



**HAL**  
open science

## **Evena, Esvres-sur-Indre (37), Projet collectif de recherche, Rapport d'activité 2016**

Jean-Philippe Chimier, Nicolas Fouillet, Véronique Chollet, Etienne Jaffrot, Fiona Kildea, Mélanie Simard, Françoise Yvernault, Yannick Le Digol, Yann Couturier

### ► To cite this version:

Jean-Philippe Chimier, Nicolas Fouillet, Véronique Chollet, Etienne Jaffrot, Fiona Kildea, et al.. Evena, Esvres-sur-Indre (37), Projet collectif de recherche, Rapport d'activité 2016. Umr 7324 Citeres-LAT; Inrap; SRA, DRAC Centre-Val de Loire. 2016, pp.188. hal-04396252

**HAL Id: hal-04396252**

**<https://hal.science/hal-04396252>**

Submitted on 19 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# *Evena*

## **Esvres-sur-Indre (37)**

Projet collectif de recherche  
Rapport d'activité  
2016

**Auteurs :**

Jean-Philippe Chimier, Inrap, UMR 7423 Citeres LAT

Nicolas Fouillet, Inrap, UMR 7423 Citeres LAT

Véronique Chollet, Inrap

Etienne Jaffrot, Eveha, UMR 7423 Citeres LAT

Fiona Kildea, Inrap, UMR 7040 ArcScan ethnologie préhistorique

Mélanie Simard, université de Tours, UMR 7423 Citeres LAT

Françoise Yvernault, Inrap

Yannick Le Digol, Dendrotech

Yann Couturier, Dendrotech

Umr 7324 Citeres-LAT  
Inrap  
SRA, DRAC Centre-Val de Loire

Tours, décembre 2016



# Générique de l'opération

## Projet collectif de recherche PCR 13/0307, 2016.

**Communes :** Esvres-sur-Indre, Azay-sur-Cher, Truyes, Veigné, département de l'Indre-et-Loire.

**Encadrement des prospections :**

Jean-Philippe Chimier ;  
Etienne Jaffrot, bureau d'études Eveha ;  
Denis Maljean, ingénieur d'études, université de Tours ;  
Mélanie Simard, ingénieure d'études, université de Tours ;  
Pauline Thonniet, doctorante allocataire, université de Tours.

**Prospection inventaire du bâti :**

Jean-Philippe Chimier ;  
Nicolas Fouillet ;  
Olivier Marlet, ingénieur d'études, université de Tours ;  
Mélanie Simard.

**Etudes d'archives :**

Françoise Yvernault, assistantes d'études à l'Inrap ;

**Etudes de lithique :**

Fiona Kildea, Ingénieure de recherche à l'Inrap.

**Etudes dendrochronologique :**

Yannick Le Digol et Yann Couturier, Dendrotech.

**Système d'information géographique et infographie :**

Véronique Chollet, assistante d'étude à l'Inrap ;  
Mélanie Simard.

**Suivi administratif et technique**

*Commune d'Esvres* : Bérénice Bouchat, service de l'urbanisme ; Jean-Christophe Gassot, maire, Fabien Ferragu, service technique ;  
*Inrap* : Amaury Maquiller, AST ; Marie-Christine Casala, directrice inter régional ; Martine Petitjean, Administratrice ;  
*SRA* : Viviane Aubourg, ingénieure d'études ; Christian Verjux et Stéphane Réveillon, conservateur régionaux de l'archéologie ; Valérie Schemmama, ingénieure d'études ;  
*UMR 7324 Citeres* : Jennifer Loulier, secrétaire ; Xavier Rodier, directeur adjoint.

# Sommaire

<b>5</b>	<b>1.</b>	<b>Introduction (J.-Ph. Chimier, N. Fouillet)</b>
7	1.1.	Présentation du programme
9	1.2.	Historique des travaux
9	1.3.	Problématiques
11	1.4.	Enregistrement des données
12	1.5.	Bibliographie
12	1.6.	Organisation du programme de recherche
<b>13</b>	<b>2.</b>	<b>Evaluation archéologique de l'espace rural</b>
13	2.1.	Les prospections pédestres (Mélanie Simard, Jean-Philippe Chimier, Fiona Kildea, Etienne Jaffrot)
27	2.2.	Etude d'archives (Françoise Yvernault avec la coll. de Jean-Philippe Chimier)
<b>42</b>	<b>3.</b>	<b>Evaluation du village d'Esvres : prospection-inventaire du bâti (J.-Ph. Chimier, N. Fouillet, M. Simard, avec la coll. d'O. Marlet).</b>
42	3.1.	Présentation de l'opération
45	3.2.	Niveau d'analyse 1 : à l'échelle du village
79	3.3.	Niveau d'analyse 2 : la cour des Douard, un ensemble bâti homogène
104	3.4.	Niveau d'analyse 3 : à l'échelle du corps de bâtiments
136	3.5.	Synthèse et conclusions de la campagne de prospection inventaire 2016
<b>140</b>	<b>4.</b>	<b>Annexes</b>
140	4.1.	Le mobilier hors site
141	4.2.	Les sources d'archive
143	4.3.	Exemple de fiche d'enregistrement :
148	4.4.	Rapport d'étude dendrochronologique
<b>179</b>		<b>Bibliographie.</b>



# 1. Introduction

## (J.-Ph. Chimier, N. Fouillet)

### • Le PCR Evena.

Le projet collectif de recherche « Evena, évaluation d'une agglomération d'origine protohistorique » est un programme porté par le Laboratoire Archéologie et Territoire de l'UMR 7324 Citeres, Laboratoire archéologie et territoires. Il a pour objectif l'étude du village d'Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire) et de son environnement rural dans la longue durée.

Une première demande de PCR a été déposée pour l'année 2011 et a constitué l'année probatoire du projet. Le programme actuel est établi pour une durée de deux fois trois ans. La première phase (2012-2014) est destinée à la collecte des données et à leur mise en forme. Une seconde phase permettra de réaliser la synthèse générale sur le village d'Esvres et sur le territoire rural. La nature de cette seconde phase n'est pas déterminée.

La CIRA des 12, 13 et 14 mars 2012 a donné un avis favorable et le PCR a été autorisé le 24 avril 2012 (PCR 12/0287). Les travaux de terrain sont consignés au sein de rapports intermédiaires d'un rapport final : Chimier, Fouillet 2011 ; Chimier et al. 2012, 2013, 2015, 2016. La CIRA des 25, 26 et 27 avril a reconduit le programme pour l'année 2016 avec pour objectif la finalisation des travaux de terrain (PCR 16/0307).

### • Objectifs du programme de recherche.

Le projet est conduit de manière pluridisciplinaire en associant des chercheurs de différentes institutions rattachés au LAT, à l'Inrap et à l'Université de Tours. Des collaborations ponctuelles sont également sollicitées auprès de la mairie d'Esvres qui apporte un soutien technique et logistique. Le projet se compose de plusieurs volets :

#### 1) opérations programmées de terrain :

1a) Juillet, campagne de sondages archéologiques raisonnés.

L'évaluation de l'agglomération se fonde sur la mise en œuvre de « sondages multiples raisonnés » à réaliser au sein d'espaces libres, publics ou privés, du bourg actuel. Les sondages sont destinés à caractériser le site à ses différentes périodes d'occupation (étendue, fonction, équipement, etc.). Les campagnes sont d'une durée de 4 semaines, programmées durant le mois de juillet, suivies d'une période équivalente de traitement des données

à l'automne. L'équipe se compose d'une dizaine de fouilleurs au maximum, encadrés par 2 archéologues de l'Inrap membres du LAT, d'un archéologue contractuel et de collaborateurs ponctuels.

1b) Janvier, prospections systématiques sur sols nus. L'étude de l'espace rural est réalisée à travers des prospections pédestres systématiques sur sols nus. L'objectif visé est la détection et la caractérisation des sites archéologiques ruraux, toutes périodes confondues. Les campagnes sont d'une durée de 10 jours, programmées en hiver et suivies d'une période équivalente de traitement des données. L'équipe se compose d'une vingtaine de prospecteurs au maximum, stagiaires de L3 d'archéologie à l'Université de Tours, encadrés par un chargé de travaux pratiques de l'université de Tours et de deux archéologues contractuels contractuel et de collaborateurs ponctuels.

1c) Des campagnes de prospections spécifiques (prospections en milieu fluvial, photographie aérienne, prospections géophysiques et études du bâti) étaient initialement prévues au printemps ou en été. Seules les études de bâti ont pu se dérouler. Elles ont été réalisées dans le cadre de mémoires de master. Seul celui sur l'église a abouti, contrairement à ceux sur le château et le prieuré Saint-Pierre de Vontes. Nous avons renoncé aux prospections en milieu fluvial suite aux difficultés de visibilité rencontrées par l'équipe qui est intervenue en 2011, ainsi qu'aux photographies aériennes faute de prospecteur.

2) le dépouillement et l'étude des archives manuscrites, inventaire et l'étude de la documentation ancienne, la réalisation des notices de sites (fouillés ou non) de manière à alimenter le SIG ;

3) la publication des « sources », dont les monographies des opérations préventives ;

4) la réalisation d'éléments de synthèses pour le rapport final du PCR sont aussi destinées à préparer la seconde phase du programme.



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Direction régionale  
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

AFFAIRE SUIVIE PAR : RAPHAEL ANGEVIN  
TÉLÉPHONE : 02 38 78 12 65  
COURRIEL : RAPHAEL.ANGEVIN@CULTURE.GOUV.FR  
SECRÉTARIAT : ANNIE COOK-BENAOUDA  
TÉLÉPHONE : 02 38 78 12 53  
COURRIEL : ANNIE.COOK@CULTURE.GOUV.FR  
RÉFÉRENCE : 16/RA/ACB0930

Monsieur Jean-Philippe CHIMIER  
Institut national de recherches  
archéologiques préventives (Inrap)  
Centre archéologique de Tours  
148, avenue Maginot  
37100 TOURS

PCR n°16/0307

ORLÉANS, LE 23 Mai 2016

Monsieur,

Vous m'avez soumis pour avis un projet collectif de recherche annuel.

concernant, en région **CENTRE**

Commune : **ESVRES**

Lieu-dit ou Adresse : **Territoire Communal**

le projet : **EVENA « Evaluation archéologique d'une agglomération d'origine  
protohistorique »**

programmes - **19 : Le fait urbain**

- **20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne**

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, après avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA) du Centre-nord lors de sa réunion des 25, 26 et 27 avril 2016, je suis favorable à la réalisation de ce projet jusqu'au 31 décembre 2016 pour la préparation d'une publication de synthèse.

Les seuls travaux de terrain autorisés au titre de l'année 2016 se cantonneront toutefois à une opération de prospection inventaire destinée à achever les travaux en cours. Vous trouverez sous pli séparé l'autorisation relative à cette intervention.

A la fin de l'année, vous voudrez bien adresser au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération et, en trois exemplaires, le rapport de synthèse et le manuscrit de la publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet de la région Centre-Val de Loire  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie par intérim,

Christian VERJUX.

DESTINATAIRE :  
Jean-Philippe CHIMIER  
Copie : CITERES UMR 7324 - LAT  
Inrap  
Préfecture d'Indre-et-Loire



## 1.1. Présentation du programme

Esvres-sur-Indre constitue un site archéologique majeur de Touraine, reconnu depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle (**Figure 1**). La recherche sur ce village d'origine protohistorique a pris une nouvelle ampleur depuis la fin des années 1990, avec la fouille de la nécropole gauloise de Vaugrignon et le développement de l'archéologie préventive. L'étude des données au sein de plusieurs groupes de recherche, dont le Projet Collectif de Recherche « Agglomérations secondaires antiques de Région Centre », a permis de les synthétiser, de les confronter aux données anciennes et d'établir des problématiques de recherche à l'échelle du site. Les différents travaux entrepris jusqu'à aujourd'hui ont abouti en 2009 à plusieurs publications scientifiques et à une exposition qui a attiré plusieurs milliers de visiteurs. Pour autant l'étude du site n'est pas finalisée, et si ces premières recherches ont permis de dessiner les grandes lignes de l'occupation de l'agglomération et de son territoire durant les 3000 dernières années, de nouveaux questionnements et problématiques ont émergé de ces travaux.

La recherche archéologique sur Esvres ne peut se poursuivre au seul rythme des découvertes issues de l'archéologie préventive. Il est nécessaire de rassembler

une équipe de chercheurs provenant d'horizons différents avec des programmes scientifiques complémentaires. A l'image de la recherche scientifique actuelle, celle menée à Esvres doit être collective, pluridisciplinaire, ouverte à l'ensemble des structures et institutions existantes et contrôlée par la communauté scientifique. Aussi la programmation archéologique sur le site a pris la forme d'un Projet Collectif de Recherche (PCR) autorisé par le Ministère de la Culture pour l'année 2011 puis pour un programme triennal de 2012 à 2014, renouvelé pour l'année 2016.

Les nouvelles problématiques soulevées par la recherche récente, tant sur le bourg qu'en milieu rural, se heurtent à l'inaccessibilité de certains terrains dans le cadre des travaux d'archéologie préventive (bourg, hameaux, vignes, etc.). Répondre aux questions posées nécessite d'acquérir de nouvelles données à travers la mise en œuvre de campagnes de terrain programmées. La démarche suivante consiste à en faire la synthèse, en les intégrant avec les résultats précédents, notamment ceux issus de l'archéologie préventive et la documentation ancienne. Ce travail passe par l'élaboration d'un Système d'Information Géographique (SIG) appliqué aux données archéologiques et établi à l'échelle de la commune.

Si une première synthèse des données anciennes et des

**Figure 1.** Vue aérienne oblique du bourg d'Esvres. Vue vers le nord.  
Cliché J. Dubois – 2009.





fouilles d'archéologie préventive a été entreprise dans le cadre du PCR « Agglomérations secondaires antiques de Région Centre » et du programme scientifique du Laboratoire Archéologie et Territoire de l'UMR 7324 Citeres, la mise en œuvre du SIG nécessite une reprise

de la documentation de terrain. Nos contacts pris avec l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Esvrien (Aspe) ont par ailleurs renouvelé les connaissances sur le bourg, qu'il convient de formaliser (**Figure 2**).

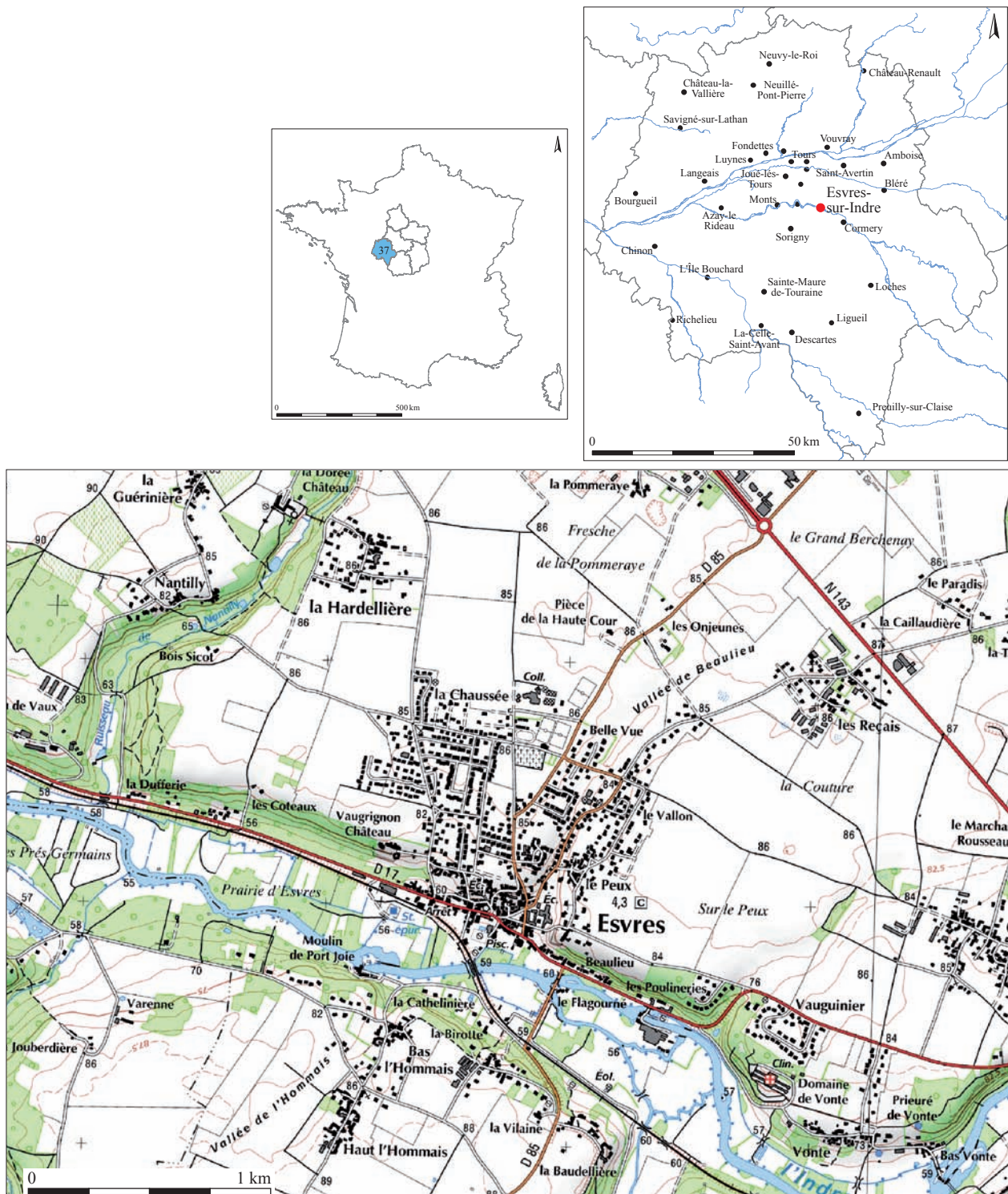


Figure 2. Localisation du diagnostic à l'échelle nationale, départementale, extrait de la carte IGN au 1/250000 et au 1/25000

## 1.2. Historique des travaux

Un historique complet des travaux archéologiques a été proposé dans le rapport de l'année probatoire du programme en 2011 (Chimier, Fouillet 2011). Nous en présentons ici les grandes lignes, présentées dans le rapport 2012-2014 (Chimier et al. 2016 : 16).

A l'exception de quelques mentions du 19<sup>e</sup> siècle, les premières recherches sur Esvres remontent au début du 20<sup>e</sup> siècle, avec la publication, en 1909, de la nécropole de la « Haute Cour » par O. Bobeau (Bobeau 1909). De nombreux sites et indices de sites, notamment préhistoriques, sont détectés lors de prospections pédestres à partir de la fin des années 1960 (travaux de J.-C. Yvard, de G. Bastien) puis lors des campagnes aériennes de J. Dubois à partir des années 1980.

Depuis 1998 et la dynamique impulsée par le PCR « Agglomérations secondaires antiques en région Centre », les interventions d'archéologie préventive se sont multipliées sur le territoire communal. Le site bénéficie ainsi d'un suivi patrimonial et scientifique soutenu, accru depuis les modifications législatives de 2001. Si de nombreuses évaluations ont livré des résultats limités révélant des zones faiblement occupées, plusieurs ont permis de détecter des ensembles archéologiques denses et structurés (Chimier et al. 2007).

L'hypothèse d'une agglomération antique d'origine protohistorique, formulée à différentes occasions, se fonde essentiellement sur deux éléments, la mention d'un *Evena Vicus* par Grégoire de Tours et la présence des ensembles funéraires laténien et antiques. Du 8<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> siècle, Esvres est le siège d'une des 23 vigueries du *Pagus Turonensis* (Chimier et al. 2014). Le plan du village historique présente un noyau ovale avec le château au nord-ouest. Il suggère une origine castrale ou encore une fondation de bourg installé à l'intérieur d'un enclos délimité par un fossé (Lorans 1996 : 84). L'agglomération actuelle succède au bourg médiéval.

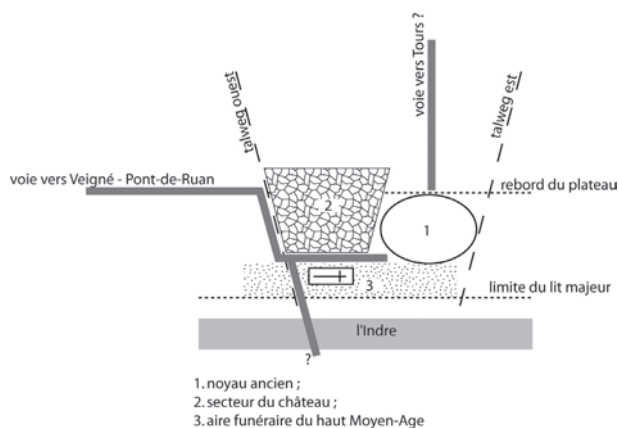
## 1.3. Problématiques

### 1.3.1. Généralités

Nous renvoyons aux rapports 2011 et 2012-2014 pour le détail des problématiques du PCR. Nous présentons ici les principaux éléments qui les constituent

Les problématiques sur le village d'Esvres reposent sur le postulat que le bourg médiéval succède aux occupations antiques et protohistoriques. Hormis quelques observations ponctuelles très mal renseignées,

cette hypothèse n'est soutenue par aucune source archéologique. La morphologie parcellaire du bourg présente cependant plusieurs particularités qui tirent leurs origines de la formation de l'agglomération durant le Moyen Âge et les périodes précédentes. Le bourg est installé sur le rebord du plateau et à flanc de coteau. Il est limité à l'est et à l'ouest par deux talwegs perpendiculaires à la vallée de l'Indre et le bâti est aménagé en terrasses dont les plus remarquables sont celles du château médiéval. Les récentes interventions archéologiques dans le bas du bourg montrent qu'il s'étend jusque à la limite du lit majeur de l'Indre, sans marquer durablement la plaine alluviale. Trois espaces morphologiques distincts sont perceptibles : le secteur du château, sur la partie occidentale du rebord de plateau ; l'église et ses abords en contrebas du château et le « bourg ancien » qui occupe toute la partie est. Si le château occulte les occupations antérieures à son état actuel (13<sup>e</sup> s. ?), les deux autres secteurs hériteraient de l'agglomération du haut Moyen Âge. C'est dans la partie ancienne du bourg que le plan cadastral suggère un enclos ovale du haut Moyen Âge. Le centre paroissial (église et cimetière moderne) succède quant à lui à une aire funéraire du haut Moyen Âge reconnue par la découverte de sépultures en sarcophages (**Figure 3**).



**Figure 3.** Modélisation de la morphologie du bourg d'Esvres

L'étude de la topographie du village s'attache à déterminer dans quelles mesures la morphologie du bourg actuel hérite des occupations protohistoriques, antiques et altomédiévales. Si la partition de l'agglomération en trois secteurs semble en partie assurée durant le Moyen Âge, cette organisation est peut-être déterminée par la morphologie du bâti préexistant. C'est aussi le cas des terrasses : les recherches antérieures montrent quelles ne sont pas toutes contemporaines et leur mise en œuvre peut, à l'image de nombreux sites antiques, relever des périodes anciennes (**Figure 4**).



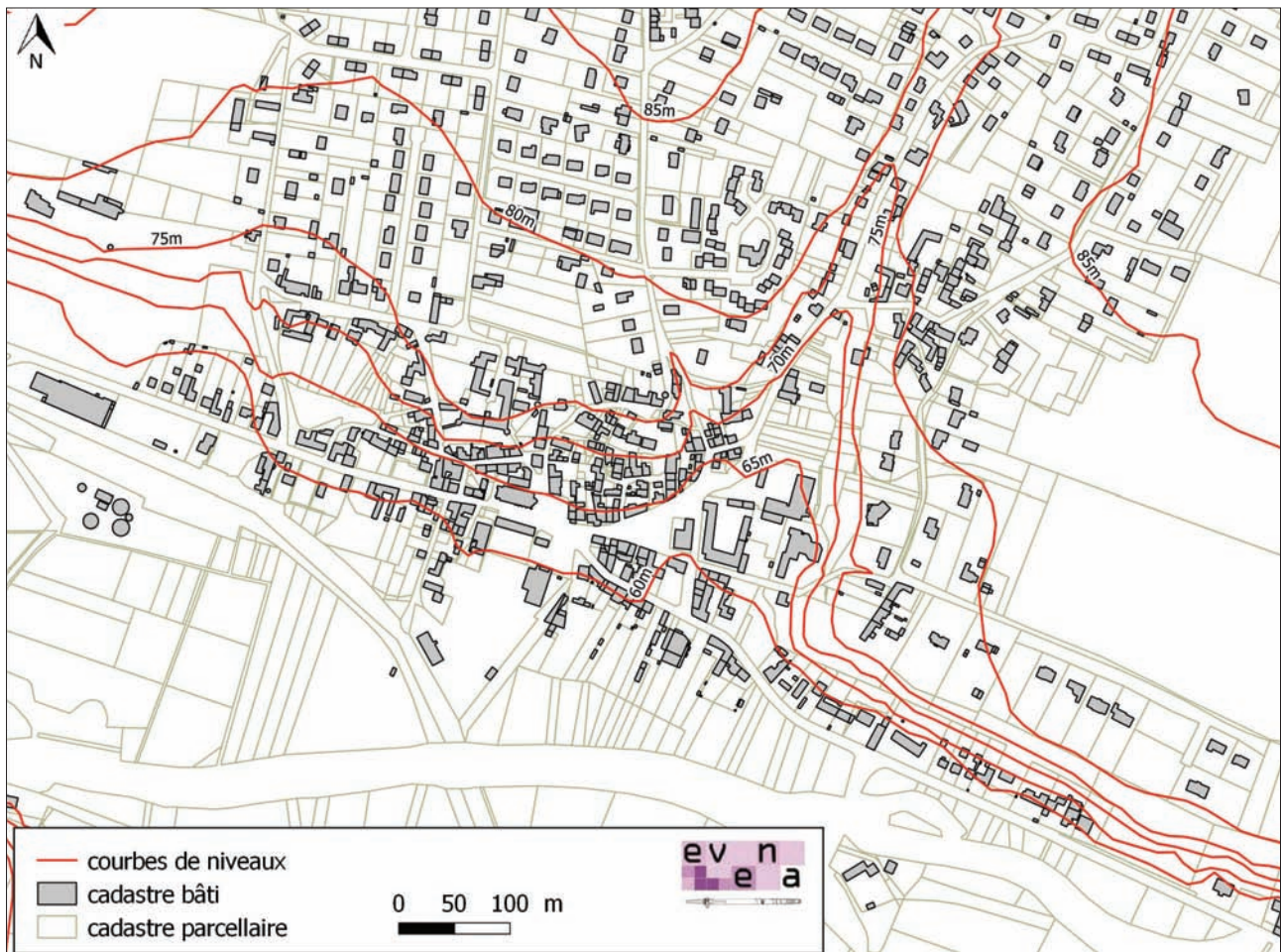


Figure 4. Topographie du bourg d'Esvres.

L'espace rural autour de l'agglomération d'Esvres est essentiellement reconnu à travers les fouilles et diagnostics d'archéologie préventive. Si des établissements plus anciens sont connus sur la commune, les opérations récentes suggèrent une modification de la mise en valeur du territoire à partir du 2<sup>e</sup> s. av. J.-C. par l'établissement d'exploitations agricoles sur le plateau nord. L'organisation des campagnes se modifierait une nouvelle fois à partir du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. : les sites protohistoriques semblent successivement être abandonnés entre le début de l'ère chrétienne et le 4<sup>e</sup> s. sans que de nouveaux établissements soient fondés.

Deux problématiques principales sont issues de ce constat :

- quelles sont les modalités de l'occupation de l'espace au moment de la mise en place du site d'Esvres, durant La Tène finale ?

Les recherches des années 2000 ont montré que le *vicus* mentionné par Grégoire de Tours est peut-être issu d'une modification de l'organisation du territoire dans les dernières décennies du 1<sup>er</sup> s. av. J. C., ou d'une agglomération déjà en place dès le 2<sup>e</sup> s. av. J.-C. La première des hypothèses est étayée par l'abandon du hameau gaulois de « Sur Le Peu » et la seconde par

la chronologie des nécropoles de Vaugrignon et de la Haute-Cour. Quelle que soit l'hypothèse de la genèse du site, le dépôt culturel de « La Dorée » au 9<sup>e</sup> s. av. J.-C. d'une part et la fondation des établissements ruraux des « Billettes » et de « Sur Le Peu » dans le courant du 2<sup>e</sup> s. av. J.-C. d'autre part constituent les deux bornes chronologiques d'une période qui n'est pas renseignée par l'archéologie. Le programme à venir se devra de compléter la documentation relative à cette période, antérieure aux premières occupations reconnues sur le site de l'agglomération.

- les modifications de l'organisation des campagnes à partir des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C. correspondent-elles à une modification des fonctions de l'agglomération d'Esvres ? L'agglomération d'Esvres est essentiellement documentée par les textes dont les plus anciens datent du 6<sup>e</sup> s. et traitent de la fin de l'Antiquité. Si l'absence de documentation archéologique sur l'agglomération est certainement due aux difficultés d'accès aux sources, la périphérie rurale du site est bien documentée et les diagnostics préventifs assurent un échantillonnage que l'on jugera représentatif. C'est donc assez paradoxalement que le développement de l'agglomération antique induit par les textes (*vicus*, puis chef-lieu de *vicaria*) se fait en parallèle d'une apparente désertion des campagnes. La

réorganisation de l'espace rural concerne peut-être aussi l'exploitation du sol (apparition de grands domaines, organisation d'un espace sylvicole, etc.) et transforme l'organisation de l'habitat.

### 1.3.2. Les campagnes de 2016

2016 correspond à la dernière année du programme de terrain. Deux objectifs ont guidé les interventions : finir les prospections pédestres en particulier en périphérie du territoire paroissial et réaliser l'inventaire du bâti villageois.

Les prospections pédestres antérieures, en particulier celles des années 2013 et 2014 ont mis en évidence une occupation particulière des marges du territoire paroissial. Au nord est, le secteur de Forges est une zone densément occupée depuis la fin de la Protohistoire. Les établissements sont souvent occupés dans la longue durée et proches les uns des autres. Les sites du haut Moyen Âge y sont remarquables et cette occupation a été mise en relation avec la villa carolingienne de Fabrica, mentionnée à partir de la fin du 8<sup>e</sup> s. Au sud-est, au contraire, les sites tant gallo-romains que médiévaux correspondent à des occupations ponctuelles. L'hypothèse de la conquête d'espaces nouveaux a été proposée. Pour le Moyen Âge, elle a été mise en relation avec l'existence de territoires alternatifs connus par les textes et associés à ce secteur (Chimier et al. 2016 : 695-699).

Les conditions climatiques de janvier 2016 n'ont malheureusement pas permis de prospecter les terrains initialement prévus et cette problématique n'a été que peu documentée. En revanche, l'étude d'archives qui accompagne les prospections depuis 2011 a permis de réaliser la synthèse historique sur Forges.

L'inventaire du bâti du bourg a été entrepris en 2011 et 2012 mais n'avait pas pu être finalisé. Une première approche du cadastre ancien avait permis de souligner des anomalies : certaines parcelles bâties semblent s'organiser en lotissements. Une partie de ces derniers est implantée au sein de l'anomalie parcellaire et viaire ovale qui caractérise le bourg ancien. Cette anomalie n'est pas interprétée mais il pourrait s'agir d'un enclos médiéval. En 2016, à l'issue du programme, nous avons formulé l'hypothèse que les lotissements supposés puissent venir occuper des espaces libres ou laissés libres par l'abandon de leur fonction antérieure, ce qui serait le cas de l'anomalie viaire. Le bâti caractéristique des ces parcelles (« loges ») est daté par la tradition érudite du 17<sup>e</sup> s., sans preuve. En s'appuyant sur les méthodes de l'inventaire, la prospection inventaire du bâti a pour objectif de caractériser et recenser les loges conservées, modifiées ou détruites. Elle est accompagnée d'une étude dendrochronologique et d'un relevé photogrammétrique du village. Les résultats des levés photogrammétriques

sont arrivés trop tard pour être exploités et ne pourront pas être présentés dans ce rapport.

## 1.4. Enregistrement des données

La mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) Evena destiné à structurer l'étude de l'agglomération antique d'Evres a débuté à l'occasion des fouilles de la nécropole de la Haute-Cour (Chimier et al. 2009), puis lors du stage de prospection 2011 de licence d'archéologie de l'université François Rabelais de Tours et enfin pour le programme Evena proprement dit. Nous renvoyons aux rapports de l'année probatoire et de la triennale 2012-2014 pour la description complète du système (Chimier, Fouillet 2011 ; Chimier et al. 2016). Le SIG a été élaboré pour pouvoir gérer des sources de natures différentes : sondages manuels dans le village, prospections pédestres en zone rurale, étude des sources écrites et résultats des fouilles d'archéologie préventive. Elles ont été acquises dans des conditions spécifiques à chacune. La construction du système permet de présenter différents niveaux d'interprétation. A terme, l'objectif sera d'utiliser cet outil à des fins d'analyse spatiale. L'objectif est de permettre le changement d'échelle tout en interrogeant conjointement les différentes sources.

La première partie du système est dédiée à l'enregistrement de l'ensemble de la documentation archéologique. Elle est intégrée au sein de cinq classes d'entités, les « Descripteurs Élémentaires » (DE), qui constituent les objets primaires du système, soit la plus petite unité d'enregistrement spatial du système. Il s'agit de descripteurs ponctuels pour les découvertes d'objets isolés, les vestiges mal localisés ou certaines mentions d'archives, de polygones pour les tracés linéaires comme les voies et de surfaces pour les concentrations de mobilier issues des prospections ou encore des groupes de parcelles. Les faits issus des sondages programmés sont regroupés dans une classe d'entité surfacique spécifique. Les « structures archéologiques » sont des unités d'enregistrement de combinaisons de vestiges simples (faits et US) identifiées et enregistrées lors des fouilles : bâtiments, voies, enclos, etc. Cette classe d'entité a été privilégiée pour l'intégration des données des fouilles d'archéologie préventive.

Les DE sont combinés entre eux pour composer de nouveaux objets à des échelles supérieures. Le système fonctionne ainsi selon un emboîtement hiérarchique, les entités de chaque niveau étant composées de descripteurs correspondant aux entités des niveaux inférieurs. Nous avons ensuite défini plusieurs échelles d'interprétation, propres à l'étude des dynamiques d'occupation du village et du territoire rural : les « Ensembles Archéologiques » (EA) et les « Etablissements » (ET). Les entités de

chacun des niveaux sont définies par leur fonction, leur géométrie et leur durée d'occupation. Leurs objets sont construits à l'aide de liens attributaires permettant le rapatriement des entités de niveau inférieur. Cette logique offre la possibilité de créer des agrégations définies par des entités géométriques différentes, d'associer du ponctuel, du linéaire et du surfacique. Le système est implémenté dans une géodatabase (ArcGIS), constituée de classes d'entités, jeux de classe d'entités et de classes de relations. Au sein d'un même niveau, des équivalents spatiaux sont créés afin de faciliter l'utilisation des données : centroïdes pour les polygones et buffers pour le ponctuel.

## 1.5. Bibliographie

Trois publications intermédiaires ont été réalisées, dans les *Bulletins de la Société Archéologique de Tours*, l'*Atlas archéologique de Touraine* et dans *Archéopages*. Un quatrième est en cours de publication dans le cadre des actes des rencontres internationales de l'Afam (Montpellier, 2015) : Chimier, Fouillet 2012 ; Chimier et al. 2014 ; Joly et al. 2014

Plusieurs travaux de master ont été entrepris dans le cadre du programme Evena. Il s'agit de deux mémoires de M1, l'un portant sur le château (Gaétan Desdevant : Desdevant 2012) et l'autre sur le prieuré Saint-Pierre de Vontes (Laura Lepetit : Lepetit 2013). Deux masters 2 ont été soutenus : le premier Elise Lauliac sur l'église paroissiale (Lauliac 2013), le second, qui fait suite à un M1 sur le même sujet, par Maëlle Cailliau sur l'aménagement de cours d'eau (Cailliau 2015, 2016)

Un groupe Zotero a été ouvert dans le cadre du PCR. Il est ouvert aux chercheurs du programme, qui sont automatiquement inscrits, et à toute autre personne susceptible de travailler sur Esvres ou en faisant la demande. Il a deux objectifs : gérer de façon collaborative les bibliographies des productions du programme (rapport et articles), des opérations d'archéologie préventive et constituer une collection des productions bibliographiques concernant les études archéologiques et historiques sur Esvres. 241 entrées bibliographiques, pouvant correspondre à une même référence, y sont enregistrées à ce jour.

## 1.6. Organisation du programme de recherche

### 1.6.1. Organisme et structures de recherche

Le programme de recherche *Evena* constitue l'un des thèmes de recherche de l'équipe « Laboratoire Archéologie et Territoires » de l'UMR 7423 Citeres

(resp. X. Rodier). Le LAT est la structure d'accueil du Projet Collectif de Recherche autorisé par le Ministère de la Culture. Le projet est réalisé sous le suivi scientifique du Conservateur Régional de l'archéologie (C. Verjux puis S. Révillon). Les coordinateurs du projet (J.-Ph. Chimier et N. Fouillet) sont archéologues à l'Inrap et membres permanent de l'UMR 7324 Citeres-LAT. L'Inrap a mis à disposition partielle les coordinateurs pour la campagne programmée de sondages de juillet. Les chercheurs du programme ont été mis à disposition par leurs institutions d'origine (PAS pour l'Inrap, temps de recherche pour les autres).

### 1.6.2. Organisation, financement et collaboration institutionnelles

Le fonctionnement du programme est assuré par trois institutions : la Région Centre-Val-de-Loire, l'Inrap et le Ministère de la Culture (DRAC Centre-Val-de-Loire). En outre, la commune d'Esvres assure un soutien technique et logistique aux activités de terrain.

Le fonctionnement est financé par la Région Centre dans le cadre des Appels à Projet de Recherche (APR) avec le soutien logistique et matériel de l'Inrap et de l'UMR Citeres-LAT. La commune d'Esvres a accueilli les équipes dans ses locaux au titre de la convention commune d'Esvres – Université de Tours.

Les campagnes de 2016 ont été réalisées en janvier (prospections pédestres) et en juillet-août (prospection-inventaire du bâti). Elles ont été dirigées et coordonnées sur le terrain par J.-Ph. Chimier, N. Fouillet (Inrap) et M. Simard (université de Tours).

J.-Ph. Chimier, F. Kildea et F. Yvernault ont été missionnés dans le cadre des PAS de l'Inrap. La prestation de N. Fouillet a été en partie facturée par l'université de Tours à l'Inrap et il a en partie été mis à disposition dans le cadre des PAS. O. Marlet est intervenu dans le cadre de ses missions au Laboratoire Archéologie et Territoires. E. Jaffrot a été missionné dans le cadre des activités de recherche d'Evéha. M. Simard et D. Maljean sont ingénieurs contractuels de l'université de Tours. Les prospections pédestres ont été réalisées dans le cadre du stage de terrain de la 3<sup>e</sup> année de licence d'archéologie à l'université de Tours. P. Thonniet est intervenue dans ce cadre comme doctorante allocataire chargée de travaux dirigés.



## 2. Evaluation archéologique de l'espace rural

### 2.1. Les prospections pédestres (Mélanie Simard, Jean-Philippe Chimier, Fiona Kildea, Etienne Jaffrot)

La campagne de prospection s'inscrit dans le cadre de la formation d'archéologie dispensée à l'université de Tours en 3<sup>e</sup> année de licence. Elle s'est déroulée du 05 au 15 janvier 2016.

L'opération a été organisée et dirigée sur le terrain par Mélanie Simard (ingénieure contractuelle, université de Tours, Laboratoire Archéologie et Territoires, titulaire de l'autorisation de prospection) avec la collaboration de Jean-Philippe Chimier (Inrap, université de Tours, Laboratoire Archéologie et Territoires). Trois équipes de prospection, coordonnées par Mélanie Simard ont respectivement été encadrées par Pauline Thonniet (équipe 1, doctorante contractuelle, université de Tours, Laboratoire Archéologie et Territoires), Denis Maljean (équipe 2, ingénieur contractuel, université de Tours, Laboratoire Archéologie et Territoires) et Mélanie Simard (équipe 3). Les responsables d'équipe ont assuré les relevés topographiques au GPS. Durant la deuxième semaine, Etienne Jaffrot (Eveha, UMR 7324, université de Tours, Laboratoire Archéologie et Territoires) est venu compléter l'équipe encadrante. Mélanie Simard et Denis Maljean ont été recrutés pour cette étude en tant qu'ingénieurs d'études à l'université François-Rabelais dans le cadre de l'APR Evena. Pauline Thonniet est intervenus sur le terrain en tant que doctorante contractuelle, chargée de travaux pratiques à l'université de Tours. L'équipe de prospection a été composée de 17 étudiants en L3 d'archéologie (Figure 5). Les travaux de post prospection ont été réalisés en fin de journée dans les locaux prêtés par la Mairie et utilisés par l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Esvrien (ASPE) dans le cadre de la convention entre la commune d'Esvres et l'université de Tours.

L'étude a été réalisée par Mélanie Simard dans le cadre de son contrat d'ingénieure d'études et par Jean-Philippe Chimier dans le cadre des Plans d'Actions Scientifiques de l'Inrap.

#### 2.1.1. Présentation de la campagne et organisation générale

##### 2.1.1.1. La campagne de terrain

La matinée du mardi 5 janvier a été réservée au rassemblement des stagiaires au point de ralliement,

Nom	Prénom
Aboubaker	Abiane
Le Fouler	Brendan
Giffard	Candice
Slobadzian	Mallaury
Fournier	Inès
Pinon	Marianne
Dobigny	Agnès
Luquet	Marie
Rouzée	Camille
Nguyen	Aurore
Gaultier	Alex
Catel	Alexandra
Plessis	Matthieu
Blet	Valérian
Rosignol	Kevin
Fernandez Peruto	Léo

Figure 5. Liste des stagiaires, année 2016

à la présentation de la commune, du programme de recherche, des méthodes de prospections, des cadres et des objectifs de la campagne et des différents secteurs de prospection. La journée du vendredi 15 janvier a été consacrée au nettoyage, au tri, au comptage et à l'ensachement des derniers mobiliers puis au nettoyage et rangement de la base de travail.

Les stagiaires ont passés un examen, en début et fin de campagne, prévu dans le cadre de leur formation. L'équipe d'encadrement a mis à profit le temps de ce dernier pour effectuer les derniers levés de points au GPS et pour faire une tournée récapitulative des différentes zones.

Le rendez-vous du matin est fixé à 8h30 aux locaux de l'ASPE et le début de l'activité de prospection sur zone était arrêté à 9h00. Le déjeuner est pris à partir de 12h00 au restaurant « Les Bons Enfants » dans le centre-bourg d'Esvres. Le travail de l'après-midi débute à 13h30 sans retour à la base. Le terrain s'interrompt le soir à 17h00 et suivi par du travail de post-fouille (lavage, ensachage, comptage) jusqu'à 19h00 maximum. Chaque demi-journée est coupée par une pause de 15 à 20 minutes. Les équipes de prospection changent de secteur tous les trois jours, de manière à ce qu'elles puissent travailler sur l'ensemble de la commune avec les différents encadrants.

Les conditions climatiques durant la campagne ont été excessivement mauvaises en 2016, avec de fortes

pluies nocturnes qui détrempaient les sols et un vent important durant la journée. La pluviométrie a interdit l'accès à une grande partie des parcelles emblavées au risque de détériorer les cultures. Une alerte orange a été décrétée le lundi 11 janvier et il a été décidé de faire du lavage et du tri de mobiliers. Profitant de l'interruption du travail de terrain une présentation des différents types céramiques a été faite aux étudiants par Etienne Jaffrot.

Durant la deuxième semaine, une reprise du tri et du comptage du mobilier céramique hors site a été effectué par Etienne Jaffrot. Ce travail a permis de redistribuer les tessons céramiques suivant leur pâte et en fonction de leur période chronologique. Cette reprise intervient dans un projet d'étude du mobilier du bruit de fond dont les modalités restent à établir.

L'ensemble des exploitants de toutes les parcelles concernées par la campagne de prospection ont été contactés en amont du travail de terrain. Les propriétaires ont été contactés par les exploitants eux-mêmes. Les conditions climatiques clémentes de l'automne 2015 ont entraîné une pousse avancée des blés. De nombreuses parcelles notamment au nord de l'Indre n'étaient donc pas propices à une exploration visuelle des sols. Les parcelles disponibles ont été limitées à de petits secteurs déjà fortement prospectés les années précédentes. Les objectifs initiaux visant à explorer plus amplement les secteurs de « Montchenain », « Forges » ou encore le secteur situé entre le « Bois de la Duporterie » et « Les Parcs de Montbazou » ont dû être abandonnés. Des parcelles labourées, offrant une meilleure visibilité, ont été prospectées près du « Château de Taffonneau » (secteur 3) et au lieu-dit « Buisson de la Vilaine » (secteur 4). Au nord de l'Indre, les parcelles sont simplement grattées, les chaumes de la récolte précédente sont encore visibles et pour certaines emblavées. Seuls les parcelles non emblavées ou dont les pousses sont encore basses et clairsemées ont été choisies pour la prospection. Néanmoins, la visibilité restait dans l'ensemble moyenne.

Si les parcelles labourées (secteurs 3 et 4) présentaient a priori l'avantage d'une meilleure visibilité comparées aux parcelles grattées, les fortes pluies ont considérablement ralenti l'avancée des lignes de prospections. A plusieurs reprises des prospecteurs se sont retrouvés embourbés jusqu'au mollet. Par ailleurs, le lessivage des sols nappait de boue les sillons, rendant difficile l'observation d'artefacts telles que les céramiques protohistoriques.

Le jeudi 14 janvier dans l'après-midi ainsi que le vendredi 15 janvier au matin une partie de l'équipe a été rapatriée dans le secteur 1, en raison d'une dégradation de la météo. Les parcelles prospectées étaient en vignes et plus praticables. La prospection s'est effectuée en ligne, dans chaque rang de vignes, en alternant 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> passage. L'observation s'est faite au pied des ceps, la partie centrale du rang étant enherbée.

### 2.1.1.2. Composition des équipes

Les étudiants ont été répartis en deux équipes de 6 et une équipe de 5. Les effectifs ont pu varier au rythme des absences pour raison de santé ou des obligations des étudiants en double cursus. A partir du jeudi 14 janvier, les équipes ayant terminé leur secteur ont été redéployées en secteur 1 avec l'équipe 3.

### 2.1.1.3. Travaux de post-prospection et étude

Les travaux de post-prospection (lavage, inventaire du mobilier, saisie des bases de données...) ont été réalisés par les équipes lors de la phase terrain, en fin de journée. La rédaction des notices et synthèses a été assurée par Mélanie Simard et Jean-Philippe Chimier. Mélanie Simard s'est en outre chargée de la gestion des données, du SIG et de la cartographie.

Le mobilier céramique a été identifié par Francesca Di Napoli (Inrap, UMR 7324 Citeres-LAT, PCR Evena) pour la période protohistorique, par Etienne Jaffrot (Evena, UMR 7324 Citeres-LAT, PCR Evena) et Jérôme Bouillon (Inrap, PCR Evena) pour les périodes historiques. Le mobilier lithique a été identifié par Fiona Kildéa (Inrap, PCR Evena). Actuellement conservé au Laboratoire Archéologie et Territoires (LAT) de l'UMR 6173 Citeres, le matériel sera à terme déposé dans un Centre de Conservation et d'Étude (CCE) du Ministère de la Culture en Région Centre-Val-de-Loire.

## 2.1.2. Objectifs et méthodes.

### 2.1.2.1. Objectifs

Les campagnes de prospection sont destinées à documenter l'espace rural du territoire communal. Les objectifs dépassent le simple inventaire diachronique des établissements ruraux. A l'instar des différentes opérations de prospection systématiques opérées sur un territoire cohérent réalisées ces dernières années (cf. par ex. Poirot 1998), il s'agit ici d'entreprendre la restitution du contexte rural dans lequel s'est inscrit le site de l'agglomération d'Esves. Ainsi, la formation du parcellaire et le peuplement constituent deux problématiques de même niveau que la détection des établissements. Toutefois, dans le cadre du rapport annuel, c'est ce dernier objectif qui sera prioritairement poursuivi. La documentation « hors site » sera traitée dans le cadre des synthèses (cf. le détail dans Chimier et al. 2016 : 224 et suivantes).

### 2.1.2.2. Enregistrement des données

Le territoire communal est découpé en 9 secteurs destinés à enregistrer les données spatiales (Chimier et al. 2016). Les secteurs 1 à 3 ont fait l'objet des prospections des campagnes 2011 à 2013. Les secteurs 4 et 9 ont été ouverts lors des campagnes 2013. Les zones prospectées

ont été organisées en transects ayant pour point d'origine le centre actuel du bourg d'Esvres. Le secteur 1 est constitué du plateau nord de l'Indre en aval du bourg. La découverte d'un dépôt de l'âge du Bronze au début du 20<sup>e</sup> s. à proximité du château de la Dorée, en constitue la principale occupation. Le secteur 2 est constitué du plateau nord de l'Indre en amont du bourg. Plusieurs sites y sont identifiés dont les établissements de Sur Le Peu (Fouillet, Mortreau 2009 ; Cherdo et al. 2014) et une nécropole du Bas-Empire au nord de Champgault. Les campagnes de prospections 2011 et 2012 ont permis de confirmer l'importance de l'occupation du plateau nord durant l'âge du Fer. 12 concentrations de mobiliers correspondant à 5 occupations distinctes<sup>1</sup> viennent compléter cinq autres reconnues à travers les opérations d'archéologie préventive<sup>2</sup>.

Les secteurs 3 et 4 sont constitués des plateaux délimités par la vallée de l'Indre et de l'Echandon. Le secteur 3 est en rive gauche de l'Echandon et le secteur 4 en rive droite. Ces secteurs constituent un espace mal documenté sur le plan archéologique. Les informations anciennes y sont peu nombreuses et peu fiables et cette partie de la commune n'a jamais fait l'objet de travaux d'archéologie préventive. Seul le secteur 4 a été prospecté en 2013.

Le secteur 9 est constitué d'une partie du territoire communal d'Azay-sur-Cher, au Nord-est de la commune d'Esvres. Ce secteur a été ajouté au territoire étudié afin d'intégrer des données de prospection pédestre dans le cadre de l'étude de la villa carolingienne de *Fabrica* (actuellement Forges, à la limite des territoires d'Esvres, d'Azay et de Truys).

En 2016, de nouvelles zones ont été prospectées près du « Château de Taffonneau » sur la commune de Veigné. Celles-ci ont été attribuées au secteur 3 (**Figure 6 et Figure 7**).

### 2.1.2.3. Méthodologie

Les secteurs ont été subdivisés en zones, définies et numérotées au fur et à mesure de la prospection. La zone constitue ainsi l'unité spatiale de prospection, elle permet d'effectuer les différents comptages et statistiques. Elle peut correspondre à la parcelle cadastrale entière, à une fraction d'une parcelle si celle-ci est trop grande ou à plusieurs parcelles de faibles superficies contiguës et exploitées de la même manière (Marot 2004 : 6). En dehors des sites, aucun comptage ou statistique n'est réalisé à une échelle inférieure à la zone. Chaque zone est enregistrée par un identifiant en centaine : les zones du secteur 1 sont numérotées de 101 à 199, les zones

Zone	Commune	Secteur	Surface ha
136	Esvres	secteur 1	1,013
137	Esvres	secteur 1	0,7432
138	Esvres	secteur 1	1,2381
233	Esvres	secteur 2	1,502
234	Esvres	secteur 2	2,2271
235	Esvres	secteur 2	1,0934
236	Esvres	secteur 2	1,6208
237	Esvres	secteur 2	4,9895
238	Esvres	secteur 2	2,8396
324	Veigné	secteur 3	3,4729
325	Esvres	secteur 3	3,069
326	Esvres	secteur 3	0,4258
327	Esvres	secteur 3	3,0665
328	Esvres	secteur 3	5,1382
329	Veigné	secteur 3	3,3557
330	Veigné	secteur 3	4,3431
331	Esvres	secteur 3	5,462
332	Veigné	secteur 3	4,1951
333	Esvres	secteur 3	6,8249
334	Esvres	secteur 3	2,2066
<b>Total</b>			<b>58,8265</b>

**Figure 6.** liste des zones prospectées en 2016

du secteur 2 de 201 à 299, etc... Chaque concentration de mobilier archéologique mis au jour est enregistré comme « descripteur élémentaire » (DE) au sein du SIG Evena élaboré par Thomas Pouyet dans le cadre du PCR (Chimier et al. 2011, 2016). Ils sont enregistrés par un identifiant en millier : les DE du secteur 1 sont numérotés de 1001 à 1999, les DE du secteur 2 sont numérotés de 2001 à 2999, etc.

La méthode de prospection sur le terrain reprend la procédure dite de « Neuvy-le-Roi » (Poirot 1998) et qui a été mise en œuvre par la suite par les responsables d'opérations de prospection du Laboratoire Archéologie et Territoire (Moreau 2002 ; Marot 2004 ; Poirier 2004, 2005 ; Ferdière et al. 2006 ; Ferdière, Marot 2008). Sans entrer dans les détails méthodologiques ni les raisons qui poussent à adopter cette manière de procéder, on se bornera ici à en rappeler les principes généraux. Les prospecteurs sont placés en ligne tous les 10 m. Ils effectuent deux passages composant un aller-retour. Lors du premier passage, l'intégralité des éléments anthropiques et exogènes est ramassée, sans aucune distinction. Chaque prospecteur, ramasse ce qui est à portée de bras. Lors du deuxième passage, le sens de marche est opposé et les prospecteurs se décalent de 5 m afin de s'intercaler entre deux lignes de premier passage. Lors de ce second passage, seuls sont recherchés certains éléments plus difficilement discernables : silex, tessons de céramique non tournée, tessons de céramique du haut Moyen Âge (gris clair à gris foncé). Selon les cas, d'autres types de matériel peuvent faire l'objet d'un

1 « Sur Le Peu »-Nord, DE 2077, 2088, 2018 ; « La Chaussée », DE 1003, 1022, 1023 ; « La Hardelière » DE 1013, 1014, 1015, 1016 ; « La Bilette » DE 1021 ; « La Guérinière » DE1024.

2 « Les Bilettes », (Fouillet 2007) ; « Le Bois de la Duporrierie », (Trébuchet 2007) ; « Vaugrignon-Varidaine », (Munos et al. 2007) ; « Sur Le Peu » (Fouillet, Mortreau 2009) ; « La Vallée de Beaulieu », (Couderc et al. 2009) ; « Sur Le Peu » Nord a été détecté en prospection pédestre (Chimier et al. 2011) puis évalué lors d'un diagnostic (Chimier et al. 2012) et enfin fouillé (Cherdo et al. 2014).



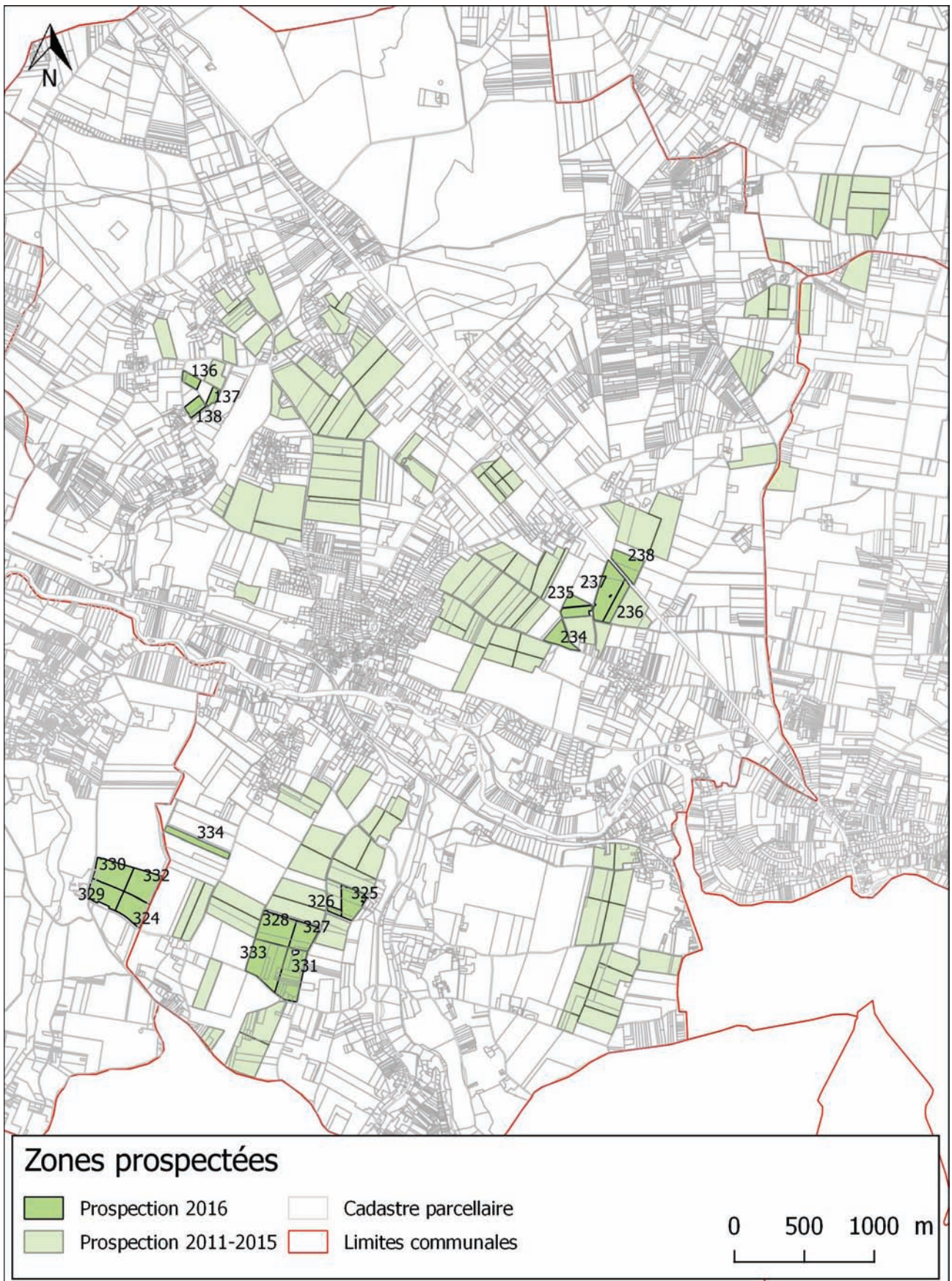


Figure 7. Zones prospectées de 2011 à 2016.

ramassage spécifique en second passage en fonction de ce qui a pu être relevé lors du premier.

Une description complète de la méthode de prospection (par Alain Ferdière) a été présentée en annexe du rapport intermédiaire 2016 (Chimier et al. 2016 : 791 et suivantes). Les concentrations de matériel définissent des Descripteurs Élémentaires (DE) du SIG Evena. Ils se substituent à la notion de « site » généralement utilisée dans les opérations de prospection systématiques. Ce changement sémantique permet d'esquiver les débats autour de cette notion (Ferdrière, Marot 2008 : 6 et notice en annexe) : chaque concentration, chaque DE n'a pas la même valeur informative sur l'occupation humaine. C'est l'analyse spatiale à l'échelle de la commune qui va permettre de qualifier chaque DE, de les considérer comme site ou Entité Archéologique au Service Régional de l'Archéologie, de les mettre en œuvre pour définir des établissements au sein du PCR. Toutefois, et pour de compréhensibles raisons pratiques, dans le présent rapport comme sur le terrain l'utilisation du terme « site » pourra être utilisé comme synonyme de « concentration de mobilier archéologique ».

Certaines des concentrations sont reconnues dès le premier passage, lorsqu'elles se caractérisent par un mobilier visible et abondant, ce qui est généralement le cas des sites gallo-romains ou modernes qui comportent de nombreux éléments d'architecture. L'emprise de la concentration est alors définie de façon subjective et relative. Dans le cadre d'une différence notable de la concentration de mobilier ou de discontinuité de la concentration, des sous-unités spatiales peuvent être définies. Elles sont enregistrées par des identifiants de DE distincts. Dans le cadre de concentrations de mobilier établies à l'occasion du second passage, les objets sont marqués au sol par des sacs lestés qui font ressortir l'emprise et la densité du site. Les « indices de sites » définissant généralement de petites concentrations relevées sur le terrain ou après tri du mobilier sont enregistrées comme DE au même titre que les concentrations plus importantes. Toutefois, le matériel étant alors trop peu nombreux pour que l'on puisse définir une occupation et non une anomalie du bruit de fond, ces DE seront signalés comme « indices » dans les fiches d'enregistrement. Les indices de sites peuvent correspondre à des occupations moins érodées par les labours, à une mauvaise visibilité ou à des occupations faibles ou limitées dans le temps.

Après le tri du matériel sur le terrain, à partir des comptages effectués en fin de journée et d'après l'examen initial du mobilier céramique, des périodes chronologiques sont proposées pour chaque concentration de mobilier durant la phase de terrain. Cette première périodisation permet une lecture globale des résultats dès le terrain. Les datations définitives proposées lors de l'étude se substituent à ces premières propositions.

#### 2.1.2.4. Relevés topographiques

Les zones ont été définies de manière pragmatique, c'est-à-dire sur le terrain, d'après les limites de cultures, l'emplacement du réseau viaire et la superficie évaluée des différentes parcelles cadastrales. À l'issue d'une prospection complète de zone ou de site, chaque chef d'équipe avait à sa disposition un GPS afin d'enregistrer la topographie. Les trois types de format spatial (points, lignes et surfaces) ont été utilisés lors de la saisie en fonction de la nature de l'objet. Les points ont ainsi été préférés pour les délimitations des zones, les surfaces pour les sites et les polygones pour les microreliefs. Une correction différentielle a ensuite été apportée aux données GPS en post-fouille à l'aide des fichiers RGP (IGN) de l'île Bouchard permettant d'accroître fortement la précision des relevés. Lors de l'étude, le déchargement des points et des lignes sur ordinateur permet de retravailler ces informations sous SIG et de constituer les éléments spatiaux correspondant aux zones et aux sites. L'informatisation complète de la procédure d'enregistrement a été préférée car elle conserve un format de données cohérent du début à la fin du traitement de l'information, facilite grandement la gestion des données et permet par là même un gain de temps conséquent.

#### 2.1.3. Résultats

20 zones ont été prospectées au sein de 3 secteurs. Elles couvrent une surface totale 58,83 ha soit 1,64% de la superficie de la commune d'Esvres-sur-Indre.

Secteur	Nombre de zone	Surface ha	Pourcentage de la surface
secteur 1	3	2,99	5,08%
secteur 2	6	14,27	24,26%
secteur 3	11	41,56	70,66%
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>58,82</b>	<b>100%</b>

Figure 8. Récapitulatif par secteur, prospections 2016

Un total de 8 concentrations de mobilier ou mobilier isolé a été mis en évidence sur le terrain. Un numéro de descripteur élémentaire (DE) a été attribué à chacune. À titre indicatif, il est à noter que 14 zones ne comportent aucune concentration de mobilier et que l'essentiel des descripteurs élémentaires a été attribué sur le secteur 3. Le DE 3034 correspond à une anomalie pédologique de surface ("Taches sombres") auxquelles deux silex ont été associés sur le terrain et 21 autres à l'issue de l'étude du mobilier de la zone. Les 8 DE se distribuent sur un total de 5 zones, lesquelles couvrent une superficie de 19,52 ha, soit sur 33,19 % de l'ensemble des terrains prospectés en 2016. La totalité des sites couvre 0,33 ha, ce qui représente moins de 1 % de la surface prospectée totale (Figure 9).



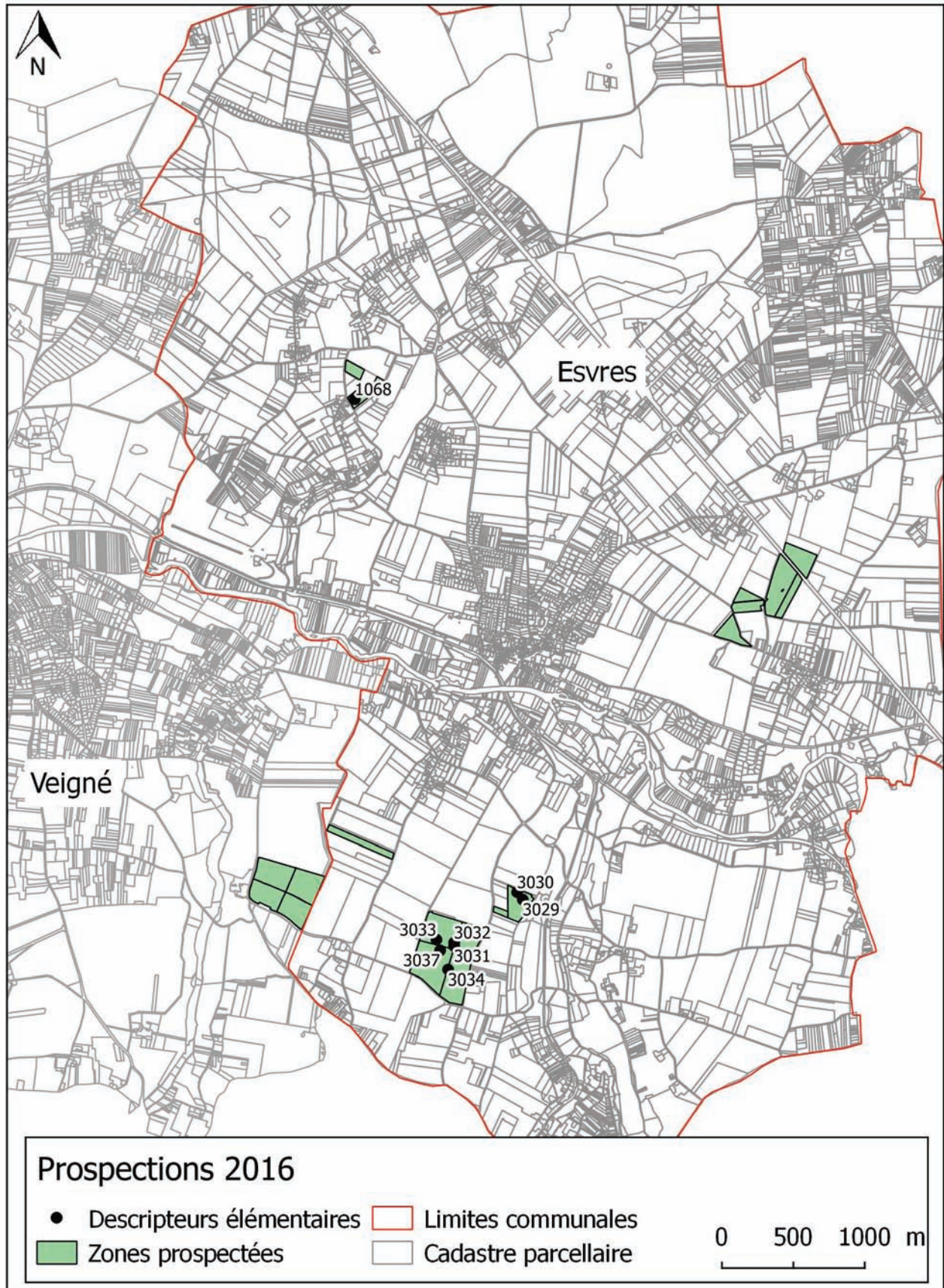


Figure 9. Carte des zones prospectées et des descripteurs élémentaires.

### 2.1.3.1. Analyse générale (zones vides, hors-site)

#### Cf. annexe 4.1.

Le bruit de fond moyen de la campagne 2016 s'élève à 235 objets/ha. Cette moyenne est cohérente comparées aux autres années de prospections (Figure 10 et Figure 12).

Secteur	Surface ha	NR TCA+Ardoises	NR Céramique	NR autres éléments	Total NR
1	2,99	766	128	193	959
2	14,27	2080	460	330	2410
3	41,56	8417	583	933	9350
<b>Total</b>	<b>58,82</b>	<b>11263</b>	<b>1171</b>	<b>1456</b>	<b>12719</b>

Figure 10. Le mobilier hors site, prospections 2016

Un total de 8 concentrations de mobilier ou mobilier isolé a été mis en évidence sur le terrain. Un ° de descripteur élémentaire (DE) a été attribué chacune. À titre indicatif, il est à noter que 14 zones ne comportent aucune concentration de mobilier et que l'essentiel des descripteurs élémentaires ont été attribué sur le secteur 3. Le DE 3034 correspond à des observations dans le paysage auxquelles deux silex ont été associés sur le terrain et 21 autres à l'issue de l'étude du mobilier de la zone. Les 8 DE se distribuent sur un total de 5 zones, lesquelles couvrent une superficie de 19,52 ha, soit sur 33,19 % de l'ensemble des terrains prospectés en 2016. La totalité des sites couvre 0.33 ha, ce qui représente moins de 1 % de la surface prospectée totale (Figure 11).

Année	Surface prospectée	Nombre d'objet	Nombre d'objet à l'hectare
2011	87,4	21523	227
2012	84,09	22519	258
2013	64,3	15514	251
2014	83,5	18569	222
2015	69,39	13705	197
2016	58,92	13890	235
<b>Total</b>	<b>447,6</b>	<b>105720</b>	<b>236</b>

Figure 11. Le mobilier hors site, prospections 2011-2016

Cela reste toutefois peu par rapport à ce qui a été constaté à Panzoult en 2008 (569 objets/ha ; Ferdière, Marot 2008 : 6) mais supérieur à ce qui a été vu à Neuillé-Pont-Pierre en 2009 (150 objets/ha ; Gaultier, Poirier 2009 : 21).

En secteur 2 nous avons observé un changement dans le bruit de fond. En effet, au nord de la zone 237 et sur la zone 238, la présence de céramiques communes claires est marquée. Il s'agit de tessons de petites tailles et 'roulés', sans concentration.

Le mobilier ramassé sur les zones comme sur les concentrations a été trié selon deux méthodes complémentaires. La première classe le matériel en catégories pour ensuite calculer la densité de chaque catégorie à l'hectare. La seconde découle de la précédente

mais ne concerne que la céramique et classe ce matériel en fonction de critères techniques, qui se rapportent à des fourchettes chronologiques elles-mêmes en rapport avec des traditions typo-chronologiques. Ce travail de tri a été réalisé le soir sous le contrôle d'Etienne Jaffrot, qui a par ailleurs repris le tri des années précédentes durant la deuxième semaine (cf. tableau en annexe, Figure 13 et Figure 14).

### 2.1.3.2. Catalogue de sites

A l'image de 2015, la campagne de 2016 a livré quasi exclusivement des silex. 8 concentrations ont été individualisées sur le terrain. Le mobilier a été trié en post prospection par les stagiaires sous la direction de Denis Maljean, en conservant les pièces encore douteuses. Le tri final a été réalisé par Fiona Kildea lors de l'étude. Tous les sites ont été relevés au GPS. Compte tenu de leur nature ils ne sont représentés sur les cartes qu'en ponctuel.

Seuls le site 3034-3040 a été jugé pertinent par F. Kildea lors de l'étude. Compte tenu de la nature du mobilier mis au jour pour les autres concentrations, nous les présentons ici de façon synthétique. Compte tenu du faible nombre de restes, les sites préhistoriques ne sont présentés sur les cartes qu'en ponctuel.

#### DE 3029

4 pièces, lustrées et ébréchées, présentant une diversité de matériaux et de patine.

Dont :

- 1 racloir sur éclat patine jaune très développée, poignard malhabile en silex du Grand-Pressigny
- 1 fragment distal de poignard sur probable première lame de livre de beurre, fracture en languette retouchée, retouche direct demi abrupte à abrupte bilatérale (53,8 x 25,8 x 7,8).

#### DE 3030

5 pièces, lustrées et ébréchées avec des traces de rouille, présentant une diversité de matériaux et de patine.

Dont :

- 1 lame à 4 pans dans un silex blond à la pierre ébréché.

#### DE 3031

8 pièces, lustrées et ébréché avec des traces de rouille, présentant une diversité de matériaux et de patine.

Dont :

- 1 pointe à pédoncule et ailerons bon état de fraîcheur en blond.

#### DE 3032

5 pièces, lustrées et ébréchées avec des traces de rouille, présentant une diversité de matériaux et de patine.

#### DE 3033

6 pièces, lustrées et ébréchées avec des traces de rouille, présentant une diversité de matériaux et de patine.





Figure 12. Zones prospectées en 2016, nombre de reste rapporté à la surface (ha).





Figure 13. Zones prospectées en 2016, nombre de céramique rapporté à la surface (ha)





Figure 14. Zones prospectées en 2016, nombre de TCA rapporté à la surface (ha).

Dont :

- 1 lame orange à 3 pans et lame à dos inverse en blond ébréché.

#### DE 3037

1 pièce, lustrée et ébréchée avec des traces de rouille.

#### DE 3034 - 3040 (parcelle 331) :

La zone 331 a livré 21 silex taillés dont l'état de fraîcheur et la patine indique une composante chrono-culturelle plurielle, du Paléolithique moyen et du Néolithique avec un élément moderne, une pierre à fusil regroupé sous le numéro de DE 3040. Les artefacts du Paléolithique moyen (10 individus) présentent une patine orange et un émoussé de surface prononcé. Les silex du Néolithique sont dénués de patine et ébréchés. Quelques éléments remarquables sont un biface ovalaire (de type IV, Bordes 1961) et un fragment de pointe moustérienne. Un fragment de lamelle en opale-résinite est attribué au Néolithique. DE 3034 correspond à 2 éclats retouchés en meulière qui avaient été isolés sur le terrain. Les silex de 3040 ont été associés à la géométrie de DE 3034, représenté en ponctuel sur les cartes (**Figure 15**).

Ces découvertes sont voisines de celles réalisées dans les parcelles 327 (1 silex attribuable au Paléolithique moyen), 333 (1 silex), 320 (1 silex), 321 (2 silex) et proches de 322 (1 silex), 323 (1 silex) et 325 (1 racloir), la plupart ne livrant qu'un seul artefact pouvant être attribué au Paléolithique moyen (étude F. Kildea dans Chimier et al. 2016 : 669).

Par ailleurs, l'étude de 2016 a été l'occasion de reprendre le mobilier de la parcelle 906 qui n'avait pas pu être traité en 2015. Une série cohérente de pièces lithiques, y a été identifiée et enregistrée sous le numéro de DE 9021.

#### DE 9021 (zone 906) :

La parcelle 906 a livré 24 silex taillés attribués au Paléolithique moyen. 4 autres éléments seulement se rapportent à une période plus récente (Néolithique).

Ces découvertes sont à rapprocher de celles des parcelles 802 (3 silex du Paléolithique moyen), 901 (10 silex), 902 (4 silex), 904 (8 silex), 907 (2 silex) et 911 (5 silex). Leur proximité ainsi que l'unité technologique des silex taillés qui partagent de mêmes caractéristiques physiques permettent de proposer qu'ils proviennent d'un même site. (étude F. Kildea dans Chimier et al. 2016 : 669). La représentation en ponctuel de DE 9021 correspond au centroïde de la zone (**Figure 16**).

#### DE 1068 :

Le DE 1068 est une faible mais remarquable concentration de fragments de terre cuite architecturale médiévale ou moderne dans la partie ouest de la zone 138. Il peut s'agir d'une rupture dans le bruit de fond comme d'une occupation limitée, que l'on pourrait par exemple associer à une loge de vigne. Les tuiles n'ont été ni comptées, ni cartographiées (**Figure 17**).

### 2.1.4. Conclusion sur les prospections pédestres

Les prospections de 2016 se sont tenues dans des conditions climatiques exceptionnelles qui expliquent sans doute les résultats singuliers. Les zones disponibles correspondaient soit à des parcelles de vigne, où la prospection pédestre est lente et difficile<sup>3</sup>, soit à des parcelles en labour et non emblavées. Au mois de janvier ce type de terrain se concentre en secteur 3, qui se caractérise depuis 2011 par une occupation faible et pour l'essentiel préhistorique (Chimier et al. 2016 : 669-674).

La documentation produite va toutefois permettre de reprendre et d'affiner les commentaires que nous avons fait sur la répartition des sites du Paléolithique moyen dans les rapports précédents (Chimier et al. 2016 : 669-674). Les campagnes de prospection qui se sont déroulées de 2011 à 2016 ont livré des indices de sites du Paléolithique moyen dans plusieurs secteurs du territoire de la commune d'Esves. Les données sur lesquelles se fonde cette réflexion ont des spécificités propres aux collections de surface auxquelles s'ajoutent les questions de conservation des sites. En effet, les vestiges historiques sont généralement peu enfouis du fait de leur localisation en contexte de plateau. La présence d'objets archéologiques dans les champs est ainsi logiquement corrélée à la présence d'un site partiellement altéré par les labours. Les vestiges plus anciens, antérieurs à l'ère actuelle, l'Holocène, ont en revanche pu être scellés par d'importants apports sédimentaires, vraisemblablement éoliens dans le présent contexte. Leur présence à la surface des labours, ou du moins de la surface actuelle, ne permet pas d'établir pour autant la présence d'un site. Les altérations qu'ont pu subir de tels sites au cours de plusieurs dizaines, voire des centaines de milliers d'années sont difficiles à apprécier d'après les seuls ramassages de surface : diverses altérations liées aux conditions climatiques (colluvionnements, solifluxions, cryoturbations etc.) ont pu se succéder, et l'impact des activités humaines depuis le Néolithique a lui aussi pu être important.

Par ailleurs, les critères d'attribution des vestiges lithiques aux périodes préhistoriques fondés sur la technologie du débitage et la typologie de l'outillage ne permettent pas de situer chaque artefact au sein de la chronologie comme d'une culture. L'aspect physique des silex taillés participe aussi à cette réflexion (intensité de développement d'une patine, état de fraîcheur), de même que les matières premières employées ont pu varier dans le temps, à l'image de l'emploi de l'opale-résinite par les populations néolithiques.

26 parcelles ont livré des vestiges pouvant être rapportés au Paléolithique moyen. Certaines de ces parcelles sont contiguës. La distribution des vestiges attribuables au

<sup>3</sup> Mais possible, cf. la campagne de 2015 et le site EA 12, (Chimier et al. 2016 : fiches DE 1050 à 1062)





Figure 15. DE mis au jour en secteur 3.



Figure 16. DE mis au jour en secteur 9.



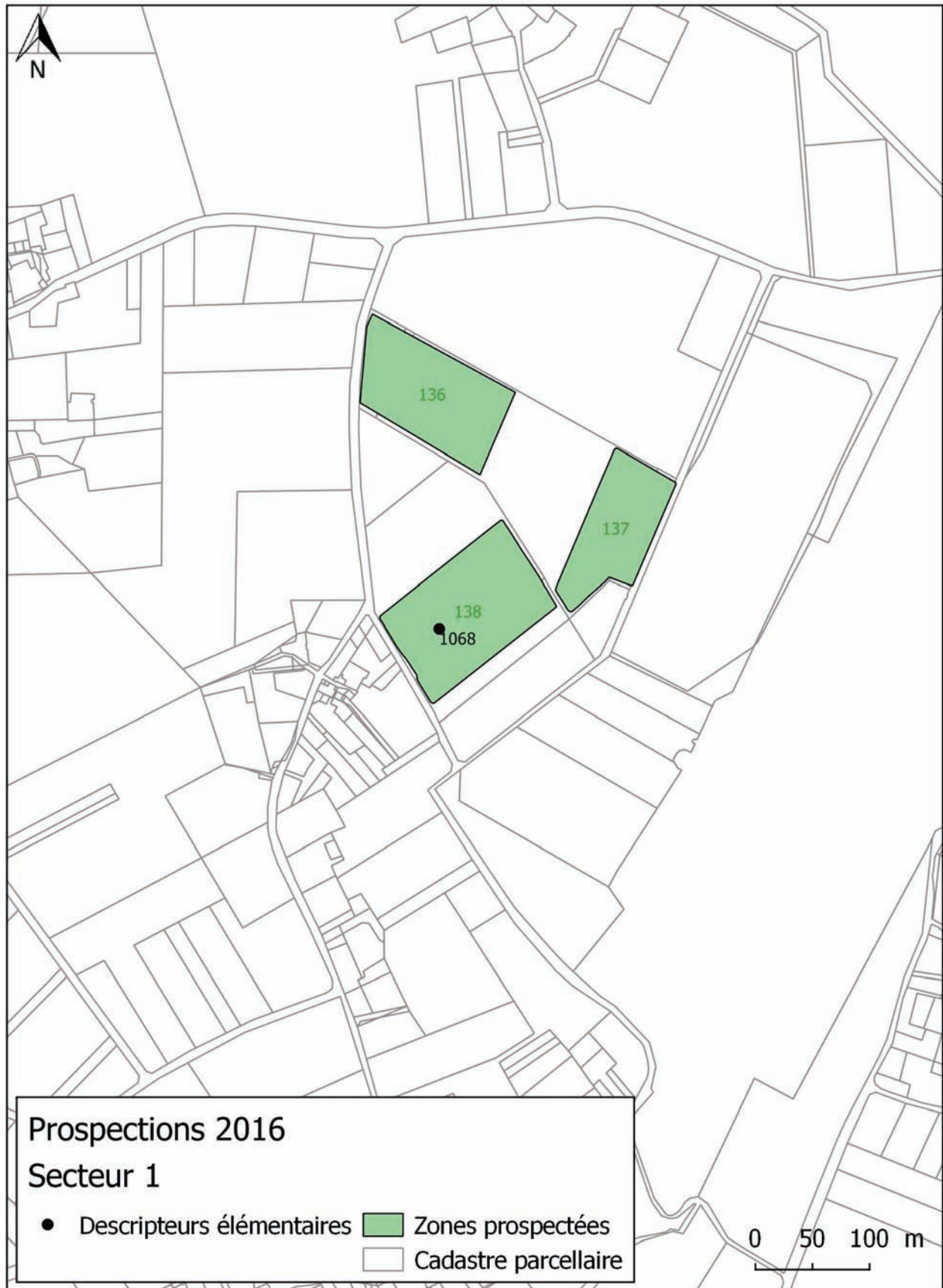


Figure 17. DE mis au jour en secteur 1.

Paléolithique moyen révèle deux pôles principaux. Le premier se situe en secteur 3 (autour des DE 3027 et 3040) localisé au sommet du versant orienté est de la vallée de l'Echandon, lieu-dit *Buisson de la Vilaine*, en rive gauche de l'Indre (à 2 km du cours actuel). Le second est situé en amont d'un petit vallon sec au lieu-dit *Forges*, à 4 km au nord de la rivière : DE 9002, 9008, 9016 et 9021 (Figure 18).

## 2.2. Etude d'archives (Françoise Yvernault avec la coll. de Jean-Philippe Chimier)

L'année 2016 n'a pas été consacrée au dépouillement des archives. Compte tenu de la quantité de données déjà disponibles il a été décidé d'entamer les travaux de synthèse. Pour cette année, le choix s'est porté sur le site de Forges. La documentation est en effet conséquente, depuis celles sur la villa de Fabrica. Le secteur est par ailleurs très bien documenté par les prospections pédestres et l'archéologie préventive (présenté dans le rapport de triennale 2012-2014, Chimier et al. 2016). La synthèse de l'ensemble des sources se fera dans le cadre des publications

### 2.2.1. Introduction générale

Le site d'Esvres est mentionné par Grégoire de Tours au 6<sup>e</sup> siècle, en tant que « *Evena Vicus* », c'est-à-dire l'un des 31 *vici* de Touraine (Lorans 1996 : 68 ; Chimier et al. 2014 ; Zadora-Rio 2014 ; Chimier et al. 2016).

Du 8<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> siècle Esvres est le siège d'une des 23 vigueries du Pagus Turonensis (Mabille 1864 ; Carré de Busserolle 1880 ; Lorans 1996 : 33-35). D'après Lelong, Esvres est la première « *vicaria* » connue, en 841. La « *vicaria* » est une création du 9<sup>e</sup> siècle et constitue une circonscription du comté, dont les responsables, les « *vicarii* », exercent des fonctions administratives, judiciaires, mais aussi militaires, assurant une mobilisation plus rapide. Elles s'éteignent vers 950, tandis qu'apparaissent les « *vicaria castris* », autour des châteaux de Thibaud le Tricheur dans la vallée de la Loire (Lelong 2001 : 48). La viguerie d'Esvres perdure durant toute la période carolingienne (Lorans 1996 : 34-35).

#### 2.2.1.1. Problématique

Après plusieurs années de collecte de mentions topographiques sur l'ensemble du territoire d'Esvres aux archives départementales<sup>4</sup>, le but est d'élaborer des

synthèses sur différents sites. Les plus intéressants sont ceux pour lesquels les sources sont les plus abondantes, ceux qui montrent une continuité de l'occupation, ceux qui font l'objet des mentions les plus anciennes, ceux qui font l'objet d'une description détaillée à une époque donnée. Les recherches portent sur deux sortes de site. D'une part l'habitat dispersé sur le territoire paroissial, comme la Chaume dont les mentions commencent à partir de 1340, Champegault, qualifié de village à partir de 1460, Forges qui fait l'objet de mentions à partir du haut Moyen Age et où une continuité de l'occupation est attestée. D'autre part, les recherches portent sur l'occupation du bourg, où certains bâtiments sont bien documentés comme le presbytère, et où existent des mentions d'une ancienne aumônerie et d'un prieuré Saint-Médard.

#### 2.2.1.2. Présentation générale de sources

Les sources concernant la topographie proviennent de transactions immobilières réalisées par plusieurs établissements religieux, qui sont les principaux propriétaires fonciers dans le secteur, le plus important étant l'abbaye de Cormery, fondée au 9<sup>e</sup> siècle par l'abbé de Saint-Martin de Tours, mais aussi l'église paroissiale Saint-Médard d'Esvres et le prieuré Saint-Jean-de-Grais, fondé en 1017 par le comte d'Anjou Foulques Nerra et dépendant de la collégiale Saint-Martin de Tours (Carré de Busserolle 1880). Les textes conservés constituent des déclarations de rentes ou de propriétés, des baux, des ventes, des listes de bénéficiaires, des déclarations de domaine et de revenus. Ces actes apportent des descriptions du bâti, des zones cultivées ou laissées en bois ; les propriétés sont localisées par les « *confronts* », c'est-à-dire par rapport à la voirie, les terrains et les bâtiments voisins. Outre les fonds des établissements religieux, ce type de texte est susceptible d'être conservé dans les registres notariés, à partir du 16<sup>e</sup> siècle, classés par année et par étude. Consulter les actes notariés nécessite, cependant, de disposer de la date de la transaction et du nom du notaire. L'existence d'actes notariés peut être mentionnée dans les inventaires des titres ou les déclarations de biens des établissements religieux. Pour le 18<sup>e</sup> siècle, il est également possible de dépouiller les registres de contrôle des actes des notaires.

Les sources les plus anciennes proviennent du cartulaire de l'abbaye de Cormery, collationné au 16<sup>e</sup> siècle par le prieur claustral Joachim Périon, et réutilisé par dom Yves Gaigneron et dom Gilbert Gérard, moines mauristes au 17<sup>e</sup> siècle. Il est imprimé, sans doute avec des modifications, par le chanoine Bourassé en 1861 (Chupin 2004 : 106).

La liste des sources d'archive est détaillée en annexe 4.1.

<sup>4</sup> Cf l'inventaire général des sources dans le rapport 2012-2014, (Chimier et al. 2016 : 200 et suivantes pour le village et 559 et suivantes pour l'espace rural)



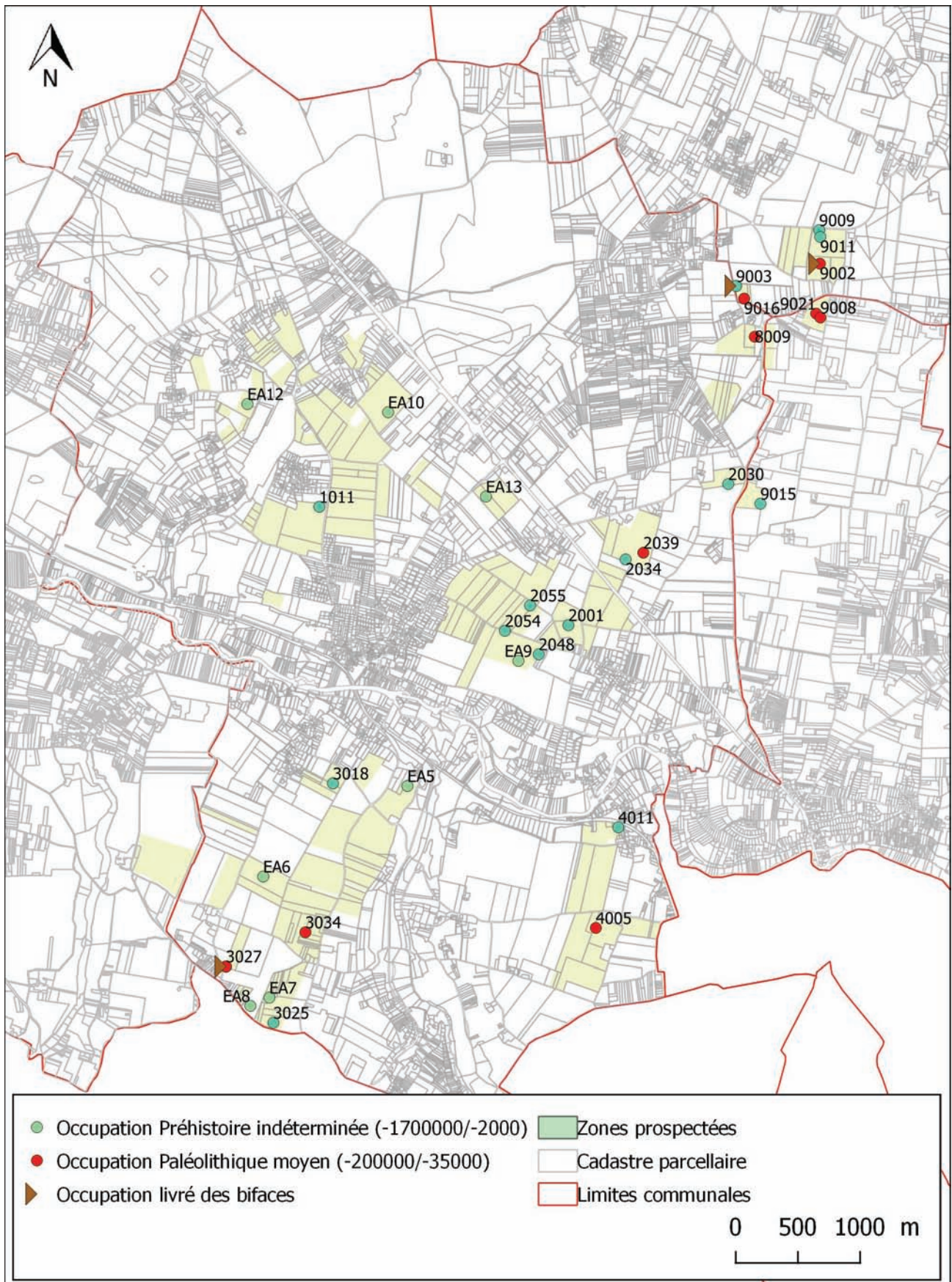


Figure 18. Synthèse des occupations du paléolithique moyen.



## 2.2.2. Forges, étude d'archive et documentaire

### 2.2.2.1. Introduction à l'étude de Forges

Sur le cadastre napoléonien de 1823, le lieu de Forges est limitrophe de trois communes : Esvres, Truyes, Azay (Figure 19). Le site est isolé sur le plateau, à la fois éloigné à 4,3 km environ au nord-est du bourg d'Esvres, ainsi que de celui de Cormery (4,6 km) et à 1,5 km au sud-est du prieuré Saint-Jean de Grais. Le cadastre napoléonien des communes de Truyes et d'Esvres montre plusieurs pôles d'habitat rattachés au lieu de Forges. Le cadastre d'Esvres montre dans le parcellaire, une zone bâtie, enclose, grossièrement ovale, entourée d'un fossé, correspondant probablement au site du prieuré. Plus au nord, plusieurs bâtiments sont alignés le long de la voie marquant la limite avec la commune d'Azay, près du « carrefour de Forges ». Enfin, le cadastre ancien de la commune de Truyes indique une série de bâtiment correspondant au toponyme « Forges », le long du « chemin de Montbazon aux Granges Rouges ».

Outre cette particularité d'occupation en limite de plusieurs paroisses, le lieu de Forges bénéficie d'une documentation relativement abondante, dont les mentions se situent parmi les plus anciennes pour le territoire d'Esvres et s'échelonnent régulièrement du 8<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle.

### 2.2.2.2. Les sources écrites renseignant Forges

Les mentions les plus anciennes du lieu de Forges sont répertoriées dans le cartulaire de l'abbaye de Cormery, au cours de six chartes de 791 à 1338, dont deux concernent le Haut Moyen Age (Bourassé 1861). Celles-ci sont également analysées par Mabille dans son ouvrage sur les chartes de Touraine (Mabille 1863). Pour les périodes suivantes, le fonds de l'abbaye de Cormery et celui de l'office du sacristain constituent la source la

**Figure 19.** Vue générale du hameau et de la métairie de Forges sur le cadastre ancien (Assemblage des cadastres d'Esvres, section F2 du Croule, de Truyes, section A de la Grue, d'Azay-sur-Cher, section F1 du Grais, ADIL).



plus importante et conservent des déclarations de biens, des baux à ferme, un terrier, des procès verbaux de visite des bois. Le lieu de Forges est également mentionné dans l'inventaire des titres de l'aumônerie de Marmoutier et du prieuré Saint-Jean-de-Grais, rédigés aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles et qui résument les actes anciens présents dans les archives de ces établissements.

Les cadastres de 1823 et 1826 constituent la source planimétrique la plus détaillée. Pour les périodes plus anciennes, il n'existe pas de plan général d'Esvres, hormis la Carte de Cassini. Cependant, plusieurs plans itinéraires du 18<sup>e</sup> siècle représentent le nord du territoire, comme l'Atlas de Trudaine et le plan de la Route de Tours en Berry.

### 2.2.2.3. Le haut Moyen Âge

#### *Les mentions du site et de la villa de Forges dans les sources écrites*

La première charte du cartulaire de Cormery, datée de 791, est celle de la fondation de la *cella* par Ithiers, abbé de Saint-Martin (Bourassé 1861 : charte 1). La dotation du nouvel établissement se fait principalement avec le temporel de Saint-Martin et des donations personnelles d'Ithiers, comme la terre de Courçay et diverses métairies situées aux environs d'Esvres et Chambourg (Noizet 2002 : 14-15). A ce domaine s'ajoutent des biens acquis auprès de particuliers nommés Pantaléon et Palladius et des biens échangés avec le monastère de Saint-Pierre-le-Puellier<sup>5</sup>. Sur cette dernière propriété s'élèveraient les bâtiments claustraux. Ithiers ajoute à la donation les domaines, ou métairies qu'il a personnellement rassemblées à Forges et sur les « collines » ou « hauteurs » alentours : « *necnon reicolae quas in Fabricas et in arces acquisivimus* ». Le lieu de *Fabrica*, interprété comme Forges, est donc qualifié de « *reicola* », qui pourrait signifier un petit domaine. Le dictionnaire Gaffiot indique pour « *recola* », un diminutif de « *res* », signifiant un petit avoir, de faibles biens. Le glossaire de latin médiéval du Cange associe les termes « *recola* » et « *reicula* ». Ainsi, plusieurs domaines, fermes ou métairies, probablement modestes, existent à Forges avant 791, où ils semblent appartenir à la basilique Saint-Martin ou à Ithiers. Ce dernier précise que ses donations ont pour but l'entretien du lieu de Cormery et des moines qui y vivent, ainsi que le soulagement des étrangers, des voyageurs (peut-être des pèlerins ?)<sup>6</sup>. D'après H. Noizet, il s'agit de constituer aux moines un domaine suffisant pour une communauté

d'une cinquantaine de religieux (Noizet 2002 : 16). En effet, en 800, la charte n°3 du cartulaire de Cormery, émanant de Charlemagne, nomme la *cella* comme un *monasterium*. La communauté reçoit l'autorisation d'élever son nombre à 50 moines (Chupin 2004 : 110).

La seconde charte évoquant le lieu de Forges émane de Hérard, archevêque de Tours ; elle est datée de 860 ou 867 (Bourassé 1861 : charte 23). L'archevêque relate une visite au prieuré de Truyes, construit en l'honneur de Saint-Martin par ses prédécesseurs et lui octroie des donations provenant des villas de Forges, Truyes, *Ferciacus*<sup>7</sup>. Les biens provenant de la villa de Forges sont deux arpents de vignes et quatre esclaves dont les noms sont indiqués<sup>8</sup> (Bourassé 1861 : charte 23). Bonnassie donne pour synonyme au terme de *mancipia* utilisé dans la donation de Herard, les termes de *servi* et *ancillae*, c'est-à-dire domestique, esclave (Bonnassie 1985 : 315). D'après Grandmaison, les serfs sont la plupart du temps donnés seuls, soit en temps que domestiques, soit détachés de leur terre par leur maître. Cependant, il arrive assez fréquemment que la terre soit comprise dans la donation (Grandmaison 1864 : XIX). Le lieu de Forges est donc identifié comme une villa sur laquelle l'archevêque de Tours a des droits et dépendant de l'abbaye de Cormery. Le domaine de Forges se situe dès cette époque en grande partie à Truyes (Audin 1999 : 10).

Ainsi, au 9<sup>e</sup> siècle, Forges semble faire partie du domaine de l'abbé de Saint-Martin, puis de l'abbaye de Cormery, ainsi que de celui de l'archevêque de Tours, puis du prieuré de Truyes. Il s'agit d'un territoire agricole sans doute modeste.

#### *Les villas du haut Moyen Âge dans le secteur d'Esvres*

La plupart des études concernant le Haut Moyen Age interprète la villa comme un domaine rural, pouvant donner lieu à la création de paroisses (Renard 2010 : 154). E. Renard rapproche le terme de villa de celui finage, c'est-à-dire un territoire exploité par un établissement humain comportant ou non un habitat groupé et qui inclut les landes et les bois, ce qui implique un usage collectif de ces espaces ; il existe des villas de taille diverse (Renard 2010 : 168).

Le cartulaire de Cormery cite une trentaine de villas à partir du 9<sup>e</sup> siècle et durant tout le Moyen Age. Le territoire de la viguerie d'Esvres, qui s'étend sur un rayon de 5 km, compte au moins six villas

5 « ... *primum omnium delegavimus ibidem res ipsas quas Pantaleon ac germanus suus Palladius, vel diversi homines in eodem loco ac in circuitu nobis per eorum instrumenta confirmaverunt, seu et quod de ratione sancti Petri Puellarum monasterii commutavimus* [...] *neenon et diversos mansos in ipso pago per alia loca in circuitu, ut diximus, quae ad opportunitatem ipsius cellae attraximus, in condita Eveninse et Cambortense* ... ».

6 « *tam pro opportunitate ejusdem coenobioli, quam et pro stipendio fratrum ibidem in Dei servitio habitantium, neenon consolatione pregrinorum* » (BOURASSÉ 1861 : Charte I).

7 « [...] *anno Incarnationis Dominicae DCCCLXVII, indictione prima, anno quoque ordinationis nostrae VIII, devenimus ad quemdam locum nomine Troium, prope monasterium Cormaricense, supra fluvium Agneram, in honorem beatissimi confessoris Martini, infra diocesim nostram antiquitus a praedecessoribus nostris constructum ; »*

8 « ... *in villa quae dicitur Fabricas [Forges] de vinea aripennos II, mancipia vero III, his nominibus : Petrum Sendraldum, et Hildem, Adalbergam et Teotbergam* ... »



entre 790 et 965, dont Forges. Certaines d'entre elles peuvent être identifiées, comme Marigny et Truyes, l'interprétation des trois autres, « *Mocellis* », « *Fontanas* », « *Linarilas* », est plus délicate. La villa de « *Fontanas* », pourrait désigner Fontaine à Azay, tout près du lieu de Marigny, ou un hameau situé entre Esvres et Saint-Branch (LORANS 1996 : 34-35). Le lieu de « *Marigniacus* » est identifié à Marigny, situé à 2 km au nord de Forges, sur l'actuelle commune d'Azay-sur-cher par E. Lorans, Ph. Depreux, Mabile et Bourassé (Lorans 1996 : 34-35 ; 34-35, Bourassé 1861 : charte 37 ; Depreux 2005). Ph. Depreux émet simplement le doute selon lequel le toponyme pourrait cependant correspondre à la Martinière, près du Lavoir, au sud de l'Indre sur la commune d'Esvres et cité sous le nom de « *Marenacum* »<sup>9</sup> entre 1026 et 1040, dans le cartulaire de Cormery (Depreux 2005). Le domaine de Marigny est également cité en 841 dans la Pancarte Noire de Saint-Martin, ainsi que dans la *Gallia Christiana* dont la mention est analysée par Ph. Depreux : en août 841, le diacre Amaury, écolâtre de Saint-Martin de Tours, fait don à Saint-Martin de trois manses qu'il possédait en alleux : « [...] Moi, Amaury, diacre infime du convent du bienheureux Martin, [...] j'offre (« *offero* ») à Dieu, le Créateur, et à saint Martin, mon seigneur très glorieux [...] mes biens (« *res meas* ») : ce qu'il appert que j'ai (« *habere* ») actuellement [et qui me vient] légalement de la lignée de mes parents (« *de progenie parentum* ») et [ce que j'ai acquis] par achat ou de quelque autre manière (« *de qualibet comparatione aut quolibet attractu* »), c'est-à-dire un manse seigneurial (« *mansum indomincatum* ») et un autre manse servile (« *alterum servile* ») dans le « *pagus* » de Tours, dans la villa de Marigny, dans la viguerie (« *vicaria* ») d'Esvres, avec les terres, les maisons, les édifices, les vignes, les biens meubles et immeubles, cultivés et incultes, et toutes les autres choses qui en dépendent (Depreux 2005). Les mentions de la villa de Marigny précisent le réseau de domaines appartenant à Saint-Martin ou à l'abbaye de Cormery dans la zone d'étude, ainsi que la présence probable d'un autre domaine rural à proximité de Forges. Aucune analyse n'a été trouvée sur les villas de « *Mocellis* » et « *Linarilas* ».

D'autres villas sont présentes aux alentours du territoire de la viguerie d'Esvres. Ainsi, Aubigny et Tauxigny font partie des villas confirmées par Charlemagne à la collégiale Saint-Martin en 775. Le cartulaire de Cormery mentionne de nouveau la villa d'Aubigny, alors passée dans le domaine de l'abbaye, en 837 et celle de Tauxigny en 820 (Lorans 1995 : 297). Au cours des actes par lesquels l'archevêque de Tours fixe les revenus de la villa de Truyes en 843 et 860, il cite la villa des Quarts, située sur le territoire de Cormery et relevant de Saint-Martin. La moitié des dîmes de la villa des Quarts

est perçue par celle de Truyes (Bourassé 1861 : n°15 et 23). La villa de Cigogné n'est pas citée avant 943 (Lorans 1995 : 297-298).

La villa de Courçay, appartenant à Saint-Martin de Tours et située au sud-est de Cormery, a été étudiée par E. Lorans. Mentionnée à partir du 9<sup>e</sup> siècle, elle comporte une chapelle, un manse dominical, relevant de terres privilégiées, 70 manses, parmi lesquels huit colonges, désignant des tenures libérées ou quasiment, taxées de redevances proportionnelles à la récolte. A Courçay, les « *coloniae* » portent un nom ; ces unités de perceptions pourraient être plus importantes que de simples manses et peut-être constituer des hameaux (Lorans 1995 : 296-299). La villa de Courçay représente donc un grand domaine. Aucun de ces éléments ne correspond au lieu de Forges, qui, bien qu'identifié comme une villa, constitue probablement une entité de moindre importance.

Les sources anciennes montrent l'importance des villas dépendant de Saint-Martin ou de Cormery qui servent de bénéfice à ces établissements religieux. La présence des villas voisines de Tauxigny, Aubigny, les Quarts, Truyes à l'ouest, d'Athée au nord, de Cigogné et du bourg de Braye à l'est, suggère que les territoires d'Esvres et Cormery sont déjà densément peuplés à cette époque (Bruand 2003 : 353) : 354). Cependant, les sources ne permettent pas de restituer les territoires respectifs des villas. A l'échelle de la zone étudiée, il n'est jamais question d'une villa comme confront d'une autre (Lorans 1995 : 297-299).

#### Les sources archéologiques

Les occupations du haut Moyen Âge révélées par les textes correspondent à des données issues des opérations archéologiques.

Les prospections pédestres ont révélé un secteur plus densément occupé autour du hameau de Forges, sur le territoire de la commune d'Esvres et les communes limitrophes (Figure 20).

La concentration des occupations est particulièrement remarquable entre le 8<sup>e</sup> et le 10<sup>e</sup> s. Le site de La Grande Pièce de Forges (ET 8) a été mis en évidence par prospection pédestre. Il s'agit de plusieurs concentrations de mobilier regroupant 492 tessons médiévaux qui en font le site le plus important du secteur pour le haut Moyen Âge. Il constitue la continuité d'une occupation gallo-romaine. Le site des Grandes Maisons (EA 36) et situé dans ce secteur, légèrement excentré. La fouille a livré un chemin principal, quelques rares fossés et clôtures qui organisent l'espace. L'occupation est surtout caractérisée par de nombreux bâtiments. Le site est occupé du 5<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> s. et partiellement réoccupé aux 8<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> s. (Joly 2014 ; Chimier et al. 2016 : 689-699).

Au 9<sup>e</sup> s., le secteur de Forges pourrait être identifié à la villa de Fabrica.

<sup>9</sup> « *Dedit etiam medietatem aquae et terram circum, a molendino de Marenaco usque ad aquan Girardi Borrelli sed et tres rivulos ad piscandum de sylva etiam similiter usque ad sylvam dicti Girardi* » (BOURASSÉ 1861 : charte 37, p. 76).

#### 2.2.2.4. Le bâti et les chemins

##### Le prieuré de Cormery

A partir du 13<sup>e</sup> siècle, le prieuré Saint-Eutrope de Forges est cité parmi les prieurés dépendants de Cormery, énumérés à la fin du manuscrit conservé à la bibliothèque de Tours (Bourassé 1861 : CX). Le prieuré de Forges est toujours localisé par les textes dans la paroisse d'Esvres, tandis que le lieu ou le domaine de Forges peuvent être également localisés à Azay ou à Truyes. Tenter d'identifier les prieurs de Forges permet de confirmer que le prieuré est géré par les moines et que ces derniers résident dans l'abbaye, hormis peut-être le premier prieur mentionné.

En 1231, un compromis est établi entre l'archevêque de Tours et les religieux de Cormery au sujet d'un droit de gîte que l'archevêque prétendait posséder dans les prieurés des Roches de Saint-Paul, d'Ussé, de Villaines, de Vontes, de Truyes, de Louans, de la Chapelle Saint-Baud, de Bossé, de Dolus, de Chambray, de Pérusson, et de Forges. L'archevêque renonce à ses prétentions à la condition que les religieux lui abandonnent leurs possessions auprès de Candes : « [...] *in prioratibus quibusdam videlicet : de Rupibus Sancti Pauli ; de Uceio ; de Villanis ; de Vontis ; de Trois [...] et de Forgiis petebamus [...]* » (Bourassé 1861 : LXXXIV ; Mabile 1863 : 320).

Une charte de 1338 semble rappeler cet événement, en indiquant que l'abbé « précédent » a échangé des bénéfices situés autour de Candes en échanges de « procurations »<sup>10</sup> que l'archevêque de Tours prétendait posséder contre une série de prieurés, notamment ceux de Forges, Villaines, Vontes et Truyes, « *prioratus de Rupibus Sancti Pauli, de Uceyo, de Villanis, de Vontis, de Forgiis, de Truis* », qui sont donc bien gérés par les moines de Cormery. Le texte, au cours de son énumération des prieurés de Cormery, indique le nombre de moines résidents ou gérant le domaine. A Forges, « sont deux moines », le prieur et son associé ou allié, « [...] *item prioratum de Forgis in quo sunt duo monachi, prior, vocatus Clemens et ejus socius [...]* ». De même, les autres prieurés cités, comme Villaines, Veigné,

10 « *Item, solebamus habere apud Candatum domos, vineas, prata et res alia, bene valentes, communibus annis, sex viginti librarum in redditu, quae per quemdam abbatem praedecessorem et conventum dicti monasterii, jam diu est, tradita fuerunt archiepiscopo Turonensi pro procuracionibus quas dicebat se habere in prioratus de Rupibus Sancti Pauli, de Uceyo, de Villanis, de Vontis, de Forgiis, de Truis, de Loancis, de Boceys, de Capella Sancti Baudi, de Duobus Lucis et de Perrusson, in medietate dicto monasterio subjectos ; qui quidem prioratus per hoc sunt liberi a procuracione archiepiscopi supradicti* » (BOURASSÉ 1861 : charte CXXIII).

Traduction : « De même nous avons l'habitude d'avoir auprès des maisons/ domaines de Candes des vignes, des prairies et d'autres choses, valant bien les années moyennes 26 livres de bénéfice, qui furent transmises il n'y a pas longtemps par l'abbé précédent et le couvent dudit monastère à l'archevêque de Tours pour les procurations qu'il disait avoir dans les prieurés de Rupis de Saint-Paul, de Ussé, de Villaines, de Vontes, de Forges, de Truyes, de Loancis, de Boceys, de chapelle Saint-Baud, de Duobus Lucis et de Perrusson, soumis pour moitié audit monastère, prieurés qui en vérité ont été libérés de la procuracion de l'archevêque susnommé ».

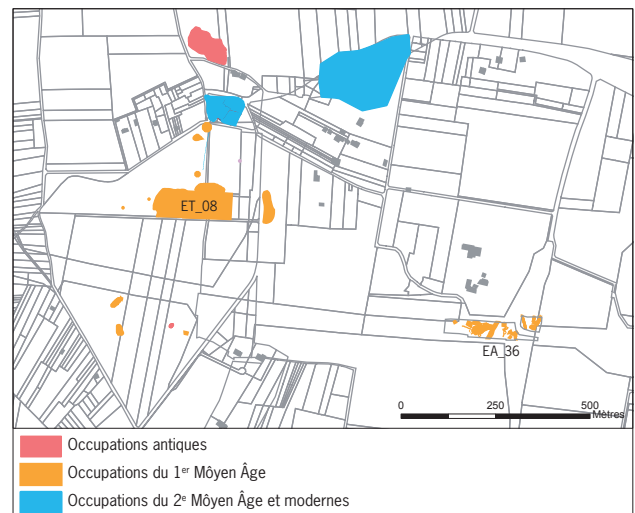


Figure 20. Carte de synthèse des occupations du secteur de Forges

Vontes, Truyes ou Tauxigny comptent également deux moines (Bourassé 1861 : charte CXXII, 231).

La seconde charte de 1338, est une déclaration de l'abbé de Cormery et de Clément, moine et prieur de Forges au sujet d'une rente annuelle due par le prieur à l'abbaye et provenant du domaine de Pins, situé sur la commune de Veretz<sup>11</sup> (Bourassé 1861 : CXXIV). Les droits du prieuré de Forges sur le domaine des Pins remontent à une date indéterminée, mais correspondant aux prédécesseurs de Clément, « *Noveritis quod cum prior dicti prioratus, et praedecessores dicti prioris in dicto prioratu* ». La charte indique donc que le prieuré de Forges est géré par des moines avant 1338 et les revenus du prieuré de Forges ne proviennent pas uniquement des environs du lieu-dit. Le lieu des Pins sur la commune de Veretz est mentionné à partir de 1165. Il est vendu par l'abbaye de Cormery au 18<sup>e</sup> siècle (Carré de Busserolle 1880).

11 Charte CXXIV. Compromissum de manerio de Pinis quod existit in parocia de Veretz. An 1338.

« *Universis praesentes litteras inspecturis et audituris, frater Joannes, humilis abbas, et totus conventus monasterii Sancti Pauli Cormeriensis, ordinis sancti Benedicti, Turonensis dioecesis, ac frater Clemens, monachus et prior prioratus de Forgiis, salutem in Domino.*

*Noveritis quod cum prior dicti prioratus, et praedecessores dicti prioris in dicto prioratu, tenerentur nobis et mensae nostrae abbatae, ad annuam pensionem triginta librarum, et dictam pensionem annuam, praedecessores nostri, abbates dicti monasterii, et nos habemus super dicto prioratu, de bonis rebus et pertinentiis ejusdem, universis decimis prioratus, pertinentiis et bonis : manerium de Pinis, cum ipsius manerii jurisdictione, juribus et pertinentiis suis, universis in parocia de Veretz, Turonensis dioecesis, existebat, cujus quidem manerii domus, vineae in malo statu ...* »

Traduction : « Compromis au sujet du domaine de Pins qui se trouve dans la paroisse de Veretz (an 1338). Les présents documents ayant été étudiés et entendus dans leur ensemble, frère Jean, humble abbé et tout le couvent et monastère Saint-Paul de Cormery, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Tours, et frère Clément, moine et prieur du prieuré de Forges, salut en Dieu Vous savez que le prieur de ce prieuré et prédécesseurs prieurs de ce prieuré, étaient tenus de nous et de la manse de notre abbaye d'un paiement [rente ?] annuelle de 30 livres et nos prédécesseurs les abbés dudit monastère et nous même, nous avons sur ce prieuré sur ses biens, sur tous les décimes du prieuré : la demeure [domaine ?] de Pins, avec la juridiction de ce domaine qui se trouve dans la paroisse de Veretz, diocèse de Tours ... avec la maison, les vignes en mauvais état [...] ».

La mention du domaine de Forges en tant que prieuré à partir du 13<sup>e</sup> siècle ne semble pas forcément attester une vie monastique, mais la gestion du domaine par les moines. Un prieuré simple constitue un bénéfice sans charge d'âme et n'obligeant pas à résidence. Il s'agit souvent de petits domaines agricoles, dotés d'une chapelle, où l'un des religieux, nommé prieur, administre le domaine (Fournée J 1979 : 46). Le prieur conventuel régulier est celui qui régit les religieux vivants en communauté, mais on appelle également prieur celui qui possède un bénéfice simple qui a titre de prieuré (Furetière 1690).

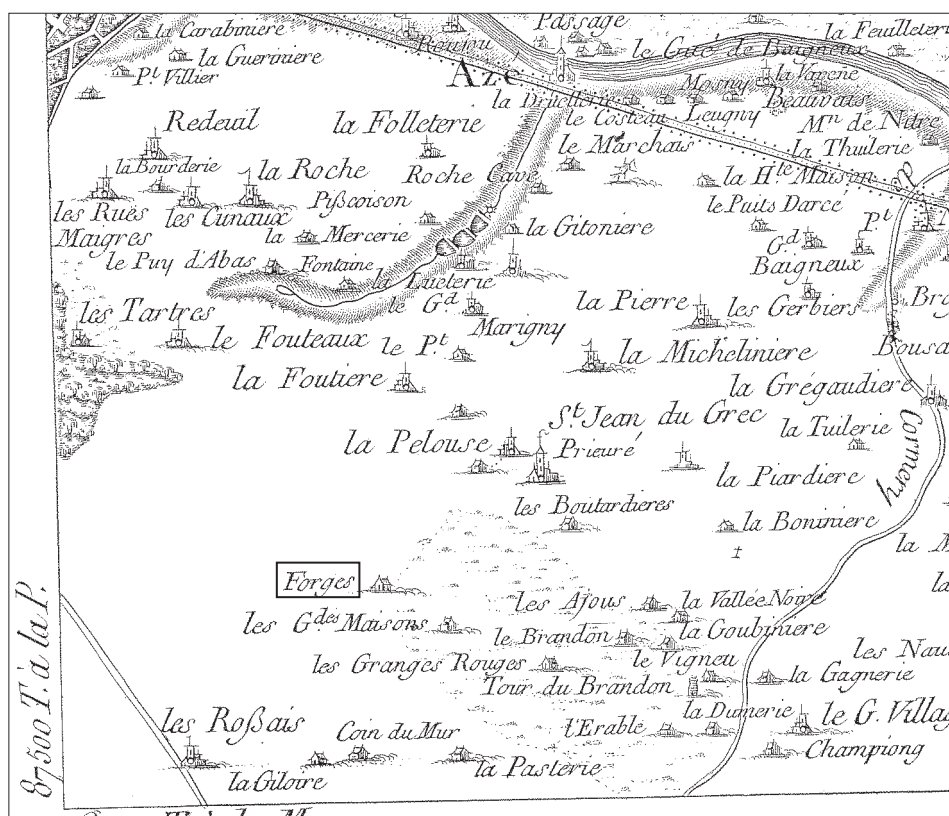
En 1338, le moine Clément est identifié comme prieur de Forges, sans autre précision quant à son statut dans l'abbaye. A partir du 15<sup>e</sup> siècle, le prieuré de Forges dépend du sacristain de Cormery, certains d'entre eux étant explicitement nommés prieurs du prieuré de Forges.

- En 1482, Jean Bodin, aumônier de Cormery, bénéficie de la donation d'une maison par les religieux, située près de l'enclos du sacristain à Cormery (ADIL H88). En 1495, il est sacristain de Cormery, perçoit des rentes sur la seigneurie de Forges et achète une rente au seigneur d'Esves sur la métairie de Forges (ADIL H94). Il n'est, cependant, pas clairement mentionné prieur du prieuré de Forges, mais les textes précisent que la métairie lui appartient.
- Estienne Gervaise, mort en 1569, est sacristain de Cormery, mais ses liens avec le domaine de Forges ne sont pas indiqués (ADIL H110, f°125).
- André Rouingalle est « *segretain* » de l'abbaye de Cormery en 1595 et titulaire du fief de Forges (ADIL H94).

- En 1623, René Cornier, sacristain de Cormery baille à moitié la métairie de Forges, dépendante de la « *segretenerie* » (ADIL H94).
- Le 17<sup>e</sup> siècle est la période la mieux renseignée au sujet des prieurs, par une série d'aveux rendus au roi par François et Urbain Frémon, sacristains. En 1640, 1672, 1693, ils sont identifiés comme « *sacristain de Cormery et prieur du prieuré de Forges annexe de ladite abbaye* » (ADIL H94). En 1640, il est attesté que François Frémon ne réside pas à Forges : « *frere françois fromon religieux profes et sacristain [...] demeurant au cloistre de ladite abbaye* » (ADIL H94).
- Au 18<sup>e</sup> siècle, la métairie de Forges est mentionnée comme appartenant à la sacristie de Cormery (ADIL H79).

S'il n'est pas possible de déterminer le lieu de résidence du prieur au 14<sup>e</sup> siècle, à partir du 15<sup>e</sup> siècle, le domaine de Forges relève du sacristain de Cormery, dont la maison est mentionnée dès cette époque dans l'enclos de l'abbaye. Durant le 17<sup>e</sup> siècle, les textes indiquent clairement que le prieur de Forges et sacristain de Cormery réside dans l'abbaye. Une déclaration de 1692 indique sa maison avec jardins et cours dans le cloître de l'abbaye, près de l'église. A partir du 15<sup>e</sup> siècle, des baux sont conservés, montrant que le domaine est affermé à des tiers et devient la métairie de Forges, le terme de prieuré restant également utilisé. Le lieu de Forges est représenté sur la carte de Cassini au 18<sup>e</sup> siècle, sous la légende de métairie ou ferme (**Figure 21**).

**Figure 21.** Extrait de la carte de Cassini, 18<sup>e</sup> siècle, section 29 de Blois.





### La métairie de Forges

La métairie de Forges, située dans la paroisse d'Esvres, est mentionnée à partir de 1495 et appartient à la sacristie de Cormery. A cette époque, le seigneur d'Esvres, Gilles de Montfort percevait une rente annuelle en nature sur la métairie, qu'il revend par la suite au sacristain (ADIL H94). Celui-ci est donc le principal, si ce n'est le seul propriétaire sur le domaine de Forges.

A partir de la fin du 16<sup>e</sup> siècle, quelques transactions immobilières permettent une description de la métairie de Forges. En 1596, un bail indique qu'elle est en mauvais état, voire à l'abandon. Le bail, passé pour sept ans entre Jehan Nau, marchand demeurant à Tours et André Bournaigalle, sacristain de Cormery indique, « *ledit lieu de forge estoit en mauvais estat en fruiche et sans mestaier de longs temps de sorte quil ny avoit rien prepare pour sepmer de grands bleds ne pour agrabler ladite metairie a ladvenir pour la remestre en estact* » (ADIL H94). Un « *estat des fruitz pruis et recueilliz par Jehan Nau* » indique que ce dernier a dû remettre la métairie en état. Les mentions de bâtiments en ruines ou abandonnés dans les sources écrites, sur le territoire d'Esvres, sont plus tardives, 12 mentions ayant été relevées pour les 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. Hormis la métairie de Forges, seul le lieu-dit « la Mothe » fait état en 1596 de « *viez mazureaux* » (ADIL 3<sup>e</sup>18/520). Ce lieu-dit est localisé entre les terres de la métairie d'Avon et le chemin d'Esvres au pont de Cormery, mais il a disparu du cadastre napoléonien d'Esvres et de Truyes. La présence de métairies à l'abandon sur le territoire d'Esvres au 16<sup>e</sup> siècle, semble constituer un phénomène isolé.

La métairie de Forges est probablement remise en état rapidement car elle est baillée en 1623 à Thomas Boissel, laboureur demeurant à Saint-Branch, dans un acte qui évoque les précédents métayers qui « *en ont cy davant joy* » (ADIL H94). La métairie semble donc mise en valeur entre 1596 et 1623. Elle est présentée comme une ferme avec maison d'habitation, cave, grange et bâtiments abritant les animaux, « *consistant tant en maison granges toicts a bestial terre labourable et non labourable prez pastureaux* ». La présence d'un colombier est mentionnée pour la première fois en 1623, « *il est refermé ledit hallier de forges avecque la maison du maistre cave et jardin [...] le bailleur reserve aussy le coulombier dudit lieu* ». Malgré le terme employé de « *hallier de forges* », il ne s'agit probablement pas du bois, portant ce toponyme, présent sur le territoire de Truyes et évoqué dans les sources comme un tronçon de forêt. Le bail passé ici semble concerner la métairie de Forges, entourée d'un enclos. La métairie passe rapidement à Pierre Girard, laboureur demeurant au village du Puy, paroisse d'Esvres : un bail est passé à son nom en 1630, indiquant qu'il est également le précédent métayer (ADIL H94).

L'ensemble du domaine de Forges est décrit en 1640 par le sacristain de Cormery, « *lequel pour satisfaire aux*

*déclarations du roy* », établit un aveu du prieuré et de la métairie de Forges (ADIL H94) : « *le prieuré de forges paroisse desvres election de tours membre dependant de ladite sacristie consistant en ung fief ou il y a plusieurs vassaulx ou est deu cens et rentes plus un bastiement pour le mestayer granges estables massureaux et jardins le tout contenant un arpent et demy ou environ le tout renfermé de fossé un coullombier sur le porche* ». L'aveu précise que l'accès à la métairie se fait par un colombier porche et le domaine est entouré d'un enclos fossoyé ; les bâtiments correspondent à ceux d'une ferme. Le sacristain de Cormery est tenu de veiller à l'entretien des bâtiments. La présence de fossés, visibles sur le cadastre napoléonien est antérieure à 1640, mais rien n'indique explicitement que le prieuré soit fortifié. En Touraine, Anjou, Maine le droit d'édifier un colombier ou « colombier à pied » est réservé au titulaire d'un fief. La formulation d'un droit de colombier apparaît au XVI<sup>e</sup> siècle ; il s'agit d'un ajout à la coutume réformée de 1507 « *aussi peut le seigneur de fief faire fuie ou garenne si bon lui semble* » (Doireau 2010 : 91-93)<sup>12</sup>. Durant le XV<sup>e</sup> siècle, la construction des manoirs et des colombiers prend de l'ampleur, phénomène renforcé par la présence du roi en Touraine (Pernot, Doireau 2008 : 21).

En 1672, Mathieu Aubin, laboureur à Athée, est métayer de Forges (ADIL H94). La métairie est décrite dans les mêmes termes, « *lieu et mestairie de Forges consistant en maisons granges testes a bestes douvs ouches terres labourables et prez qui en dépendent [...] collombier bois taillis vulgairement appelé le hallier de Forges* » (ADIL 3<sup>e</sup>18/333). En 1692, lors d'une déclaration des biens du sacristain de Cormery au roi, les mêmes bâtiments sont énumérés, « *Plus déclare mestairie et fief de forge sittiée paroisse d'Esvres consistant en maisons granges estables, tets a bestes, cour, jardin, ouches, terres labourables, bois taillis et coullombier le tout en un tenant* » (ADIL H94).

La métairie de Forges est de nouveau attestée en 1754 et 1773 dans les sources de l'abbaye de Cormery, sans être décrite (ADIL H80).

Les sources écrites semblent indiquer que le prieuré de Forges constitue aussi la métairie. Durant le 17<sup>e</sup> siècle, les bâtiments sont succinctement énumérés à plusieurs reprises ; il ne semble pas exister de chapelle. Les douves et le colombier sont cités durant tout le 17<sup>e</sup> siècle.

### Le village de Forges

Le terme de « *village de Forges* » semble mentionné dans les textes à partir de 1692, « *les terres de la métairie joignent à la métairie de la Pariserie, au chemin de*

<sup>12</sup> En Touraine, le terme de « *fuie* » s'emploie comme synonyme de colombier ; dans d'autres régions ou pour des propriétés roturières une « *fuie* » peut constituer une simple volière et non un bâtiment indépendant, uniquement dédié à l'élevage des pigeons (DOIREAU 2010 : 91)

*Cormery à Veretz et aux cours communes dudit village de Forges* » (ADIL H94). Le cadastre napoléonien montre des bâtiments groupés au nord et au nord-est de la métairie de Forges, autour du carrefour de Forges et le long du chemin de Montbazon aux Granges Rouges (Figure 19). Le village de Forges semble se situer à la limite de trois communes, au nord-est de la métairie/prieuré. Au 18<sup>e</sup> siècle, le registre terrier du prieuré Saint-Jean-de-Grais qui répertorie les déclarations de domaines mentionne le village de Forges, paroisse d'Azay et paroisse d'Esvres (ADIL H86 : 160-164).

Les sources de l'aumônerie de l'abbaye de Marmoutier contiennent un registre daté de 1714, répertoriant les cens et rentes de « *freche* » des Grandes et Petites Forges située dans la paroisse d'Esvres sur une surface de 80 arpents contenant 12 maisons différentes avec « *appartenances* », bâtiments agricoles, pressoir, cours, jardins, une « *place de maison* » et une grange (ADIL H395). Les localisations indiquées sont « *le chemin du Croule à Cormery* », « *le chemin de Forges au Croule* », « *le chemin de Forges au Grais* », c'est-à-dire le nord de la métairie de Forges.

#### Les chemins

Les mentions de chemins augmentent au fur et à mesure que les baux sont détaillés. En 1454 est cité le « *chemin du Grais à Forges* » (ADIL H205 f°7v). Le « *Grand Chemin de Tours* » est cité en 1496 (ADIL H94). Les autres mentions de chemin citant Forges datent du 18<sup>e</sup> siècle : le « *chemin du Croule à Forges* », le « *chemin du Marchais à Forges* », le « *chemin de Parisis à Forges* » et la « *ruelle du Puy à Forges* » sont cités en 1714 (ADIL H395). Ils desservent les lieux-dits environnants Forges et apparaissent sur le cadastre napoléonien.

D'après les religieux de Cormery, un chemin traversant en diagonale la pièce de terre quadrangulaire des Landes des Grandes Maisons est créé spontanément par l'usage populaire (ADIL H94). Les religieux procèdent à sa suppression. En 1769, un procès verbal de voirie émanant du grand voyer de la généralité de Tours indique que ce chemin partait du chemin d'Athée et de Bléré pour rejoindre la « *Grande route de Tours en Berry* ». Dans ce secteur, le chemin supprimé à l'initiative des religieux de Cormery, traversait le chemin d'Amboise à Cormery, puis la lande du Hallier de Forges dans une diagonale nord-est / sud-ouest, pour déboucher sur le Grand Chemin d'Esvres. Aucun axe correspondant ne semble visible sur le cadastre napoléonien. Cependant, en 1770, le procureur du roi ordonne le rétablissement du chemin.

#### 2.2.2.5. Les espaces incultes et cultivés

##### *L'influence à partir du 12<sup>e</sup> siècle du prieuré Saint-Jean de Grais : le « fresche de Forges »*

Avant l'apparition dans les textes du prieuré et de la métairie de Forges, quelques informations sont données

par les sources de l'abbaye de Marmoutier et du prieuré Saint-Jean-de-Grais à propos de pièces de terres situées sur le territoire de Forges.

Les moines de Marmoutier disposent de droits sur le lieu de Forges jusqu'au 12<sup>e</sup> siècle. En 1161 ils cèdent aux religieux du prieuré Saint-Jean-du-Grais leur « *frêche des Forges* », situé paroisse d'Esvres. Le « *frêche* » est une rente perçue par le seigneur d'un fief sur une terre exploitée par plusieurs personnes (Godefroy 1889 ; Jacquet 1999). Aucune source du 12<sup>e</sup> siècle ne décrit cette pièce de terre, mais l'inventaire des titres de l'abbaye de Marmoutier, rédigé au 17<sup>e</sup> siècle, évoque la « *fresche des Forges* » comme « *située en la paroisse d'Esvres contient 80 arpents 3 chesnées en un tenant joignant dun long du costé du soleil levant au chemin tendant du village des marchais à Bléré. D'autre long du costé du soleil couchant, au chemin tendant du village du Croule a Cormery, dun bout du costé du midy, au chemin tendant du Grais a Esvres et dautre bout du septentrion, au chemin tendant de Montbazon à Bléré. La dite pièce de terre fut autrefois donné par l'abbé Robert en 1161 aux religieux du grez a la charge d'en payer par chacun an a l'abbaye de Marmoutier un demy muid de froment mesure de Cormery* » (ADIL H205 f°7). Sur le cadastre de 1823, une parcelle appelée « *grande pièce de Forge* » est délimitée par une série de voies qui regroupent sept vastes parcelles. Ce secteur est nettement différent de l'ensemble du parcellaire, d'aspect laniéré et pourrait correspondre à la description de la « *fresche de Forges* » du 17<sup>e</sup> siècle (Figure 22) :

- la limite ouest de la frêche de Forges, appelée dans le texte « *chemin du Croule à Cormery* » semble correspondre sur le cadastre napoléonien, à un chemin qui relie effectivement le hameau du Croule à la route menant à Cormery.
- Le texte indique comme limite est, « *le chemin des Marchais à Bléré* ». Le Marchais est un lieu-dit situé au nord de Forges, marquant la limite avec Azay-sur-Cher. Le cadastre ancien montre un chemin partant du hameau de Marchais et servant de limite de commune, nommé « *chemin de Cormery à Forge et Veretz* ».
- Au nord, « *le chemin de Montbazon à Bléré* », pourrait correspondre à un axe marquant la limite nord de la « *Grande Pièce de Forges* ». Ce chemin ne porte pas de nom sur le cadastre d'Esvres, mais son prolongement sur les cadastres de Truyes et d'Azay, est nommé « *chemin de Forges à Azay* » ou « *Chemin de Montbazon aux Granges Rouges* ».
- Au sud : « *le chemin du Grais à Esvres* » pourrait correspondre à un chemin représenté sur le cadastre, mais ne portant pas de nom.

Cependant, même si une pièce de terre est donnée au 12<sup>e</sup> siècle dans ce secteur, sa surface et sa localisation constituent des informations du 17<sup>e</sup> siècle. La surface indiquée par le texte, 80 arpents, est peu exploitable



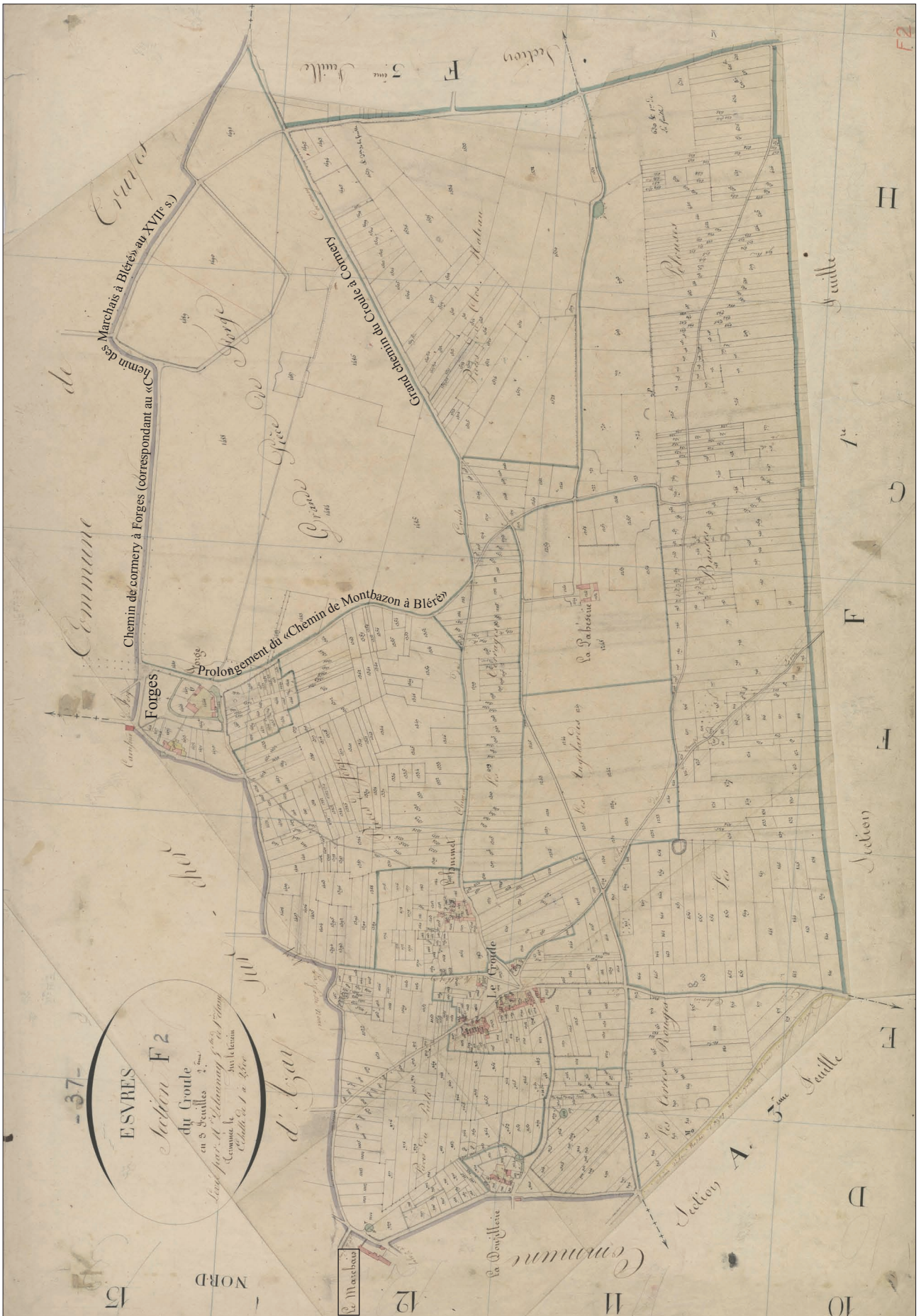


Figure 22. Vestiges de l'ancien « fresche de Forges » sur le cadastre de 1823 (ADIL, section F2 du Croule).

car elle varie entre 28 et 41 hectares<sup>13</sup>. Toutefois, ces dimensions permettent de conclure que le « *fresche* » octroyé par l'abbaye de Marmoutier est moins vaste que la totalité de la Grande Pièce de Forges qui atteint 42 hectares.

Les terres du « *fresche de Forges* » pourraient correspondre sur le cadastre ancien à la Grande Pièce de Forges, mais aussi aux Pièces de Forges sur le cadastre d'Azay. L'inventaire des titres du prieuré Saint-Jean-de-Grais, rédigé au 18<sup>e</sup> siècle, confirme de manière sensiblement différente la donation effectuée par l'abbaye de Marmoutier : le « *frêche* » de Forges, contenant 81 arpents répartis en trois pièces, est cédé aux religieux du Grais par l'abbaye de Marmoutier en 1161. « *La première située paroisse d'Esvres se nomme pièce de Lhomeles* », semble correspondre au lieu-dit l'Hommais, au sud de l'Indre ; la seconde, située paroisse d'Azay est appelée Pièce des Forges et figure sur le cadastre napoléonien, mais les chemins qui l'entourent ne correspondent pas à la description du 17<sup>e</sup> siècle (Section F1 du Grais) ; la troisième pièce, nommée Petite Pièce des Forges, n'est pas située sur un territoire paroissial et semble disparue du cadastre ancien (ADIL H658 p. 284). D'après une mention du milieu du 15<sup>e</sup> siècle, c'est une pièce de terre située le long du chemin du Grais à Forges, près du bois d'Azay, au lieu de la Touche du Grais (ADIL H205 f°7v). Ainsi, les deux mentions sont différentes, la première d'une pièce de terre en un tenant, la seconde de trois pièces de terres dispersées, semblant indiquer des transactions immobilières durant l'Ancien Régime. Il s'agit en tout cas de terres agricoles, à priori non bâties, présentes à partir du 12<sup>e</sup> siècle.

La « *fresche* » de Forges, donnée en 1161 au prieuré Saint-Jean-de-Grais par l'abbaye de Marmoutier, ainsi que le lieu des Petites Forges, sont baillés à rente en 1454 aux nommés Jean et Thomas Chevallé. Sur la copie collationnée de 1674 d'un bail de 1427, la même pièce de terre est nommée « *gaignerie de Forges* », qui désigne simplement une terre cultivée et non un territoire gagné sur des espaces incultes<sup>14</sup> (ADIL H205 f°7). Ce toponyme ne semble plus employé par la suite.

Durant le 13<sup>e</sup> siècle, le prieuré Saint-Jean-de-Grais semble prendre davantage d'influence sur le lieu de Forges. En 1232, Philippe d'Esvres, chevalier, donne avec le consentement de sa femme Agathe, aux religieux du Grais la dîme de leur terre de « *Forgiis* », en échange de messes (MABILLE 1863: 324). Ainsi, ces dernières possessions étaient auparavant détenues par des laïcs, probablement l'épouse de Philippe d'Esvres.

Cependant, même si le prieuré Saint-Jean-de-Grais constitue un important propriétaire terrien dans le secteur d'Azay, en 1454, le sacristain de Cormery possède également des terres entre Forges et le Grais (ADIL H205, f°7v).

#### *L'exploitation de la forêt*

Durant le 13<sup>e</sup> siècle, l'exploitation de la forêt constitue une source de revenus pour les religieux de Cormery. En 1257, le seigneur de Montbazou se désiste de son droit de ségréage<sup>15</sup> dans les bois Meteer, exploités par l'abbaye de Cormery et les prieurés de Veigné, Vontes, Forges, Truyes, pour leurs usages de four, moulins, chauffage, construction : « *Noveritis quod cum nos segreagium in nemore quod appellatur nemus Meteer haberemus, et abbatia de Cormeriaco et prioratus de Vigneio, de Vontis, et Forgiis, et de Truis haberent omnimodo usagium in eodem, videlicet ad furnos, molendina, chaufagium et aedificium quodlibet faciendum* » (BOURASSÉ 1861 : charte XCV, MABILLE 1863 : 384). Au cours de cette donation, le chevalier Pierre de Tais, détenteur d'un domaine aux environs de Sorigny, se désiste, également, de ses droits sur la forêt en faveur de Cormery. Le toponyme de Meteer n'est pas répertorié sur les cadastres anciens d'Esvres, Truyes, Azay. Cependant, sur le territoire d'Esvres, un toponyme est proche de Meteer ; il s'agit de la Petite Mete, citée au 18<sup>e</sup> siècle sur l'Atlas de Trudaine et deux autres plans itinéraires de la même période, au nord du lieu de Champgault et au sud-est de la Duporterie et des Goupillières (Figure 23). Le toponyme est transformé sur le cadastre napoléonien et devient la Petite Métairie et se situe dans le secteur de Forges. Une autre hypothèse est indiquée dans la thèse de Gaëlle Jacquet-Cavalli qui interprète le bois de Meteer comme le Bois Métayer sur la commune d'Athée, entre les lieux de Forges et du Brandon (Jacquet 2003 : 86). La localisation de ce bois, dit alors bois « Mestaier » est donnée par une enquête de 1434 (AN Q1 388\*), faite à la demande du seigneur de Montbazou contre les religieux de Saint-Jean du Grais ; un des témoins interrogé mentionne l'acte de 1257 et l'acquisition en indivis par les religieux de Cormery et le seigneur de Montbazou du bois Mestaier (Jacquet 2003 : 83).

En 1277, le seigneur de Montbazou étend ses donations de droits sur la forêt en faveur des religieux de Saint-Jean-du-Grais, le texte évoquant clairement le secteur de Forges, « *Joufroi sire de montbazou chevalier salut [...] sachent tous presens et avenir que nous avons donné quitte et octroïé [au] couvent de saint jahan dou gres l'usage le segreage le pasnage l'herbage et le forestage que nous avions en leur bois savoir de Marigny et de Forges [...] et nous donames et octroïames [...] as dits religious l'usage le segreage le forestage l'herbage et le pasnage en plesses d'où gres et l'amende jusqu'à 7*

<sup>13</sup> Dictionnaire Larousse : un arpent, mesure ancienne équivalente à 35 à 51 ares (1 are = 100 m<sup>2</sup>).

<sup>14</sup> Définition trouvée sur le site du Centre National de Ressources Textuelles : <http://www.cnrtl.fr/definition/dmf/gagnerie>

<sup>15</sup> Droit seigneurial d'obtenir le 1/5<sup>e</sup> des coupes de bois vendues par ses vassaux (COUDERC 2009 : 112).



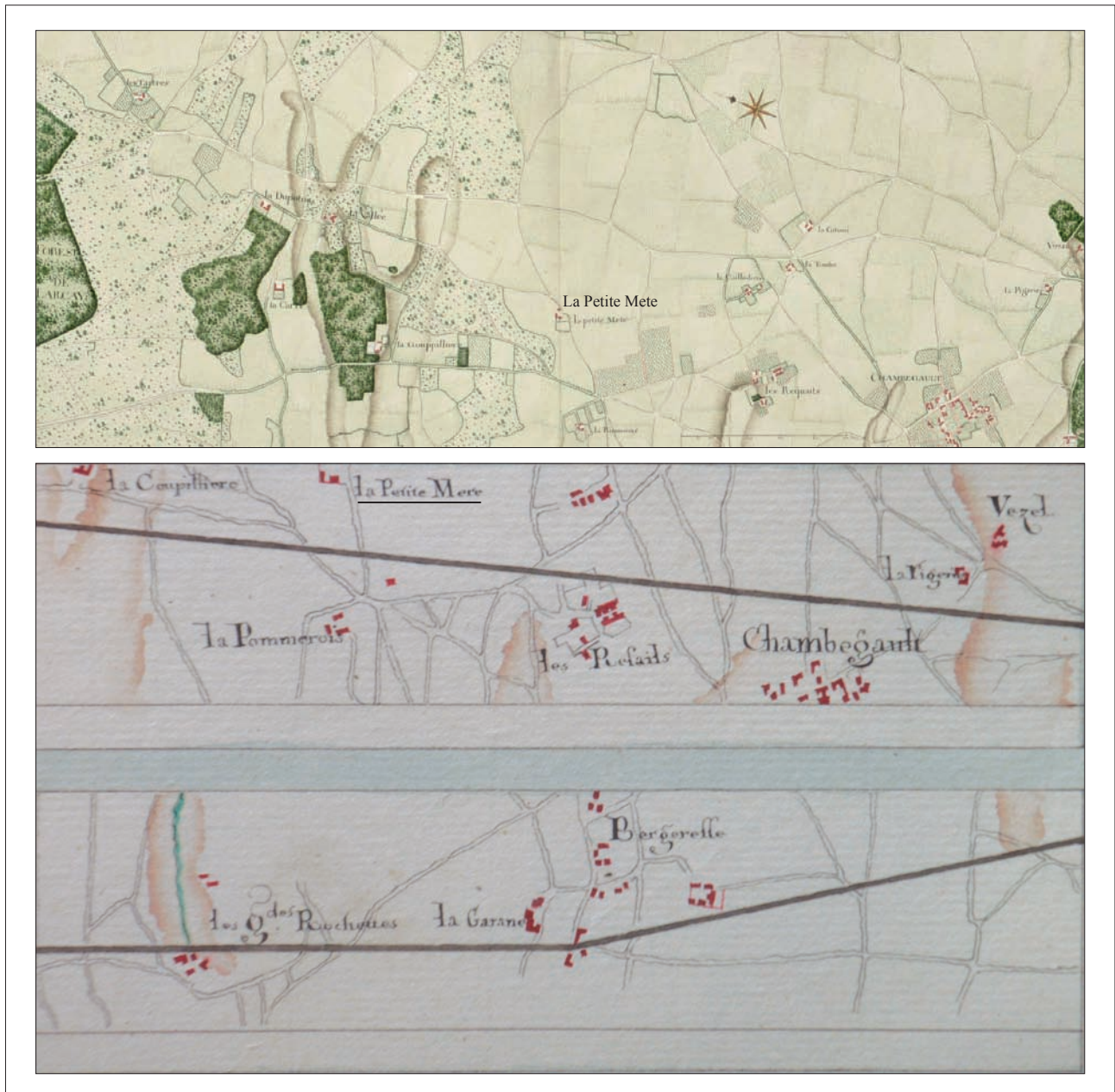


Figure 23. Extrait de l'Atlas de Trudaine et du plan itinéraire de Tours en Berry par Loches (Archim et ADIL C751).

sols et demi et la chasse au lievre et au conin [lapin] en plesses [...] si comme lesdites plesses sont devisées par murs et fossés et par borne des autrebois [...] ceste presentes lettres scellées de notre sceau de notre bonne volonté » (ADIL H659 p. 59-61). Le domaine de Marigny, mentionné depuis le 9<sup>e</sup> siècle, est situé à proximité de celui de Forges, sur la commune d'Azay. Le texte montre que les bois de Marigny et Forges appartiennent, au moins en partie, aux religieux du Grais durant le 13<sup>e</sup> siècle, le seigneur de Montbazou y exerçant les droits seigneuriaux de « segreage » et de « pasnage » (redevance due au seigneur d'une forêt pour la glandée des porcs). Le seigneur de Montbazou conserve malgré tout quelques revenus, comme « la tierce partie du bois de forges » et des droits de chasse,

« en plesse », qui indique une portion de forêt entourée de haies (Godefroy 1889).

En 1338, le pape fait déléguer des contrôleurs afin d'examiner la situation économique de plusieurs établissements religieux. Concernant Cormery, l'exploitation de la forêt, dite forêt de Saint-Paul, fait partie des premiers points évoqués : les religieux indiquent les bénéfices qu'ils tiraient de la forêt, la décrivant comme « auparavant grande et importante, à présent petite et sans profit, parce qu'elle a été vendue par l'abbé précédent » : « Item solebamus habere de quadam foresta vocata Nemus Sancti Pauli, communibus annis, triginta librarum, de qua modo nihil habemus, quia nemus dictae forestae, quod erat magnum et grossum, modo est parvum et minutum, et quasi inutile, quia



*venditum fuit per quemdam abbatem praedecessorem nostrum, non est diu* »<sup>16</sup> (BOURASSÉ 1861 : CXXIII). Cette charte montre une exploitation intensive de la forêt de Saint-Paul, sans doute située autour de l'abbaye, jusqu'au 14<sup>e</sup> siècle (Chupin 1999 : 6).

Au début du 15<sup>e</sup> siècle, les religieux du prieuré du Grais obtiennent du seigneur de Montbazon le droit d'exploiter du bois, à hauteur d'une cinquantaine de pieds de chêne, pour leur usage et pour « *ediffier audit lieu du Gres* ». Ces arbres étaient situés aux abords des terres agricoles de Forges, le long du chemin de Montbazon au Grais, « *au lieu du pas Saint Jehan au dessoubz desdits champs de Forge* » (Jacquet 2003 : 85).

L'exploitation de la forêt par le biais de la métairie de Forges, gérée par les moines de Cormery, est attestée durant l'époque moderne, mais indique des zones boisées d'une surface restreinte. La forêt de Brechenay est, cependant, toujours mentionnée ; en 1516, 70 arpents de terres appartenant au prieuré du Grais sont localisés entre « *la forêt de Montbazon nommée Brechenay* » et le chemin du prieuré du Grais à Cormery (ADIL H659, p. 90). Le lieu du Hallier de Forges est mentionné en 1595 (ADIL H94). En 1640 et 1672, il est décrit comme une « *garenne en bois taillis vulgairement appelé le hallier de Forges* », d'une surface de huit arpents, dépendant de la métairie de Forges, entouré de vieux murs et de fossés (ADIL 3<sup>e</sup>18/333, H94). Ces huit arpents pourraient se trouver sur la commune de Truyes où le toponyme existe, au sud du Hallier de Forges (Figure 24). Cependant, en 1736, ce « *bois taillis situé paroisse d'Esvres* » se trouve au cœur du domaine de Forges, « *joignant de toutes parts aux terres labourables et friches de la métairie de forges* » (ADIL H109).

Le lieu « *vulgairement* » appelé le « *buisson de Forges* », dépendant de la métairie et exploité par le sacristain est mentionné en 1693 (ADIL H94). Ce lieu-dit est disparu du cadastre napoléonien, mais le lieu du Buisson Pouilleux figure sur le cadastre ancien de Truyes (Section A1). Cette pièce de bois, d'une surface de 7 arpents, n'est pas localisée par le sacristain. Il semble qu'elle soit enclose, « *sera garni renfermé de fossés et vieilles mazures* » (ADIL H94). En 1723, les religieux de Cormery font dresser un procès verbal de visite des bois de l'abbaye, notamment du bois de Forges, « *situé paroisse d'Esvres* », sans précision (ADIL H109). Il atteint une superficie de 7 arpents, âgé de 7 à 8 ans, planté de chêne, mais gâté par le gel.

En 1730, les religieux de Saint-Jean-du-Grais rédigent un mémoire pour se plaindre d'usurpations menées

par les officiers du duc de Montbazon, où ils indiquent que la forêt de Brechenay a pratiquement disparu, « *Je conviens monseigneur que cette forêt de Brechenay n'existe plus aujourd'hui, que mesme la plus grande partie du terrain qu'elle occupoit se trouve asseagée il y a bien du temps a différents particuliers* » (ADIL H978, f°39).

#### Le domaine de la métairie de Forges

En 1640, le domaine de Forges comprend, outre huit arpents de bois, 80 arpents de terres labourables et friches, ainsi que les « *prés de Forges* », situés à Esvres (ADIL H94). La description du domaine lors de la déclaration du sacristain au roi en 1692 est plus détaillée et indique que les 75 arpents de terres labourables se situent autour du lieu de la Paheserie, à l'ouest de Forges : « *et soubz divers joignant, scavoit 7 arpents de bois taillis compris les friches, 75 arpents de terres labourables y compris celles en friche qui joignent la plupart a la métairie de la pariserie, appartenant aux héritiers de feu me louis Guilloteau sergent royal demeurant a Cormery, au chemin de Cormery a Veretz, et aux cours communes dudit village de Forges, évalue le tout la somme de 200 livres compris les profits de fief* » (ADIL H94). Le lieu de la Paheserie, ainsi que le chemin nord-sud y menant, pourraient constituer la limite ouest du domaine de Forges. La déclaration semble indiquer qu'une autre limite est constituée par le chemin de Cormery à Veretz. Cet axe est déjà évoqué comme limite dans d'autres textes.

Au 18<sup>e</sup> siècle le sacristain de Cormery semble détenir les territoires situés à Truyes autour du lieu-dit des Grandes Maisons, appelé les Pelouses des Grandes Maisons où il supprime un chemin public (ADIL H94). Ce chemin menant à Forges circule dans des « *landes et friches* » en 1769, dont une partie est plantée en vignes en 1792. Le lieu des Landes des Grandes Maisons est limitrophe de plusieurs paroisses : Truyes, Cormery, Esvres, Veretz, Azay. Cependant, le toponyme ne figure pas sur le cadastre napoléonien, où est mentionné celui des Grands Bois. Les actes déclarent que le lieu des Landes des Grandes Maisons est circonscrit par trois chemins, notamment les chemins de Cormery à Bléré et Amboise. Cette mention pourrait correspondre au lieu-dit des Grands Bois qui est circonscrit par les chemins de « *Cormery à Azay* » et de « *Cormery au Graye* » (Figure 25). La pièce de terre appelée Lande des Grandes Maisons est d'une forme quadrangulaire, existant déjà durant le 17<sup>e</sup> siècle. Un acte de 1666 décrit les Landes des Grandes Maisons comme une pièce de terre de quatre arpents, située entre les terres de la métairie du Coin du Mur, celles de la chapelle Chandéri et celles de Forges, ainsi qu'au chemin d'Azay à Cormery. Le lieu semble alors se situer au sud de Forges et au nord du Coin du Mur.

16 « *De même nous avons l'habitude de recevoir de cette forêt appelée forêt de Saint-Paul, 30 livres les années moyennes, desquelles aujourd'hui nous ne recevons rien parce que le bois de la dite forêt qui était grande et importante est aujourd'hui petite et minable et pratiquement sans profit, parce qu'il a été vendu par un abbé, notre prédécesseur, il n'y a pas longtemps* ».



Figure 24. Extrait du cadastre ancien de la commune de Truyes, ADIL section A2.

#### 2.2.2.6. Conclusion

Forges constitue un site isolé par rapport aux bourgs d'Esves, Cormery, Azay, qui fait l'objet de mentions dans les textes à partir du 8<sup>e</sup> siècle. Les textes montrent également Entre la fin du 8<sup>e</sup> et la fin du 10<sup>e</sup> siècle, plusieurs autres domaines de diverses importance et villas, sont actifs dans le secteur de Forges. Le domaine de Forges, issu du temporel de Saint-Martin est probablement modeste. Il est mentionné dès la fondation de la *cella* de Cormery et sert à l'entretien du nouvel établissement. Au 9<sup>e</sup> siècle, la villa de Forges est exploitée, au moins en partie, par une main d'œuvre servile.

Avant le 12<sup>e</sup> siècle, plusieurs propriétaires plus ou moins importants exercent des droits sur le lieu de Forges : l'archevêque de Tours, l'abbaye de Cormery, la collégiale Saint-Martin, l'abbaye de Marmoutier, les seigneurs d'Esves et de Montbazou. A partir du 12<sup>e</sup>

siècle, les deux principaux propriétaires dans le secteur tendent à devenir l'abbaye de Cormery et le prieuré Saint-Jean-de-Grais.

A partir du 13<sup>e</sup> siècle, le domaine de Forges est cité comme un prieuré, parmi de nombreux autres prieurés de Cormery, tous desservis par deux moines. L'abbaye de Cormery assure la mise en valeur de son temporel par le biais des prieurés. Ces premières mentions du 13<sup>e</sup> siècle pourraient se rattacher au site du prieuré visible sur le cadastre napoléonien, bien que les douves et le colombier ne soient attestés qu'à partir du 17<sup>e</sup> siècle. Le prieuré médiéval possède des biens relativement éloignés, situés sur la paroisse de Veretz, les textes apportant des informations sur les activités du prieuré dans le secteur de Forges ont trait à l'exploitation de la forêt, qui pourrait décliner à partir du 14<sup>e</sup> siècle. Par la suite, une succession de textes durant l'époque moderne indiquent une exploitation agricole classique, avec en



Figure 25. Extrait du cadastre ancien de la commune de Truyes, ADIL section A1.

grande majorité des terres cultivées et des parcelles de bois dans une moindre mesure.

La métairie de Forges est mentionnée à partir de la fin du 15<sup>e</sup> siècle et semble correspondre au site du prieuré, qui constitue donc un simple domaine agricole. Les textes montrent que la métairie est

remise en état au début du 17<sup>e</sup> siècle, ce qui coïncide avec les premières descriptions de bâtiments. La métairie comprend une maison d'habitation, une grange, des étables, un colombier. Ces bâtiments sont cités jusqu'en 1692. La mention du village de Forges apparaît dans les textes à partir de la fin du 17<sup>e</sup> siècle au nord de la métairie.



### 3. Evaluation du village d'Esvres : prospection-inventaire du bâti (J.-Ph. Chimier, N. Fouillet, M. Simard, avec la coll d'O. Marlet).

#### 3.1. Présentation de l'opération

L'opération de prospection inventaire du bâti a été réalisée durant six semaines en juillet et août 2016, en alternant enquête de terrain et mises au net de la documentation. Cette organisation a été rendue nécessaire par les contraintes des rendez-vous chez les particuliers. Les travaux ont été menés par J.-Ph. Chimier, N. Fouillet (Inrap, UMR 7324 Citeres-LAT), O. Marlet et M. Simard (UMR 7324 Citeres-LAT) dans le cadre du PCR (DRAC Centre, Service Régionale de l'Archéologie) et de l'APR Evena (Région Centre-Val-de-Loire, Université François Rabelais de Tours). L'équipe a été accueillie au sein des locaux de la mairie d'Esvres. Une étude dendrochronologique a été réalisée par le laboratoire Dendrotech. Le rapport a été rédigé par l'équipe en décembre 2016, sa mise en forme confiée à V. Chollet de l'Inrap.

Un lever photogrammétrique du village a été réalisé à l'automne par la société l'Avion Jaune. Compte tenu des délais, cette documentation n'a pas pu être traitée dans le cadre de ce rapport mais le sera pour les publications.

##### 3.1.1. Problématiques et méthodologie.

La campagne de prospection inventaire du bâti réalisée ne constitue ni une étude architecturale du bâti, ni un inventaire du bâti proprement dit. L'objectif poursuivi n'a pas été celui d'une analyse stratigraphique des bâtiments mais d'une approche du village dans son ensemble. Nous avons cherché à réaliser un inventaire du bâti en se rapprochant des méthodes et problématiques de l'Inventaire Général. Nous n'avions toutefois pas les moyens en temps, financier ou humain pour inventorier tout le village. Par ailleurs la documentation produite sur le terrain est déjà considérable et n'a pas pu être intégralement traitée dans le cadre de ce rapport. Les données ont été rassemblées sous forme de table pour être intégrées au SIG et une partie est encore à l'état de fiche de terrain (cf. exemple de fiche en annexe). Nous présentons ici de façon synthétique les principaux apports aux problématiques de la campagne 2016.

##### 3.1.1.1. Problématiques et questionnements

Les problématiques autour de l'inventaire du bâti ont été définies dès la conception du projet (Chimier, Fouillet 2011b, 2012) et se sont affinées au fur et à mesure des travaux de terrain à l'occasion de premières

observations, de la lecture du cadastre de 1823 (Chimier et al. 2016a) et des travaux de master (Desdevant 2012 ; Lauliac 2013 ; Cailliau 2016).

L'objet de cette prospection inventaire reste une analyse archéologique. L'objectif est de mettre en évidence le substrat ancien sur lequel le bâti villageois représenté sur le cadastre napoléonien (1823) se développe. Le bâti villageois est ainsi considéré comme une source, au même titre que les textes, les vestiges mobiliers et immobiliers issus des sondages archéologiques et l'étude de bâti des monuments. En tant que tel, il s'intègre dans l'étude du village dans la très longue durée, la date d'élaboration du cadastre étant considérée comme une borne basse de cette recherche diachronique.

Le cadastre de 1823 fait apparaître une série de constructions qui présentent une morphologie similaire : un bâtiment associé à une parcelle de type cour et donnant sur une rue (cf. description cadastrale détaillée infra). Ces bâtiments apparaissent régulièrement, ils sont disposés en enfilade de 3 à 4 unités. Les travaux de mise en valeur du patrimoine par l'Association la Sauvegarde pour le Patrimoine Esvrien (APSE) leur a permis de reconnaître ce type de construction et de les identifier sous le nom de « loges » (ASPE [sans date]). Ils sont particulièrement bien localisés dans la partie nord de l'impasse du Marché, usuellement nommée « cour des Douard ». A l'occasion des premiers inventaires de bâti lors des campagnes de sondages 2011 et 2012, certains caractères de ces maisons avaient déjà été soulignés (Chimier, Fouillet 2011b ; Chimier et al. 2016a).

La lecture du cadastre nous a conduit à nous interroger sur l'origine de ces bâtiments, leur date de construction et leur fonction. Leur disposition évoque un lotissement de type médiéval ou moderne, sans qu'aucune structure de ce type n'apparaisse dans les textes pour l'instant étudiés.

Cette problématique soulève donc trois questions :

- de quand datent ces constructions, s'agit-il d'un phénomène contemporain ou au contraire réparti sur une longue durée ? sont-elles représentatives du substrat ancien sur lequel le bâti villageois se développe ?
- ce groupe de bâtiments est-il différent des autres bâtiments du village, quels sont les éléments morphologiques et fonctionnels qui les distinguent ?
- quelle est la fonction de ces bâtiments, quels sont les objectifs de l'éventuelle construction groupée de ces bâtiments ?



### 3.1.1.2. Méthode pour l'enquête de terrain

Afin de définir si les loges constituent un type de bâtiment récurrent dans le village ou seulement des éléments isolés, nous avons réalisé un inventaire précis de la cour des Douards. Tous les bâtiments de ce secteur étaient en effet accessibles, à l'exception de deux qui présentent par ailleurs des caractères extérieurs de modifications récentes. Nous avons renseigné les fiches de terrains (cf. infra), réalisé une description « libre » et précise (sans qu'il ne s'agisse d'une étude de bâti) accompagnée d'une couverture photo complète. Les fiches utilisées ont été inspirées par les travaux de l'Inventaire et élaborées en collaboration avec Hadrien Rozier (doctorant CESR, université de Tours, inventaire de Nogent-le-Rotrou).

Si les loges correspondent à un type de bâtiment, elles devraient constituer un groupe qui se distingue du reste du bâti villageois. En parallèle, nous avons donc réalisé une prospection inventaire de la partie ancienne du village (habitat aggloméré figuré sur le plan cadastral de 1823). Il ne s'agit pas d'un inventaire exhaustif mais d'un échantillonnage sur l'ensemble du village.

A chaque corps de bâtiment a été attribué un n° de DE (« descripteur élémentaire », cf. la présentation du système d'enregistrement, développé dans les rapports de PCR : (Chimier, Fouillet 2011b : 25-44 ; Chimier et al. 2016a : 21-22). Les éléments architecturaux caractéristiques de chaque DE ont été enregistrés dans une table attributaire, mise en forme sous forme de fiche pour l'enquête de terrain et renseignée soit directement sur tablette PC, soit en post-fouille.

L'inventaire de la cour des Douard nous a permis de modéliser le bâti de type loge. Une nouvelle table attributaire a été réalisée qui consigne les éléments qui caractérisent le modèle loge. Ces champs doivent permettre d'interroger les fiches sous leur forme de table pour une première spatialisation des informations.

### 3.1.2. Présentation générale des tables attributaires et des shape files.

#### 3.1.2.1. Enregistrement des données du cadastre de 1823

Les données provenant du cadastre de 1823 ont été informatisées. Le plan cadastral a été digitalisé. Deux shape files ont été créés, le premier pour le parcellaire et le second pour le bâti.

L'état des parcelles a été consigné sous forme de table pour pouvoir être joint au shape file du parcellaire :

parcelle	proprietaire	profession	nature_parcelle	immeuble	categorie_parcelle	commentaire
----------	--------------	------------	-----------------	----------	--------------------	-------------

#### 3.1.2.2. Enregistrement de la prospection inventaire

Les fiches d'enregistrement consignent des descriptions architecturales définies et choisies en fonction de nos problématiques, notamment celles sur les loges, et des éléments issus du terrain. Les fiches ont ainsi été modifiées plusieurs fois lors de la campagne de prospection et mises à jour au fur et à mesure de ces modifications.

La table attributaire de l'inventaire du bâti (<table\_inventaire\_bati>) a aussi été modifiée par l'ajout de champs spécifiques destinés à la modélisation des loges, définis à l'issue de l'analyse de la cour des Douard (champs préfixés <ml\_>). Elle a été conçue sous le logiciel MS Excel utilisé comme une base de données. Le fichier est destiné à être joint au shape file sous QGIS. Elle a été en partie directement renseignée sur le terrain et à partir des fiches d'enregistrement, des notes et des relevés photographiques.

La table est trop importante pour être présentée dans son intégralité sous forme de tableau dans le rapport. Nous présenterons ici les différents champs de la base par sous tables.

A cette table correspond deux shape files où les DE inventoriés sont indexés, le premier sous forme ponctuelle et le second sous forme de polygone.

#### Identifiants et informations administratives

Cette sous table donne le numéro de DE utilisé <id\_batiment> et l'état de l'inventaire :

etat_inventaire
interieur_complet
interieur_partiel
exterieur_complet
exterieur_partiel
non_renseigne

Elle consigne aussi les informations administratives (numéro de voie, coordonnées des propriétaires et locataires, informations cadastrales, etc.) que nous ne détaillerons pas ici.

#### Organisation générale de la parcelle

Il s'agit de présenter les informations sur la parcelle, sur le bâtiment dans la parcelle et par rapport à la rue :

type_parcelle
laniere
autre

bat_parcelle
en_front_de_rue
en_retrait

orientation_bat_rue
gouttereau_sur_rue
pignon_sur_rue
autre

organisation_parcelle
cour
jardin
cour_et_jardin
non_observe

### Sous tables : Description de la façade principale et Toiture.

Ces sous tables permettent, entre autre, d'inventorier les bâtiments qui n'ont pas été visités.

acces_bat
central
gauche
droite

marche_entree
oui
non

porte_cochere
oui
non

type_toiture
une_croupes
deux_croupes
trois_croupes
quatre_croupes
conique
autre

pente_toiture
douce
raide
45
non_observable

materiaux_toiture
ardoise
tuile
amiante
tuile_ardoise

### Les lucarnes.

Les lucarnes ont été décrites dans une sous table spécifique, contrairement aux autres baies qui ont été décrites avec les murs et qui ne sont pas indexées dans la base de données. Ce choix a été imposé par la problématique sur les loges.

Dans le champs <position\_lucarne>, nous avons distingué différents types de lucarne pouvant permettre de caractériser certains bâtiments : lucarnes en façade, des lucarnes rentrantes et des lucarnes sur le versant (Pérouse de Montclos 2001 : 339).

position_lucarne
facade
versant
rentrante

Nous avons retenus trois types de lucarnes (<type\_lucarne>) : les lucarnes à fronton, les lucarnes à croupe débordante et les lucarnes en appentis ou rampante (Pérouse de Montclos 2001 : 339).

type_lucarne
fronton
rampante
croupe_debordante

Nous avons distingué les lucarnes à fenêtres pendantes des fenêtres simples (Pérouse de Montclos 2001 : 192).

fenetre_lucarne
pendante
simple

### La charpente.

La sous table <charpente> est relativement simple, la description repose essentiellement sur les photos et les croquis.

type_charpente	type_charpente_precision	pannes	partage_charpente_avec_bat
chevron_fonnant_ferme	sous_faitiere	sur_entrait	individuelle
fermes_et_pannes		sur_arbaletrier	id_batiment
non_observable		non_observable	

### Les maçonneries (murs extérieurs).

Un sous-catégorie est prévue pour les maçonneries observables

type_mur
tuffeau
moellon
ciment
non_observable

type_chainage
moellons
pierres_de_taille
mixte
non_chaine
non_observable

Deux autres champs permettent l'enregistrement des l'épaisseur de murs (rez-de-chaussée et étage).

### Les cheminées.

Le nombre de cheminées a été enregistré (<nb\_cheminee>), aucune autre information n'a été enregistrée dans la table mais sont consignées sur les fiches de terrain et peuvent être utilisées dans les synthèses. La modélisation de loges issue de l'étude de la cour des Douard a montré que ce type de bâtiment possède une cheminée unique à faux-manteau. Aussi des champs <ml\_> (spécifiques à la modélisation des loges) ont été ajoutés pour définir et analyser la répartition spatiale de ce type de bâtiment.

Nous avons enregistré la présence de manteau (<ml\_support\_couvrement>) c'est-à-dire la présence ou non de piédroits ou de faux-manteau, soutenu par des corbeaux ou des consoles (Pérouse de Montclos 2001 : 235, 358).

support_couvrement_cheminee
corbeau
console
piedroit
non_observable

Quatre types de cheminées ont été relevés (<ml\_type\_cheminee>) : cheminées d'angle, incorporées, engagées et adossées (Pérouse de Montclos 2001 : 358).

type_cheminée
incorpore
angle
engage
adosse

Le nombre de souches de cheminées<sup>17</sup> a été enregistré (<nb\_souche>), aucune autre information n'a été enregistrée dans la table mais sont consignées sur les fiches de terrain et peuvent être utilisées dans les synthèses.

La modélisation des loges issue de l'étude de la cour des Douard a montré que les cheminées de ce type de bâtiment présentent une souche en pierres. Lorsque qu'une souche de cheminée de loge est identifiable, le champ <ml\_souche\_cheminée> a été renseigné. Les souches, éléments visible depuis l'extérieur, ont été enregistrées soit comme adossées soit comme engagées (<ml\_position\_souche>. Un autre champ précise l'existence d'un « solin de cheminée »<sup>18</sup> c'est-à-dire d'une maçonnerie en pente liant les souches de cheminées adossées au pignon (<ml\_solin\_souche>).

type_souche	solin_cheminée
incorpore	oui
adosse	non
non_observable	non_observable

### Accès aux combles par l'extérieur.

Les combles sont l'espace compris entre les versants d'un toit et séparées des parties inférieures par un plancher ou une voûte (Pérouse de Montclos 2001 : 42).

Un premier champ <acces\_externes\_comble> signifie la présence ou l'absence, qui indique par définition, l'existence d'un comble. Cette information est importante lorsque les bâtiments n'ont été inventoriés que de l'extérieur.

La localisation de l'accès, sur un mur pignon ou gouttereau est précisé (quand il s'agit d'un accès aux combles par un mur gouttereau le type d'ouverture peut être une lucarne).

localisation_accès_externe
pignon
gouttereau
non_observable

<sup>17</sup> « ouvrage de maçonnerie renfermant un ou plusieurs conduits de cheminée et s'élevant au dessus du toit » (Pérouse de Montclos 2001 : 340)

<sup>18</sup> Solin d'appareil ? : Pérouse de Montclos 2001 : 340. Il conviendra à l'avenir de préciser l'appellation de cet élément.

Le type d'accès (<ml\_type\_accès\_externes\_comble>), comprenant les différents types d'escalier et l'accès par système amovible (échelle).

type_accès_externes_comble
pierre_moellon
pierre_de_taille
ciment
bois
metallique
non_observable

### Description de la volumétrie (« niveaux »).

Le nombre de niveaux a été décrit par deux champs. Le champ <nb\_niveau\_hors\_comble> recense le nombre de niveaux hors combles et caves, le champ <nb\_etage\_de\_comble> celui des combles.

La présence de caves est enregistrée dans un champs spécifique (<cave>).

L'accès aux niveaux d'habitation a été consigné en deux champs : <rz\_chaussee> et <rz\_jardin>.

Le champ <ml\_nb\_module\_hors\_cloison> a été introduit pour identifier les loges qui ont été définies par leur volume unique. Ce champ numérique recense le nombre de pièces limitées par des murs porteurs (Pérouse de Montclos 2001 : 174), y compris les murs portant les poutres du plancher.

## **3.2. Niveau d'analyse 1 : à l'échelle du village**

### **3.2.1. Le cadastre de 1823**

Le plan cadastral d'Esvres a été levé en 1823 par A. Hardion, géomètre secondaire. La section E au 1/2500 dite du Bourg est en deux feuilles, le bourg proprement dit est sur la feuille E2 (**Figure 26**).

L'habitat groupé du bourg occupe une surface d'environ 8 hectares. Il s'organise autour des voies grossièrement orientées nord-sud et est-ouest et d'une anomalie viaire ovale dans sa partie orientale. Le bâti est contraint par la topographie. Il s'étage entre le rebord du plateau au nord et le lit majeur de l'Indre au sud. Il est limité à l'est par la vallée du ruisseau du vallon et à l'ouest par la vallée du ruisseau de Vaugrignon. L'importance des contraintes topographiques du développement du bourg ancien est reconnue depuis longtemps et a contribué à la définition générale des problématiques du programme de recherche (Chimier, Fouillet 2011b : 9-12, 2012), celles des vallées nord-sud et de leur ruisseau ont été affinées et développées par M. Cailliau dans le cadre de son mémoire de master 2 (Cailliau 2016).



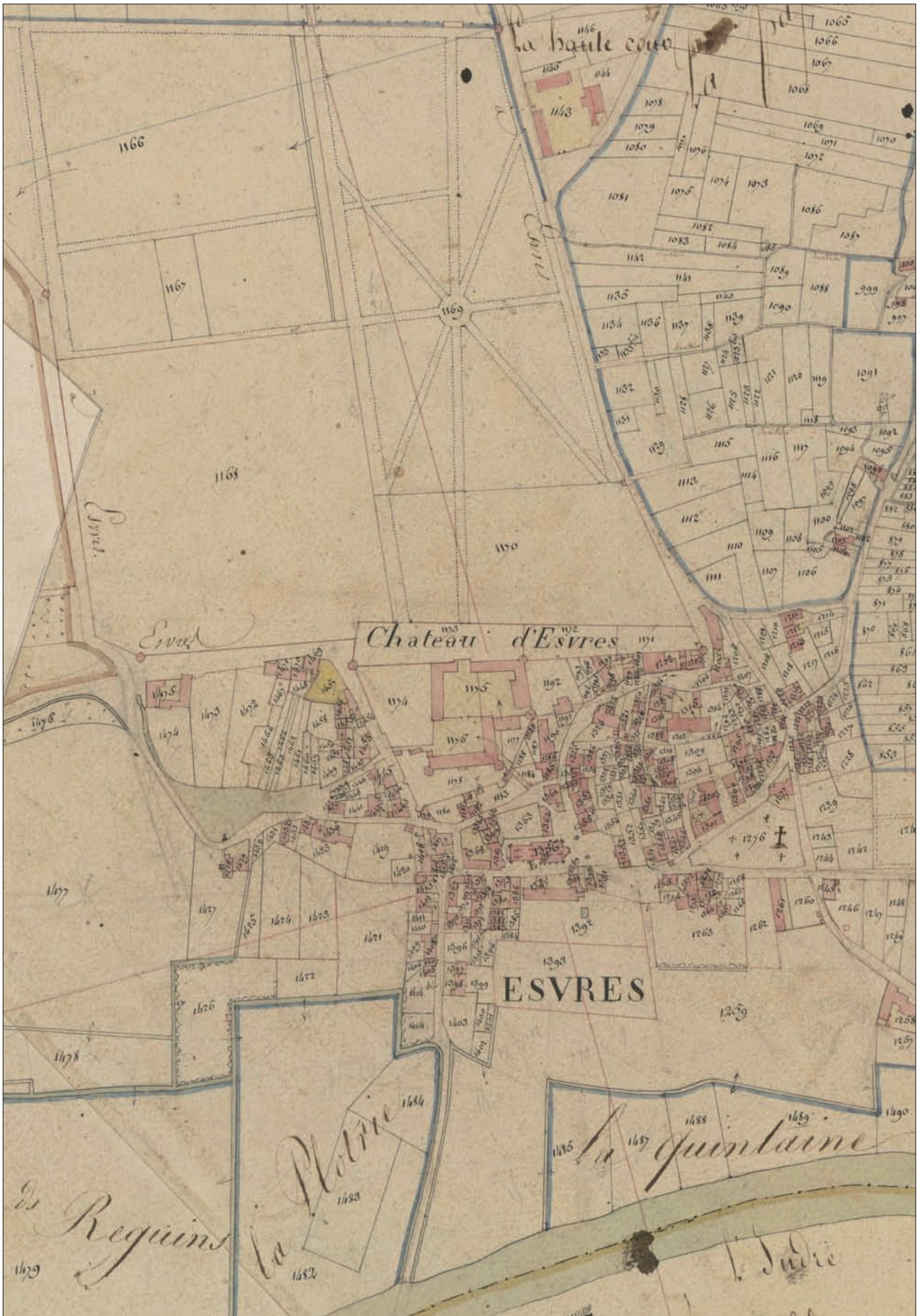


Figure 26. Esvres. Détail du plan cadastral de 1823, feuille E2 dite du Bourg, 1/2500.



Le village se structure en deux pôles : l'axe constitué par la rue du Château et la rue de la Passerelle et le « bourg ancien », enserré dans l'anomalie viaire ovale. Le château et l'église constitue chacun une zone intermédiaire.

### 3.2.1.1. Le réseau viaire.

L'accès au village s'effectue par le plateau nord, à l'ouest et à l'est, par la vallée à l'est et au sud.

Deux routes se rejoignent au nord-ouest, juste avant le village : le chemin de Veigné et le chemin de Saint-Avertin. La chemin de Veigné suit le rebord du plateau, il ne sera remplacé par une route dans la vallée qu'à la fin du 19<sup>e</sup> s. Le Chemin de Saint-Avertin correspond à l'actuelle rue de Tours, il arrive du nord-ouest et contourne le parc du château d'Esvres en formant un coude grossièrement nord-sud est-ouest. Le carrefour avec la route de Veigné se situe au niveau du coude. Deux voies partent de ce carrefour vers le village. Au nord, l'actuelle rue du Parc suit le rebord du plateau et se dirige vers l'entrée du château. Après environs 130 m elle bifurque vers le sud : il s'agit de l'actuelle rue du château. Sur le plan de 1823 l'actuelle rue du Parc est prolongée sur plus de 200 m par une série de trois parcelles étroites, dans l'axe de la voie (1773, 1172 et 1171). La seconde voie depuis le carrefour de

la route de Veigné est celle qui empreinte le vallon de Vaugrignon. Sur une centaine de mètres, elle longe le ruisseau à l'ouest dont la source (résurgence ?) se situe juste en deçà du carrefour à l'emplacement de l'actuel lavoir (Figure 27).

Deux routes se rejoignent au nord-est, à l'entrée du village : le chemin de Tours et le chemin qui emprunte le talweg du ruisseau du Vallon. La jonction se fait en deux temps : par une voie est-ouest au nord qui est toujours dans le domaine public aujourd'hui mais en partie « privatisée » par les riverains et dont l'accès ouest est condamnée, puis par une patte d'oie au niveau de l'anomalie ovale (Figure 28).

L'accès au village par l'est se fait d'une part par le chemin de Cormery qui longe le rebord du plateau puis rejoint la vallée après Beaulieu d'autre part par la route qui longe la rive droite de l'Indre. Les deux voies se retrouvent à l'angle sud-est du cimetière (Figure 29).

Depuis le plateau sud de l'Indre on accède au bourg en traversant la rivière sur la digue du moulin d'Esvres puis par la route parallèle à l'Indre. L'actuelle rue de passerelle constitue un accès à l'Indre depuis le Bourg. Le cadastre ne figure aucun moyen de traversée bien que la voie se poursuive sur la rive sud selon le même axe (Figure 30).



Figure 27. Feuille cadastrale E2, 1823. Détail de l'accès nord ouest.

**Figure 28.** Feuille cadastrale E2, 1823. Détail de l'accès nord est.



**Figure 29.** Feuille cadastrale E2, 1823. Détail de l'accès est.







Figure 30. Feuille cadastrale E2, 1823. Détail de l'accès par l'Indre.

### 3.2.1.2. La rue du château et la rue de la Passerelle (Figure 31).

Malgré un décalage topographique, la rue de la passerelle (280 m) et la rue du Château (120 m) pourraient constituer un axe unique, reliant le plateau à l'Indre. A l'issu du programme 2012-2014 nous avons proposé l'hypothèse d'un axe de circulation rectiligne rue de Tours - rue de la Passerelle, antérieur à l'aménagement du parc du château dont l'état figuré sur l'ancien cadastre est certainement moderne (Chimier et al. 2016a : 645). Aucune information archéologique ne concerne cette zone, les observations proviennent uniquement de la lecture du parcellaire (Figure 32).

La rue du château est bordée de maisons à l'ouest et par le château à l'est. L'ensemble castral, château et parc, constitue un parcellaire à part dont la chronologie relative avec le parcellaire du reste du village n'est pas établie.

Une rue est-ouest, actuelle rue des Seringuas, relie la rue du Château à l'étang de Vaugrignon ou Massoteau. Cet aménagement a été mis en évidence par M. Cailliau à l'occasion de travail de master 2 à travers un travail de carto-interprétation (Cailliau 2016, fiche documentaire 26) (Figure 33).



Figure 31. Vue générale du village depuis le sud. A Droite la rue du Château et la rue de la Passerelle. Carte postale (vers 1950 ?). Collection ASPE.





**Figure 32.** Localisation des anomalies de morphologie parcellaires sur le cadastre de 1823.

1. Tracé de l'axe rue de Tours – rue du château – rue de la Passerelle ; 2. Parcelles de lotissement (?) ; 3. Groupe de parcelle au nord de l'église.



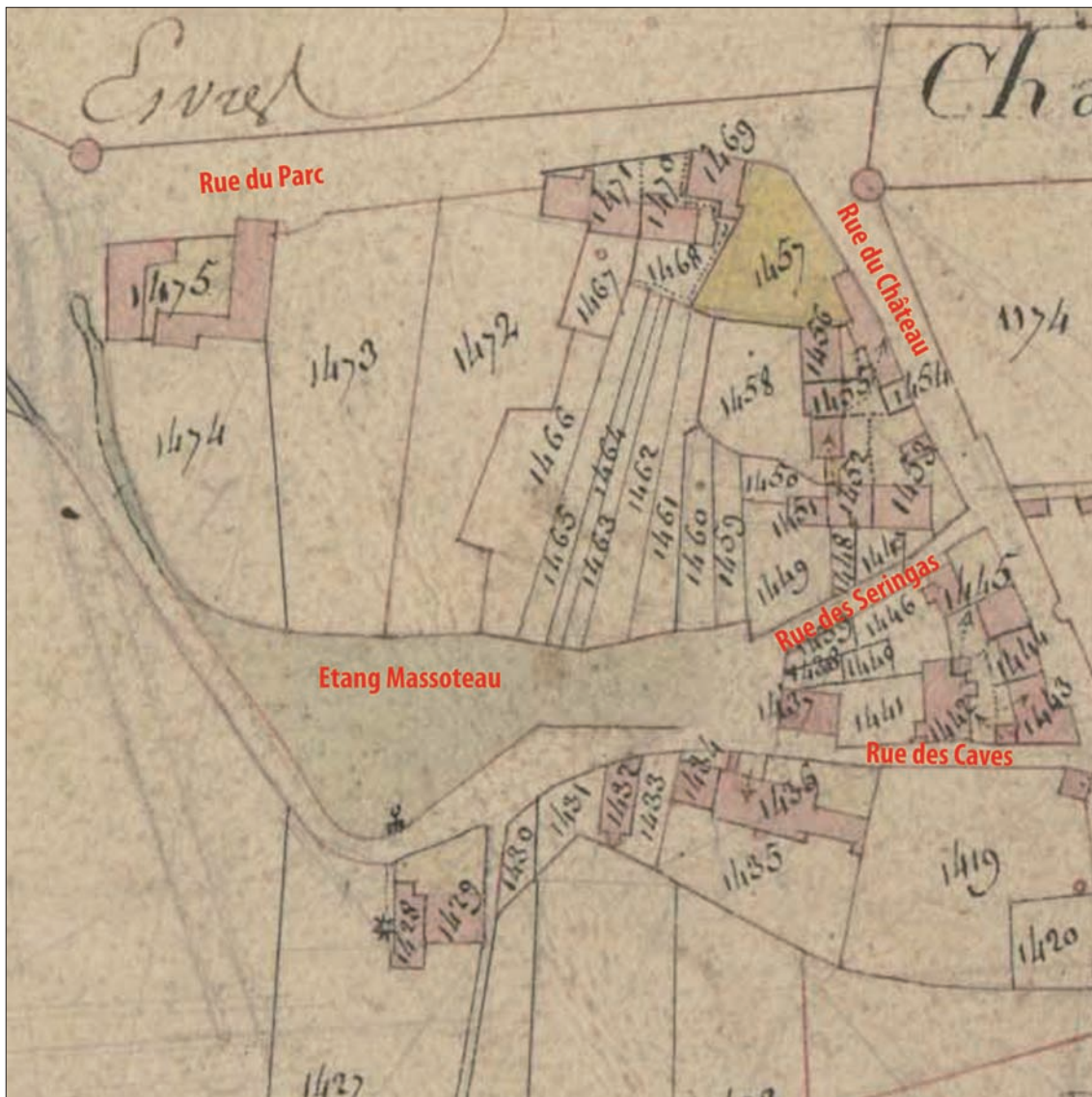


Figure 33. La partie nord de la rue du Château et le nom des rues actuelles

L'étang (1760 m<sup>2</sup> en 1823) est une pièce d'eau alimentée par le ruisseau de Vaugrignon. Le ruisseau de Vaugrignon est constitué de deux sources : la première au lavoir de la rue de Tours, au nord-ouest du bourg d'Esvres et la seconde à la jonction du chemin de Veigné et du chemin de Porte-Joie. Il s'écoule ensuite vers la vallée pour se jeter dans l'Indre en aval du moulin de Porte-Joie. L'étang est la réserve destinée à faire fonctionner un moulin représentée par une roue parcelle 1428. La voie qui le borde au sud est aménagée sur sa digue. Une esplanade est figurée à l'est de l'étang au niveau du débouché de l'actuelle rue des Seringuas. Il s'agit peut être d'une « grève » permettant l'accès à l'eau, pouvant servir d'abreuvoir pour les animaux. Le moulin utilise l'eau de l'étang grâce à une bonde qui permet de diriger l'eau vers l'usine hydraulique située de l'autre côté du chemin (Cailliau 2016 : 58). D'après des renseignements de l'ASPE non sourcés, il s'agirait d'un moulin à huile. Le

ruisseau, l'étang et le moulin expliquent la morphologie occidentale du bourg d'Esvres (Cailliau 2016 : 61 ; Chimier et al. 2016a : 645). Les parcelles lanifiées qui bordent l'étang au nord (sondées en 2011 : Chimier, Fouillet 2011) ne sont en effet pas aménagées en terrasses, contrairement à l'ensemble bâti le long de la rue du Château (Figure 34).

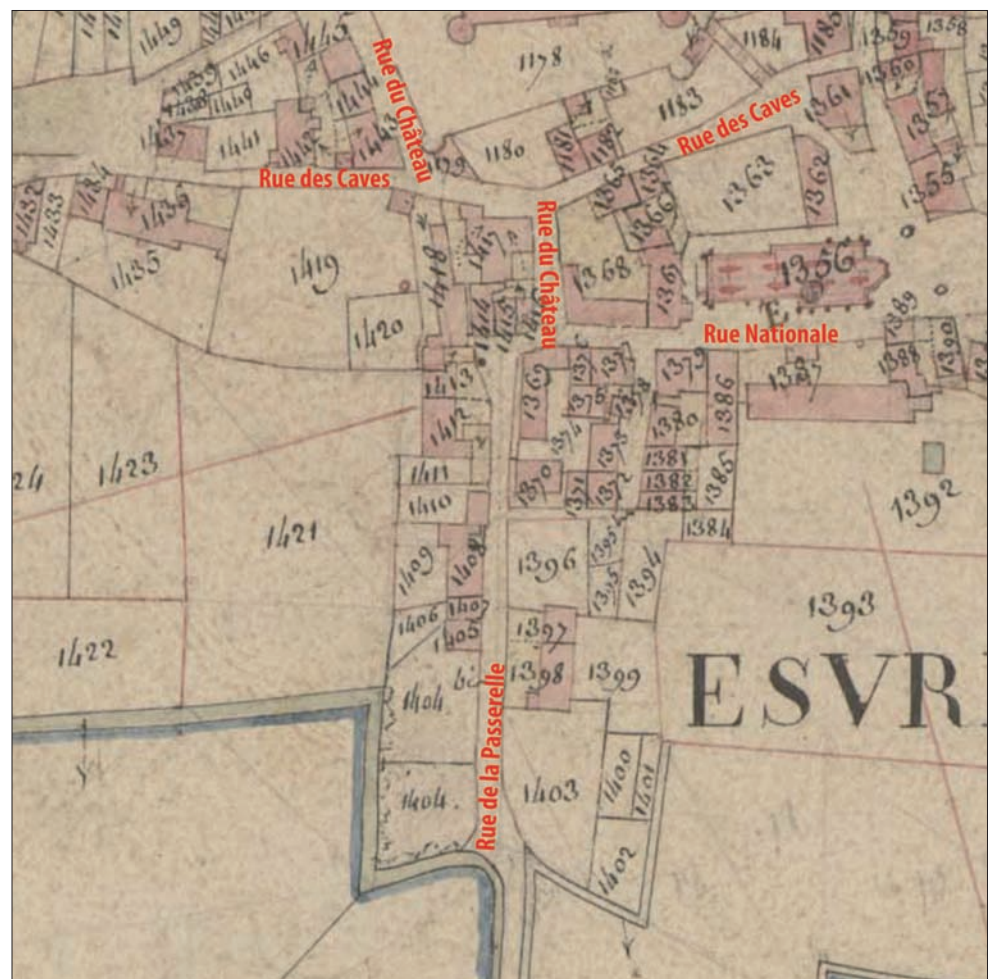
La rue de la Passerelle est bordée de bâtiments des deux côtés dans sa partie nord, le reste étant certainement occupé par des prairies. Cette observation est corroborée par les sondages du diagnostic réalisés rue de la Passerelle (Chimier 2012 ; Chimier et al. 2016a : 644). Aucun élément n'est apporté quant à une éventuelle traversée de l'Indre par l'étude des archives. Le projet de prospections subaquatiques a été abandonné suite aux contraintes de visibilité révélées par le test réalisé en 2011 (Chimier, Fouillet 2011b ; Cailliau 2016) (Figure 35).





Figure 34. Partie nord de la rue de Passerelle. Détail d'une carte postale (vers 1950 ?). Collection ASPE.

Figure 35. La rue de la Passerelle et le nom des rues actuelles





Les maisons de la partie est de la rue de la passerelle sont groupées au sein d'un ensemble parcellaire de forme carrée, traversé par une impasse et ouvert sur plusieurs cours. Les parcelles E1381, 1392 et 1383 forment une unité morphologique parcellaire caractéristique : les maisons sont ouvertes sur la voie (l'impasse) et prolongée par une petite parcelle non bâtie (jardin ou arrière-cour). Les parcelles 1414, 1415 et 1416 présentent une organisation proche : le bâti est organisé le long de la voie au sud et d'une cour en arrière des parcelles 1415 et 1416. Cette disposition suggère un lotissement (Figure 36).

### 3.2.1.3. L'îlot Saint-Médard.

L'espace périphérique à l'église Saint-Médard constitue une zone de transition entre la rue du Château et le bourg ancien. Il est structuré par deux voies est-ouest : l'actuelle rue des caves au nord et le tronçon de l'actuelle rue Nationale au sud qui sépare l'église du presbytère. L'îlot Saint-Médard a profondément été modifié avec le percement de la rue Nationale vers Veigné à la fin du 19<sup>e</sup> s. et le réaménagement du Parvis de l'église entre 1999 et 2004 (Figure 37 et Figure 38).

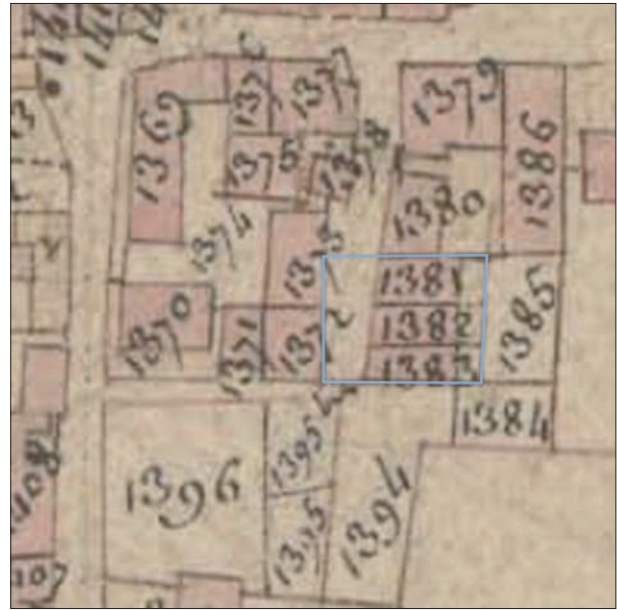


Figure 36. Ensembles parcellaires de la rue de la Passerelle



Figure 37. Le quartier Saint-Médard et le nom des rues actuelles.



Un groupe de parcelles forme une unité morphologique au nord et à l'ouest de l'église. Elle est limitée par la rue des caves au nord et par le retour nord sud de la rue du Château à l'ouest. La morphologie de cet ensemble suggère un enclos, éventuellement cimétériel, mais cette hypothèse n'est soutenue par aucune autre source. Les découvertes de sépultures (hors nécropole à sarcophages) concernent en effet essentiellement la

périphérie orientale de l'église (Chimier et al. 2016a). La morphologie de la place G. Lhermitte suggère un ensemble « négatif », incluant l'église.

Au sud, la parcelle 1387 accueille le presbytère (actuelle mairie) qui est bâti juste avant 1670 . Cette construction est aménagée sur une terrasse gagnée sur le lit majeur de l'Indre. (Chimier, Fouillet 2011a) (**Figure 39, Figure 40 et Figure 41**).

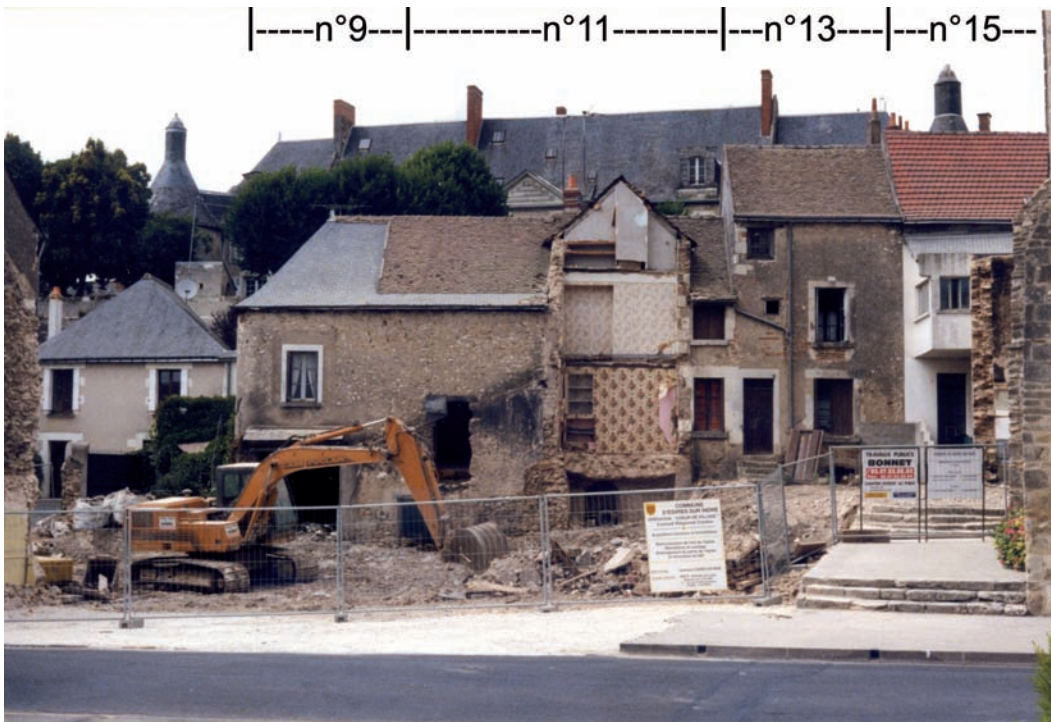


**Figure 38.** Vue aérienne de la place G. Lhermitte et du quartier Saint-Médard depuis le nord est. Détail d'une carte postale, vers 1950. Collection ASPE.



**Figure 39.** Le quartier Saint-Médard en cours de réaménagement en 1999 vu depuis le sud ouest. En arrière plan les maisons numérotées du côté sud de la rue des Caves. Collection privée, cliché Azo.





**Figure 40.** Le quartier Saint-Médard en cours de réaménagement en 1999. En arrière plan les maisons numérotées du côté sud de la rue des Caves. Collection privée, cliché Azo.



**Figure 41.** Les ensembles parcellaires du quartier Saint-Médard

### 3.2.1.4. Le « bourg ancien ».

Le « bourg ancien » est constitué du bâti contenu dans l'anomalie viaire ovale, délimitée par la rue de la Tour, la rue N. Carlotti et les places G. Lhermitte et J. Bourreau, et des constructions périphériques. Le bâti actuel est de nature très variée mais l'ensemble se caractérise par des parcelles aménagées en terrasses, la présence de nombreuses caves ainsi que d'un système de voies structurant le quartier (Chimier, Fouillet 2011b ;

Chimier et al. 2016a). L'appellation « bourg ancien » est une appellation érudite locale qui n'est justifiée par aucun élément chronologique mais que nous avons adopté pour désigner le quartier de l'anomalie viaire (Figure 42).

L'anomalie viaire ne figure pas un ovale parfait : elle est plutôt piriforme, pointe vers l'est. Ses contours sont irréguliers, quelques fois marqués par les segments rectilignes des polygones des parcelles, quelques fois en tronçons de courbe (cf. la succession des limites ouest de la parcelle 1324 au nord ouest). Sa surface intérieure est de 11 200 m<sup>2</sup> (Figure 43).

Au sud, l'actuelle place Joseph-Bourreau correspond à la parcelle 1276 occupée par le cimetière. Les limites de la parcelle pourraient correspondre à des murs : la « pointe » occidentale de la parcelle est marquée par une interruption du trait de limite, soulignée par deux



**Figure 42.** Les terrasses du « bourg ancien ». Détail d'une photo aérienne. Collection ASPE.



Figure 43. Le « Bourg ancien » et le nom des rues actuelles. Les puits de l'impasse du Marché sont pointés en rouge.

points. Il pourrait s'agir d'un portail d'entrée. Un bâtiment non cadastré et implanté sur le domaine public est figuré dans l'axe de la pointe du cimetière. Nous ne l'interprétons pas. Deux hypothèses peuvent être avancées : celle d'un bâtiment de corps de garde (dans le sens de poste de police), éventuellement d'octroi, ou encore une source, fontaine, lavoir ou puits.

Le cadastre ancien montre des axes de circulation actifs ou fossiles. La quasi totalité du domaine public figuré sur le cadastre de 1823 l'est toujours aujourd'hui.

Ce qui est actuellement nommé « impasse du marché » correspond en réalité à plusieurs ruelles qui débouchent sur la rue qui borde le cimetière au nord. L'impasse qui prolonge la ruelle occidentale au nord et la ruelle centrale sont aujourd'hui privatisées. Le plan présente deux petits symboles circulaires à l'est de l'impasse du marché, au moins l'un deux correspond aujourd'hui à un puits et c'est sans doute aussi le cas de l'autre. L'impasse de la Tour est figurée et rejoint la ruelle nord-sud qui n'a actuellement pas de nom. Au sud de leur jonction à angle droit un passage au tracé courbe permet de rejoindre l'impasse du marché. Il s'agit de l'escalier

qui existe encore aujourd'hui. On soulignera la présence de deux impasses qui ne sont plus aujourd'hui dans le domaine public. La première se situe dans l'axe du tronçon occidental de l'impasse du marché le long du bâti des parcelles 1305, 1306, 1307 et 1308. La seconde au nord est de l'anomalie le long du bâti des parcelles 1287, 1283 et 1282.

Nous n'avons pas encore étudié en détail la morphologie du parcellaire. Différents groupes d'orientations ressortent d'une observation globale, la principale étant sud-ouest / nord/est et nord-ouest / sud-est. Toutefois des généralités s'observent, pouvant éventuellement correspondre à un réseau viaire fossilisé. Un axe de parcelles prolonge l'impasse de la tour vers l'est après le croisement avec la ruelle anonyme nord-sud. On notera sur cet axe un polygone marqué de trois points situés entre les parcelles 1309 et 1314 et rattaché à cette dernière. Cet axe rejoint ensuite une série de petits terrains de type jardin bordant au sud les bâtiments de 1387, 1383 et 1382. L'ensemble débouche sur l'arrivée de la rue du Vallon, à son carrefour avec l'actuelle rue Carlotti. Bien que moins pertinents, d'autres axes, principalement nord-sud sont à signaler (Figure 44). On





Figure 44. Le « Bourg ancien », axes parcellaires.

notera qu'ils se situent tous au sud du premier axe décrit. Cette première approche du parcellaire est à nuancer par le fait que le bourg ancien se situe à flanc de coteau et le dénivelé qui le caractérise.

Les parcelles en général et les axes décrits s'organisent ainsi selon la pente. Ce constat renforce toutefois l'anomalie que constitue le réseau viaire ovale.

L'accès à l'anomalie se fait par plusieurs voies. Au nord-est les voies forment deux îlots, délimités à l'est par la rue du Vallon et à l'ouest par l'actuelle rue Carlotti (« chemin de Tours »). Leur jonction forme la voie est-ouest décrite supra. Les deux rues se poursuivent vers le sud et forment un triangle, pointe au sud. A l'est, un autre groupe de parcelles triangulaire est délimité par la rue de la Tour, la rue Carlotti et une ruelle anonyme au sud. La rue du Vallon débouche sur le supposé axe fossile décrit précédemment. L'ensemble forme un réseau atypique, sans doute marqué par la topographie mais qu'il convient de relier à l'anomalie ovale, sans que nous puissions encore proposer d'interprétation.

Au sud-est les voies d'accès au village ne débouchent pas dans l'anomalie, le cimetière forme un tampon entre le chemin de Cormery et l'impasse du marché. Au sud-ouest deux voies relient le bourg ancien au quartier Saint-Médard : l'actuelle rue des caves au nord et le tronçon de l'actuelle rue Nationale au sud qui sépare l'église du presbytère. Un possible axe viaire fossile poursuit la rue des Caves vers l'est.

L'actuelle place Georges-Lhermitte forme un ensemble morphologique « négatif » rattaché au quartier Saint-Médard (cf. supra) qui constitue la seule perturbation du tracé de l'anomalie ovale. Cet ensemble est au cœur d'un espace non bâti du domaine public, situé au centre du village (Figure 45). Il est formé de trois petites « places » en enfilade selon un axe nord-ouest / sud-est, le même que celui de l'actuelle montée du Château. Le plan cadastral y figure deux cercles que nous interprétons comme des puits : il s'agit des mêmes symboles que ceux figurés impasse du Marché. Il pourrait aussi s'agir d'arbres : le conseil municipal

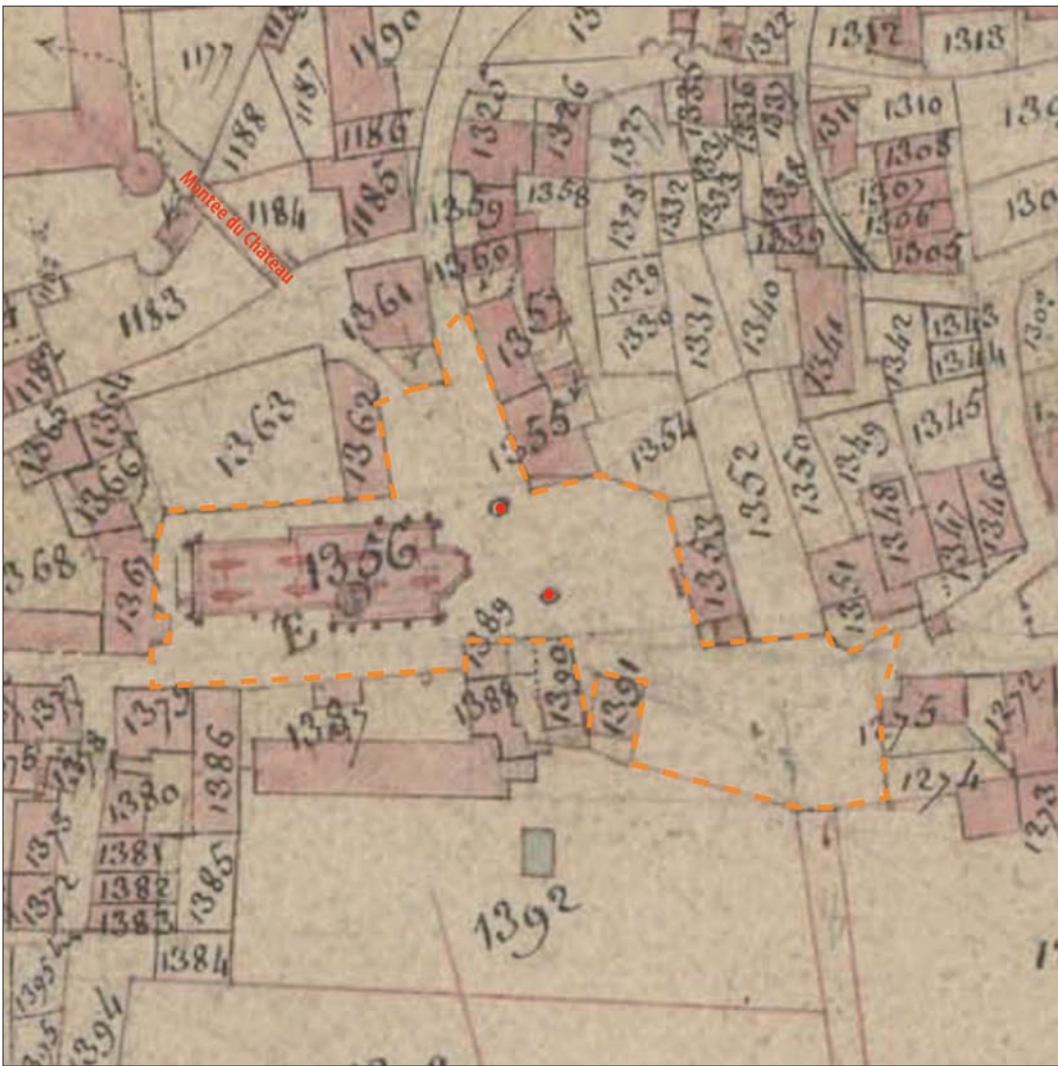


Figure 45. L'espace non bâti central.



Figure 46. Carte postale, début du 20<sup>e</sup> siècle. L'actuelle place G. Lhermitte vue depuis le sud-est et la montée du Château en arrière plan. Collection ASPE.



donne l'autorisation d'abattre trois arbres situés sur « la place publique » dont deux qui menacent de tomber et d'endommager la sacristie et le troisième qui gêne le passage des charrettes et voitures (Lejeune 2010 : 94). Cet espace vide, comme l'unité parcellaire du quartier Saint-Médard, pourrait se rapporter à la topographie funéraire du village et correspondre à l'emplacement d'un des états du cimetière paroissial. Dans le cadre de

la poursuite de nos travaux, il conviendra toutefois de s'interroger sur les « places » en contexte villageois, cette disposition n'est ainsi pas sans rappeler les courderc ou querreux des hameaux ruraux du Centre et de l'Ouest de la France (Trochet 2002) ? Au début du 19<sup>e</sup> s., il s'agit bien d'une place : un marché s'y tient le dimanche et en 1838 le conseil municipal la fait paver (Dupuy, Lejeune 2011 : 23) (Figure 46, Figure 47 et Figure 48).



**Figure 47.** Carte postale, début du 20<sup>e</sup> siècle. L'actuelle place Georges Lhermitte vue depuis l'est et la montée du Château en arrière plan. Collection ASPE.



**Figure 48.** La place Georges Lerhmitte vue depuis l'est et la montée du Château en arrière plan. Cliché J-Ph. Chimier, 2011.



Figure 49. Les ensembles parcellaire du "Bourg ancien"

Le bâti ne s'organise pas selon l'anomalie viaire mais globalement suivant un axe nord-est / sud ouest, à l'intérieur comme à l'extérieur. On notera l'axe nord-sud que forment le bâti des parcelles 1190, 1186, 1185 et 1362 à l'ouest de la rue de la Tour (Figure 49, n° 5 : **bourg ancien + ensemble morpho**), sans pouvoir proposer une interprétation particulière. En revanche, on retrouve à plusieurs reprises le même type d'unité morphologique parcellaire que celui observé rue de la passerelle (Figure 49, n° 1 à 4 : **bourg ancien + ensemble morpho**) : des constructions ouvertes sur une voie et prolongées par une petite parcelle non bâtie (jardin ou arrière-cour). Les ensembles 1, 2 et 3 présentent exactement ces caractéristiques, le groupe 4 situé en dehors de l'anomalie ne présente pas de voie ni d'espace dans le domaine public. Là aussi, ces dispositions suggèrent un ou des lotissements.

### 3.2.1.5. L'état des parcelles du cadastre de 1823

#### Description

Analyse spatiale selon les critères de la table <etat\_des\_parcelles\_1823>

La base de données mise en forme sous forme de table issue de l'état des parcelles du cadastre de 1823 (<etat\_des\_parcelles\_1823>) comporte 362 entrées. Elle ne concerne que le bourg (feuille E2). A ce jour elle n'est pas entièrement renseignée, seules 263 parcelles sont finalisées, notamment en ce qui concerne le champ <propriétaire>.

Les données du champ <nature des parcelles> comprennent 24 items différents qui se répartissent comme suit :



nature_parcelle	Nbr_entrees
batiment_sol	9
batiment_sol_cour	35
batiment_sol_cour_cave	1
bois	1
cimetiere	1
cour	3
eglise	1
friche	2
jardin	84
jardin_batiment	1
maison_batiment_sol	1
maison_batiment_sol_cour	17
maison_sol_	11
maison_sol_cave_cour	1
maison_sol_cour	55
moulin_a_eau	2
oseraie	1
pature	4
pature_plantee	2
pre	39
sol	1
terre	72
terre_plantee	1
vigne	16

Certaines sont anecdotiques à l'échelle du village (église, cimetière, moulin). La nature de l'occupation du sol autres se répartie en deux catégories : les occupations de type agricole (bois, friche, oseraie, pâture, pâture plantée, pré, terre, terre plantée et vigne) au nombre de 138 et les autres qui sont de type villageoise au nombre de 224 (Figure 50).

### 3.2.2. La prospection inventaire

Nous livrons ici des généralités sur le bâti et la morphologie du parcellaire à échelle du village et une première analyse selon les critères de la base de donnée. Deux enquêtes de terrains réalisées cet été ne seront pas présentées ici, faute d'avoir eu le temps de mettre en forme les données : la cartographie de bouteroues et l'analyse spatiale des accès à l'eau. Cette dernière approche complexe a généré une quantité importante de données, elle nécessitera une étude distincte de la prospection inventaire.

#### 3.2.2.1. Observations sur l'anomalie viaire du bourg ancien et premières conclusions

L'anomalie viaire ovale a été reconnue par E. Lorans dans le cadre de sa thèse sur le Lochois (Lorans 1996 : 184). Son plan général suggère alors une origine castrale

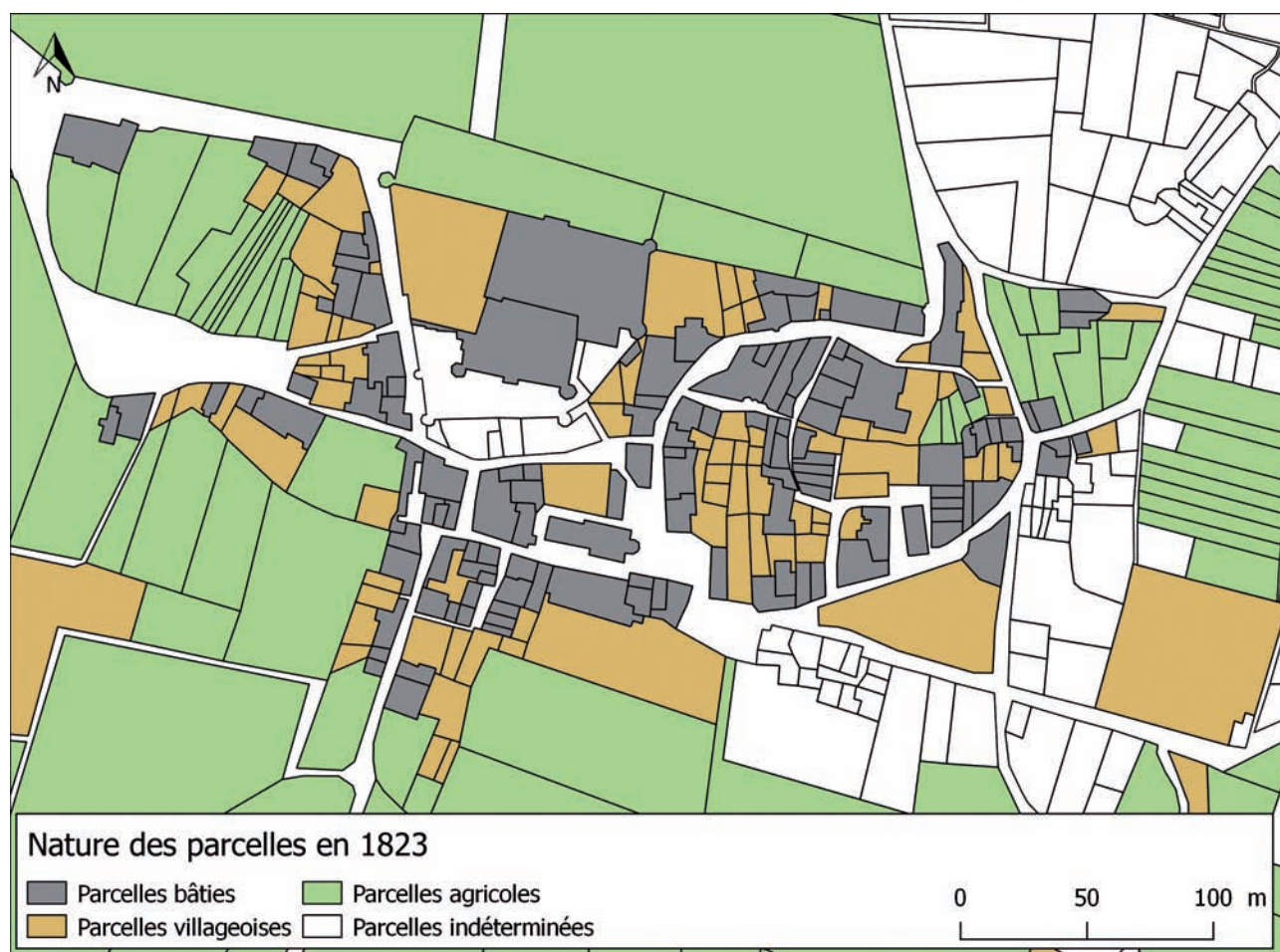


Figure 50. Plan cadastral de 1823 : type d'occupation du sol.

ou encore une fondation de bourg installée à l'intérieur d'un enclos délimité par un fossé. Cette hypothèse a toutefois été formulée sans que ne soit pris en compte le dénivelé d'environ 15 m entre la rue de la Tour et le bas de la place Joseph Bourreau (Chimier, Fouillet 2011b : 8). La topographie du site nous conduit a priori à reconsidérer l'interprétation comme une enceinte d'habitat. A l'issue du programme de sondages nous n'avons cependant pas d'autre proposition à formuler.

Un fossé est possible à l'emplacement des voies : l'observation de l'affleurement du calcaire et le sondage 13 réalisé sous l'enrobé de la rue de la Tour montrent en effet l'existence d'un creusement sous la chaussée actuelle (Chimier et al. 2016a : 14, 80) (Figure 51).

Les observations sur la rue Carlotti (cf. infra) vont aussi dans ce sens. L'interprétation de l'anomalie reste donc à faire, à partir des données de terrain, dont le MNT, et à partir d'exemples de comparaison (Figure 52).



Figure 51. Affleurement du calcaire et indice de creusement dans le sondage 13. Cliché N. Fouillet, 2013.



Figure 52. Affleurement du calcaire et indice de creusement en face du 6 rue de la Tour. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Une première discussion peut être cependant engagée dans le cadre de ce rapport, sans que les conclusions ne soient définitives. Les réflexions autour de cette anomalie parcellaire se poursuivront dans le cadre de la publication des données sur le village.

Les présentations du programme de recherche et de ses résultats à l'occasion de colloques et de séminaires, dont le séminaire Evena sur le village de janvier 2016<sup>19</sup> (Chimier et al. 2016a : 26-28) et les visites sur place des collègues du SRA et de l'université ont permis l'émergence de plusieurs pistes de recherche :

- - l'exploitation de la pierre, si l'on considère que les caves du village ont une fonction initiale de carrière (Y. Barat, E. Zadora, R. Angevin),
- - l'emplacement initial du château d'Esvres, si l'on considère qu'aucun élément antérieur au 16<sup>e</sup> s. ne caractérise le château actuel (A. Salamagne),
- - une enceinte liée au statut du site durant le haut Moyen Âge (F. Epaud),
- - les limites d'un secteur destiné à accueillir un habitat programmé (A. Salamagne, V. Schemmama).

Nous n'avons pas pu développer les comparaisons avec d'autres anomalies parcellaires et viaires villageoises étudiées à l'occasion d'études utilisant des sources cartographiques, historiques et archéologiques dans le cadre de ce rapport. Ce travail devra être finalisé dans le cadre de la publication des données. En région Centre-Val-de-Loire et plus particulièrement en Berry-Touraine, les exemples d'études complètes semblent peu nombreux. On citera celle, récente, du village de Rouvres-les-Bois, dans l'Indre, réalisée à l'occasion d'un diagnostic d'archéologie préventive (Chimier et al. 2016c). Cette étude reste lacunaire mais l'anomalie parcellaire correspond bien ici à une enceinte villageoise médiévale (13<sup>e</sup> s.). L'anomalie cartographique du village de Moulins-sur-Céphons correspond au tracé des fossés de la motte et des basses-cours (Querrien 1998, 2003). A Vic (Indre) une anomalie parcellaire pourrait correspondre à l'enclos d'un vaste cimetière de la fin Moyen Âge (Pichon, Livet 2015).

L'essentiel de la documentation disponible porte sur des études uniquement cartographiques. Il s'agit souvent de sites dont l'interprétation ne pose pas de problèmes, comme les villages fortifiés de Savigné-sur-Lathan en Indre-et-Loire (Salamagne 2012), de Sacierges-Saint-Martin dans l'Indre (Querrien, Moulin 2010), de Lourdoueix-Saint-Michel dans l'Indre (Pichon et al. 2011) ou dont le lien avec le cimetière (fortifié ou non) a été déterminé par E. Zadora-Rio (cf. les exemples pour la Touraine cités dans Zadora-Rio, Fixot 1990 ;

Zadora-Rio et al. 1994). Pour les études récentes en dehors de la région, on signalera celles d'A. Catafau et O. Passarius pour le Roussillon qui constituent des recherches complètes conduites à partir de tous les types de source (Catafau 2016).

Le parcellaire du bourg ancien d'Esvres est orienté globalement nord-sud et est-ouest, fortement marqué par la gestion du relief, d'où la mise en œuvre de terrasses. L'anomalie viaire n'a a priori aucune conséquence sur l'organisation des parcelles. Cette particularité conforte l'idée que la fonction d'un éventuel enclos est abandonnée au moment de l'installation de l'habitat. L'espace anciennement clos serait alors à conquérir, ce qui permet de proposer l'hypothèse de lotissements pour les ensembles bâtis identifiés le long des impasses.

Pour l'instant, nous retiendrons plusieurs caractéristiques propres à l'anomalie viaire ovale d'Esvres pour pouvoir la comparer à d'autres sites :

- elle n'est liée ni à l'église, ni au château actuels,
- elle n'est pas régulière,
- elle est marquée par la topographie du site,
- elle n'influe pas sur le parcellaire.

Actuellement aucun autre site recensé ne rassemble ces caractéristiques. En région Centre, Rouvres est peut-être celui qui s'en rapproche la plus (bien que l'église soit implantée à l'intérieur de l'enceinte) (**Figure 53**).

### 3.2.2.2. Le bas de la rue Carlotti : un « chemin creux » ?

La rue Carlotti est l'ancien « Chemin de Tours » qui rejoint de bourg d'Esvres au sud de la Haute-Cour (cf. supra). Après son carrefour avec la rue de la Tour, elle affecte un tracé rectiligne jusqu'à sa jonction avec la rue du Vallon. C'est ce tronçon qui permet de franchir le rebord du plateau. La rue est installée dans un creusement en partie aménagé par un glacis sur les deux côtés. C'est sur ce tronçon que débouche la ruelle anonyme qui délimite l'anomalie viaire au nord est (cf. supra). Elle présente des caractéristiques proches du tronçon de la rue Carlotti (**Figure 54**).

La configuration de la ruelle anonyme conforte l'hypothèse d'un creusement pour la partie nord de l'anomalie viaire. Son tracé, dans l'axe du rebord du plateau ne justifie en effet pas l'aménagement d'un chemin creux. Le tracé rectiligne de la rue Carlotti suggère en revanche le percement d'une rue plus tardive destinée à aménager un accès par le nord est depuis le chemin de Tours (**Figure 55**).

<sup>19</sup> <http://citeres.univ-tours.fr/spip.php?article2353>



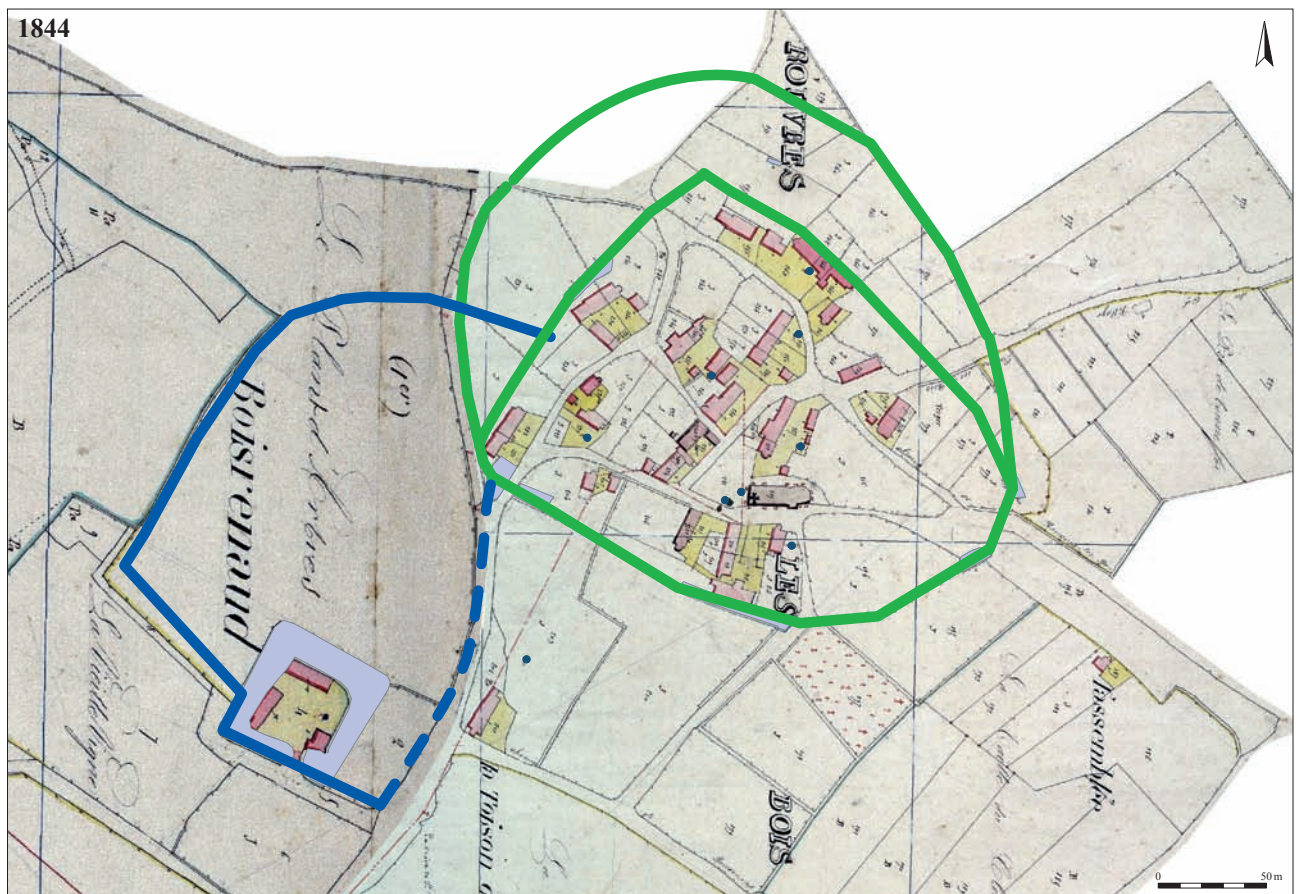
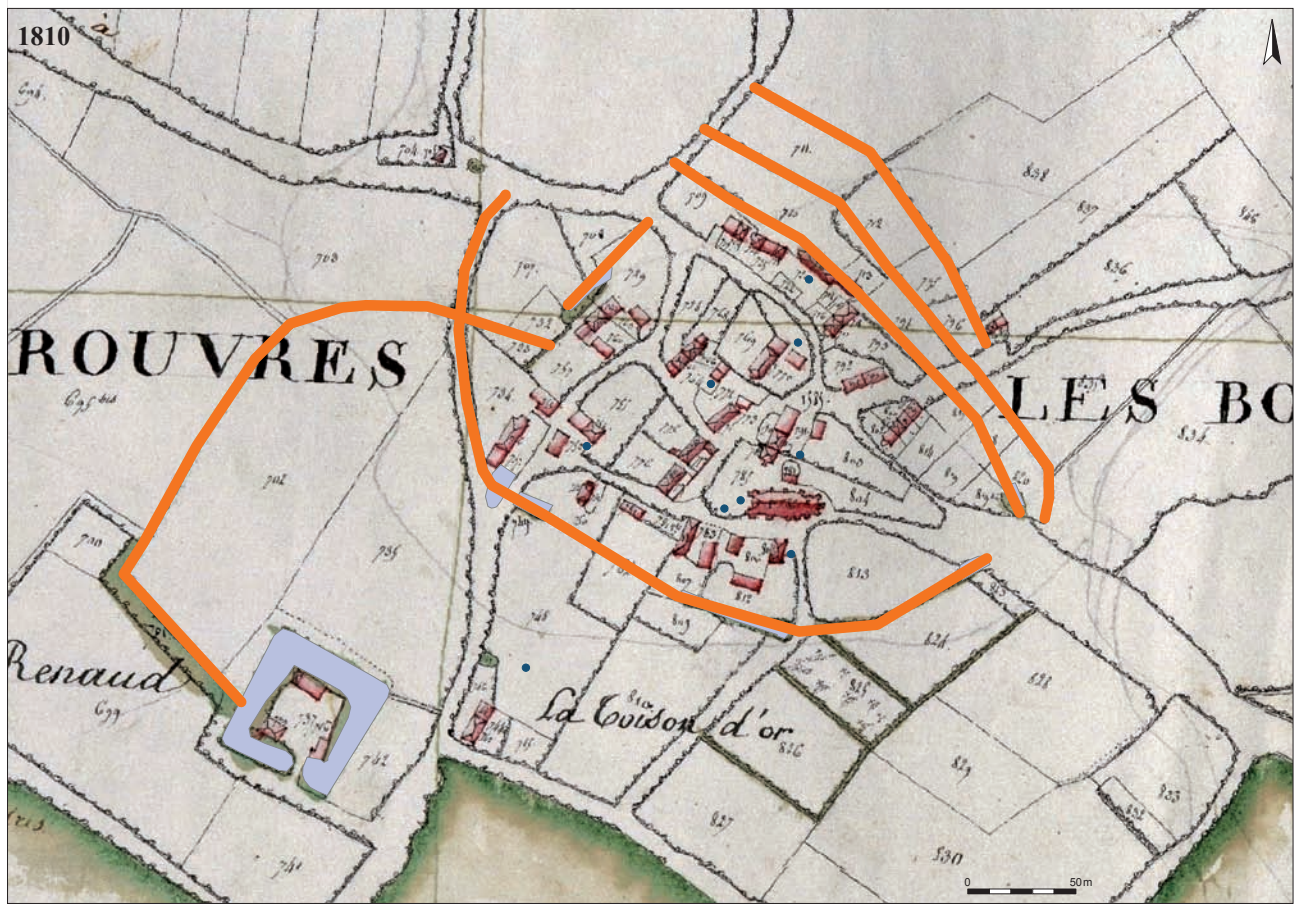


Figure 53. Carto interprétation des cadastres de Rouvres-les-Bois d'après (Chimier et al. 2016c : 34).





**Figure 54.** La rue Carlotti vue depuis le sud au niveau de sa jonction avec la ruelle anonyme. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 55.** La ruelle anonyme depuis la rue Carlotti. Cliché M.-D. Dalayeun, 2016.

## 3.2.2.3. Le cimetière

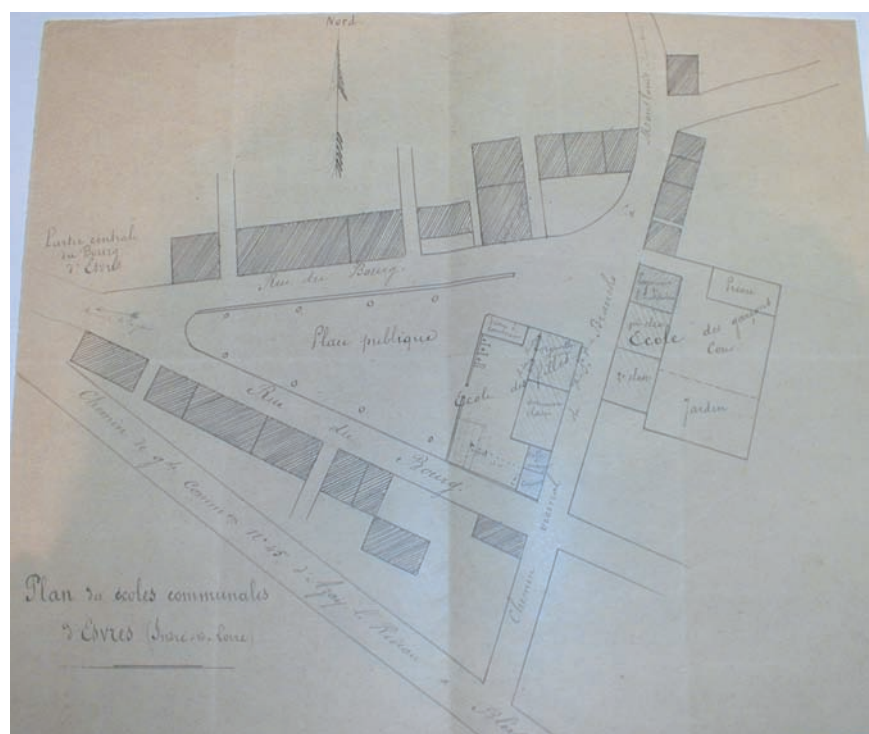


Figure 56. Vue générale de la place Joseph Bourreau depuis l'ouest. Cliché J-Ph. Chimier, 2012.

Le cimetière de 1823 correspond à l'actuel place Joseph Bourreau utilisée pour le marché hebdomadaire (Figure 56). Par une délibération du conseil municipal du 9 août 1833, le cimetière est transféré sur son site actuel au lieu dit « La Haute Cour » pour se conformer à la loi. Il faut toutefois attendre 1835 pour que le cimetière soit effectivement fermé (Dupuy, Lejeune 2011 : 16-

17). En réalité le cimetière est en mauvais état. En 1801 il était déjà question d'y faire des réparations sur les murs et la porte d'entrée (Lejeune 2010 : 57). En 1841 l'emplacement est choisi pour y implanter une nouvelle foire annuelle. Il accueillera ensuite l'école, bâtie dans sa partie orientale en 1849, agrandie en 1895 (Dupuy, Lejeune 2011 : 27, 39, 96)(Figure 57).

Figure 57. Plan de l'extension de l'école communale 1895, archives communales. Cliché ASPE.





La place actuelle correspond à une parcelle sans pendage apparent, encadrée par les rues et limitée au nord par un mur de terrasse surmonté d'un garde-corps lui aussi maçonné. Si la place reprend les limites du cimetière de 1823 ce mur ne semble pas correspondre au mur d'enceinte mentionné dans les textes. Il semble plutôt correspondre aux aménagements du 19<sup>e</sup> s., le millésime gravé de 1858 sur une pierre pourrait correspondre à son aménagement. Le mur est percé de plusieurs escaliers qui n'apparaissent pas sur le plan de 1895 (Figure 58).

Il est possible que le cimetière présentait un pendage vers le sud à l'origine, correspondant à celui du coteau.

Plusieurs documents photographiques du début du 20<sup>e</sup> s. montrent que la partie nord de la place présente alors une légère pente, éventuel reliquat de la topographie d'origine (Figure 59).

#### 3.2.2.4. L'étang Massoteau

L'étang Massoteau qui borde le bas de l'actuelle rue de Tours est aujourd'hui intégré à un jardin public. Il est toujours alimenté par le ruisseau de Vaugrignon et correspond à la réserve d'eau du Moulin d'Esvres (Cailliau 2016) (Figure 60 et Figure 61).



Figure 58. Le mur de terrasse de la place J. Bourreau. Cliché J.-Ph. Chimier, 2012.



Figure 59. Carte postale, début du 20<sup>e</sup> siècle. Vue d'ensemble de la place et des écoles. Collection ASPE.





**Figure 60.** Vue aérienne du jardin public de l'étang Massoteau au sud et des jardins en lanières au nord. Capture d'écran depuis [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr).

La « grève » figurée sur le cadastre de 1823 n'est plus visible aujourd'hui et l'étang semble déjà fermé de murs de ce côté sur les cartes postales du début du 20<sup>e</sup> s. Il en va de même pour le moulin, les bâtiments a priori du 19<sup>e</sup> s. sont bâtis à son emplacement (DE 5336), le long de la nouvelle route vers Veigné aménagée après 1890 (Chimier 2012) (**Figure 62**).

La bonde est intégrée à ces nouveaux bâtiments et le ruisseau se poursuit au sud de la route de Veigné. Le bâtiment est partagé en trois logements, un seul a été inventorié et nous n'avons pas pu avoir accès à la bonde (gestion Val Touraine Habitat).

La digue est préservée : il s'agit du chemin qui borde le jardin public au sud. Elle n'a pas été cartographiée dans le cadre de cette prospection mais devrait être mise en évidence par l'interprétation du MNT, il sera notamment possible de réaliser des profils (**Figure 63**).



**Figure 61.** L'étang Massoteau vu depuis l'ouest. Carte postale du début du 20<sup>e</sup> siècle. Collection Azo.





**Figure 62.** Le bâtiment DE 5356 qui a succédé au moulin, vu depuis le sud-est. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 63.** Le sud-ouest de l'étang Massoteau vu depuis l'extrémité occidentale de la digue. En arrière plan la rue de Tours. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

### 3.2.2.5. La base de données cartographique

Description de la base de données (état décembre 2016).

La table attributaire de l'inventaire du bâti (<table\_inventaire\_bati>), réalisée à partir des fiches d'enregistrement de terrain, a été associée à deux shapfiles spécifiques qui représentent les DE sous forme de polygones et de points. Ils ont été conçus à partir de la BD\_carto\_37 du cadastre (bâti, état 2013). L'ensemble est utilisé comme une base de données cartographique.

Au total, 166 bâtiments ou corps de bâtiments ont été enregistrés sur le terrain. L'échantillon est faussé pour une analyse statistique car les bâtiments inventoriés sur le terrain puis ceux enregistrés dans la base ont été choisis en fonction de la problématique sur les loges. L'objectif reste de pouvoir renseigner l'ensemble des bâtiments du village.

89 entrées ont été renseignées dans la base à ce jour. La fonction de 84 bâtiments a été identifiée. 4 bâtiments présentent des dates inscrites sur un de leurs murs.

Lorsqu'elle sera entièrement renseignée, cette base sera utilisée à des fins d'analyse spatiale à l'échelle du village en réalisant des interrogations croisées sur les différents critères.

Nous présentons ici son état en décembre 2016 et quelques cartes dans un but illustratif.

#### Etat de l'inventaire

Etat inventaire	Total
complet	51
exterieur	18
exterieur_complet	5
exterieur_partiel	5
interieur_complet	4
interieur_partiel	2
non_reseigne	77
partiel	4
<b>Total</b>	<b>166</b>

#### Fonction des bâtiments

fonction bat	Total
annexe	23
autre	4
commerce	2
grange	9
maison	46
<b>Total</b>	<b>84</b>

#### Dates inscrites

id_batiment	datation
5348	1884
5271	1940
5148	1627
5212	1668

### Organisation générale dans la parcelle

88 entrées sont renseignées.

#### Position du bâtiment au sein de la parcelle actuelle

bat_parcelle_actuelle	Total
en_front_de_rue	48
en_retrait	40
<b>Total</b>	<b>88</b>

#### Orientation du bâtiment par rapport à la rue

orientation_bat_rue	Total
gouttereau_sur_rue	61
pignon_sur_rue	23
<b>Total</b>	<b>88</b>

#### Organisation de la parcelle

organisation_parcelle	Total
cour	34
cour_et_jardin	13
jardin	27
non_observe	1
<b>Total</b>	<b>88</b>

### Façade principale

86 entrées sont renseignées.

#### Accès au bâtiment

acces_bat	Total
central	39
droite	12
gauche	18
non_reseigne	17
<b>Total</b>	<b>86</b>

#### Présence de marches

marche_entree	Total
non	35
oui	38
non_reseigne	13
<b>Total</b>	<b>86</b>

#### Présence d'une porte cochère

porte_cochere	Total
non	72
oui	14
<b>Total</b>	<b>86</b>

### Caves

Les caves ont été inventoriées mais n'ont pas pu être étudiées dans le cadre de ce rapport.

#### Présence d'une cave

cave	Total
non	51
non_observable	4
oui	24
<b>Total</b>	<b>79</b>



*Les toitures*

83 entrées sont renseignées.

Type de toiture

type_toiture	Total
conique	1
deux_croupes	65
quatre_croupes	4
trois_croupes	5
une_croupes	8
<b>Total</b>	<b>83</b>

Type de pente

pente_toiture	Total
45	14
douce	4
raide	58
non renseigné	7
<b>Total</b>	<b>83</b>

Type de matériau de couverture

materiaux_toiture	Total
amiante	4
ardoise	34
mixte_divers	1
tuile	24
tuile_ardoise	10
non renseigné	10
<b>Total</b>	<b>83</b>

*Les charpentes*

45 charpentes ont pu être observées. Elles sont toutes à fermes et pannes. 32 présentent une sous faitière.

*Les murs*

87 entrées sont renseignées. Les murs de 20 bâtiments ont pu être mesurés. L'épaisseur au rez de chaussée varie de 32 à 94 cm et de 30 à 74 cm à l'étage.

Type de mur

type_mur	Total
ciment	2
moellon	44
non_observable	38
tuffeau	2
non renseigné	1
<b>Total</b>	<b>87</b>

*Les cheminées*

8 entrées sont renseignées

Bâtiment avec cheminée

cheminee	Total
bat_1_cheminee	6
bat_1_cheminee	2
<b>Total</b>	<b>8</b>

*Les souches de cheminées*

44 entrées sont renseignées pour les matériaux de la souche. 5 d'entre elles sont adossées au mur pignon.

Matériaux des souches de cheminée

souche_cheminee	Total
boisseaux	1
brique	21
briquelette	3
non observable	6
pierre	7
pierre briquette	1
pierre de taille	1
non renseigné	4
<b>Total</b>	<b>44</b>

Position des cheminées

position_cheminee	Total
diverse	2
gouttereau	5
pignon	33
toit	1
non renseigné	3
<b>Total</b>	<b>44</b>

Présence d'un solin de souche

solin_souche	Total
non	29
oui	10
non renseigné	5
<b>Total</b>	<b>44</b>

L'accès aux combles

42 entrées sont renseignées pour l'accès aux combles. Un accès est observable pour 9 d'entre eux : 5 par le pignon et 4 par le gouttereau.

id_batiment	localisation_acces_externe
5329	pignon
5254	gouttereau
5232	pignon
5232	pignon
5200	gouttereau
5306	pignon
5341	pignon
5148	gouttereau
5212	gouttereau



Figure 64. Localisation des bâtiments enregistrés (2011-2016).



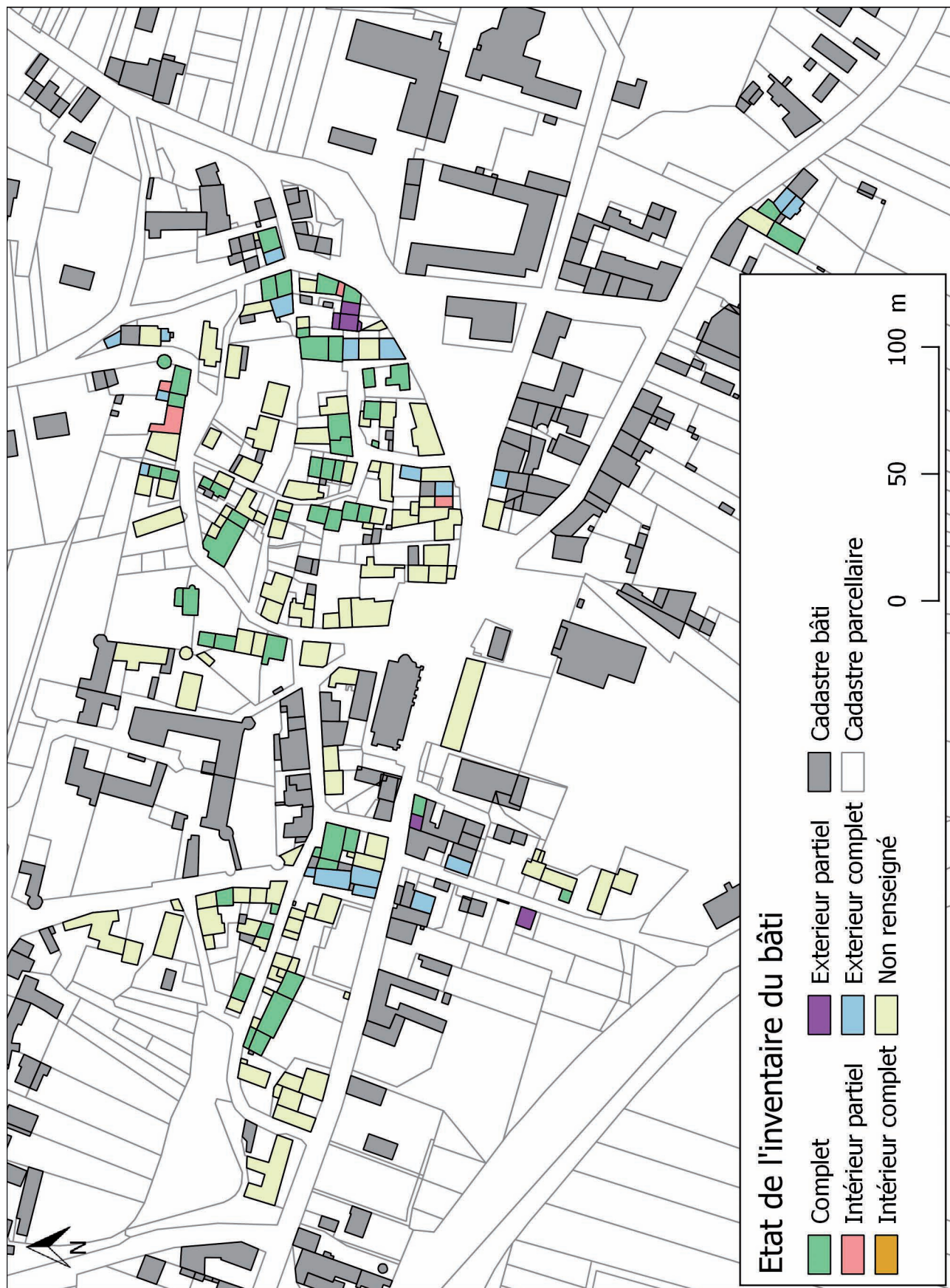


Figure 65. Etat de l'inventaire du bâti en décembre 2016 et du bâti inventorié mais non renseigné dans la base de données.



Figure 66. Fonction des bâtiments inventoriés.





Figure 67. Bâtiments inventoriés présentant une date inscrite.







Figure 69. Bâtiments inventoriés présentant une porte cochère.



Figure 70. Répartition des types de toiture et de couverture



### 3.3. Niveau d'analyse 2 : la cour des Douard, un ensemble bâti homogène

#### 3.3.1. Description générale

La Cour des Douard est le nom usuel donné à l'extrémité nord-ouest de l'impasse du Marché (l'ensemble est enregistré sous un même numéro de DE 5059). Cette appellation ne constitue pas une entité administrative, il s'agit de l'appellation locale d'un espace constitué de parcelles privées et de domaine public d'un seul tenant, sans restriction d'accessibilité.

Il s'agit d'un ensemble bâti homogène : à une exception près les maisons correspondent au bâti ancien du bourg d'Esvres. La cour, à une exception près, est composée du même type de maison, les loges, que nous avons présenté supra (ASPE [sans date]). Les loges de la cour des Douard correspondent par ailleurs à 2 groupes de bâtiment identifiés comme possible lotissement sur le cadastre de 1823 (F). Aucune n'est datée mais la cour et ses maisons sont présentées comme les plus anciens bâtiments d'habitation civils d'Esvres par la tradition érudite (Figure 71, Figure 72, Figure 73, Figure 74 et Figure 75). L'accès carrossable à la cour des Douard se fait depuis le sud-est. Cet espace est constitué d'un axe de circulation rattaché au domaine public (impasse du Marché)



Figure 71. La cour des Douard sur le plan cadastral de 1823. 1 : parcelles et bâti ; 2 : domaines privé et public constituant l'espace central



**Figure 72.** Accès à la cour des Douard par l'impasse du marché vu depuis l'est. A droite la maison DE 5217, en arrière plan les bâtiments DE 5223 et DE 5224. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 73.** La cour des Douard vue depuis le sud. En arrière plan le bâtiment DE 5335. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.





Figure 74. La cour des Douard, bâti et parcellaire actuels avec les numéros de DE.



Figure 75. La cour des Douard, localisation des DE sur le cadastre de 1823.

encadré de cinq parcelles (E1005, E1010, E1011, E2265 et E2258). L'absence de délimitation des quatre parcelles situées au nord confère l'aspect « cour » à cet espace. Celui-ci est situé en contrebas du coteau nord et occupe un espace quasi plan. Un escalier au nord-ouest permet d'accéder à l'impasse de la Tour.

L'îlot de bâtiments situé à l'est est constitué des DE 5219, 5218, 5345 et 5217. Il est bordé à l'est par trois espaces en enfilade (2 privés et 1 public) correspondant à une ancienne impasse rattachée au domaine public sur le cadastre de 1823 (DE 5060).

À l'ouest, un deuxième îlot est constitué des bâtiments DE 5224, 5223, 5222, 5306 et 5307. Une source (DE 5322) avec une pompe est présente devant le DE 5223.

Une terrasse étroite précède l'entrée des bâtiments DE 5218 et DE 5345.

Une ancienne impasse (DE 5060), aujourd'hui fermée au sud par un portail, borde à l'est ces bâtiments. Cet espace constitue actuellement une cour privative associée au DE 5218 et 5345.

Le bâtiment (DE 5335) et les jardins en terrasse qui lui sont associés (parcelle E 2263) surplombent la cour et la limitent au nord. Il présente des parties anciennes et d'autres manifestation récentes. Inaccessible en 2016, il n'a pas pu être étudié dans le cadre de cette recherche. Le DE 5251 ferme la cour au sud mais il est postérieur au plan de 1823 sur lequel il ne figure pas. Il n'a pas été étudié dans le cadre de cette recherche.

Les bâtiments de la cour présentent des plans trapus et quadrangulaires. Ils sont tous orientés nord-sud. On y accède depuis le mur gouttereau donnant sur la cour. Chaque propriété possède une parcelle non clôturée sur cette cour dont seul un chemin central appartient au domaine public. C'est l'absence de délimitation de ces parcelles qui forme la cour des Douard.

### 3.3.2. La prospection inventaire

#### 3.3.2.1. DE 5219.

*Fonction* : annexe

*Localisation* : entre le coteau au nord et le DE 5218 au sud.

*Description* :

Le bâtiment se situe au nord de l'îlot est, l'axe de la charpente est nord-sud. Le mur gouttereau occidental est constitué de blocs de meulière, non ou grossièrement équarris, liés à la terre (**Figure 76**). Les joints sont pleins. Le mur gouttereau opposé est, quand à lui, enduit à la chaux. Le bâtiment est orienté est-ouest. La porte d'accès, à linteau en bois et piédroit maçonné en moellons et pierre de taille, se situe à droite sur le mur gouttereau ouest donnant sur l'impasse du marché. Une fenêtre, à linteau en bois et piédroit maçonné en moellons, est présente au centre du mur opposé, à



**Figure 76.** DE 5219. Vue du mur gouttereau ouest du bâtiment DE 5219. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

l'est. Son appui de fenêtre n'est pas observable. Cette ouverture donne sur un espace remblayé au fond du DE 5060 et séparé du reste de l'impasse DE 5060 par un muret en moellons de 1 m 50 de hauteur. La toiture à deux versants est couverte d'ardoises (**Figure 78**).

Le rez-de-chaussée est constitué d'une pièce unique et étroite. L'empreinte d'une cheminée de grand gabarit est présente dans l'angle nord-ouest. L'ouverture maximale du coffre (conduit) est de 2,30 m au niveau de la hotte. Ce dernier est éventré et il ne subsiste aucun élément de la cheminée (**Figure 77**). Ce coffre (conduit) est visible également dans les combles et à l'extérieur de la maison dans le mur de terrasse (**Figure 80**). La trémie de cette cheminée est bouchée afin de prolonger le plafond en torchis toujours visible. Le mur sud est maçonné en briques posées de champ et le sol est carrelé. Le plafond présente les traces d'un incendie. Les solives sont soutenues par une poutre d'une quarantaine de centimètre de section. Celle-ci traverse le mur ouest et est visible de l'extérieur.

*Combles et charpente* : Les combles sont accessibles par une trappe située dans le plafond près de la porte d'entrée. Le sol est en terre (torchis ?), altéré par endroit. La cloison sud séparant ce comble de celui du DE 5218 est en pans de bois et torchis. Une ancienne ouverture à linteau en bois est visible à l'est sur le pignon nord (**Figure 79**). Celle-ci présente deux phases de rebouchage. Dans un premier temps, elle est obstruée au 2/3 afin de garder une ouverture. Puis dans un second temps entièrement colmatée.



La charpente à fermes et pannes est récente et correspond au remplacement d'une charpente incendiée. Les éléments employés sont des bastaings et chevrons contemporains. La charpente a été refaite après un incendie dont les traces sont visibles dans les combles de DE 5218.



**Figure 77.** DE 5219. Détail de l'empreinte de cheminée. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 78.** DE 5219. Muret de terrasse dans l'impasse DE 5060 à l'est du bâtiment 5219. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 79.** DE 5219. Mur pignon nord vu depuis l'intérieur. Détail de l'empreinte du coffre de cheminée, de l'accès (condamné) aux combles par le pignon et de la charpente. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.





**Figure 80.** DE 5219. Empreinte de la souche de la cheminée au nord de 5219 vue depuis la cour des Douard. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

### 3.3.2.2. DE 5218.

*Fonction* : habitation

*Localisation* : entre le DE 5219 au nord et le DE 5345 au sud.

#### *Description* :

Ce bâtiment est situé au sud du DE 5219, l'axe de la charpente est nord-sud. La façade ouest présente une porte à gauche et une fenêtre à droite dont les encadrements sont maçonnés en pierres de taille (**Figure 81**). Les murs sont enduits au ciment. La toiture à deux versants est couverte de tuiles et d'ardoises en partie basse. Une lucarne de toit à fronton en bois surplombe les deux ouvertures précédemment décrites. La façade orientale est entièrement enduite au ciment de sorte que la maçonnerie n'est pas visible. Une unique ouverture, une porte, donne sur l'impasse DE 5060 à l'est.

Le mur mitoyen à 5219 est épais d'environ 35cm. Cette épaisseur comprend le mur de brique précédemment décrit (DE 5219) et le placage du parement opposé dans le DE 5218. Le rez-de-chaussée est constitué actuellement de trois pièces séparées par des cloisons légères. Une cheminée s'appuie sur le mur sud de la pièce principale (**Figure 82**). Celle-ci est constituée de blocs de tuffeau et apparait de facture récente. Une ouverture dans l'angle sud-ouest est percée afin de communiquer avec le rez-de-chaussée du DE 5345. Le plafond est lambrissé, seule est visible la poutre soutenant les solives. Cette pièce de bois présente plusieurs traces d'assemblages à tenons et mortaises, répartis sur sa longueur. Il peut

s'agir soit d'une pièce de bois en réemploi soit de traces d'une ancienne cloison est-ouest. Pas de trace de trémie de cheminée.



**Figure 81.** DE 5218. Vue du mur gouttereau ouest du bâtiment 5218. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



*Combles et charpente* : Les combles sont accessibles uniquement par la lucarne de toit. La charpente dispose d'une sous-faitière. Une seule ferme est située au centre des combles de DE 5218. Les pannes reposent sur l'entrait de la ferme. La partie nord de la charpente et toute la faitière haute (qui a été moisée) présentent les traces de l'incendie qui a ravagé les combles de DE 5219

(Figure 83). La lucarne est installée à posteriori (Figure 84). Les charpentes des DE 5219 et 5218 sont séparées par une cloison à pans de bois non enduite. Le sol des combles est en tommettes. L'imposant coffre (conduit), de facture ancienne, correspondant à la cheminée du rez-de-chaussée est visible contre le mur sud et passe à l'ouest de la faitière.



Figure 82. DE 5218. Vue de la cheminée du mur pignon sud depuis le nord. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Figure 83. DE 5218. La cloison en pans de bois qui sépare les combles de 5218 et 5219, détail des parties brûlées de la charpente. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Figure 84. DE 5218. Détail de la lucarne depuis l'intérieur des combles. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

## 3.3.2.3. DE 5345.

*Fonction* : habitation

*Localisation* : entre le DE 5218 au nord et le DE 5217 au sud.

Le bâtiment est situé au sud du DE 5218, l'axe de la charpente est nord-sud. La façade ouest présente une porte à gauche et une fenêtre à droite dont les encadrements sont maçonnés en pierres de taille. Les murs sont enduits au ciment. La toiture à deux versants est couverte de tuiles et d'ardoises en partie basse. Une lucarne de toit en bois, mouluré en quart-de-rond, surplombe la porte d'entrée. La façade orientale est entièrement enduite au ciment de sorte que la maçonnerie du mur n'est pas visible (**Figure 85**). Une unique ouverture, une fenêtre, donne sur l'impasse DE 5060. Elle présente un linteau en bois et des montants maçonnés en briques oranges (alternance deux petits côtés visibles puis deux grands côtés visibles). L'appui de fenêtre est également en briques couleur brun foncé. Le mur mitoyen des deux bâtiments DE 5218 et DE 5345 est épais d'environ 74 cm. Cette épaisseur est visible au niveau de la porte qui relie les deux pièces du rez-de-chaussée à l'ouest. Le rez-de-chaussée est constitué actuellement de deux pièces séparées par des cloisons légères.

Une cheminée s'appuie au centre du mur sud de la pièce principale (**Figure 86**). La cheminée est peinte en blanc, mais à priori la peinture recouvre les blocs de tuffeaux d'une cheminée type 19<sup>e</sup> s.



**Figure 86.** DE 5345. Vue de la cheminée depuis le nord ouest. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 85.** DE 5345. Vue des murs gouttereaux ouest des DE 5218, 5345 et 5217. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



*Combles et charpente* : Les combles sont accessibles uniquement par la lucarne de toit (**Figure 87**). La charpente ne dispose pas de sous-faitière (**Figure 88**). Une seule ferme est située au centre des combles, son entrait est visible dans le sol. Les pannes reposent sur l'entrait de la ferme. Les charpentes des DE 5218 et 5345 sont séparées par un mur pignon en moellons maçonnés (liant terre et chaux). La panne ouest de la charpente s'interrompt au niveau de la lucarne ce qui indique son installation postérieure. Le sol des combles est en tommettes sur torchis. Le coffre (conduit) de la cheminée du rez-de-chaussée est visible contre le mur sud et passe à l'ouest de la faitière (**Figure 89**). Le coffre de la cheminée est de facture « récente » en briques enduites de mortier de chaux (**Figure 90**).



**Figure 87.** DE 5345. Vue de la lucarne depuis l'intérieur des combles. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 88.** DE 5345. Détail de la charpente depuis le nord-ouest. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 89.** DE 5345. Détail du coffre de la cheminée sur le mur pignon sud. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 90.** DE 5345. Détail de la souche de cheminée depuis l'impasse DE 5060. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

#### 3.3.2.4. DE 5217.

Nous n'avons pas eu accès à la maison DE 5217, située au sud du DE 5345. Toutefois un tableau exposé dans la maison de madame Derouin (DE 5310) représentant la rue du marché et l'entrée de la cour des Douard, témoigne de la morphologie de cette maison en 1942. Il apparaît que la toiture est au moins à trois versants et qu'une souche de cheminée est observable à l'est. La toiture est mixte avec en partie haute des tuiles et en partie basse des ardoises. L'étage actuel ne figure pas sur l'illustration et témoigne donc d'une construction postérieure à 1942 (**Figure 91**).

Le DE 5217 présente une cave, la seule de la cour, qui n'a pas pu être visitée (**Figure 92**).

#### 3.3.2.5. Analyse et chronologie relative de l'ilôt est.

Les DE 5219 et 5218 ne semblent former qu'une seule entité à l'origine. Les combles sont d'un seul volume séparé par un pan de bois. Il est probable qu'à l'origine il n'y ait eu qu'une seule charpente. Celle de 5219 a été reconstruite récemment suite à un incendie. La volumétrie initiale est moins claire au rez-de-chaussée. Les deux corps de bâtiment sont séparés par une cloison en brique qui ne semble pas être d'origine d'autant plus que la largeur de 5219 ne permet pas d'en faire une pièce de vie. Compte tenu de la présence de deux cheminées,



**Figure 91.** DE 5217. Le DE 5217 vu depuis le sud-ouest. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.





Figure 92. DE 5217. La façade ouest du DE 5217 vue depuis la cour des Douard. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

l'ensemble devait être cloisonné initialement. Les deux coffres de cheminée sont engagés.

Les charpentes ont été très modifiées, la partie nord a brûlé et a été reconstruite récemment. La partie sud présente de nombreux remplois. La lucarne est une reprise de la charpente. L'accès initial aux combles se fait par l'ouverture dans le pignon nord qui a été bouchée ; la parcelle à laquelle elle donne accès est actuellement remblayée. Elle correspond à une terrasse du jardin au nord ouest du bâtiment DE 5335. De la même manière, le nord de l'impasse DE 5060 a été condamné par un mur et remblayé dans un second temps.

Le bâtiment DE 5345 est postérieur. Il est possible que la cheminée constitue un ajout plus tardif ; le coffre est certainement modifié lors de la transformation du bâtiment 5217 après 1942. Dans ce cas 5345 pourrait correspondre initialement à une annexe et non à une habitation. Nous possédons trop peu d'informations sur 5217 pour l'intégrer à cette analyse.

#### 3.3.2.6. DE 5224.

*Fonction* : garage et grange.

*Localisation* : impasse du Marché, en bordure ouest de la cour des Douard, au nord des DE 5062 et DE 5223.

*Description* :

Le bâtiment DE 5224 est une grange rectangulaire aménagée au nord-ouest de la Cour des Douard.

Les deux seules ouvertures qui permettent d'accéder au bâtiment sont situées dans le mur est (Figure 93). Il



Figure 93. DE 5224. Vue du mur gouttereau est depuis la cour des Douard. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

s'agit d'une porte basculante récente de garage, au sud, et d'une porte en bois ancienne, au nord. Les contours de la porte de garage sont maçonnés. Les piédroits et le linteau de cette porte sont en bois. Le seuil est matérialisé par une pierre en calcaire dur. Les parements extérieurs des murs du bâtiment sont entièrement enduits, ce qui masque les maçonneries. Cependant, la dégradation partielle de l'enduit qui recouvre le pignon sud montre la maçonnerie de moellons sous jacente (Figure 94).

Le rez de chaussée du bâtiment est subdivisé en deux espaces séparés par un mur de refend en moellons orienté est-ouest. Celui-ci est construit entre la porte de garage et la porte piétonne. L'espace situé au sud correspond au garage et est muni d'un plafond. Le reste du bâtiment, au nord du mur de refend, est démuné de comble et la charpente de la totalité de la toiture est visible depuis le rez de chaussée de cet espace (Figure 95). Le bâtiment est installé dans une parcelle en terrasse qui domine le jardin des DE 5223 et 5222 (Figure 96).



Figure 94. DE 5224. Vue du mur pignon nord. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Figure 95. DE 5224. Vue de la charpente et du mur pignon sud en arrière plan. Chimier, 2016.





Figure 96. DE 5224. Vue du mur de terrasse depuis le jardin de DE 5223. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

### 3.3.2.7. DE 5223.

*Fonction* : habitation.

*Localisation* : 4, impasse du Marché, en bordure ouest de la cour des Douard, entre les DE 5222 et 5224.

La morphologie du bâtiment et la répartition des pièces ont conduit à individualiser deux Descripteurs Elémentaires : le DE 5223 correspond au bâtiment initial et le DE 5062 correspond à une extension accolée à l'ouest du bâtiment initial. Ils sont décrits séparément. DE 5062 est décrit dans la base mais ne correspond pas encore à une entité spatiale (Figure 97).

*Description* :

Le bâtiment est en retrait dans la parcelle par rapport au bâtiment DE 5222. Le mur gouttereau oriental donne sur la cour des Douard. Il est muni d'une porte d'entrée à gauche et d'une fenêtre à droite. L'enduit ciment qui encadre ces ouvertures est peint de manière à imiter des pierres de taille. L'appui de fenêtre est en pierre. Le reste de la façade est recouvert d'enduit au ciment brut qui masque entièrement la maçonnerie. La toiture, entièrement recouverte d'ardoises, présente une lucarne couverte par un appentis incliné dans le sens de celui du versant du toit (Figure 98).

Le mur ouest qui sépare les deux DE (DE 5223 et DE 5062) est muni d'une porte à gauche (au sud donc) qui permet d'accéder à l'extension (DE 5062). Le mur sud dispose de deux portes : une donne sur le bâtiment DE



Figure 97. Vue générale de DE 5223 et DE 5222 depuis la cour des Douard. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

5222 et l'autre permet d'accéder au jardin et à la terrasse de la parcelle E1005. Le mur nord du bâtiment est mitoyen avec le bâtiment DE 5224 (garage/grange) et ne dispose d'aucune ouverture. Le sol est en tommettes ; les solives du plafond, orientées est-ouest, sont apparentes. La solive la plus au nord est récente et vient boucher la trémie d'un ancien escalier en quart tournant aménagé dans l'angle nord-ouest de la pièce (accès aux combles).



Figure 98. DE 5223. Vue du mur gouttereau est depuis la cour des Douard . Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

Un évier en pierre est présent sous la fenêtre du mur est (Figure 99). Les linteaux de cette fenêtre et de la porte située à côté sont en bois. Une cheminée était présente dans l'angle nord-est de cette pièce, mais il n'en subsiste aucune trace sinon le pan coupé toujours visible de cet angle du rez-de-chaussée (information obtenue du propriétaire).



Figure 99. DE 5223. Détail de la pierre d'évier. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Figure 100. DE 5223. Détail de la charpente et de la lucarne. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



*Combles et charpente* : On accède aux combles du DE 5223 depuis l'escalier situé au rez-de-chaussée du bâtiment mitoyen DE 5222. Une porte percée dans le pignon nord de ce bâtiment permet d'accéder aux combles du bâtiment DE 5223. L'épaisseur du mur visible à cet endroit atteint 0,70 m. La toiture présente trois ouvertures : deux tabatières côté ouest et une lucarne côté est.

La charpente ne possède pas de sous-faitière. La charpente a beaucoup été remaniée. La ferme est moisée et repose à l'est sur le linteau de la lucarne et à l'ouest sur un poteau (Figure 100). La tabatière sud permet d'éclairer la petite pièce située dans l'angle sud-ouest des combles. Les espaces des combles du DE 5062 et du DE 5223 n'ont pas pu être distingués en raison des différents remaniements (extension, transformation charpente...).

### 3.3.2.8. DE 5062.

*Fonction* : habitation.

*Localisation* : 4, impasse du Marché, en bordure ouest de la cour des Douard, à l'ouest de DE 5223.

*Description* :

Le DE 5062 correspond à une extension du bâtiment initial (DE 5223) à l'ouest. La nouvelle construction s'appuie contre le mur gouttereau ouest du bâtiment DE 5223 et contre le mur pignon nord du bâtiment DE 5222 (Figure 101).

La façade ouest du DE 5062 donne sur le jardin situé à l'arrière du bâtiment (parcelle E1005). Ce mur

est muni d'une unique ouverture, une fenêtre, dont l'encadrement (linteau et piédroits) est maçonné en besace avec des briques. L'appui de la fenêtre est une pierre de taille en calcaire dur. Ce mur gouttereau est entièrement enduit au ciment (ou bâtard), mais quelques moellons épars restent toujours visibles (Figure 102). La maçonnerie de l'angle sud-ouest du bâtiment, le seul observable, n'est pas visible car il est entièrement enduit. Les deux tabatières évoquées plus haut sont visibles sur ce versant de la toiture en ardoise (cf. supra).

Le mur sud du bâtiment DE 5062 dispose de deux ouvertures : une fenêtre à gauche et une porte à droite. La fenêtre est semblable à celle du mur ouest, mais le linteau en brique a été restauré et remplacé par une poutre en bois. La porte ouverte dans ce mur est située à l'est, dans l'angle formé par les bâtiments DE 5222 et DE 5223 (cf. supra : DE 5223). Les contours de la porte, comme toute la surface du mur, sont enduits au ciment (ou bâtard), de sorte que la maçonnerie du parement extérieur n'est pas visible. Une poutre en bois fait office de linteau.

Les deux pièces du rez de chaussée du DE 5062 disposent chacune d'une fenêtre qui donne sur le jardin. Une ancienne cheminée a été retirée de l'angle sud-est du DE 5062 lors de récentes restaurations/transmutations du bâtiment (information obtenue de l'actuel propriétaire). Le sol est en tomnettes. Les solives du plafond sont visibles et orientées est-ouest. Les moellons du mur est sont apparents. Le linteau de la porte ouverte dans ce mur est en bois.



**Figure 101.** DE 5062. Vue générale de l'extension 5062 et du mur pignon sud de DE 5223 depuis le jardin. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Figure 102. DE 5062. Vue de la façade ouest. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

### 3.3.2.9. DE 5222.

*Fonction* : habitation.

*Localisation* : 4, impasse du Marché, en bordure ouest de la Cour des Douard, entre les DE 5306 et 5223.

*Description* :

Le bâtiment est en léger retrait dans la parcelle, l'axe de la charpente est nord-sud. Le mur gouttereau oriental donne sur la cour. Il est muni d'une porte d'entrée à gauche et d'une fenêtre à droite. L'encadrement de la porte est maçonné en pierres de taille. Le reste de la façade est recouvert d'enduit au ciment qui masque entièrement la maçonnerie. Les contours de la fenêtre sont peints en blanc pour imiter des pierres de taille. L'appui de fenêtre est une pierre de taille en calcaire dur (Figure 103). La maçonnerie de l'angle nord-est de la construction, le seul observable, n'est également pas visible (masqué par l'enduit). Une lucarne à pignon en bois découvert, dont la toiture est débordante, surplombe la porte d'entrée.

Le mur gouttereau ouest donne sur une terrasse (dalle béton) et un jardin situés à l'arrière du bâtiment (parcelle E1005) (Figure 104). Une source (DE 5061) est présente dans l'angle nord-ouest de ce jardin. Cette façade possède également une porte à gauche et une fenêtre à droite. L'encadrement de la fenêtre a été réalisé en béton coffré, sans doute armé. L'appui de fenêtre rapporté est également en béton. Le linteau de la porte est en bois et la maçonnerie des montants est en brique : alternance une brique posée à plat longueur visible



Figure 103. Vue du mur gouttereau est depuis la cour des Douard. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.





Figure 104. Vue du mur gouttereau ouest depuis le jardin. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

et une brique posée à plat largeur visible. Ce mur est entièrement enduit au ciment. Une deuxième lucarne en façade interrompant l'avant-toit est située au-dessus de cette porte. Il s'agit d'une lucarne à croupe débordante couverte en ardoise. L'appui de cette fenêtre est en béton armé. Cette ouverture dans la toiture est sans doute récente.

La toiture à deux versants du bâtiment est entièrement couverte de tuiles. La souche de la cheminée en pignon nord est située à l'est de la faitière du toit. Elle en pierre maçonnerie coiffée d'une mitre en terre cuite (Figure 105). Elle présente un solin en pierre qui la relie au pignon.

Le mur pignon nord est en partie mitoyen avec le bâtiment DE 5223. Les deux édifices ne sont pas strictement alignés. Une porte au rez de chaussée relie ces deux entités architecturales. Le parement extérieur du pignon nord est enduit au mortier de ciment ou bâtard. Le mur mitoyen sud sépare le bâtiment DE 5222 du bâtiment DE 5306.

Le rez de chaussée du bâtiment DE 5222 est constitué d'une pièce unique. Le sol est en tomnettes. Comme décrit précédemment les deux murs gouttereaux sont chacun percés d'une porte et d'une fenêtre. Une troisième porte présente dans le mur nord permet d'accéder au rez de chaussée du bâtiment DE 5223. Une cheminée contemporaine est plaquée contre ce mur. Il ne subsiste de la cheminée d'origine que son piedroit est, surmonté d'un corbeau, toujours visibles dans un placard situé à l'est de l'actuelle cheminée. Ces éléments architecturaux anciens sont en calcaire dur (Figure 106).



Figure 105. Détail de la souche de la cheminée vue depuis le nord-est. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 106.** Détail de la cheminée actuelle sur le pignon nord et de la console de son état initial dans le placard. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

Les solives du plafond du rez de chaussée, orientées est-ouest, sont apparentes et les entre-poutres sont en torchis enduit (chaux ?) et peint. Le mur sud du rez de chaussée a été piqueté et enduit au mortier de chaux, sans recouvrir la totalité des moellons.

Un escalier à quart tournant se trouve dans l'angle sud-est de la pièce et permet d'accéder à l'étage. Dans ce même angle, une cavité est aménagée dans la maçonnerie du mur est et sert actuellement d'étagère. Il pourrait s'agir d'une fenêtre partiellement bouchée ou d'un placard (**Figure 107**). La hauteur et la morphologie du linteau de cette niche sont identiques à celles observées pour les linteaux de la fenêtre et de la porte d'entrée présentes dans ce même mur. Cet élément est placé trop haut pour correspondre à un évier.

*Combles et charpente* : Les combles sont aménagés, l'accès se fait depuis un escalier. La partie haute des combles est isolée. On y accède par une trappe d'accès située dans le plafond de l'étage. Les charpentes de DE 5222 et 5306 correspondent à la même construction, un mur en briques sépare les deux combles (**Figure 108 et Figure 109**).



**Figure 107.** Détail de l'étagère de l'angle sud-est et de l'escalier d'accès aux combles aménagés. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.





**Figure 108.** Ferme centrale de la charpente vue depuis le sud dans la partie aménagée des combles. En arrière plan le coffre de cheminée sur le pignon nord. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 109.** Détail de la charpente dans la partie non accessible des combles. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

L'étage dispose de deux lucarnes à l'ouest et à l'est. Une ferme de la charpente est visible au centre de la pièce. Elle présente une sous-faitière visible depuis une trappe d'accès située dans le plafond (IMG\_2337). Le sol est en parquet (flottant ?). Une porte percée dans le pignon nord est le seul accès aux combles du bâtiment DE 5223. L'épaisseur du mur visible à cet endroit atteint 0,70 m. Le coffre (engagé) de la cheminée du rez de chaussée est visible à l'étage contre le mur pignon nord.

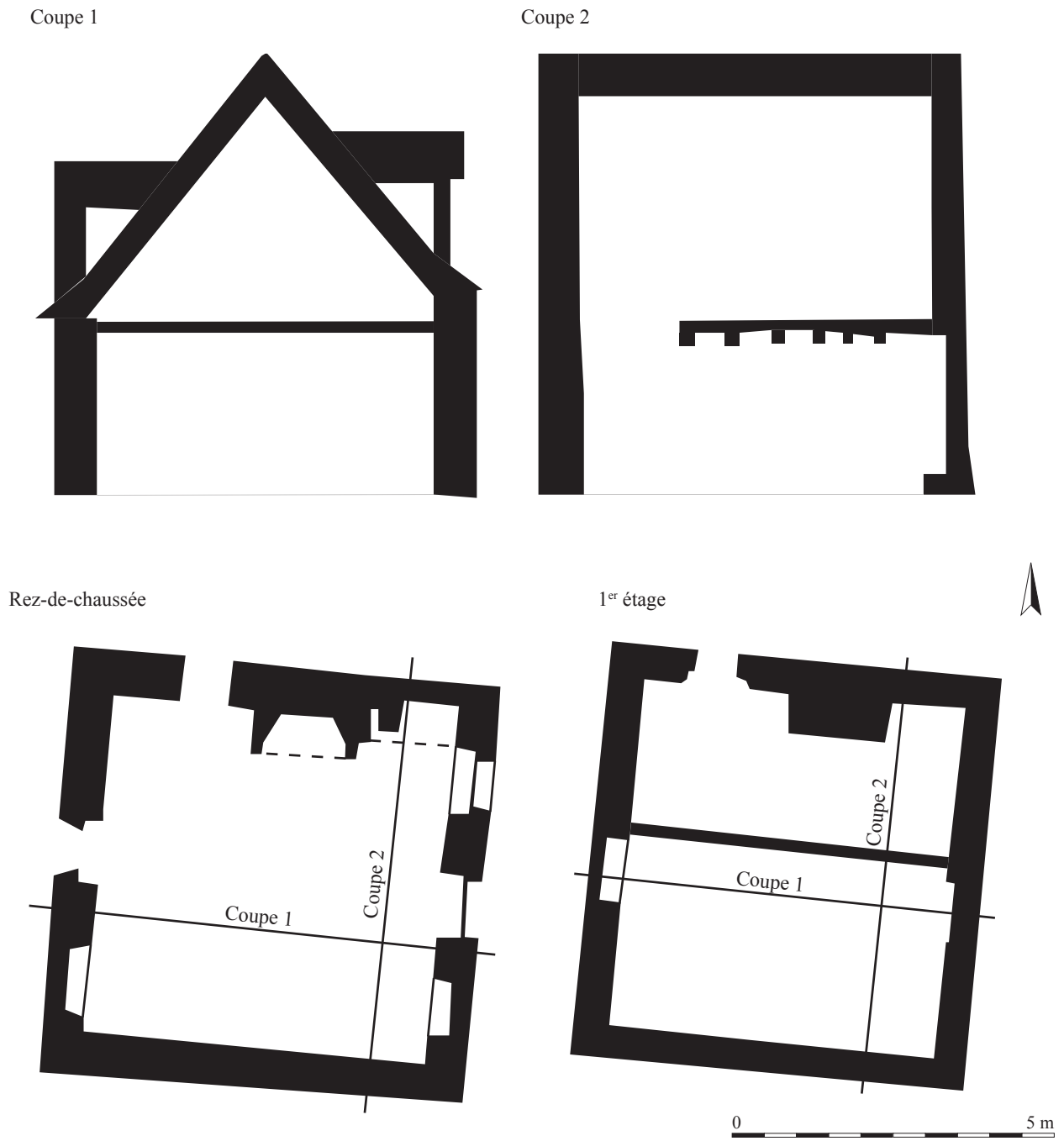


Figure 110. Plan et coupe du DE 5222



## 3.3.2.10. DE 5306.

*Fonction* : habitation

*Localisation* : 2, impasse du Marché, en bordure ouest de la Cour des Douard, entre les DE 5222 et 5333.

*Description* :

Ce bâtiment orienté nord-sud est accessible depuis la cour des Douards et se situe dans le prolongement du bâtiment 5222. La maison actuelle est un regroupement de deux entités bâties : 5333 au sud et 5306 au nord.

La façade orientale de 5306 est percée d'une porte et d'une fenêtre. L'enduit couvrant ne permet pas d'identifier le type de maçonnerie utilisé pour la construction des murs. Une lucarne rampante indique l'aménagement des combles. La souche de cheminée est massive et se situe sur le mur pignon sud du bâtiment. Un enduit épais le recouvre mais des moellons légèrement saillants indiquent une maçonnerie en pierre. La toiture, à deux versants relativement raides, est couverte de tuiles (Figure 111).

La façade occidentale est observable depuis le jardin du DE 5222. Celle-ci n'est pas enduite et permet d'observer la maçonnerie en moellons. Seule une petite fenêtre de toit perce la toiture de ce côté. Le couvrement en tuile présente une bande d'ardoise au niveau des coyaux. Un conduit récent en parpaing vient s'adosser à la façade ouest du bâtiment tout comme une petite extension

servant d'appentis qui n'a pas été inventoriée (Figure 112). Le rez-de-chaussée est composé d'un module rectangulaire compartimenté par des cloisons en 4 pièces. La cheminée, présente sur le mur pignon sud, possède une console à piédroit en pierre de taille. Le mur pignon sud est percé d'une ouverture de 0,70 m, permettant l'accès au rez-de-chaussée du bâtiment DE 5333 (Figure 113).

*Combles et charpente* : Les combles sont aménagés. On accède à l'étage en passant par le bâtiment 5333. Le percement de l'escalier interne est récent. Une seule pièce a été aménagée dans ce comble à surcroît. On peut observer en partie la charpente qui correspond à la continuité de la charpente de 5222. Il s'agit d'une charpente à fermes et pannes, possédant une sous-faîtière. Une seule ferme est visible dans cette partie. Elle est située environ au  $\frac{3}{4}$  sud de la pièce. Elle est constituée de jambes-de-forces, reposant sur le solivage, et d'aiseliers venant en appui d'un faux-entrait sur lequel est assemblé un poinçon. Les arbalétriers s'adosent en tête sur ce poinçon. Un tirant vient en maintien des jambes-de-force. Le contreventement de la ferme est assuré par le faîtage et le sous-faîtage constitué de pièces de raidissement obliques (décharges et aiseliers) et verticales (potelet) (Figure 114). Les charpentes de DE 5222 et 5306 correspondent à la même construction, un mur en briques sépare les deux combles.



Figure 111. DE 5306. Le mur gouttereau est vu depuis la cour du bâtiment. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Figure 112. DE 5306. Le mur gouttereau ouest vu depuis le jardin de DE 5306. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Figure 113. DE 5306. Détail de la souche de cheminée. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Figure 114. DE 5306. Détail de la charpente vu depuis le nord-est. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



## 3.3.2.11. DE 5333.

*Fonction* : habitation

*Localisation* : 2, impasse du Marché, en bordure ouest de la Cour des Douard, au sud du DE 5306.

*Description* :

Ce bâtiment est construit dans le prolongement du bâtiment 5306, au sud (**Figure 115**). La façade orientale

est percée d'une fenêtre et est recouverte du même enduit que le bâtiment 5306. On observe une lucarne rampante sur la toiture à deux versants en tuiles. Un escalier droit maçonné construit sur le mur pignon sud permet un accès au comble par l'extérieur (**Figure 116**). Une porte y est aménagée, son chambranle est constitué de briques. Adossé à ce mur pignon la cheminée présente une souche en briques également. La maçonnerie de ce pignon est recouverte d'un



**Figure 115.** DE 5333. Vue du mur gouttereau est depuis le sud-est. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 116.** DE 5333. L'escalier d'accès aux combles sur le pignon sud. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

enduit, seules quelques pierres équarris se distinguent. Le rez-de-chaussée est constitué d'une unique pièce. Un placard est aménagé dans l'épaisseur du mur gouttereau est à gauche de la fenêtre actuelle. La cheminée est située sur le mur pignon sud. Son manteau est de facture récente (**Figure 117**).

*Combles et charpente* : L'accès à l'étage est récent et date probablement de l'aménagement du comble à surcroît. On y observe une ferme de la charpente située au  $\frac{3}{4}$  sud de la pièce. Celle-ci est identique à la ferme du bâtiment 5306. Une encoche en « V » a été taillée dans le faux-entrait à l'endroit où la panne prend appui afin de la caler (**Figure 118**).



**Figure 117.** DE 5333. Vue du rez-de-chaussée depuis le nord. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 118.** DE 5333. Détail de la charpente et de la lucarne. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



### 3.3.2.12. Analyse et chronologie relative de l'îlot ouest.

Les DE 5222 et 5306 ne semblent former qu'une seule entité à l'origine. Les combles sont d'un seul volume séparé par une cloison en briques, qui limite aujourd'hui deux propriétés distinctes ; il n'y a qu'une seule charpente. Au rez-de-chaussée, les deux corps de bâtiment sont séparés par un mur, rien n'indique la présence d'une porte condamnée permettant de circuler entre les deux volumes. Les deux cheminées suggèrent en tout cas bien deux logis distincts. La configuration de 5222 / 5306 est ainsi comparable à celle interprétée pour 5219 / 5218.

La charpente est homogène, ce qui a permis de réaliser une étude dendrochronologique. Les lucarnes sont des ajouts plus récents. Il est possible que l'accès initial aux combles se fasse par l'ouverture du pignon nord de 5222 qui permet aujourd'hui d'accéder à ceux de DE 5223.

Les bâtiments DE 5223 au nord et DE 5333 au sud sont postérieurs. La présence d'un évier permet d'interpréter 5223 comme une habitation ; il est possible que ce soit aussi le cas de DE 5333. Au nord DE 5224 est une annexe.

### 3.3.3. Etude dendrochronologique des charpentes (Y. Le Digol et Y. Couturier)

Les charpentes des bâtiments DE 5218 à l'est et DE 5222 / DE 5306 ont été enregistrées en vue d'une étude complète. La charpente de l'îlot oriental est entièrement accessible et a pu être relevée au scanner 3D. Celle de l'îlot occidental n'est pas accessible, elle a été relevée par croquis, photo et enregistrement papier. La mise au net des relevés et l'étude sont en cours et ne sont pas abouties à l'issue de ce rapport. Les résultats seront présentés de façon autonome ultérieurement.

Les deux bâtiments sont similaires, il pourrait s'agir d'une charpente unique pour les deux corps de bâtiments qui les composent. La charpente de DE 5222 / DE 5306 est homogène : les marques d'assemblage sont cohérentes au niveau des pièces du contreventement comme des fermes (notées du nord au sud de I à VI pour les pièces du contreventement, et de I à IIII pour les fermes). La charpente de DE 5218 se caractérise au contraire par la présence de nombreux bois de remplis.

Une étude dendrochronologique a été commandée à la société Dendrotech (rapport de Y. Ledigol et Y. Couturier en annexe 4.3. et <http://www.dendrotech.fr/fr/Dendrabase>). Elle est composée de 19 échantillons dont 17 ont pu être datés.

L'étude a porté sur l'ensemble DE 5222 / DE 5306. Trois bois liés à la mise en œuvre de la charpente de comble ont permis d'identifier deux abattages successifs d'arbres durant les automnes-hivers 1770/71d (échantillons 8 et 9, respectivement, poinçon et jambe de force) et 1771/72d (rapport synthétique, annexe 4.3. : échantillon 5 ; sous-faîtage). Ces deux phases

d'abattages coïncident parfaitement avec les 7 autres bois datés de la charpente de comble. Par ailleurs la cheminée présente une pièce de bois du linteau oriental préservée, sur laquelle un prélèvement a été opéré (échantillon 7). L'aubier complet est préservé, il a permis de déterminer que cette pièce est également issue d'un abattage situé en automne-hiver 1771/72d.

Des prélèvements ont aussi été opérés sur DE 5218. Trois échantillons porteurs d'un aubier complet ont permis de déterminer trois abattages successifs d'arbres durant les automnes-hivers 1796/97d, 1798/99d et 1799/1800d. Cet étalement des dates d'abattage suggère ici l'utilisation de bois issus d'un stock bien établi, sans doute acheté dans un marché au bois local. Quant aux deux arbalétriers, ils semblent ici correspondre à des bois remployés au vu des datations obtenues entre les années 1455d et 1462d. La complexité de cette charpente nécessite toutefois d'attendre son étude pour en tirer d'autres conclusions, notamment sur l'origine des bois remployés.

L'étude dendrochronologique montre une datation cohérente pour les charpentes de la cour des Douard, dans le dernier quart du 18<sup>e</sup> s.

### 3.3.4. Synthèse sur la cour des Douard

L'inventaire du bâti de la cour des Douard, bien que partiel, confirme d'une certaine façon l'homogénéité de l'ensemble. Au sein de chaque îlot deux constructions apparaissent homogènes : DE 5219 / DE 5218 à l'est et DE 5222 et DE 5306 à l'ouest. L'analyse des éléments inventoriés montre que pour chacune il s'agit d'un bâtiment unique, comprenant une charpente commune.

La construction est divisée en deux pièces, considérées chacune comme corps de bâtiment (enregistré comme DE). Ils possèdent chacun une cheminée qui constitue le seul élément de confort commun. Les cheminées<sup>20</sup> d'origine sont très modifiées mais présentent des caractères communs : une hotte pyramidale et un coffre engagé. Les souches de 5222 et 5306 sont en pierre, celle de 5222 présente un solin qui la relie au pignon. La cheminée de 5222 est une cheminée à faux-manteau, le couverture est constitué d'un linteau en bois porté par des corbeaux ou consoles. L'ouverture de la hotte de la cheminée de 5306 mesure 2,30 m. Les coffres dans leur partie haute font environ 1,70 m de largeur. Une étagère encastrée dans le gouttereau de 5222 peut correspondre à un placard, aucune trace d'évier n'a été relevée.

Les autres corps de bâtiment sont postérieurs aux constructions initiales, ils s'appuient sur leurs pignons. C'est le cas de 5345 pour l'îlot est et de 5223 et 5333 pour l'îlot ouest. Ces bâtiments correspondent a priori à des habitations. Ils présentent des éléments de confort : cheminées pour chacun et un évier pour 5223.

20 Cf vocabulaire : (Pérouse de Montclos 2001 : 358)

N'ayant pas eu l'accord des propriétaires pour pouvoir l'inventorier, nous ne possédons aucune information sur 5217 qui présente toutefois une entrée de cave qui paraît plus ancienne que le dernier état de la maison. Le DE 5224 correspond quant à lui bien à une annexe, il ne présente aucun éléments de confort ni aucune autre baie que la porte d'entrée et la porte cochère.

L'étude dendrochronologique montre que les bâtiments d'origine de chaque îlot ont été construits dans le dernier quart du 18<sup>e</sup> s. Toutes les constructions sont présentes sur le cadastre de 1823, donc l'aménagement de la cour des Douard est terminé à cette date. Les autres bâtiments sont soit construits entre 1772 et 1823.

Aucune des sources d'archives dépouillées par F. Yvernault et I. Pichon dans le cadre du programme de recherche ou par les membres de l'ASPE ne se rapportent directement à la cour des Douard. La seule source disponible est le cadastre ancien, en particulier l'état des parcelles et les matrices. Cette source n'a pas pu être exploitée dans le cadre du rapport de la campagne de terrain de 2016, elle pourra servir de point de départ à une recherche d'archives (Huchin 2001 ; Provence 2005 ; Costa, Robert 2008).

Deux autres types de données de terrains ont été recueillis mais n'ont pas pu être exploités : la charpente (cf. supra) et une cave collective présentée dans les rapports précédents (Chimier et al. 2012, 2016a). Elles devront être mis en lien avec l'inventaire du bâti.

L'hypothèse d'un lotissement dans la cour des Douard n'apparaît ainsi plus de façon évidente : bien que bâti pendant une période relativement courte, les corps de bâtiment enregistrés sous des numéros de DE ne sont pas strictement contemporains. Si toutefois une chronologie relative est établie, rien ne permet de dater les édifices les plus récents et ils succèdent peut-être très vite à la fin de la construction des bâtiments initiaux. Ces derniers sont bâtis chacun en une seule fois et relèvent chacun du même maître d'ouvrage. Compte tenu de la méthode d'enquête, il n'est pas possible de certifier si chaque volume constitue une unité d'habitation indépendante ou s'il s'agit de deux pièces d'une même maison. La présence d'une cheminée dans chaque unité et l'absence de porte entre 5222 et 5306 nous conduisent à privilégier la première hypothèse.

Ces observations sur le bâti de la cour des Douard nous permet de modéliser les constructions de type loge. Ce modèle va être testé sur le bâti du village, tel qu'il est enregistré dans la base de données, pour localiser d'autres loges et vérifier si les constructions identifiées comme lotissement sur le cadastre napoléonien peuvent aussi correspondre à des loges.

### 3.4. Niveau d'analyse 3 : à l'échelle du corps de bâtiments

Les observations sur le bâti de la cour des Douard permet de modéliser les constructions de type loge. Ce modèle va être testé sur le bâti du village à partir des enregistrements de la base de données, afin de localiser d'autres loges et de vérifier si les constructions identifiées comme lotissement sur le cadastre napoléonien peuvent aussi correspondre à ce type de construction. Nous présenterons ici des notices synthétiques des bâtiments inventoriés.

#### 3.4.1. Les loges : modélisation d'un type de bâtiment à partir des données de la cour des Douard

A partir des données recueillies sur les bâtiments inventoriés cour des Douard, il est possible de proposer un modèle type des loges d'Esvres. Ce modèle nous a servi à créer de nouveaux champs sur la table d'inventaire pour compléter la base de données cartographique. Il se fonde sur la volumétrie et le type de cheminée.

##### Caractéristiques du modèle :

- gouttereau sur rue, accès par le gouttereau
- 1 porte, 1 ou 2 fenêtres
- logis à pièce unique
- accès aux combles par le pignon
- cheminée engagée sur le pignon, faux manteau / hotte sur consoles, souche de cheminée reliée au pignon par un solin

#### 3.4.2. Les lotissements identifiés sur le cadastre de 1823

(Figure 119)

Outre l'îlot est de la cour des Douard, quatre autres ensembles bâtis pouvant correspondre à des lotissements ont été détectés sur le cadastre de napoléonien. Trois sont situés dans le bourg ancien (BA\_1 à 4) et un dans la rue de la passerelle (groupe P\_1 et P\_2). Ces derniers, ainsi que celui qui se situe à l'est de l'anomalie viaire dans le bourg ancien (BA\_4) ne sont pas conservés. Le groupe BA\_3, au sud de l'anomalie n'a pas pu être visité, seul le groupe BA\_2 a été inventorié (Figure 120).





Figure 119. Localisation des DE interprétés comme loges.





Figure 120. Localisation des groupes bâtis sur le cadastre de 1823.

#### Groupe BA\_2

DE 5209

Fonction : habitation

Localisation : 4 rue N. Carloti. Le bâtiment correspond à la construction la plus à l'ouest de l'ensemble bâti n°2 (parcelle du cadastre de 1823 n°1287).

#### Description :

Le bâtiment est une habitation, l'ensemble parcellaire auquel il se rattache a pu être inventorié de l'extérieur mais nous n'avons pas eu l'autorisation d'accéder à l'habitation pour en faire l'inventaire (Figure 122). Une visite rapide de la principale pièce d'habitation (parcelle 1287 du cadastre de 1823) permet d'y attester une cheminée engagée ou adossé proche de celle des loges. La souche de cheminée est adossée au pignon et reliée par un solin (Figure 121).



Figure 121. DE 5209. Détail de la souche de la cheminée depuis le nord ouest. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.





Figure 122. DE 5209. Vue générale du bâtiment depuis le sud. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

DE 5208

*Fonction* : annexe

*Localisation* : 2bis rue N. Carlotti.

*Description* :

Ce bâtiment annexe (garage) correspond au bâtiment central (n° 1283 sur le cadastre) et oriental (n°1282 sur le cadastre) de l'ensemble parcellaire n° 2 identifié sur le cadastre de 1823.

Il s'agit d'un bâtiment perpendiculaire à la rue Carlotti. Le pignon oriental est ouvert d'une porte cochère surmontée d'une fenêtre dans le pignon proprement dit. Au nord il est limité par le DE 5323 qui est utilisé comme cave semi-excavée dont l'accès se fait par le gouttereau nord de DE 5208. Le gouttereau sud est percé d'une porte à l'ouest et de deux petites fenêtres hautes oblongues. Le seuil de la porte est surélevé d'une cinquantaine de centimètres (Figure 123).

L'intérieur est d'un seul volume, il n'y a pas de niveaux de combles. Le bâtiment a été modifié à de nombreuses reprises, notamment une rehausse des murs et une reprise de la charpente. Le bâtiment a été utilisé comme étable : des mangeoires condamnées sont disposées contre le pignon ouest (Figure 124).



Figure 123. DE 5208. Vue générale du bâtiment depuis le sud-est. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

Le pignon ouest présente des éléments d'une cheminée du type de ceux des loges. Les deux consoles sont les deux seuls éléments conservés, la hotte et le coffre du conduit sont arrachés (**Figure 125** et **Figure 126**). Ce dernier est engagé. L'âtre n'est pas accessible. La souche n'est pas conservée (**Figure 127**).

Sans pouvoir le certifier faute d'accès aux maçonneries, il semble que le bâtiment dans son ensemble constitue une reprise du bâti, avec le DE 5208, réutilisant le pignon occidental de la construction de la parcelle 1283 du cadastre ancien. Ce pignon présente une cheminée du type de celle des loges.

Nous ne disposons d'aucune information sur le bâtiment de la parcelle 1282 du cadastre ancien, détruit par la reconstruction de DE 5208. Les cours en enfilade qui bordent les bâtiments sur le cadastre ancien sont aujourd'hui des parcelles privées. La voie en domaine public au nord n'existe plus.



**Figure 124.** DE 5208. Vue générale de l'intérieur du bâtiment et du pignon ouest avec les consoles de la cheminée et la trace d'arrache du coffre du conduit. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 125.** DE 5208. Détail de la console sud du faux manteau de la cheminée. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.





**Figure 126.** DE 5208. Détail de la console nord du faux manteau de la cheminée. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 127.** DE 5208. Traces d'arrache du coffre du conduit sur le pignon. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

### Groupe BA\_3

Les bâtiments du groupe BA\_3 n'ont pas pu être visités. Le groupe se compose de quatre parcelles bâties. Les trois parcelles sud sont entièrement rebâties au 19<sup>e</sup> s., elles correspondent aux DE 5256 et 5257. Le bâtiment nord (parcelle 1296 du cadastre ancien) semble ne pas avoir été modifié : la morphologie du DE 5213 peut correspondre à celle des loges (**Figure 128**).

### Groupe BA\_4

Ce groupe bâti est aujourd'hui détruit. Une photographie de la collection de l'ASPE montre plusieurs maisons qui présentent la morphologie des loges. Au moins l'une d'entre elles a une souche de cheminée en pierres (**Figure 129**).

### Groupes Passerelle

Nous ne disposons d'aucun élément photographique pouvant renseigner les groupes bâti du quartier Passerelle identifiés comme possibles lotissements sur le cadastre de 1823. Les constructions sont déjà modifiées dans les documents les plus anciens de la collection de l'APSE.



**Figure 128.** Vue de l'ensemble du groupe BA\_2 depuis le nord. Au premier plan le DE 5312. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 129.** En arrière plan, le groupe bâti BA\_4 en 1937. Collection ASPE.



### 3.4.3. D'autres bâtiments de type loge ?

(Figure 130)

Bourg ancien, anomalie ovale

DE 5232 – DE 5231

Fonction : annexe

Localisation : 9 rue de la Tour. Les DE 5232 et 5231 sont associés, ils sont situés à l'ouest de la ruelle anonyme qui relie la rue de la Tour à la cour des Douard (Figure 131).

Description :

Le DE 5232 est une annexe du bâtiment DE 5230. C'est un bâtiment de plan carré, l'axe de la charpente est orienté nord-ouest sud-est. L'accès au bâtiment se fait par le pignon nord-ouest (Figure 132). Les terrains sont en terrasse, l'accès se fait par un escalier qui mène aussi à la porte d'accès aux combles. Une porte et une fenêtre condamnées sont ménagées dans le gouttereau sud-ouest qui donne sur le terrain d'une autre propriété (Figure 133).

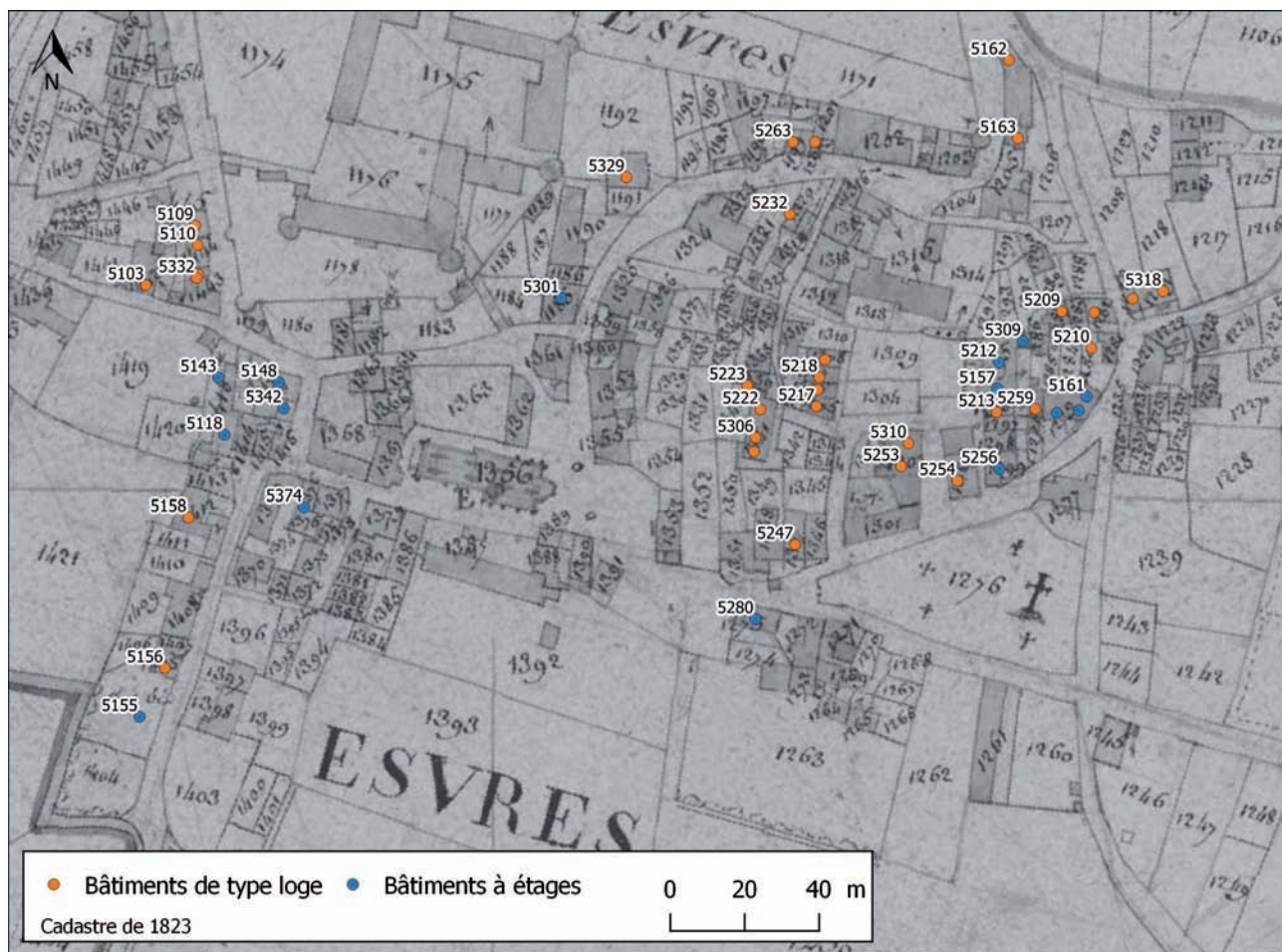


Figure 130. Localisation des loges et des bâtiments à étage sur le cadastre de 1823.



**Figure 131.** DE 5232. Vue générale du bâtiment depuis le nord. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 132.** DE 5232. Vue du pignon nord-ouest. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Une cheminée à manteau en tuffeau et hotte droite est installée sur le mur pignon nord-ouest. Une pierre traversante, située à droite de la hotte, peut témoigner d'un faux manteau d'un ancien état de la cheminée (Figure 134). Le coffre du conduit a été très transformé par la création d'une cheminée dans les combles. La

souche est en pierre, adossée au pignon et reliée à ce dernier par un solin (Figure 135).

Le bâtiment DE 5232 correspond à une loge. Il est accolé au nord est à un bâtiment de même module, DE 5231. Ce bâtiment qui présente une porte cochère et n'a pas de cheminée, n'a pas pu être visité. Il pourrait s'agir d'une annexe (Figure 136).



Figure 133. DE 5232. La porte et la fenêtre du gouttereau sud ouest. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Figure 134. DE 5232. La cheminée en tuffeau, à droite la pierre traversante, vestige de l'état à faux manteau et console. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Figure 135. DE 5232. Détail de la souche de cheminée. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Figure 136. DE 5232. Vue du gouttereau sud-ouest et du bâtiment DE 5231 à droite. Cliché J.-Ph. Chimier, 2012.



DE 5310 – DE 5253

Fonction : habitations

Localisation : Impasse du Marché.

*Description :*

Il s'agit de deux habitations accolées (**Figure 137**). Seule le DE 5310 a pu être inventorié. Les deux corps de bâtiment présentant un plan carré, leur toiture est orientée nord sud. L'accès se fait par le gouttereau est, sur l'un des axes de l'impasse du marché. Ils présentent chacun une porte et une fenêtre (**Figure 138 et Figure 139**).

Le DE 5310 a été modifié, agrandi au nord et à l'ouest. A l'origine il ne présente qu'une pièce, son mur nord est un mur pignon. La pièce est dotée d'une cheminée en tuffeau à hotte droite (**Figure 140**). A droite de la porte une niche accueille un placard et un évier. Ce dernier est en partie encastré dans le mur sud (**Figure 141**). Cette niche est très proche de celle observée dans le DE 5222 de la cour de Douard. L'accès à l'étage se fait actuellement par escalier situé dans l'agrandissement nord de la maison. Il s'agit d'un aménagement du 20<sup>e</sup> s. réalisé par la famille de l'actuelle propriétaire. Il reprend un escalier

extérieur en pierres maintenant détruit (**Figure 142**). Cet aménagement est comparable à l'hypothèse d'accès aux combles émise pour DE 5222. Le coffre de la cheminée visible le long du mur nord est en tronc de pyramide (**Figure 143**). La souche de la cheminée est en pierre et est reliée au pignon nord par un solin (**Figure 144**). Une cloison récente sépare les combles de DE 5310 et 5253. Il ne s'agissait à l'origine que d'un seul volume et l'ensemble présente sans doute une seule charpente bien que n'ayons pas pu le vérifier dans 5253. Il s'agit certainement d'une construction unique, à l'image des groupes DE 5222 / DE 5306 et DE 5219 / DE 5218 de la cour des Douard.

Le pignon sud de DE 5253 présente une anomalie qui pourrait correspondre à l'arrachage d'une cheminée (**Figure 145**). Sous réserve de la vérification de cette hypothèse, il s'agirait bien de deux pièces d'habitation distinctes. Rien n'indique la présence d'une porte condamnée permettant de circuler entre les deux volumes. L'interprétation comme loge se fonde sur la volumétrie, l'organisation des deux corps de bâtiments et les observations sur les cheminées.



**Figure 137.** DE 5310 et 5243. Vue générale du bâtiment depuis le sud-est. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Figure 138. DE 5310. Détail de la façade est. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Figure 139. DE 5253. Détail de la façade est. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.





Figure 140. DE 5310. Vue générale du rez-de-chaussée. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Figure 141. DE 5310. Détail de l'évier et du placard. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 142.** DE 5310. Vestiges de l'appui de l'escalier extérieur sur le face nord du pignon nord.  
Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 143.** Le coffre du conduit de cheminée le long du pignon nord. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 144.** DE 5310. Vue de l'angle nord est, de l'extension nord et de la souche de cheminée en pierres. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



## Bourg ancien, rue du Vallon

Deux DE ont été identifiés comme possibles loges dans la rue du Vallon à son embranchement avec la rue Carlotti. Il s'agit de deux habitations accolées, organisées dans l'axe du groupe bâti BA\_2.

DE 5377

*Fonction* : habitation

*Localisation* : 6, rue du Vallon.

*Description* :

DE 5377 est une habitation (**Figure 146**) appuyée contre le coteau, organisée sur trois niveaux dont un niveau de combles aménagés. L'accès au rez-de-chaussée (1<sup>er</sup> niveau) se fait par la rue du Vallon. Une porte et une fenêtre sont percées dans le gouttereau sud (**Figure 147**).



**Figure 145.** DE 5253. Détail du pignon sud. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 146.** DE 5377. Vue générale de DE 5377 et DE 5318 depuis le sud ouest. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

La maison est en terrasse, il n'y a pas d'accès au rez-de-chaussée par le nord. L'accès au rez-de-jardin (2<sup>e</sup> niveau) se fait par une parcelle privée qui longe le bâti au nord. Une porte et une petite fenêtre oblongue sont percées dans le gouttereau. L'intérieur du bâtiment est entièrement réaménagé. Les vestiges d'une ancienne cheminée sont visibles sur le pignon ouest : les solives du premier étage montrent l'aménagement d'une trémie et deux poutres traversantes sont visibles sur l'extérieur du pignon (**Figure 148 et Figure 149**). La souche actuelle est de facture récente, en brique, et le conduit est incorporé au pignon.

L'interprétation comme loge se fonde sur la volumétrie et sur l'organisation avec DE 5318. Le rez-de-chaussée avoir eu à l'origine une fonction d'annexe (étable).



**Figure 147.** DE 5377. Le gouttereau sud. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 148.** DE 5377. Les solives du 2<sup>e</sup> niveau et la trémie de l'ancien coffre de cheminée. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.





**Figure 149.** DE 5377. Détail de la façade est et de poutres traversantes au niveau de la cheminée. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

DE 5318

Fonction : habitation

Localisation : 6, rue du Vallon.

Description :

DE 5318 est une habitation appuyée contre le coteau, organisée sur trois niveaux dont une cave semi-excavée et un niveau de combles aménagés (Figure 150). L'intérieur

n'a qu'en partie été inventorié. L'accès à la cave se fait par une porte rue du vallon. L'accès au rez-de-chaussée se fait par la rue du Vallon, par l'intermédiaire d'un escalier extérieur (Figure 151). Une porte et une fenêtre sont percées dans le gouttereau sud. Une porte permet un accès en rez-de-jardin dans le gouttereau nord.



**Figure 150.** DE 5318. Façades des DE 5377 à gauche et 5318 à droite. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

La maison est séparée en deux volumes par un mur pignon. Une rupture dans la toiture visible de l'extérieur marque ce cloisonnement (**Figure 152**). Une pièce comprenant une ouverture sur la rue du Vallon est aménagée dans la partie occidentale. Il n'a pas été possible de reconnaître la nature de la cloison de séparation entre DE 5318 et D5377.

Les combles sont aménagés. Le pignon oriental présente les traces d'arrachage d'un coffre de conduit de cheminée. Il n'y a pas de souche de cheminée de conservée (**Figure 153**).

L'interprétation comme loge se fonde sur la volumétrie et sur l'organisation avec DE 5377.



**Figure 151.** DE 5318. Détail de la partie est de la façade. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 152.** DE 5318. Rupture dans la toiture à l'emplacement du pignon intermédiaire. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.





**Figure 153.** DE 5318. Traces d'arrachage du coffre de conduit de cheminée. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

Ces deux corps de bâtiment pourraient ainsi constituer un ensemble homogène, proche de ceux observés dans la cour des Douard et impasse du marché. Il ne semble toutefois pas que nous ayons affaire à un seul bâtiment divisé en deux habitations. La présence d'un mur pignon intermédiaire suggérerait plutôt une chronologie relative qui ne peut toutefois pas être déterminée.

#### Bourg ancien, autres observations

D'autres bâtiments pouvant constituer des loges ont été observés dans le bourg ancien. Les fiches ne sont pas encore rédigées, les bâtiments sont en partie renseignés dans la base de données.

Le bâtiment 5254 est un édifice très remanié, mais sa volumétrie et des indices de cheminée suggèrent une ou plusieurs loges (**Figure 154** et **Figure 155**).

Il en va de même pour la volumétrie et les cheminées de certains bâtiments rue de la Tour : DE 5329, 5262, 5263 et 5265 (**Figure 156** et **Figure 157**), ainsi que pour les deux bâtiments à l'angle de la rue Carlotti 5162 et 5163 (**Figure 158** et **Figure 159**).



Figure 154. Façade sud de DE 5254. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Figure 155. Façade nord de DE 5254. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.





Figure 156. Les DE 5263 et 5265 vus depuis la rue de la Tour. Cliché J.-Ph. Chimier,



Figure 157. La souche de cheminée du DE 5262. Vue depuis le sud. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Figure 158. DE 5162 vu du nord ouest. Vue depuis le sud. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Figure 159. DE 5163 vu depuis le sud ouest. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



## Rue du Château

L'îlot formé par les rues du Château, des Caves et des Seringas forme un ensemble complexe qui n'a été qu'en partie inventorié. Une importante documentation photographique (collection Azo) concernant les restaurations des maisons de la rue des Caves a été mise à notre disposition. Elle devra être dépouillée et mise en forme ultérieurement. Aucune notice n'a pu être réalisée dans le cadre de ce rapport, elles le seront ultérieurement.

Nous distinguons deux groupes de bâtiments. D'une part ceux localisés le long de la rue du Château (DE 5109, 5110 et 5111) et les bâtiments autour de DE 5103, situés le long de la rue des Caves (**Figure 160** et **Figure 161**). La volumétrie des bâtiments évoque des loges. Le DE 5111 présente une souche de cheminée en pierre à solin (**Figure 162**). Au DE 5103 (**Figure 163**), la dépose d'une cheminée à hotte droite à l'occasion de restaurations a fait apparaître une console d'une cheminée à faux manteau se rapportant à celles de loges (**Figure 164** et **Figure 165**).



**Figure 160.** Les DE 5109, rue château. Vue depuis le sud. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



**Figure 161.** Les DE 5110 et 5111 rue château. Vue depuis le sud. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Figure 162. La souche de cheminée de DE 5111. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Figure 163. DE 5103. Vue depuis l'est. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.





**Figure 164.** DE 5103. La cheminée avant sa dépose. Collection particulière, cliché Azo.



**Figure 165.** DE 5103. La console de l'état ancien de la cheminée. Collection particulière, cliché Azo.

## Quartiers Passerelle et Saint-Médard.

Outre les lotissements interprétés sur le cadastre de 1823, plusieurs autres bâtiments ont été reconnus comme loges rue de la passerelle et quartier Saint-Médard.

Les photographies de la collection Azo comprennent des clichés pris pendant les démolitions du quartier Saint-Médard. L'un d'elles montre une cheminée à faux manteau, hotte pyramidale et coffre de conduit adossé dans partie haute, correspondant à celles des loges. Cette maison n'est pas enregistrée dans la base de données cartographique, elle n'a pas encore été localisée précisément (**Figure 166**).

Deux bâtiments peuvent correspondre à des loges rue de la Passerelle. Les DE 5156 et 5158 se situe en bord ouest de la rue, ils n'ont pas pu être visités (**Figure 167** et **Figure 168**). Leur morphologie permet de les rattacher aux loges. Plusieurs photographies anciennes et cartes postales (collections ASPE) représentent ces bâtiments et renforcent l'hypothèse de loges (**Figure 169**, **Figure 172** et **Figure 173**). Les mêmes documents montrent une autre construction de ce type en bordure est de la rue, qui présente une cheminée en pierre et un accès aux combles par un escalier extérieur le long du pignon ouest (**Figure 170** et **Figure 171**).



**Figure 166.** Maison en cours de destruction quartier Saint-Médard. Collection particulière, cliché Azo.



**Figure 167.** DE 5156. Vue depuis le nord est. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.





Figure 168. A droite, le DE 5158 Vue depuis l'est. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.



Figure 169. Vue aérienne extraite d'une carte postale. Vers 1950 ? La rue de la passerelle vue depuis le sud est. A gauche de la rue le DE 5156 puis un autre bâtiment de type loge. A droite le bâtiment à cheminée en pierre et escalier extérieur. Collection ASPE.





**Figure 170.** Carte postale du début du 20<sup>e</sup>. La rue de la passerelle vue depuis le nord. A droite le DE 5156 et un autre bâtiment de type loge. A gauche le bâtiment à cheminée en pierre et escalier extérieur. Collection ASPE.

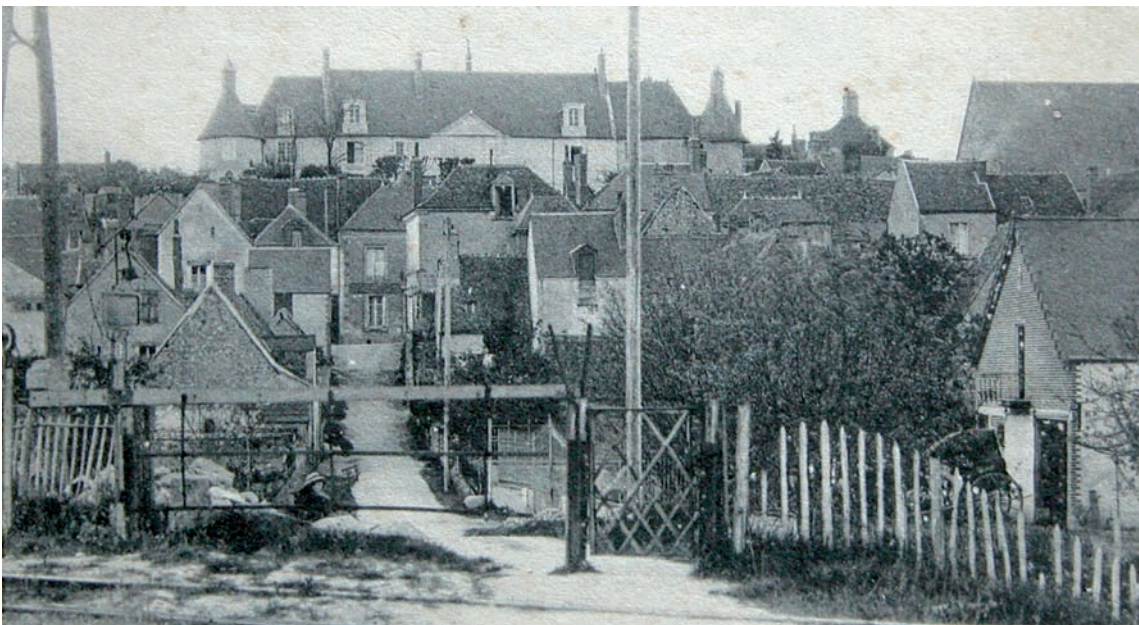


**Figure 171.** Extrait d'une carte postale du début du 20<sup>e</sup>. La rue de la passerelle vue depuis le nord. A droite en arrière plan, le DE 5156 et un autre bâtiment de type loge. A gauche le bâtiment à cheminée en pierre et escalier extérieur. Collection ASPE.





**Figure 172.** Cliché pris pendant les inondations de 1982. La rue de la passerelle vue depuis le nord. A droite en arrière plan, le DE 5156 et un autre bâtiment de type loge. Collection ASPE.



**Figure 173.** Extrait d'une carte postale du début du 20<sup>e</sup>. La rue de la passerelle vue depuis le sud. A gauche le DE 5156 au premier plan puis un autre bâtiment de type loge. A droite le bâtiment à cheminée en pierre et escalier extérieur. Collection ASPE.

### 3.4.4. Un autre type de bâti

Parmi les constructions figurant sur le cadastre de 1823 et présentant des étages, la prospection inventaire a permis de mettre en évidence un autre type de bâti. Les bâtiments ont une morphologie commune, avec pignon sur rue (Figure 176).

Le DE 5148 est une ancienne boucherie, il s'agit d'un bâtiment complexe et très remanié qui a pu être inventorié (Figure 174 et Figure 175). Il résulte de l'évolution d'un bâtiment à étage, à pignon donnant sur la rue du Château. Les modalités de distribution entre les étages ne sont pas établies. La date de 1627 est gravée sur l'une des pierres de chaînage d'angle (Figure 177).



Figure 174. DE 5148. Vue de la façade est du bâtiment. La partie sud, à gauche, est un ajout postérieur au cadastre de 1823. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Figure 175. DE 5148. Vue générale du bâtiment depuis le nord ouest (rue des Caves). Cliché N. Fouillet, 2016.





Figure 176. Répartition des bâtiments à étage.





Figure 177. DE 5148. Détail de la date de 1627 inscrite sur le chaînage d'angle. Cliché N. Fouillet, 2016.

Au moins trois autres bâtiments présentent une morphologie similaire : le DE 5118, rue Nationale (Figure 178) ; une ancienne boulangerie, maintenant détruite située rue Nationale qui n'est pas enregistrée dans la base de données et le DE 5280 place J. Bourreau. Ces quatre bâtiments présentent le point commun d'avoir été des commerces au 19<sup>e</sup> s.

L'étude de ces bâtiments se situe en dehors de nos problématiques, du PCR comme de l'APR. Ils ont toutefois été inventoriés pour partie et devront être décrits ultérieurement, au moins pour pouvoir comparer ce groupe à celui des loges.

Figure 178. Le DE 5118 vu depuis l'ouest, il s'agit du bâtiment situé derrière la boucherie. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.



Figure 179. Le DE 5118. Carte postale, collection ASPE.





Figure 180. Le bâtiment à étage du quartier Saint-Médard, rue Nationale. Collection ASPE.



Figure 181. Le DE 5280 vu depuis l'ouest. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.

### 3.5. Synthèse et conclusions de la campagne de prospection inventaire 2016

L'objectif de la prospection inventaire du village d'Esvres est de mettre en évidence le substrat bâti ancien sur lequel se développe le village actuel. Il s'agit de produire des données destinées à l'analyse spatiale du village dans la longue durée, au même titre que les autres sources : archéologiques, textuelles et cartographiques. Le bâti permet en effet de documenter les périodes récentes, en particulier la période moderne.

Les conditions d'intervention en 2016 nous ont fait privilégier l'acquisition des données en fonction de la problématique et des objectifs définis dans le cadre du PCR et de l'APR, plutôt que l'interprétation et la synthèse de l'ensemble de la documentation. Les objectifs scientifiques définis pour le programme de recherche sont remplis : le bâti ancien est identifié et est déjà utilisé pour l'analyse spatiale, au même titre que les autres types de source. La documentation a été échantillonnée et est intégrée à la synthèse qui va être publiée sur l'étude du village dans la longue durée. En revanche, la synthèse spécifique au bâti n'est qu'ébauchée et devra être finalisée, notamment à travers une étude comparative avec d'autres travaux, en particulier ceux de l'Inventaire. Ce travail sera à réaliser ultérieurement dans un cadre spécifique qui reste à déterminer.

Les recherches menées précédemment avaient permis de mettre en évidence des groupes de constructions récurrents sur le cadastre de 1823, présentant une morphologie similaire. L'hypothèse de lotissements avait alors été émise. La campagne de prospection inventaire avait pour but de les identifier pour déterminer leur origine, leur date de construction et leur fonction. Elle a permis d'apporter des informations à trois échelles d'analyse : celle du village, celle du groupe de bâtiments test de la cour des Douard, et celle du corps de bâtiment.

Le village d'Esvres se structure en deux quartiers bien distincts : le bâti disposé autour des actuelles rues du Château et de la Passerelle à l'ouest et le « bourg ancien » agencé autour de l'anomalie viaire ovale à l'est. L'axe rue du Château – rue de la Passerelle peut correspondre à un axe ancien unique, prolongement du chemin de Saint-Avertin, actuelle rue de Tours, avant l'aménagement du parc du Château. La rue, bordée de maisons, mène jusqu'à l'Indre. Le quartier est limité à l'est par le moulin et l'étang dit « Massoteau », transition entre le village et l'espace rural, et à l'ouest par le quartier Saint-Médard, espace bâti en périphérie de l'église. Le cadastre montre un ou deux groupes bâtis interprétés comme des lotissements au niveau de la rue de la Passerelle. Aucune de ces constructions n'est conservée.

Le bourg ancien se caractérise par la présence d'une anomalie ovale dans le réseau viaire. Cette anomalie reconnue depuis longtemps pourrait correspondre à un

enclos mais les éléments manquent, tant pour identifier sa fonction que sa datation. Il semble bien que les voies, au moins la rue de la Tour et la rue Carlotti, au nord, soient installées dans un creusement ce qui conforte l'hypothèse de l'enclos. L'intérieur est aménagé en terrasses et le bâti sur le cadastre ancien est relativement lâche. La lecture du parcellaire fait apparaître de probables voies fossiles. Trois groupes bâtis, interprétés comme des lotissements, sont localisés à l'intérieur de l'anomalie. Le sud du quartier est marqué par la présence du cimetière et d'espaces non bâtis, utilisés comme place au 19<sup>e</sup> s. Ces derniers, situés à proximité directe de l'église, peuvent correspondre à l'emplacement du ou des cimetières du Moyen Âge.

La cour des Douard est un ensemble bâti homogène du bourg ancien. Il se compose de deux îlots dont l'un correspond à l'un des groupes bâti identifiés comme lotissement sur le cadastre ancien.

La prospection inventaire détaillée montre qu'il s'agit de 7 à 9 unités d'habitat organisées autour d'un espace de circulation. Ces maisons sont localement reconnues sous le nom de « loges ». Dans chaque îlot, le noyau bâti est une construction unique séparée en deux corps de bâtiments avec comble commun. Chacun présente une cheminée et pourrait correspondre à une unité d'habitation autonome. Les deux constructions datent de la fin du 18<sup>e</sup> s. L'abattage des bois de charpente de celle de l'îlot ouest est daté de 1772 et de 1796-1800 pour l'îlot est, par dendrochronologie. Les autres corps de bâtiments sont postérieurs aux noyaux initiaux, sans pour autant être datés de façon absolue. L'ensemble est entièrement bâti en 1823, date de la réalisation du cadastre. Les terrasses situées au nord et à l'ouest des bâtiments, dans leur état actuel, sont contemporaines ou plus certainement postérieures au bâti. Le temps imparti à la rédaction du rapport ne nous a pas permis de finaliser l'étude des charpentes qui ont été relevées ; elle le sera ultérieurement dans un cadre qui reste à définir.

Même si l'on ne connaît pas la vitesse de succession des constructions place des Douard, il est maintenant établi qu'elles ne sont pas strictement contemporaines. L'hypothèse d'un lotissement est donc peut être à pondérer même si l'ensemble est assurément construit en moins de 50 ans.

Trente corps de bâtiments inventoriés sur l'ensemble du village présentent un ou plusieurs critères utilisés pour définir le modèle-type des loges à partir des exemples de la cour des Douard. Pour certains, il n'y a aucun doute et il s'agit bien du même type d'habitation. Les autres constructions sont très modifiées et l'interprétation comme loge reste une hypothèse.

Bien que les loges se concentrent dans le quartier du bourg ancien, elles sont réparties dans tout le village. Elles constituent l'unité d'habitat des groupes bâti interprétés comme lotissement.

Les loges de la cour des Douard sont datées du 18<sup>e</sup> s. et correspondent au substrat bâti du village. Un autre



groupe de constructions identifié dans le cadre de cette campagne rassemble des bâtiments à étage occupés par des commerces au 19<sup>e</sup> s. Au moins l'un d'eux est daté de 1627 par une inscription. Les loges semblent constituer un habitat modeste, peut-être l'habitat individuel de base à la période moderne.

Peu d'exemples de comparaison en contexte villageois sont finalement disponibles. Nous avons réalisé une première recherche de la base Architecture-Mérimée du Ministère de la Culture à partir des données en ligne. En région Centre-Val-de-Loire, les campagnes d'inventaire d'A. Chazelle à Ménétréol-sous-Sancerre ou à Vinon dans le Cher relèvent ce type de maisons, dont le logis est loué à des vigneronns au 19<sup>e</sup> s.<sup>21</sup>. Elles sont datées du 16<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> s.

Extrait d'une notice globale pour les maisons de Vinon : « La maison à une seule pièce avec une porte et une fenêtre est encore bien représentée : deux logis de ce type cohabitent souvent sous le même toit. Cette maison élémentaire est construite sur une cave semi-enterrée, voire en rez-de-chaussée, le logis proprement dit occupant alors l'étage. L'accès à la cave est en façade, souvent couvert d'un appentis formant saillie. Un escalier de pierre de quelques marches, parfois de la valeur d'un étage, parallèle au mur de façade, ou perpendiculaire à celui-ci, conduisait à l'habitation. Construites en alignement, ces maisons élémentaires sont souvent prolongées par une étable, écurie ou grange. »<sup>22</sup>.

Ce type de maison est ponctuellement recensé dans les enquêtes du service de l'Inventaire et du Patrimoine en région Centre-Val-de-Loire (cf. base Architecture-Mérimée). On le retrouve ailleurs, en particulier en Pays de Loire et sans doute dans tout le nord ouest de la France. Nous n'avons pas trouvé d'étude globale de ce type d'habitat à l'échelle du village.

Ces maisons à pièce unique correspondent à un habitat modeste, destiné à être loué à des journaliers, agricoles ou artisans. C'est le cas des maisons initiales de la cour des Douard à Esvres : il s'agit d'une seule construction divisée en deux logis probablement destinés à être loués. Il n'est pas possible de savoir si les locataires correspondent à une catégorie socioprofessionnelle précise comme c'est le cas en Berry. Que l'on conserve ou non l'hypothèse des lotissements, la construction des loges d'Esvres peut soit correspondre à une extension de l'habitat en contexte

de pression démographique, soit au renouvellement de l'habitat de base plus ancien. La première hypothèse peut correspondre avec celle d'un enclos (anomalie viaire ovale) dont la fonction est abandonnée à la période moderne et qui représente alors à un espace laissé libre et disponible pour une extension de l'habitat.

21 Par exemple : [http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee\\_fr?ACTION=RETRouver&FIELD\\_1=cmer1&VALUE\\_1=&FIELD\\_2=cmer4&VALUE\\_2=MAISON&FIELD\\_3=cmer5&VALUE\\_3=%2717E%20S%2e%27&FIELD\\_4=AUTR&VALUE\\_4=&FIELD\\_5=TOUT-&VALUE\\_5=village&FIELD\\_6=titre%20courant&VALUE\\_6=&FIELD\\_7=date%20protection&VALUE\\_7=&FIELD\\_8=DOSURLP&VALUE\\_8=%20&NUMBER=78&GRP=0&REQ=%28%28MAISON%29%20%3aDENO%2cPARN%2cREMA%2cACTU%2cPDEN%2cMHPP%20%20ET%20%20%28%28%2717E%20S%2e%27%29%20%3aSCLX%2cDATE%20%20ET%20%20%28%28village%29%20%3aTOUT%20%29%29%29%20ET%20%28%27%24FILLED%24%27%20%3aVIDEO%29&USRNAME=nobody&USRPWD=4%24%2534P&SPEC=9&SYN=1&IMLY=CHECKED&MAX1=1&MAX2=100&MAX3=100&DOM=Tous](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=RETRouver&FIELD_1=cmer1&VALUE_1=&FIELD_2=cmer4&VALUE_2=MAISON&FIELD_3=cmer5&VALUE_3=%2717E%20S%2e%27&FIELD_4=AUTR&VALUE_4=&FIELD_5=TOUT-&VALUE_5=village&FIELD_6=titre%20courant&VALUE_6=&FIELD_7=date%20protection&VALUE_7=&FIELD_8=DOSURLP&VALUE_8=%20&NUMBER=78&GRP=0&REQ=%28%28MAISON%29%20%3aDENO%2cPARN%2cREMA%2cACTU%2cPDEN%2cMHPP%20%20ET%20%20%28%28%2717E%20S%2e%27%29%20%3aSCLX%2cDATE%20%20ET%20%20%28%28village%29%20%3aTOUT%20%29%29%29%20ET%20%28%27%24FILLED%24%27%20%3aVIDEO%29&USRNAME=nobody&USRPWD=4%24%2534P&SPEC=9&SYN=1&IMLY=CHECKED&MAX1=1&MAX2=100&MAX3=100&DOM=Tous)

22 [http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee\\_fr?ACTION=RETRouver&FIELD\\_1=cmer1&VALUE\\_1=&FIELD\\_2=cmer4&VALUE\\_2=MAISON&FIELD\\_3=cmer5&VALUE\\_3=%2717E%20S%2e%27&FIELD\\_4=AUTR&VALUE\\_4=&FIELD\\_5=TOUT-&VALUE\\_5=village&FIELD\\_6=titre%20courant&VALUE\\_6=&FIELD\\_7=date%20protection&VALUE\\_7=&FIELD\\_8=DOSURLP&VALUE\\_8=%20&NUMBER=92&GRP=0&REQ=%28%28MAISON%29%20%3aDENO%2cPARN%2cREMA%2cACTU%2cPDEN%2cMHPP%20%20ET%20%20%28%28%2717E%20S%2e%27%29%20%3aSCLX%2cDATE%20%20ET%20%20%28%28village%29%20%3aTOUT%20%29%29%29%20ET%20%28%27%24FILLED%24%27%20%3aVIDEO%29&USRNAME=nobody&USRPWD=4%24%2534P&SPEC=9&SYN=1&IMLY=CHECKED&MAX1=1&MAX2=100&MAX3=100&DOM=Tous](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=RETRouver&FIELD_1=cmer1&VALUE_1=&FIELD_2=cmer4&VALUE_2=MAISON&FIELD_3=cmer5&VALUE_3=%2717E%20S%2e%27&FIELD_4=AUTR&VALUE_4=&FIELD_5=TOUT-&VALUE_5=village&FIELD_6=titre%20courant&VALUE_6=&FIELD_7=date%20protection&VALUE_7=&FIELD_8=DOSURLP&VALUE_8=%20&NUMBER=92&GRP=0&REQ=%28%28MAISON%29%20%3aDENO%2cPARN%2cREMA%2cACTU%2cPDEN%2cMHPP%20%20ET%20%20%28%28%2717E%20S%2e%27%29%20%3aSCLX%2cDATE%20%20ET%20%20%28%28village%29%20%3aTOUT%20%29%29%29%20ET%20%28%27%24FILLED%24%27%20%3aVIDEO%29&USRNAME=nobody&USRPWD=4%24%2534P&SPEC=9&SYN=1&IMLY=CHECKED&MAX1=1&MAX2=100&MAX3=100&DOM=Tous)

## 4. Annexes

### 4.1. Le mobilier hors site

Zone	Surfaces (ha)	Non tournée (NR)	Non tournée (NR /ha)	Commune claire antique (NR)	Commune claire antique (NR /ha)	Commune sombre antique (NR)	Commune sombre antique (NR /ha)	Sigillée (NR)	Sigillée (NR /ha)	Grise/blanche HMA (NR)	Grise/blanche HMA (NR /ha)	Glaçure médiévale/moderne (NR)	Glaçure médiévale/moderne (NR /ha)	Commune claire médiévale/moderne (NR)	Commune claire médiévale/moderne (NR /ha)	Commune sombre médiévale/moderne (NR)	Commune sombre médiévale/moderne (NR /ha)	Rose-Bleue (NR)	Rose-Bleue (NR /ha)	Grès (NR)	Grès (NR /ha)	Faïence (NR)	Faïence (NR /ha)	Porcelaine (NR)	Porcelaine (NR /ha)	Total céramique (NR)	Total céramique (NR /ha)
136	1,01	0	0	5	4,95	1	0,99	0	0	0	0	0	0	12	11,88	0	0	0	0	11	10,89	5	4,95	4	3,96	38	37,62
137	0,74	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	6,76	0	0	0	0	10	13,51	8	10,81	2	2,7	25	33,78
138	1,24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	6,45	0	0	0	0	35	28,23	21	16,94	1	0,81	65	52,42
233	1,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1,33	0	0	0	0	3	2	3	2	1	0,67	9	6
234	2,23	0	0	9	4,04	1	0,45	0	0	2	0,9	0	0	23	10,31	0	0	1	0,45	40	17,94	89	39,91	3	1,35	168	75,34
235	1,09	1	0,92	0	0	1	0,92	0	0	2	1,83	5	4,59	33	30,28	0	0	0	0	26	23,85	45	41,28	2	1,83	115	105,5
236	1,62	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
237	4,99	0	0	0	0	2	0,4	0	0	3	0,6	7	1,4	38	7,62	0	0	0	0	11	2,2	29	5,81	4	0,8	94	18,84
238	2,84	0	0	12	4,23	0	0	0	0	0	0	1	0,35	28	9,86	0	0	0	0	9	3,17	19	6,69	5	1,76	74	26,06
324	3,47	0	0	1	0,29	0	0	0	0	0	0	0	0	6	1,73	0	0	1	0,29	5	1,44	14	4,03	1	0,29	28	8,07
325	3,07	0	0	2	0,65	0	0	0	0	0	0	0	0	9	2,93	0	0	0	0	8	2,61	35	11,4	3	0,98	57	18,57
326	0,43	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2,33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2,33
327	3,07	3	0,98	0	0	0	0	0	0	1	0,33	3	0,98	6	1,95	0	0	0	0	10	3,26	25	8,14	0	0	48	15,64
328	5,14	2	0,39	4	0,78	1	0,19	2	0,39	0	0	3	0,58	14	2,72	0	0	0	0	0	0	31	6,03	6	1,17	63	12,26
329	3,36	0	0	3	0,89	1	0,3	0	0	0	0	0	0	6	1,79	0	0	0	0	2	0,6	12	3,57	0	0	24	7,14
330	4,34	1	0,23	2	0,46	1	0,23	1	0,23	2	0,46	0	0	12	2,76	0	0	0	0	13	3	28	6,45	6	1,38	66	15,21
331	5,46	0	0	6	1,1	2	0,37	0	0	0	0	3	0,55	28	5,13	0	0	0	0	17	3,11	34	6,23	6	1,1	96	17,58
332	4,29	0	0	2	0,47	0	0	0	0	0	0	0	0	5	1,17	0	0	0	0	0	0	27	6,29	0	0	34	7,93
333	6,82	1	0,15	0	0	0	0	0	0	1	0,15	6	0,88	41	6,01	0	0	0	0	30	4,4	35	5,13	3	0,44	117	17,16
334	2,21	1	0,45	2	0,9	0	0	0	0	0	0	4	1,81	19	8,6	0	0	0	0	0	0	23	10,41	0	0	49	22,17
<b>Total</b>	<b>58,92</b>	<b>9</b>	<b>0,153</b>	<b>48</b>	<b>0,815</b>	<b>10</b>	<b>1,111</b>	<b>3</b>	<b>0,051</b>	<b>11</b>	<b>0,187</b>	<b>33</b>	<b>0,560</b>	<b>295</b>	<b>5,007</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0,034</b>	<b>230</b>	<b>3,904</b>	<b>483</b>	<b>8,198</b>	<b>47</b>	<b>0,798</b>	<b>1171</b>	<b>19,874</b>

Répartitions des céramiques "hors site" par zone.



## 4.2. Les sources d'archive

### Sources iconographiques

Carte de Cassini, 18<sup>e</sup> siècle, section 29 de Blois.

Atlas de Trudaine pour la Généralité de Tours, « chemin de Tours à Loches conduisant en Berry » 87 x 59,5 cm, 18<sup>e</sup> siècle, CP/F/14/8507, n<sup>o</sup> support 33, n<sup>o</sup> notice ZZ001472.  
[http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/trudaine/frdafanchat\\_8507p033r01-p.jpg](http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/trudaine/frdafanchat_8507p033r01-p.jpg)

ADIL, C188/1 à 11. Route de Tours en Berry. XVIII<sup>e</sup> siècle. Plan très détaillé par Saint-Avertin, Cormery, le Fau, Azay-le-Brûlé, Chambourg, Loches, Perrusson contenant le dessin très exact de chaque ville traversée.  
 C188/3 : La Petite Mete, la Pommerois, Chambegault, Vozel, La Pigerie, Moulin d'Avon.

ADIL C751. 48 pièces ; 12 plans. 1787-1788. Plans itinéraires des routes : de Tours — à Vendôme, par Monnaie et Châteaurenault ; — en Normandie, par Château-du-Loir et Le Mans ; — en Berry, par Loches ; — à Chinon, par Azay-le-Rideau ; — à la Chartre, par Beaumont-la-Ronce ; — en Espagne, par Montbazou, Sainte-Maure et Port-de-Piles ;

Plan dit napoléonien de la commune d'Azay-sur-Cher, 1826, section F1 du Grais.

Plan dit napoléonien de la commune d'Esvres, 1823, section F2 du Croule.

Plan dit napoléonien de la commune de Truyes, 1823, section A1 et A2 de la Grüe.

### Notaires

3<sup>E</sup>18/333. 4 août 1672. Bail du lieu de Forges (Goron, notaire à Cormery)

3<sup>E</sup>18/520. 1581-1599. Déclaration de domaines et héritages d'Anne Pigier veuve Panthaleon Proust vivant advonteur du fief terre et chastellenie de Vontes, 1596 (René Veron, notaire de la châtellenie de Vontes).

### Série H, clergé régulier

#### *Abbaye de Cormery*

H79. 28 pièces. 1702-1788. Manse conventuelle des religieux. Déclaration rendue par les religieux à Claude Sain de Boislecomte, chevalier, seigneur d'Esvres pour deux arpents de pré, membre de la métairie de Forge appartenant au sacristain.

H80. 42 pièces. 1595-1784. Baux à ferme.

H86. 147 f<sup>o</sup>. 1742-1748. Terrier de la manse conventuelle, petit couvent, grand prieur, aumônier, sacristain, sous sacristain, infirmier, armoirier, chantre, chapelle Saint-Nicolas et Notre Dame de Pitié.

H88. 7 pièces (dont un cahier de 28 f<sup>o</sup>). 1482-1748. Aumônier. Donation, en 1482, d'une maison, près l'enclos du sacristain à Cormery, faite par les religieux à Jean Bodin, aumônier.

H94. 54 pièces. 1494-1782. Sacristain. Amortissement par Jean Bodin, sacristain, pour 8 écus d'or à la couronne, d'une rente d'un setier de froment et une poule due à Gilles de Montfort, écuyer, seigneur d'Esvres et assignée sur sa seigneurie de Forges. Etat en 1597 des récoltes faites par Jean Nau, marchand à Tours, fermier de la métairie de Forges, réclamant contre l'action des religieux, qui avaient opéré une saisie sur tous les revenus du sacristain. Déclaration des bois de Forges. Baux à moitié de la métairie de Forges paroisse de Truyes, par René Cormier et Urbain Fremont, sacristains. Etat des terres de la seigneurie de Forges. Arpentage des domaines de la Michelinère (1751). Plan des frêches de la Michelinère et de la Touche-Gareau, à Azay-sur-Cher, dépendant de la métairie de Forges. Déclaration de la maison du sacristain, avec jardins, cours dans le cloître de l'abbaye, près l'église. Aveux et déclaration en 1640 et 1692 des dépendances de l'abbaye, rendus au roi par François et Urbain Fremont, sacristains.

H109. 30 pièces, 4 plans. 1295-1770. Procès verbal de visite des bois de l'abbaye de Cormery et du quart de réserve (1723, 1736).

H110 : 311 f<sup>o</sup>. 1716. Inventaire des titres de l'abbaye de Cormery. Les pièces analysées remontent au IX<sup>e</sup> siècle. « Catalogue ou mémoire des titres, actes, écritures et livres qui sont dans le chartrier des religieux de Cormery, fait en l'an 1716 ».

#### *Abbaye de Marmoutier*

H205. 195 f<sup>o</sup>. 17<sup>e</sup> siècle. Inventaire des titres de l'aumônerie. Les pièces remontent à 1073. Cession par les religieux de Marmoutier à ceux du Grès, de la fresche des Forges, paroisse d'Esvres, 1161. Copie collationnée en 1674 [...] avec une baillée a rente de la gaignerie de Forges paroisse d'Esvres, par le prieur du grais (1427).

H395. 166 f<sup>o</sup>. 1714. Aumônerie. Livre des rentes et cens en grains de la fresche des grandes et petites forges en la paroisse d'Esvres sur 80 arpents de domaines. Ladite fresche se compose de 304 parcelles.

#### *Prieuré Saint-Jean-du-Grais*

H658. 384 f<sup>o</sup>. XVIII<sup>e</sup> siècle. Inventaire des titres du prieuré du Grais. Les pièces analysées remontent à 1127. Le seigneur de Montbazou affranchit les bois du prieuré situés au Brandon, de tous droits, de segréages et autres 1255. Ledit seigneur affranchit des mêmes droits les bois de Forges et de Marigny, 1277. Frêche de Forges contenant 81 arpents ou environ en 3 pièces.

H659. 198 f°. Vers 1780. Inventaire, copies et extraits des titres du prieuré du Grais. Les pièces analysées remontent à 1127. Original en parchemin d'un acte par lequel le seigneur de Montbazou se désiste en faveur du prieuré du Grais de droits d'usage, segreage panage herbage et forestage qu'il avoit dans les bois de forge et de Marigny appartenant audit prieuré (1277).

H978. 25 f°. XVIII<sup>e</sup> siècle. Cartulaire du prieuré du Grais. Les pièces transcrites remontent à 1127. Microfilm.



#### 4.4. Rapport d'étude dendrochronologique



**DENDROTECH**  
Mémoires du bois

### RAPPORT SYNTHÉTIQUE

# Programme EVENA (APR Région Centre)

Esvres (37104), Indre-et-Loire

ÉTUDE FINANCÉE PAR

**Université François Rabelais (Tours)**

Janvier 2017 - N° DT-2016-065

VOS CONTACTS

Yannick LE DIGOL  
Dirigeant de Dendrotech

Yann COUTURIER  
Collaborateur

Axel MARAIS  
Collaborateur

| Siège social & Laboratoire | 6, rue de la Forge | 35830 Betton - FRANCE |  
| memoiresdubois@dendrotech.fr | Bureau +33 (0)2 99 55 58 89 | Portable +33 (0)6 82 39 01 92 |

SARL unipersonnelle au capital de 8000 euros / n° d'identification : 492 625 462 RCS RENNES / SIREN : 492 625 462 / APE : 7120B / TVA Intracommunautaire : FR15492625462



# DENDROTECH

Mémoires du bois

<b>■</b>	<b>SYNTHESE DES RESULTATS</b> .....	× 1
	Bilan de l'étude .....	1
	Fiche synthétique : 2-4 impasse du Marché .....	2
	Sites à proximité : 2-4 impasse du Marché .....	3
	Fiche synthétique : 8 impasse du Marché .....	4
	Sites à proximité : 8 impasse du Marché .....	5
	Notes explicatives .....	6
<b>■</b>	<b>METHODE</b> .....	× 7
	Principe de la dendrochronologie .....	7
	Analyses du bâti et échantillonnage / Préparations et mesures .....	8
	Synchronisation et datation .....	9
	Signification d'une date dendrochronologique .....	10
<b>■</b>	<b>FIGURES</b> .....	× 11
	Fig. 1 - Qualité de l'échantillonnage .....	11
	Fig. 2 - Synchronisation des composantes en valeurs naturelles .....	12
	Fig. 3 - Synchronisation des séquences datées sur les référentiels .....	13
	Fig. 4-1 - Table (extrait) de propositions des calculs dendrochronologiques .....	14
	Fig. 5 - Qualité de la datation des moyennes dendrochronologiques .....	17
	Fig. 6 - Bloc-diagramme des séquences individuelles datées .....	18
	Fig. 7-1 - Tableaux des composantes .....	19
<b>■</b>	<b>DONNEES CHIFFREES</b> .....	× 21
<b>■</b>	<b>ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE</b> .....	× 26
<b>■</b>	<b>REFERENTIELS DENDROCHRONOLOGIQUES UTILISES</b> .....	× 29



Le présent rapport fait état des résultats de l'intervention menée en décembre 2016 sur deux maisons situées Impasse du Marché à Esvres [37104] dans le cadre du Programme Evena (APR Région Centre) sous la direction de Jean-Philippe Chimier (INRAP Centre-Ile-de-France) et Nicolas Fouillet (INRAP Centre-Ile-de-France).

Sur les 19 échantillons collectés, 17 ont pu être datés. Ils permettent de mettre en évidence les phases d'abattage suivantes :

**Concernant la maison du 2-4 impasse du Marché :**

- *Charpente de comble* : 3 bois liés à la mise en oeuvre de la charpente de comble ont permis d'identifier deux abattages successifs d'arbres durant les automnes-hivers 1770/71d [échantillons 8 et 9 ; respectivement, poinçon et jambe de force] et 1771/72d [échantillon 5 ; sous-faîtage]. Ces deux phases d'abattages coïncident parfaitement avec les 7 autres bois datés de la charpente de comble ;

- *Rez-de-chaussée - Cheminée nord* : l'aubier complet préservé sur l'échantillon issu du linteau est de la cheminée (échantillon 7) a permis de déterminer que cette pièce est également issue d'un abattage située en automne-hiver 1771/72d ;

**Concernant la maison du 8 impasse du Marché :**

- *Charpente de comble* : 3 échantillons porteurs d'un aubier complet ont permis de déterminer 3 abattages successifs d'arbres durant les automnes-hiver 1796/97d, 1798/99d et 1799/1800d. Cet étalement des dates d'abattage suggère ici l'utilisation de bois issus d'un stock bien établi, sans doute achetés dans un marché au bois local. Quant aux deux arbalétriers, ils semblent ici correspondre à des bois remployés (issus de la charpente primitive ?) au vu des datations obtenues (entre les années 1455d et 1462d).

**SYNTHESE DES RESULTATS** ..... *Fiche synthétique : 2-4 impasse du Marché*



Informations générales (1)

Site	2-4 impasse du Marché
Département	Indre-et-Loire (Centre)
Commune	Esvres - 37104
Est <sup>a</sup> / Longitude <sup>b</sup>	532692 / 0.78625
Nord <sup>a</sup> / Latitude <sup>b</sup>	6689449 / 47.28425



<sup>a</sup> Lambert 93 (m) / <sup>b</sup> RGF93 (degrés décimaux)

Liste des interventions sur le site

N° Inventaire	Responsable(s)	Financement	Date
DT-2016-065	Jean-Philippe Chimier (INRAP Centre Île-de-France) Nicolas Fouillet (INRAP Centre Île-de-France)	Université François Rabelais de Tours	14/12/2016

Datations (2) (3) (4) des éléments en bois

11 bois datés sur 13 bois échantillonnés

Corps principal

Charpente de comble

- Mise en oeuvre : aut.-hivers 1770/71d et 1771/72d

Rez-de-chaussée - Cheminée nord

- Mise en oeuvre ? : aut.-hiver 1771/72d

Moyennes dendrochronologiques associées (5)

Nom	Essence	Période couverte	Fiabilité de la datation
Esvres2_4_ImpasseMarche.002	chêne (Quercus sp.)	1651 ~ 1771	acquise

Documentation graphique



2-4 impasse du Marché  
Façades est



4 impasse du Marché  
La 1ère ferme principale depuis le nord



2 impasse du Marché  
Contreventement longitudinal



## SYNTHESE DES RESULTATS Sites à proximité : 2-4 impasse du Marché



### Sites à proximité

( rayon : 66 km )

Nom	Commune	Département	Distance (km)
8 impasse du Marché	Esvres (37104)	Indre-et-Loire (Centre)	0
Ferme du Thais	Sorigny (37250)	Indre-et-Loire (Centre)	8
Abbaye de Marmoutier	Tours (37261)	Indre-et-Loire (Centre)	14
Maison canoniale 5 rue Manceau	Tours (37261)	Indre-et-Loire (Centre)	14
Rue du Petit Cupidon	Tours (37261)	Indre-et-Loire (Centre)	14
La Grange-David	La Riche (37195)	Indre-et-Loire (Centre)	15
Prieuré Saint-Cosme	La Riche (37195)	Indre-et-Loire (Centre)	15
Clinique des Dames Blanches	Tours (37261)	Indre-et-Loire (Centre)	15
Château du Clos Lucé	Amboise (37003)	Indre-et-Loire (Centre)	21
Château Gaillard	Amboise (37003)	Indre-et-Loire (Centre)	21
Château d'Azay-le-Rideau	Azay-le-Rideau (37014)	Indre-et-Loire (Centre)	24
Chapelle Saint-Jean	Chinon (37072)	Indre-et-Loire (Centre)	43
Forteresse royale de Chinon	Chinon (37072)	Indre-et-Loire (Centre)	44
Le Toucheau	Marigny-Marmande (37148)	Indre-et-Loire (Centre)	44
Manoir de l'Aurière	Ruillé-sur-Loir (72262)	Sarthe (Pays de la Loire)	52
La Grande-Maison	Saint-Germain-d'Arcé (72283)	Sarthe (Pays de la Loire)	53
13 rue des Ponts-Chartrains	Blois (41018)	Loir-et-Cher (Centre)	53
Manoir de la Touche	Ruillé-sur-Loir (72262)	Sarthe (Pays de la Loire)	53
Église paroissiale Saint-Vincent	Vernoil-le-Fourrier (49369)	Maine-et-Loire (Pays de la Loire)	54
Logis de la Roche	Saint-Germain-d'Arcé (72283)	Sarthe (Pays de la Loire)	54
Château	Palluau-sur-Indre (36149)	Indre (Centre)	55
La Grande-Maison	Dissé-sous-le-Lude (72117)	Sarthe (Pays de la Loire)	59
Ferme dite des Hardonnières ou Hardouinières	Dissé-sous-le-Lude (72117)	Sarthe (Pays de la Loire)	59
Le Châtelet	Le Lude (72176)	Sarthe (Pays de la Loire)	59
Les Vaudupuits	Saint-Pierre-du-Lorouër (72314)	Sarthe (Pays de la Loire)	59
Château de Valençay	Valençay (36228)	Indre (Centre)	60
La Tour d'Oyré	Availles-en-Châtellerault (86014)	Vienne (Poitou-Charentes)	60
Les Berthons	Naintré (86174)	Vienne (Poitou-Charentes)	61
Manoir de Launay	Villebernier (49374)	Maine-et-Loire (Pays de la Loire)	62
Porte du Martray	Loudun (86137)	Vienne (Poitou-Charentes)	62
Ferme de la Papillonnière	Saint-Pierre-du-Lorouër (72314)	Sarthe (Pays de la Loire)	62
16 rue basse Saint-Pierre	Saumur (49328)	Maine-et-Loire (Pays de la Loire)	65
Logis de Vendanger	Le Guédéniau (49157)	Maine-et-Loire (Pays de la Loire)	65
Manoir de Sarceau	Sarcé (72327)	Sarthe (Pays de la Loire)	65
La Petite Maltière	Pruillé-l'Éguillé (72248)	Sarthe (Pays de la Loire)	66

**SYNTHESE DES RESULTATS** ..... Fiche synthétique : 8 impasse du Marché



Informations générales (1)

Site	8 impasse du Marché
Département	Indre-et-Loire (Centre)
Commune	Esvres - 37104
Est <sup>a</sup> / Longitude <sup>b</sup>	532708 / 0.78646
Nord <sup>a</sup> / Latitude <sup>b</sup>	6689463 / 47.28438



<sup>a</sup> Lambert 93 (m) / <sup>b</sup> RGF93 (degrés décimaux)

Liste des interventions sur le site

N° Inventaire	Responsable(s)	Financement	Date
DT-2016-065	Jean-Philippe Chimier (INRAP Centre Île-de-France) Nicolas Fouillet (INRAP Centre Île-de-France)	Université François Rabelais de Tours	14/12/2016

Datations (2) (3) (4) des éléments en bois

6 bois datés sur 6 bois échantillonnés

Corps principal

Charpente de comble

- Remploi : [1455-62d]
- Mise en oeuvre ? : de 1796d à 1800d [abattages successifs]

Moyennes dendrochronologiques associées (5)

Nom	Essence	Période couverte	Fiabilité de la datation
Esvres8_ImpasseMarche.101	chêne (Quercus sp.)	1357 ~ 1440	acquise
Esvres8_ImpasseMarche.002	chêne (Quercus sp.)	1705 ~ 1799	acquise

Documentation graphique



Vue extérieure



2e ferme principale depuis le sud au niveau du faux-entrait



Contreventement longitudinal



## SYNTHESE DES RESULTATS Sites à proximité : 8 impasse du Marché



**DENDROTECH**  
Mémoires du bois

### Sites à proximité

( rayon : 66 km )

Nom	Commune	Département	Distance (km)
2-4 impasse du Marché	Esvres (37104)	Indre-et-Loire (Centre)	0
Ferme du Thais	Sorigny (37250)	Indre-et-Loire (Centre)	8
Abbaye de Marmoutier	Tours (37261)	Indre-et-Loire (Centre)	14
Maison canoniale 5 rue Manceau	Tours (37261)	Indre-et-Loire (Centre)	14
Rue du Petit Cupidon	Tours (37261)	Indre-et-Loire (Centre)	14
La Grange-David	La Riche (37195)	Indre-et-Loire (Centre)	15
Prieuré Saint-Cosme	La Riche (37195)	Indre-et-Loire (Centre)	15
Clinique des Dames Blanches	Tours (37261)	Indre-et-Loire (Centre)	15
Château du Clos Lucé	Amboise (37003)	Indre-et-Loire (Centre)	21
Château Gaillard	Amboise (37003)	Indre-et-Loire (Centre)	21
Château d'Azay-le-Rideau	Azay-le-Rideau (37014)	Indre-et-Loire (Centre)	24
Chapelle Saint-Jean	Chinon (37072)	Indre-et-Loire (Centre)	43
Forteresse royale de Chinon	Chinon (37072)	Indre-et-Loire (Centre)	44
Le Toucheau	Marigny-Marmande (37148)	Indre-et-Loire (Centre)	44
Manoir de l'Aurière	Ruillé-sur-Loir (72262)	Sarthe (Pays de la Loire)	52
La Grande-Maison	Saint-Germain-d'Arcé (72283)	Sarthe (Pays de la Loire)	53
13 rue des Ponts-Chartrains	Blois (41018)	Loir-et-Cher (Centre)	53
Manoir de la Touche	Ruillé-sur-Loir (72262)	Sarthe (Pays de la Loire)	53
Église paroissiale Saint-Vincent	Vernoil-le-Fourrier (49369)	Maine-et-Loire (Pays de la Loire)	54
Logis de la Roche	Saint-Germain-d'Arcé (72283)	Sarthe (Pays de la Loire)	54
Château	Palluau-sur-Indre (36149)	Indre (Centre)	55
La Grande-Maison	Dissé-sous-le-Lude (72117)	Sarthe (Pays de la Loire)	59
Ferme dite des Hardouinières ou Hardouinières	Dissé-sous-le-Lude (72117)	Sarthe (Pays de la Loire)	59
Le Châtelet	Le Lude (72176)	Sarthe (Pays de la Loire)	59
Les Vaudupuits	Saint-Pierre-du-Lorouër (72314)	Sarthe (Pays de la Loire)	59
Château de Valençay	Valençay (36228)	Indre (Centre)	60
La Tour d'Oyré	Availles-en-Châtellerauld (86014)	Vienne (Poitou-Charentes)	60
Les Berthons	Naintré (86174)	Vienne (Poitou-Charentes)	61
Manoir de Launay	Villebernier (49374)	Maine-et-Loire (Pays de la Loire)	62
Porte du Martray	Loudun (86137)	Vienne (Poitou-Charentes)	62
Ferme de la Papillonnière	Saint-Pierre-du-Lorouër (72314)	Sarthe (Pays de la Loire)	62
16 rue basse Saint-Pierre	Saumur (49328)	Maine-et-Loire (Pays de la Loire)	65
Logis de Vendanger	Le Guédéniau (49157)	Maine-et-Loire (Pays de la Loire)	65
Manoir de Sarceau	Sarcé (72327)	Sarthe (Pays de la Loire)	65
La Petite Maltière	Pruillé-l'Éguillé (72248)	Sarthe (Pays de la Loire)	66



- (1) Les documents ci-avant sont les fac-similés de fiches synthétiques mis en ligne sur le site web de DENDROTECH™. La reproduction des informations qui y sont affichées est autorisée sauf à des fins commerciales et sous réserve de la mention de la source, du ou des responsables de l'opération, et du ou des commanditaires de l'analyse, sous la forme :

#### Référence électronique

DENDROTECH™ - Fiche intitulée «2-4 impasse du Marché - Esvres (37104)»  
 > DT-2016-065 / Jean-Philippe Chimier (INRAP Centre Île-de-France) - Nicolas Fouillet (INRAP Centre Île-de-France) / - / Université François Rabelais (Tours)  
 URL : [http://www.dendrotech.fr/fr/Dendrabase/site.php?id\\_si=033-24-37104-0001](http://www.dendrotech.fr/fr/Dendrabase/site.php?id_si=033-24-37104-0001)

DENDROTECH™ - Fiche intitulée «8 impasse du Marché - Esvres (37104)»  
 > DT-2016-065 / Jean-Philippe Chimier (INRAP Centre Île-de-France) - Nicolas Fouillet (INRAP Centre Île-de-France) / - / Université François Rabelais (Tours)  
 URL : [http://www.dendrotech.fr/fr/Dendrabase/site.php?id\\_si=033-24-37104-0002](http://www.dendrotech.fr/fr/Dendrabase/site.php?id_si=033-24-37104-0002)

Cette autorisation ne couvre pas les écrans de navigation, les logos et les images du site internet pour lesquels toute reproduction, totale ou partielle, ou imitation, est interdite, sans l'accord exprès, préalable et écrit de DENDROTECH™.

- (2) Attention : les dates fournies sur le site correspondent aux dates d'abattage des arbres ; selon le système de notation mis en place par P. Hoffsummer (Université de Liège, Belgique), elles sont suivies d'un «d» pour «dates obtenues par dendrochronologie». Par extension, une date d'abattage revient le plus souvent à dater la structure elle-même ; les textes anciens, la dendrochronologie et l'archéologie du bâti ont en effet depuis longtemps prouvé l'emploi de bois dits «verts» (c'est-à-dire fraîchement abattus) dans la charpente. Ces dates sont ici mises en relation avec les faits archéologiques qui s'y associent (phases de construction, de réparation, remaniement...).
- (3) Estimations établies selon l'écart-type fixé par le Laboratoire de Chrono-Environnement (UMR 6249) de Besançon, soit  $19 \pm 15$  de cernes d'aubier dans 96,5% des cas, et à partir de l'observation des pièces de charpente avant et après échantillonnage.
- (4) Le système de notation suivant a été adopté pour les datations des phases d'abattage (coupes des arbres) :
- printemps 1500d : cambium mesuré - absence de bois final,
  - aut.-hiver 1500/01d : cambium mesuré - présence de bois final,
  - année 1500d : cambium mesuré - saison indéterminée,
  - [1500-02d] au plus tard : cambium non conservé (état de surface du prélèvement dégradé),
  - [1500-05d] au plus tard : aubier quasi-complet - abattage au plus tard dans les 5 années qui suivent le dernier cerne mesuré,
  - [1500-29d] : présence d'aubier - application de l'écart-type fixé par le Laboratoire de Chrono-Environnement de Besançon,
  - après 1500d : absence d'aubier - terminus post quem (date après laquelle l'abattage des arbres est intervenu.).
- (5) Les séries de largeurs de cernes sont accessibles aux chercheurs dans le cadre de conventions de recherche.



## METHODE

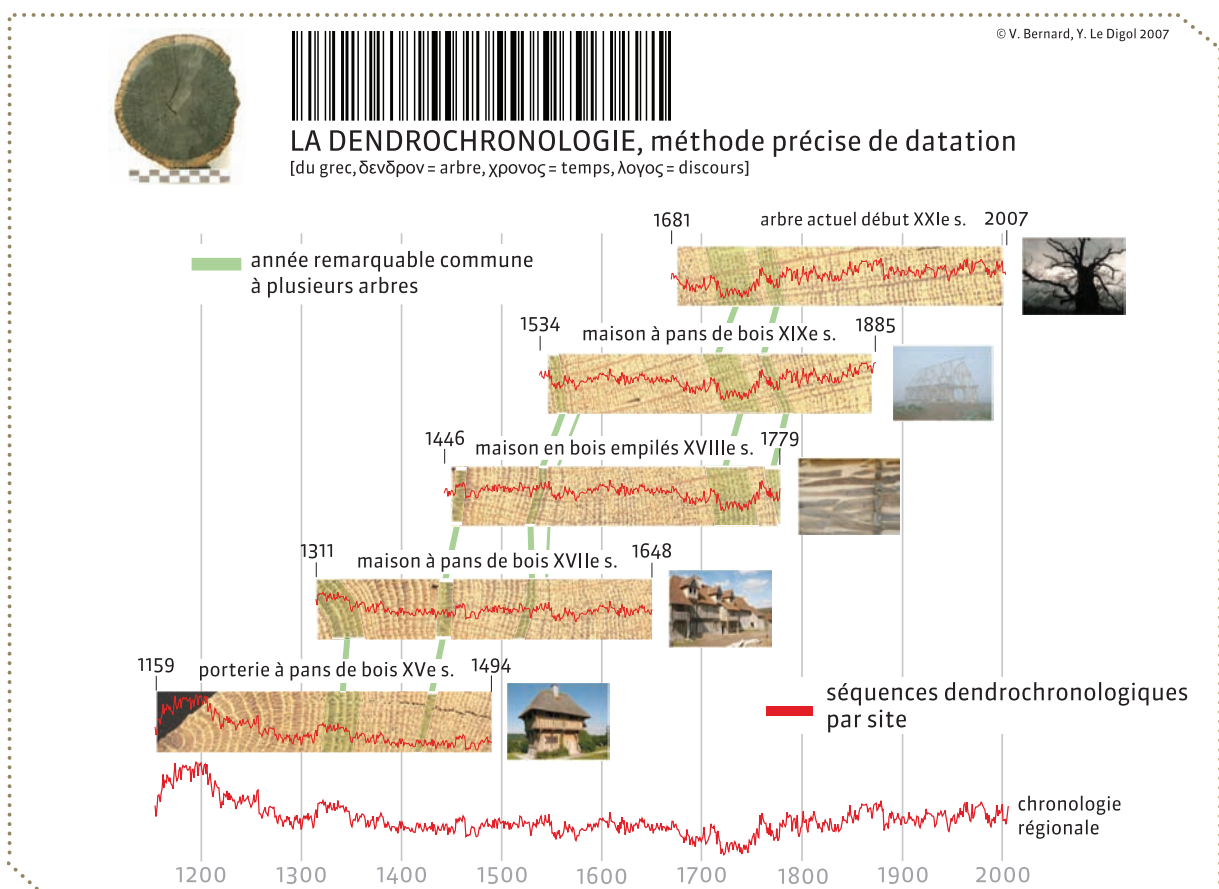
## Principe de la dendrochronologie

La dendrochronologie (du grec δένδρον «arbre», χρονος «temps» et λογος «discours») est une méthode de datation précise basée sur l'analyse des cernes annuels de croissance des arbres. C'est ce procédé qui a été mis en œuvre pour dater, parfois à l'année près, les phases d'abattage des arbres qui ont servi à la construction des bâtiments présentés dans ce rapport.

Voici donc quelques principes généraux qui permettront de mieux appréhender cette méthode, et de mieux comprendre les résultats.

### L'arbre : un enregistreur climatique fiable

1. Chaque année les arbres fabriquent sous l'écorce un anneau de croissance (cerne). En comptant le nombre de cernes sur la tranche d'un arbre abattu, on peut déterminer l'âge de cet arbre.
2. La largeur des cernes varie chaque année en fonction du climat. On considère que :
  - un cerne large équivaut à une bonne année.
  - un cerne étroit à une mauvaise année (sécheresse, inondation...).
3. La croissance d'un arbre synthétise donc l'ensemble des variations météorologiques et climatiques de toute une vie.
4. Ainsi les chênes d'une même région subissent les mêmes effets du climat au même moment. On remarque donc dans la croissance de ces arbres des accidents identiques qui prouvent qu'ils ont grandi à la même période.
5. Ces accidents caractérisent une période spécifique et servent de points de repère pour remonter progressivement dans le temps grâce à des bois toujours plus anciens, mais partiellement contemporains. Les mauvaises années créent ainsi des rythmes caractéristiques non reproductibles dans le temps, et constituent un véritable «code barre» propre à une période, une région et une espèce. En Bretagne, on peut ainsi remonter de façon pratiquement ininterrompue sur 2300 ans.



## METHODE Analyses du bâti et échantillonnage / Préparations et mesures

Dans l'absolu, la datation d'une structure de bois requiert 10 à 15 échantillons par phase de construction afin d'assurer la chronologie de départ. Dans la pratique, ce noyau permet rapidement, par un jeu de recoupements successifs, de diminuer sensiblement le nombre d'échantillons d'autres phases ou ensembles, en privilégiant les bois porteurs d'un aubier complet. Parfois les vestiges mêmes ne nous laissent guère le choix, et nous imposent un nombre plus réduit d'échantillons. Si l'on veut enfin dépasser les aspects purement chronométriques de la discipline, dans une démarche dendro-archéologique, il faut en revanche prévoir un nombre beaucoup plus important de prélèvements<sup>1</sup>.



Tarière Rinntech et sa carotte

Rappelons que les bois comportant de l'aubier voire un *cambium* (cf. infra) sont essentiels pour dater précisément une structure. Sur des structures détruites ou en restauration, on peut parfois prélever des sections complètes de bois d'environ 5 cm d'épaisseur. Mais plus généralement, le prélèvement est obtenu à l'aide d'une caroteuse dendrochronologique spécialement conçue, montée sur une perceuse électrique. Nous sommes particulièrement sensibles au type et au diamètre des tarières employées (Bartholin : 1,6 cm - Walesch : 2,5 cm). En effet, selon la section des pièces de bois, leur accessibilité et donc l'esthétique, on optera pour un carottage plus ou moins gros. Toutefois, il est parfois préférable de privilégier l'efficacité à l'esthétique, quitte à reboucher le trou à l'aide d'une cheville (sachant que du point de vue mécanique, les risques sont négligeables), de façon à acquérir suffisamment de matière pour éviter, une fois en laboratoire, toute erreur de mesure en raison de croissances trop serrées, trop perturbées ou en raison de rayons ligneux trop larges et/ou trop nombreux.

En laboratoire, ces échantillons sont préparés par surfacage de la partie transversale à l'aide d'un cutter et/ou de lames de rasoir ; les largeurs de cernes sont ensuite mesurées au 1/100e de millimètre grâce à un matériel optique et informatique spécifique<sup>2</sup>.



Appareils optique et informatique utilisés pour la mesure des cernes

Les séries de cernes sont ensuite transformées en graphiques dits 'de croissance' (ou 'courbes' de croissance) pour permettre leur comparaison et vérifier les propositions de datation sur les référentiels.

### Notes

1. La «dendro-archéologie» ou «dendrotypologie» permet, par exemple, de suivre l'organisation et la dynamique d'un chantier de construction, les espaces forestiers sollicités, leur gestion au fil des agrandissements et des restaurations...
2. Banc de mesure dendrochronologique Lintab™ (Digital Linear Table) associé au logiciel TSAPwin™ (Time Series Analysis Program) commercialisés par le laboratoire allemand Rinntech®, à Heildeberg, en Allemagne ([www.rinntech.com](http://www.rinntech.com))



Pour synchroniser et dater les séries de largeurs de cernes, nous utilisons classiquement comme points de repères les séries de petits cernes (années difficiles pour les arbres) qui correspondent le plus souvent à des accidents climatiques particulièrement marqués en Europe.

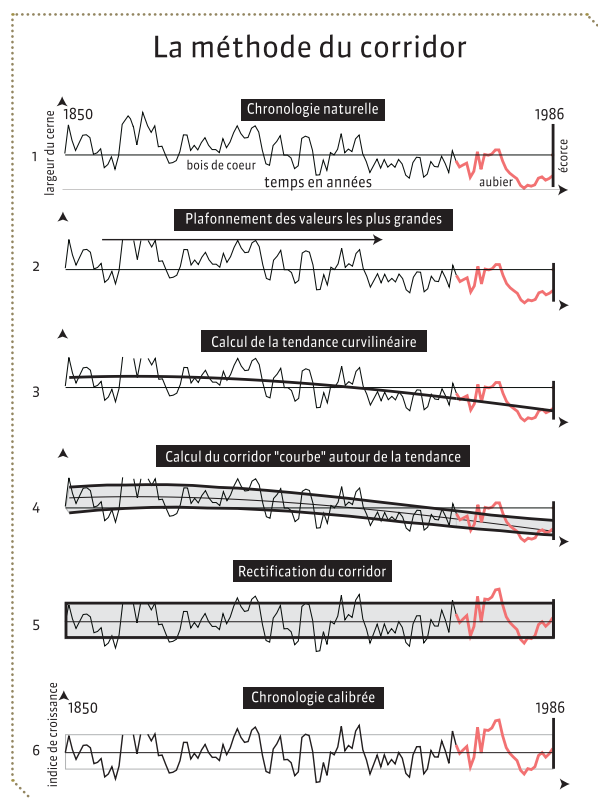
Des calculs mathématiques et statistiques effectués à l'aide de logiciels appropriés permettent de sélectionner les périodes de plus forte ressemblance entre le référentiel dendrochronologique et les séries à dater. Ils permettent d'effectuer un premier 'tri' entre les propositions de datation les plus fiables.

Pour évaluer la qualité des synchronismes et dater les moyennes, les tests de Eckstein (W) et de Student (t) sont respectivement calculés à partir des coefficients de concordance (G) et de corrélation (r) obtenus par glissement des séries de largeurs de cernes, elles-mêmes calibrées selon divers indices. Ces tests ont fait leur preuve et sont couramment utilisés au CNRS et dans la plupart des laboratoires européens.

Ces analyses sont conduites depuis 2004 à l'aide du logiciel Dendron élaboré par G.-N. Lambert (LAMBERT 2006), du laboratoire de Chrono-Environnement de Besançon (UMR 6249 - CNRS). Ce programme propose par ailleurs un indice de croissance qui permet de lisser notablement l'effet du vieillissement des arbres.

Cette méthode dite du 'corridor', qui s'avère particulièrement efficace pour les longues séquences, a été testée sur près de 5000 chênes de France, de Suisse et de Belgique sur les 2500 dernières années. Celle-ci permet de "dessiner un corridor ou un couloir de hauteur variable qui colle globalement aux variations de la croissance" pour pouvoir ensuite "lui donner la forme d'un long rectangle dont la hauteur est constante, les largeurs de cernes se déformant pour rester ajustées au mieux au 'plafond' et au 'plancher' de ce rectangle" (LAMBERT 2006). Cette correction présente l'avantage d'accentuer les variations trop faibles ou d'atténuer les variations trop fortes. Selon l'auteur, la méthode perd néanmoins de son efficacité face à des séries de moins de 60 cernes, ou face à des individus à la croissance fortement stressée.

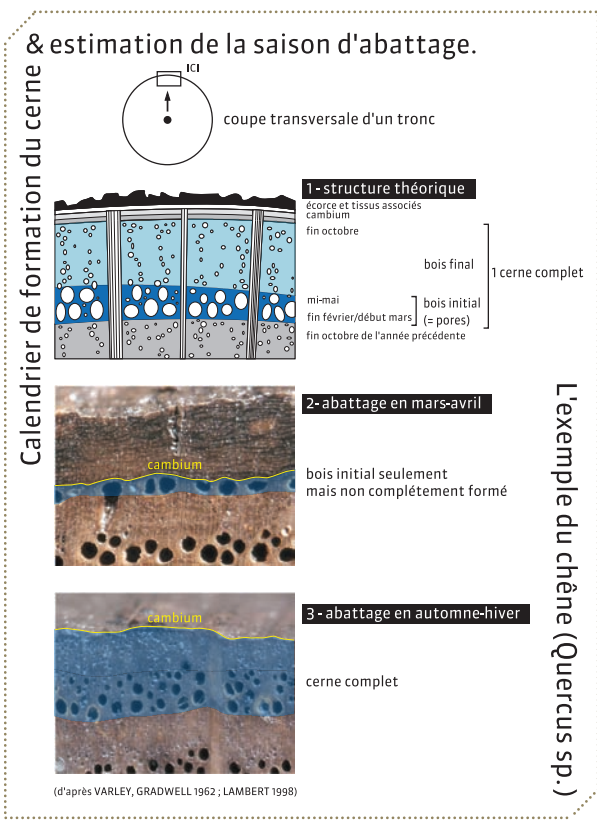
Dendron propose également le montage des séquences dendrochronologiques sous la forme de matrices de corrélation, qui évaluent la qualité des datations en fonction de la redondance d'un même résultat sur un lot de chronologies contemporaines.



Et même si un certain nombre de tâches sont désormais automatisées, il n'en demeure pas moins que la décision finale d'un montage ou d'une datation relève toujours de la responsabilité de l'opérateur.

METHODE

Signification d'une date dendrochronologique



admettrons donc, sauf précision de notre part, que la date d'abattage marque la mise en oeuvre des bois dans la structure. Toutefois, lorsque l'on a affaire à des bois en position de remploi, ce sont d'autres arguments qui devront être avancés, qu'ils soient archéologiques ou dendrochronologiques. Car c'est bien la mort d'un arbre que livre la date dendrochronologique ; et si aucune étude du bois en tant que matériau de construction et objet archéologique n'a été réalisée au préalable, il est évident que la plus grande confusion résultera de l'analyse.

Lorsque les arbres sont équarris ou débités, une partie de l'aubier disparaît, avec parfois le dernier cerne. Il reste malgré tout possible de proposer une fourchette de datation pour la coupe de l'arbre. Nous savons, par exemple, que les chênes français de tous âges et de toutes périodes disposent, dans 96,5 % des cas, d'un nombre de cerne d'aubier compris entre 4 et 34, soit 19±15 cerne (LAMBERT 2006).

Pour la Normandie médiévale, V. Bernard l'évalue à 6-26 ans (EPAUD 2007). En d'autres termes, l'imprécision de la date pour un échantillon comportant un cerne d'aubier est au maximum de 33 ans, voire de 25 ans si l'on prend en compte la seconde estimation.

Lorsque l'aubier est en revanche totalement absent, seul un terminus *post quem* peut être proposé. Toutefois, par comparaison avec les bois présentant un cambium ou, à défaut, des traces d'aubier, auxquels on associera d'autres critères dendrochronologiques (types de croissance, croissance cumulée) et archéologiques (structure d'origine, type de débitage...), il est parfois possible de rattacher ces éléments à une phase d'abattage précise.

Dans le meilleur des cas, c'est-à-dire lorsque le dernier cerne formé à la périphérie du tronc est présent, la dendrochronologie permet de dater à la saison près l'abattage de l'arbre<sup>1</sup>. Par extension, on peut estimer la mise en oeuvre des bois dans la structure, et ainsi dater la structure elle-même. En effet, les textes anciens, la dendrochronologie et l'archéologie du bâti ont depuis longtemps prouvé l'emploi de bois verts dans la charpente (HOFFSUMMER 1995 ; MILLE 1996 ; CHAPELOT 2003). Les arguments sont nombreux ; rappelons-en ici les plus évidents : un bois fraîchement abattu se travaille plus aisément ; une fois assemblés, les tenons-mortaises sèchent et se déforment ensemble, renforçant ainsi la cohésion de la structure ; les pièces équarrées, qui présentaient à l'origine des surfaces planes, sont aujourd'hui légèrement convexes et des fentes séparent fréquemment les marques de charpente, signe d'un travail sur bois frais. Enfin, lorsque la dendrochronologie s'intéresse à la datation de pièces millésimées, les dates sont parfaitement convergentes.

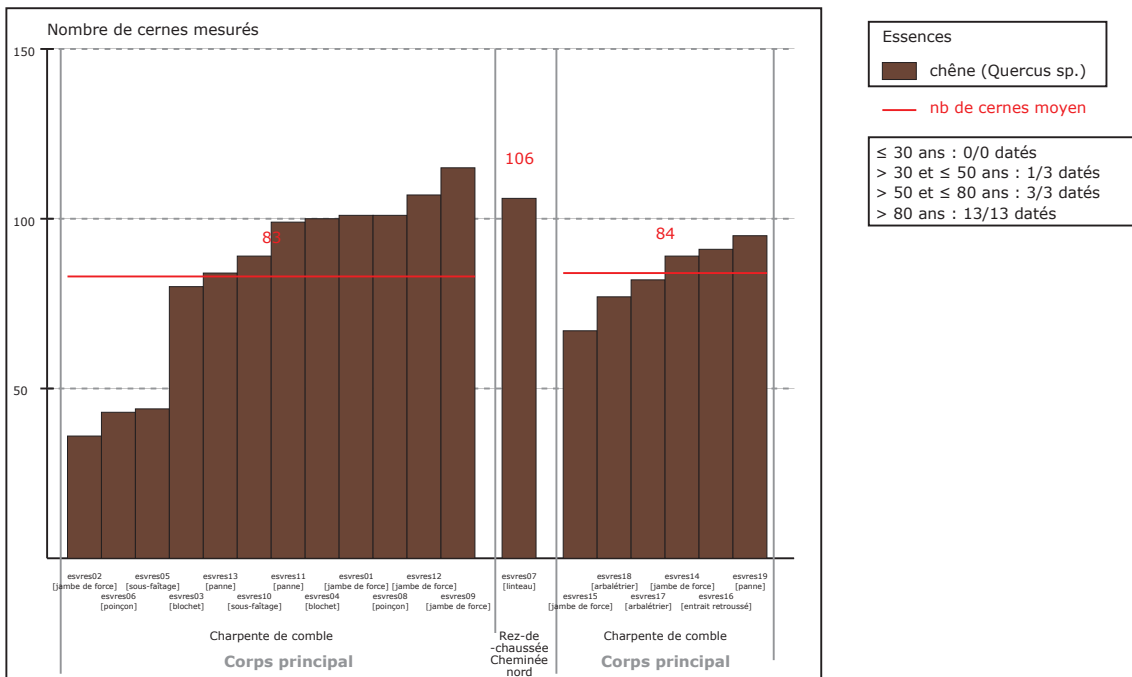
En conséquence, la répétition d'une même date d'abattage au sein d'un même ensemble suggère une mise en oeuvre immédiate des arbres, alors que leur étalement indique plutôt le recours à un stock de bois ou à un surplus d'abattage. Nous

Notes

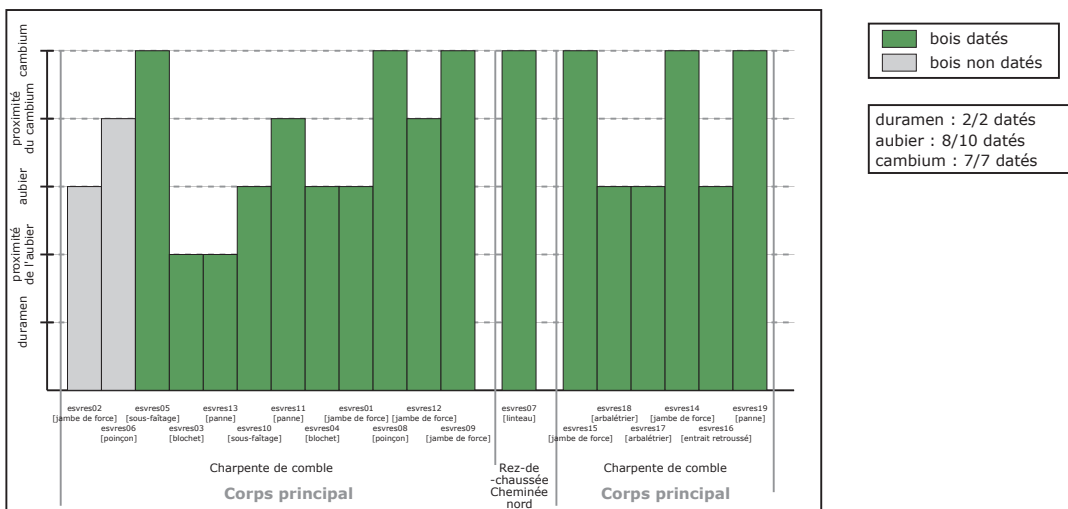
1. Un arbre ne produit plus de bois pendant la saison de repos végétatif (entre la fin du mois d'octobre et la fin du mois de février de l'année suivante, selon les conditions météorologiques et climatiques locales) (BAILLIE 1982 d'après VARLEY, GRADWELL 1962). La saison d'abattage peut donc être établie, chez les essences à zone poreuse comme le chêne, à partir de la structure anatomique du dernier cerne (présence/absence du bois final). Toutefois, chez les individus à cerne étroits, la zone de bois final est pratiquement inexistante (BARY-LENGER, NEBOUT 1993). La saison d'abattage est, dans ce cas précis, difficile à estimer.



**FIGURES** ..... **Fig. 1 - Qualité de l'échantillonnage**

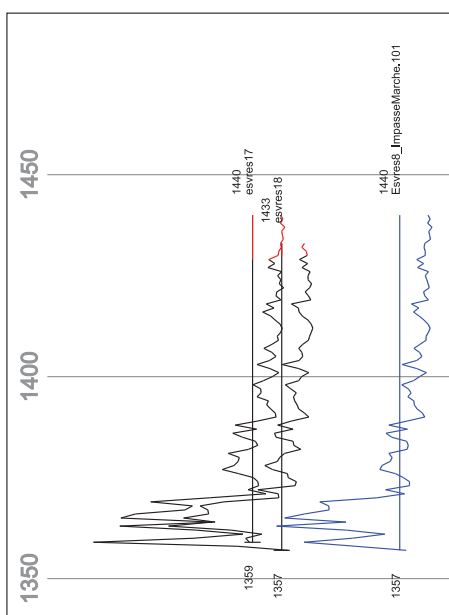
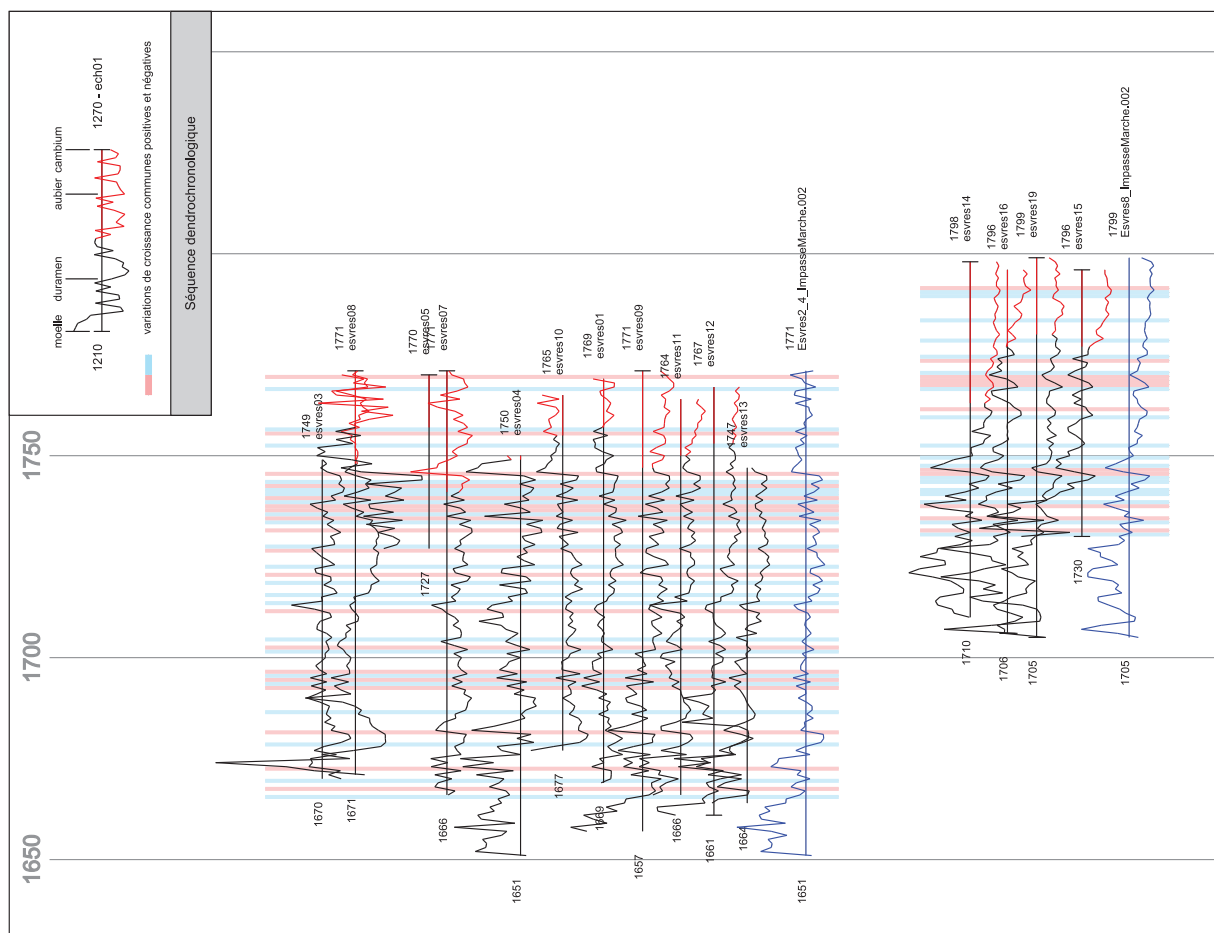


Nombre de cernes mesurés et essence des échantillons



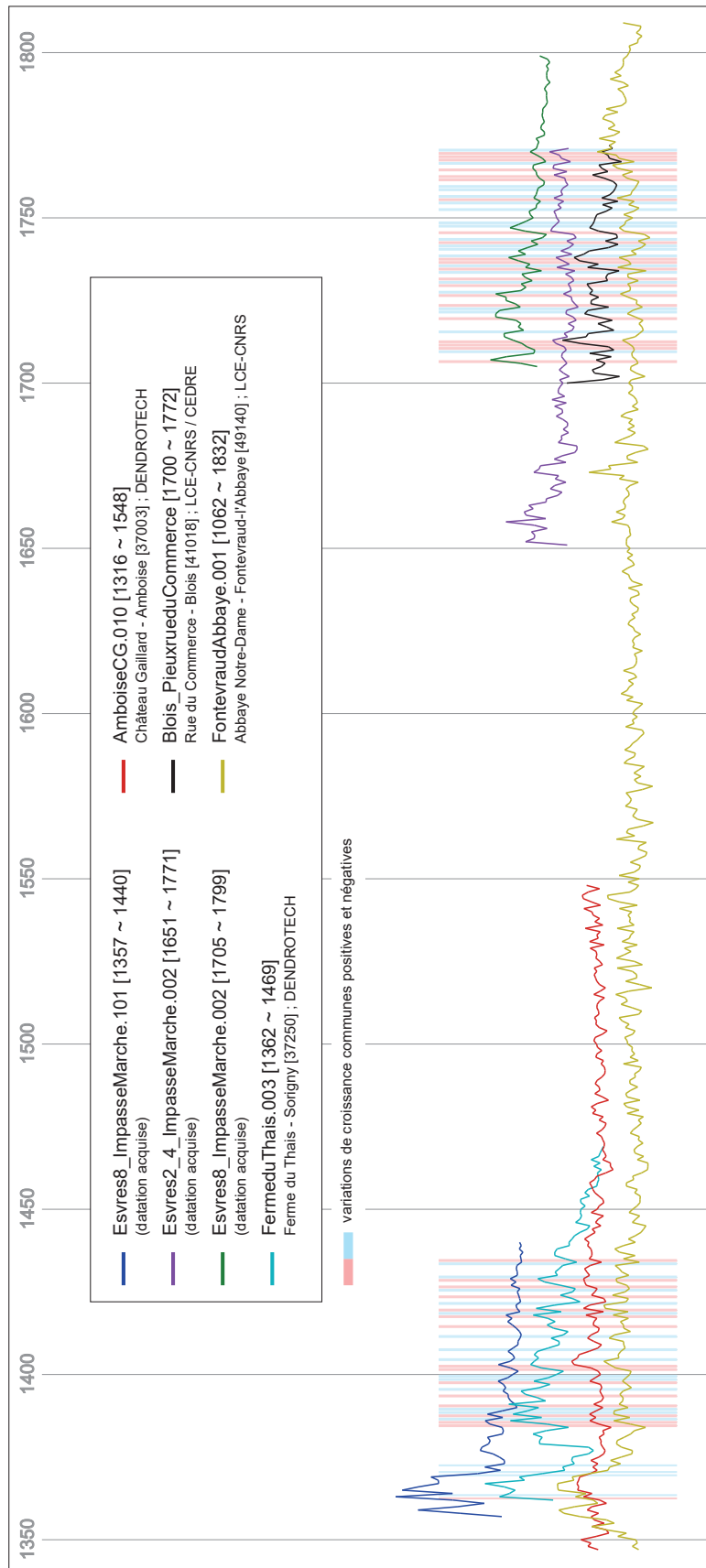
Etat de conservation des échantillons

FIGURES *Fig. 2 - Synchronisation des composantes en valeurs naturelles*





**FIGURES** Fig. 3 - Synchronisation des séquences datées sur les référentiels



**FIGURES** Fig. 4-1 - Table (extrait) de propositions des calculs dendrochronologiques

Calculs (1)			Références interrogées	Distance orthodromique (km)
t de Student	sécurité théorique	recouvrement		

**Esvres2\_4\_ ImpasseMarche.002 : chêne (Quercus sp.)  
1651 ~ 1771 [datation acquise]**

13,38	0,999995	114	FontevraudAbbaye.001	57
11,59	0,999995	71	Blois_PieuxrueDuCommerce	53
10,47	0,999995	94	La_Foret-Le-Roi_M5_Eg	162
9,33	0,999995	80	Cloyes_PrieuredYron_M3	85
9,23	0,999995	114	GWEN.4	194
9,09	0,999995	46	AngersSMchoeurXIXe	103
8,9	0,999995	85	SCSD_Nef_petits_entraits	170
8,54	0,999995	114	Fontevrd-LCE103	57
8,46	0,999995	93	Loches_BeffroidelaCollegiale_M4	24
8,41	0,999995	110	BraconneForet2	175
8,38	0,999995	114	(033-52_Pays_de_la_Loire)	123
8,35	0,999994	60	AngersCathedraleTS.005	103
7,96	0,999994	112	Poitiers.ca-CE50b	85
7,73	0,999992	50	AngersStAubinType4	103
7,35	0,999991	42	Montlivault_Eg_XIXe	63
7,11	0,999992	112	FontainebleauPilcher	186
7,04	0,999991	64	LeMans25Chanoines.501	92
6,99	0,99999	40	Angers25bisSaintMartin.201	103
6,35	0,999979	41	FresnayLevequeREST	134
6,23	0,99999	112	LeMans25Chanoines.602	92
6,19	0,999988	105	RouenEstoutev.002	241
6	0,999975	54	cord212A	177
5,85	0,999979	114	(Guerande)	242
5,66	0,999966	53	GaillonSirene.010	212
5,62	0,999972	114	BOURGOGNE.33	392
5,53	0,999969	98	NantesPalaisDesDucsM52	176
5,44	0,999967	114	Compiègne-YT01	277
5,42	0,999965	84	ChatainEglise.006	137
5,35	0,999964	109	Macon.PSL-GL20	327
5,3	0,999963	114	(Rouen)	241
5,3	0,999958	57	LaCourLaunay.102	230
5,12	0,999957	87	Bron.004	70
5,09	0,999957	100	Verberie.Aram-VB01b	267
5,04	0,999955	92	(Angers)	103
5	0,999954	114	Trier.Hollstein1965	510

(1) Résultats obtenus avec le logiciel Dendron IV (G.-N. Lambert, Laboratoire de Chrono-Environnement - UMR 6249 - CNRS) : correction des séquences dendrochronologiques par la méthode du 'corridor'.

■ référence(s) locale(s)



**FIGURES** ..... Fig. 4-2 - Table (extrait) de propositions des calculs dendrochronologiques

Calculs (1)			Références interrogées	Distance orthodromique (km)
t de Student	sécurité théorique	recouvrement		

<b>Esvres8_ ImpasseMarche.002 : chêne (Quercus sp.)</b>				
<b>1705 ~ 1799 [datation acquise]</b>				
8,24	0,999994	65	Blois_PieuxrueduCommerce	53
7,9	0,999993	67	CAG-E3	44
7,63	0,999993	72	AngersSMchoeurXIXe	103
7,61	0,999993	92	GWEN.4	194
7,05	0,999992	92	FontevraudAbbaye.001	57
6,65	0,999991	92	Loches_BeffroidelaCollegiale_M4	24
6,59	0,999991	82	Fermedlth.004	186
5,69	0,999973	85	HerbiersStP.004	144
5,37	0,999959	55	RouenEstoutev.002	241
5,33	0,999961	70	Montlivault_Eg_XIXe	63
5,31	0,99996	66	Poitiers.ca-CE50b	85
5,27	0,999959	68	poit04	85
5,1	0,99995	49	Angers25bisSaintMartin.201	103
5,08	0,999951	54	La_Foret-Le-Roi_M5_Eg	162
5,02	0,999951	60	Bron.004	70
4,87	0,999949	80	IsleEtBa-GL01	166
4,82	0,999947	92	(033-52_Pays_de_la_Loire)	123
4,58	0,999932	92	BOURGOGNE.33	392
4,58	0,999928	71	LaChapelle.005	213
4,5	0,999922	69	Huchigny_Refections	60
4,49	0,999926	90	Fontevrd-LCE103	57
4,48	0,999919	60	pince09	103
4,44	0,99992	74	LaCourLaunay.102	230
4,35	0,999917	92	BraconneForet2	175
4,27	0,999912	92	BASPAR.8	210
4,21	0,999904	65	LeMans25Chanoines.501	92
4,11	0,999902	92	ParisRue_Marcadet_M5	212
4,11	0,999901	92	ChartresHotelDieuWC	139
4,09	0,999864	63	(Angers)	103
4	0,999849	92	(033-23_Haute_Normandie)	235
3,96	0,999825	90	FontainebleauPilcher	186
3,9	0,999762	67	AngersCathedraleTS.005	103
3,84	0,999743	76	Merlemont.005	256
3,79	0,999714	75	CordeliersNTES.201	177
3,79	0,999697	67	RouenAmboise.302	241
3,79	0,999693	62	BerchereLesP.03	135

(1) Résultats obtenus avec le logiciel Dendron IV (G.-N. Lambert, Laboratoire de Chrono-Environnement - UMR 6249 - CNRS) : correction des séquences dendrochronologiques par la méthode du 'corridor'.

■ référence(s) locale(s)

**FIGURES** Fig. 4-3 - Table (extrait) de propositions des calculs dendrochronologiques

Calculs (1)			Références interrogées	Distance orthodromique (km)
t de Student	sécurité théorique	recouvrement		

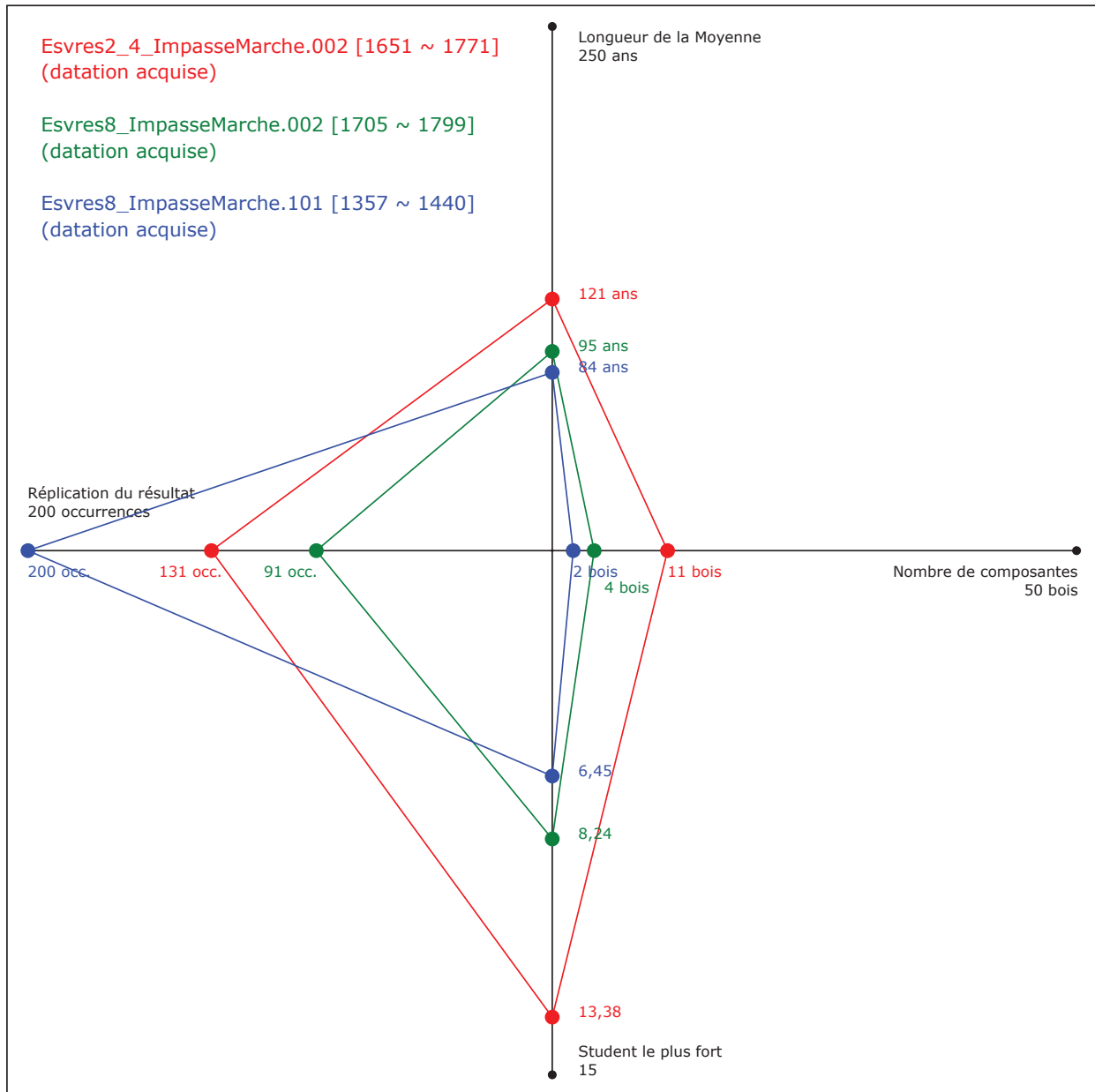
Esvres8_ImpasseMarche.101 : chêne (Quercus sp.) 1357 ~ 1440 [datation acquise]				
6,45	0,99999	75	Montsoreau-LCE09	55
6,4	0,99999	79	NogentLR_CHAT.005	114
5,8	0,999975	74	FermeduThais.003	8
5,64	0,999971	79	(033-24_Centre)	71
5,61	0,99997	79	Nantes8Ogee.001	177
5,54	0,999968	79	LaGadeliere.009	158
5,52	0,999968	79	CommanderieThevalles.204	143
5,31	0,999962	79	Montlivault_Eg_XV-XVIe	63
5,27	0,999961	79	Saint-Marcel_Bat1et2	94
5,16	0,999958	79	ChireMontreuil.001	87
5,05	0,999955	79	MarignyLeToucheau.001	44
4,97	0,999952	79	BaugeAnjouChateau.603	73
4,94	0,999951	79	BASPAR.8	210
4,94	0,999951	76	AmboiseCG.010	21
4,87	0,999946	69	Lemere.Riv-LCE08b	40
4,58	0,99993	79	ChateauduHac.002	239
4,58	0,99993	79	GWEN.4	194
4,56	0,999929	79	29rueBoreau.007	102
4,52	0,999927	79	(033-52_Pays_de_la_Loire)	123
4,5	0,999914	47	ManoirLaunay.002	62
4,46	0,999917	59	DisseHardo.004	59
4,44	0,99992	72	ThironGardaisColombier.004	115
4,31	0,999912	75	IlliersCombrayStJac	118
4,31	0,999911	71	BaugeAnjouChateau.103	73
4,3	0,999913	78	DisseGdeMais.101	59
4,25	0,999909	79	LeClou.004	119
4,25	0,999903	56	Nogent4BourgComte.004	115
4,16	0,999903	77	PoitierStPorchaire.001	85
4,14	0,99983	46	ToursManceau.06	14
4,13	0,999902	79	ThironGardais.01	115
4,12	0,999901	79	(Erve_et_Charnie)	124
4,09	0,999892	79	(Nantes)	176
4,09	0,999891	78	NoceCourboyer.006	124
4,06	0,999877	79	Auxerre.CA-GL126	217
4,02	0,999853	79	(033-23_Haute_Normandie)	235
3,99	0,999832	77	SCSD_Nef_enrayure_et_gros_entraits	170

(1) Résultats obtenus avec le logiciel Dendron IV (G.-N. Lambert, Laboratoire de Chrono-Environnement - UMR 6249 - CNRS) : correction des séquences dendrochronologiques par la méthode du 'corridor'.

■ référence(s) locale(s)



**FIGURES** ..... Fig. 5 - Qualité de la datation des moyennes dendrochronologiques



A noter : plus la surface d'un polygone formé par les points est grande et centrée, plus la fiabilité de la datation avancée est élevée.





## FIGURES

## Fig. 7-1 - Tableaux des composantes

Ensemble	Structure	Localisation supplémentaire			Essence	Type pièce	Débitage	N° Bois	Dendrotech (1)			
		Bois non daté(s)							min.	max.		
Corps principal	Charpente de comble	n° 4 imp. du Marché, 1ère ferme principale depuis le nord, versant est	chêne (Quercus sp.)	jambe de force	bois-de-brin	esvres02	non daté	non daté	1756	1786		
											n° 4 imp. du Marché, 1ère ferme principale depuis le nord	chêne (Quercus sp.)
		aut.-hivers 1770/71d et 1771/72d - Mise en oeuvre										
		n° 2 imp. du Marché, 3e travée depuis le nord, versant est	chêne (Quercus sp.)	panne	demi-bille / fendu	esvres13	1765	1769				
									n° 4 imp. du Marché, 1ère ferme principale depuis le nord, versant est	chêne (Quercus sp.)	blochet	bois-de-brin
		n° 4 imp. du Marché, 1ère ferme principale depuis le nord, versant ouest	chêne (Quercus sp.)	blochet	bois-de-brin	esvres04	1765	1769				
									n° 2 imp. du Marché, 3e travée depuis le nord, versant ouest	chêne (Quercus sp.)	panne	indéterminé
		n° 2 imp. du Marché, 3e travée depuis le nord	chêne (Quercus sp.)	sous-faîtage	bois-de-brin	esvres10	1768	1772				
									n° 2 imp. du Marché, 3e ferme principale depuis le nord, versant est	chêne (Quercus sp.)	jambe de force	bois-de-brin
		n° 4 imp. du Marché, 1ère ferme principale depuis le nord, versant ouest	chêne (Quercus sp.)	jambe de force	bois-de-brin	esvres01	1770	1790				
									n° 4 imp. du Marché, 2e travée depuis le nord	chêne (Quercus sp.)	sous-faîtage	bois-de-brin
		n° 2 imp. du Marché, 3e ferme principale depuis le nord	chêne (Quercus sp.)	poignon	bois-de-brin	esvres08	1771	1772				
									n° 2 imp. du Marché, 3e ferme principale depuis le nord, versant ouest	chêne (Quercus sp.)	jambe de force	bois-de-brin
aut.-hiver 1771/72d - Mise en oeuvre ?												
Rez-de-chaussée Cheminée nord		n° 4 imp. du Marché, linteau est	chêne (Quercus sp.)	linteau	bois-de-brin	esvres07	1771	1772				

Ensemble	Structure	Localisation supplémentaire			Essence	Type pièce	Débitage	N° Bois	Dendrotech (1)			
		[1455-62d] - Remploi							min.	max.		
Corps principal	Charpente de comble	2e ferme principale depuis le sud, versant ouest	chêne (Quercus sp.)	arbalétrier	bois-de-brin	esvres18	1434	1463				
									2e ferme principale depuis le sud, versant est	chêne (Quercus sp.)	arbalétrier	bois-de-brin
		de 1796d à 1800d [abattages successifs] - Mise en oeuvre ?										
		2e ferme principale depuis le sud, versant est	chêne (Quercus sp.)	jambe de force	bois-de-brin	esvres15	1796	1797				
									2e ferme principale depuis le sud	chêne (Quercus sp.)	entrait retroussé	bois-de-brin
		2e ferme principale depuis le sud, versant ouest	chêne (Quercus sp.)	jambe de force	bois-de-brin	esvres14	1798	1799				
2e travée depuis le nord, versant ouest	chêne (Quercus sp.)								panne	bois-de-brin	esvres19	1799

(1) estimation associant l'écart-type de Besançon à l'observation des pièces de bois avant et après échantillonnage (proximité de l'aubier, aubier quasi-complet, cambium en partie détruit par le carottage).

FIGURES

Fig. 7-2 - Tableaux des composantes

**Esvres8 ImpasseMarche.101 : chêne (Quercus sp.) [acquise]**

N° Bois	Interdat. (1)	Long.	Moelle	Origine (2)	Terme (3)	Aubier	Type dernier cerne (4)	Aubier supp.	Besançon (5)		Neuchâtel (6)	Dendrotech (7)	
									min.	max.		min.	max.
esvres18		77	oui	1357	1433	1430	aubier		1434	1463	1471	1434	1463
esvres17		82	oui	1359	1440	1429	aubier	15	1455	1462	1473	1455	1462

**Esvres2\_4 ImpasseMarche.002 : chêne (Quercus sp.) [acquise]**

N° Bois	Interdat. (1)	Long.	Moelle	Origine (2)	Terme (3)	Aubier	Type dernier cerne (4)	Aubier supp.	Besançon (5)		Neuchâtel (6)	Dendrotech (7)	
									min.	max.		min.	max.
esvres13		84	proche	1664	1747		proche aubier		1747			1756	1786
esvres03		80	proche	1670	1749		proche aubier		1749			1758	1788
esvres04		100	proche	1651	1750	1749	aubier	3	1753	1782	1765	1753	1782
esvres11		99	non	1666	1764	1750	proche cambium		1765	1783	1778	1765	1769
esvres10		89	proche	1677	1765	1755	aubier		1766	1788	1770	1766	1788
esvres12		107	oui	1661	1767	1753	proche cambium		1768	1786	1793	1768	1772
esvres01		101	proche	1669	1769	1757	aubier		1770	1790	1777	1770	1790
esvres05		44	proche	1727	1770	1757	cambium (repos)		1770	1771		1770	1771
esvres07		106	proche	1666	1771	1741	cambium (repos)		1771	1772		1771	1772
esvres08		101	proche	1671	1771	1748	cambium (repos)		1771	1772		1771	1772
esvres09		115	proche	1657	1771	1747	cambium (repos)		1771	1772		1771	1772

**Esvres8 ImpasseMarche.002 : chêne (Quercus sp.) [acquise]**

N° Bois	Interdat. (1)	Long.	Moelle	Origine (2)	Terme (3)	Aubier	Type dernier cerne (4)	Aubier supp.	Besançon (5)		Neuchâtel (6)	Dendrotech (7)	
									min.	max.		min.	max.
esvres15		67	oui	1730	1796	1777	cambium (repos)		1796	1797		1796	1797
esvres16		91	oui	1706	1796	1777	aubier	1	1797	1810	1802	1797	1810
esvres14		89	proche	1710	1798	1763	cambium (repos)		1798	1799		1798	1799
esvres19		95	oui	1705	1799	1780	cambium (repos)		1799	1800		1799	1800

(1) qualité de la corrélation de l'individu au sein de la moyenne ; barème coloré utilisé : vert > corrélation acquise - orange > proposition de corrélation - rouge > corrélation à risque.  
 (2) soit le premier cerne mesuré de la séquence individu, (3) soit le dernier cerne mesuré de la séquence individu.  
 (4) 'proche aubier' = à 5 cerne de l'interface - 'très proche aubier' = à 2 cerne de l'interface - 'proche cambium' = à 5 cerne max. du cambium - 'cambium altéré' = à 2 cerne max. du cambium.  
 (5) estimation établie selon l'écart-type fixé par le Laboratoire de Chrono-Environnement (UMR 6249) de Besançon, soit 10x15 de cerne d'aubier dans 96,5% des cas.  
 (6) estimation établie par le Laboratoire de Neuchâtel (Suisse), qui consiste à attribuer à l'aubier potentiel le même nombre d'années que celles comptées dans les deux derniers centimètres analysés.  
 (7) estimation associant l'écart-type de Besançon à l'observation des pièces de bois avant et après échantillonnage (proximité de l'aubier, aubier quasi-complet, cambium en partie détruit par le carottage).



Dans le cas de publications et d'utilisations de nos résultats, nous demandons à rester associés à ces travaux.

### Séquence Moyenne

#### Esvres2\_4\_ImpasseMarche.002

essence : *chêne (Quercus sp.)*

longueur : 121

origine : 1651

terme : 1771

0086 0212 0186 0184 0194 0147 0186 0271 0151  
0210 0216 0189 0202 0150 0149 0115 0102 0137  
0124 0090 0122 0112 0187 0171 0167 0090 0125  
0101 0063 0056 0057 0113 0102 0104 0082 0098  
0085 0085 0099 0119 0100 0101 0124 0089 0132  
0094 0113 0113 0107 0099 0109 0080 0097 0110  
0099 0087 0095 0103 0101 0089 0095 0120 0130  
0085 0095 0071 0065 0083 0059 0068 0090 0088  
0053 0063 0072 0073 0097 0074 0077 0083 0066  
0073 0091 0063 0117 0080 0099 0120 0072 0105  
0080 0067 0087 0059 0067 0136 0131 0120 0110  
0118 0121 0126 0104 0114 0097 0126 0100 0105  
0099 0084 0091 0093 0126 0087 0129 0126 0076  
0103 0110 0139 0082

### Composantes de la Moyenne

#### Esvres2\_4\_ImpasseMarche.002

##### esvres03

essence : *chêne (Quercus sp.)*

longueur : 80 cernes

moelle : proche

dernier cerne mesuré : proche aubier

origine : 1670

terme : 1749

0053 0084 0055 0133 0124 0129 0065 0120 0095  
0053 0029 0035 0078 0068 0094 0078 0090 0086  
0082 0106 0138 0113 0091 0127 0089 0129 0089  
0107 0116 0103 0092 0093 0083 0086 0091 0076  
0089 0113 0112 0105 0077 0081 0119 0176 0099  
0102 0063 0071 0096 0078 0079 0115 0118 0069  
0084 0102 0114 0126 0069 0071 0080 0054 0072  
0088 0071 0098 0086 0112 0130 0067 0078 0049  
0045 0059 0052 0056 0088 0104 0089 0099

##### esvres08

essence : *chêne (Quercus sp.)*

longueur : 101 cernes

aubier : 24 cernes mesurés

moelle : proche

dernier cerne mesuré : cambium (repos)

origine : 1671

terme : 1771

0077 0202 0272 0446 0114 0183 0105 0037 0025  
0026 0026 0043 0058 0064 0065 0093 0085 0102  
0132 0224 0111 0136 0152 0117 0160 0114 0115  
0122 0114 0111 0123 0130 0145 0139 0123 0124  
0111 0123 0094 0092 0099 0109 0114 0099 0104

0068 0062 0061 0041 0052 0060 0063 0047 0047  
0046 0042 0056 0047 0049 0042 0044 0051 0065  
0057 0098 0079 0108 0130 0062 0128 0094 0066  
0075 0061 0097 0126 0113 0095 0098 0094 0094  
0101 0099 0113 0108 0135 0090 0116 0088 0092  
0066 0081 0088 0073 0108 0147 0069 0078 0070  
0107 0094

##### esvres05

essence : *chêne (Quercus sp.)*

longueur : 44 cernes

aubier : 14 cernes mesurés

moelle : proche

dernier cerne mesuré : cambium (repos)

origine : 1727

terme : 1770

0212 0179 0172 0190 0226 0185 0255 0166 0262  
0188 0246 0249 0162 0208 0184 0168 0254 0117  
0118 0268 0318 0241 0292 0378 0357 0376 0289  
0330 0269 0331 0282 0284 0248 0189 0267 0201  
0374 0213 0329 0341 0207 0287 0261 0316

##### esvres01

essence : *chêne (Quercus sp.)*

longueur : 101 cernes

aubier : 13 cernes mesurés

moelle : proche

dernier cerne mesuré : aubier

origine : 1669

terme : 1769

0106 0082 0081 0081 0129 0099 0110 0053 0079  
0090 0069 0053 0072 0096 0081 0090 0086 0112  
0089 0092 0083 0112 0092 0117 0154 0110 0149  
0105 0126 0127 0128 0105 0115 0077 0092 0105  
0104 0098 0104 0115 0109 0097 0113 0123 0116  
0093 0088 0075 0073 0088 0069 0082 0084 0078  
0051 0063 0070 0070 0071 0058 0073 0074 0053  
0058 0079 0044 0088 0070 0068 0100 0072 0111  
0077 0074 0073 0067 0064 0117 0119 0098 0093  
0075 0103 0122 0120 0126 0090 0125 0103 0097  
0085 0074 0093 0087 0082 0092 0106 0109 0074  
0073 0126

##### esvres07

essence : *chêne (Quercus sp.)*

longueur : 106 cernes

aubier : 31 cernes mesurés

moelle : proche

dernier cerne mesuré : cambium (repos)

origine : 1666

terme : 1771

0097 0080 0130 0122 0088 0130 0065 0139 0098  
0140 0065 0075 0081 0058 0058 0052 0128 0119  
0107 0078 0080 0054 0050 0048 0039 0058 0054

**DONNEES CHIFFREES** Séquences datées

0088 0062 0086 0050 0065 0073 0071 0064 0083  
 0049 0082 0115 0066 0064 0067 0085 0071 0081  
 0100 0112 0138 0078 0089 0074 0067 0090 0050  
 0042 0079 0085 0048 0061 0060 0057 0081 0065  
 0068 0053 0038 0039 0069 0041 0100 0054 0067  
 0108 0057 0090 0070 0061 0063 0044 0062 0190  
 0125 0121 0094 0074 0087 0073 0050 0049 0037  
 0073 0049 0059 0084 0060 0080 0123 0147 0068  
 0116 0075 0048 0056 0059 0088 0095

**esvres04**

essence : *chêne (Quercus sp.)*  
 longueur : 100 cernes  
 aubier : 2 cernes mesurés [3 cernes estimés]  
 moelle : proche  
 dernier cerne mesuré : aubier  
 origine : 1651  
 terme : 1750

0086 0212 0186 0184 0194 0147 0134 0264 0114  
 0197 0206 0165 0176 0147 0156 0127 0136 0177  
 0153 0141 0209 0118 0243 0167 0249 0100 0147  
 0158 0067 0109 0074 0221 0166 0124 0089 0098  
 0087 0061 0069 0063 0116 0091 0134 0085 0159  
 0108 0152 0135 0128 0100 0134 0077 0109 0137  
 0122 0106 0136 0148 0203 0142 0145 0183 0170  
 0120 0131 0083 0089 0152 0074 0086 0148 0145  
 0065 0091 0109 0083 0093 0064 0089 0096 0047  
 0050 0085 0045 0189 0076 0097 0140 0079 0095  
 0075 0067 0102 0063 0092 0235 0206 0196 0123  
 0133

**esvres09**

essence : *chêne (Quercus sp.)*  
 longueur : 115 cernes  
 aubier : 25 cernes mesurés  
 moelle : proche  
 dernier cerne mesuré : cambium (repos)  
 origine : 1657  
 terme : 1771

0238 0278 0188 0222 0246 0163 0190 0145 0141  
 0084 0068 0077 0078 0054 0129 0085 0147 0125  
 0147 0081 0161 0122 0075 0076 0069 0185 0143  
 0111 0087 0127 0090 0105 0138 0142 0114 0125  
 0140 0073 0143 0089 0113 0092 0098 0100 0119  
 0068 0071 0075 0074 0052 0065 0076 0078 0052  
 0068 0085 0080 0048 0064 0055 0039 0060 0050  
 0055 0106 0092 0036 0044 0072 0092 0090 0060  
 0071 0084 0047 0053 0074 0039 0111 0050 0064  
 0093 0046 0085 0053 0034 0043 0033 0034 0071  
 0075 0076 0051 0046 0082 0066 0044 0043 0048  
 0074 0047 0046 0045 0042 0032 0047 0044 0043  
 0054 0034 0023 0023 0034 0043 0056

**esvres10**

essence : *chêne (Quercus sp.)*  
 longueur : 89 cernes  
 aubier : 11 cernes mesurés

moelle : proche  
 dernier cerne mesuré : aubier  
 origine : 1677  
 terme : 1765

0179 0122 0058 0042 0037 0061 0060 0053 0061  
 0084 0074 0070 0083 0100 0079 0080 0087 0067  
 0117 0057 0102 0101 0103 0086 0081 0055 0087  
 0092 0085 0074 0067 0087 0075 0083 0074 0093  
 0090 0077 0094 0078 0051 0071 0061 0075 0081  
 0077 0052 0066 0073 0079 0105 0086 0097 0109  
 0062 0114 0107 0076 0116 0099 0107 0113 0063  
 0116 0090 0074 0106 0066 0061 0165 0143 0137  
 0126 0130 0117 0116 0108 0123 0114 0148 0128  
 0132 0135 0118 0109 0117 0163 0109 0151

**esvres11**

essence : *chêne (Quercus sp.)*  
 longueur : 99 cernes  
 aubier : 15 cernes mesurés  
 moelle : absente  
 dernier cerne mesuré : proche cambium  
 origine : 1666  
 terme : 1764

0169 0145 0152 0136 0106 0155 0150 0203 0178  
 0202 0086 0149 0104 0082 0070 0077 0148 0149  
 0112 0088 0085 0075 0081 0092 0094 0099 0101  
 0122 0104 0129 0122 0128 0138 0114 0151 0145  
 0096 0110 0136 0126 0119 0105 0095 0110 0090  
 0101 0149 0177 0084 0115 0080 0077 0075 0066  
 0081 0085 0082 0066 0066 0076 0075 0103 0076  
 0063 0074 0065 0083 0078 0067 0093 0071 0090  
 0102 0067 0112 0073 0051 0068 0052 0052 0084  
 0095 0090 0077 0088 0075 0090 0072 0072 0062  
 0066 0058 0058 0048 0049 0039 0049 0061 0056

**esvres12**

essence : *chêne (Quercus sp.)*  
 longueur : 107 cernes  
 aubier : 15 cernes mesurés [5 cernes estimés]  
 moelle : présente  
 dernier cerne mesuré : proche cambium  
 origine : 1661  
 terme : 1767

0195 0239 0241 0122 0129 0116 0089 0112 0119  
 0084 0032 0091 0188 0108 0199 0046 0087 0059  
 0034 0015 0014 0016 0039 0179 0103 0128 0121  
 0112 0137 0176 0105 0096 0107 0071 0105 0103  
 0106 0103 0079 0077 0096 0071 0085 0113 0083  
 0071 0080 0094 0100 0102 0102 0122 0118 0083  
 0083 0056 0051 0057 0040 0065 0076 0085 0049  
 0059 0067 0061 0062 0055 0042 0050 0033 0039  
 0044 0036 0064 0043 0051 0078 0055 0058 0056  
 0046 0053 0048 0053 0070 0052 0060 0047 0047  
 0050 0063 0053 0052 0045 0056 0044 0049 0055  
 0049 0041 0042 0050 0039 0037 0047 0037



## DONNEES CHIFFREES

## Séquences datées

**esvres13**

essence : *chêne (Quercus sp.)*  
 longueur : 84 cernes  
 moelle : proche  
 dernier cerne mesuré : proche aubier  
 origine : 1664  
 terme : 1747

0187 0171 0099 0095 0174 0155 0114 0197 0159  
 0226 0195 0214 0133 0144 0142 0110 0085 0115  
 0158 0134 0105 0084 0080 0087 0095 0101 0105  
 0111 0118 0132 0115 0145 0101 0114 0121 0131  
 0101 0103 0091 0102 0099 0127 0076 0105 0096  
 0065 0078 0069 0106 0119 0069 0076 0074 0066  
 0081 0065 0061 0068 0058 0044 0051 0046 0057  
 0073 0051 0048 0057 0055 0063 0058 0053 0070  
 0063 0079 0080 0061 0079 0064 0051 0065 0051  
 0052 0080 0089

## Séquence Moyenne

**Esvres8\_ImpasseMarche.002**

essence : *chêne (Quercus sp.)*  
 longueur : 95  
 origine : 1705  
 terme : 1799

0077 0128 0218 0169 0087 0084 0108 0123 0150  
 0176 0177 0118 0134 0126 0141 0202 0202 0190  
 0128 0143 0171 0171 0202 0126 0111 0125 0092  
 0113 0123 0064 0112 0099 0133 0163 0112 0134  
 0106 0075 0095 0061 0049 0114 0159 0133 0110  
 0089 0098 0101 0080 0079 0067 0087 0080 0077  
 0074 0057 0055 0070 0078 0080 0090 0088 0051  
 0061 0078 0098 0079 0076 0072 0080 0055 0055  
 0066 0064 0055 0059 0062 0060 0060 0051 0046  
 0048 0049 0048 0055 0049 0038 0047 0048 0048  
 0043 0049 0039 0045 0069

Composantes de la Moyenne  
Esvres8\_ImpasseMarche.002**esvres14**

essence : *chêne (Quercus sp.)*  
 longueur : 89 cernes  
 aubier : 36 cernes mesurés  
 moelle : proche  
 dernier cerne mesuré : cambium (repos)  
 origine : 1710  
 terme : 1798

0102 0140 0145 0180 0186 0175 0117 0116 0131  
 0149 0194 0252 0225 0161 0163 0224 0183 0180  
 0122 0095 0138 0100 0129 0145 0071 0112 0093  
 0177 0214 0110 0162 0113 0079 0103 0062 0053  
 0105 0198 0166 0141 0094 0098 0098 0068 0064  
 0049 0096 0066 0067 0062 0050 0046 0064 0064  
 0050 0063 0057 0042 0044 0054 0062 0057 0046  
 0042 0050 0033 0034 0043 0040 0036 0027 0035

0039 0043 0037 0039 0034 0031 0037 0041 0030  
 0026 0035 0035 0030 0037 0033 0029 0035

**esvres16**

essence : *chêne (Quercus sp.)*  
 longueur : 91 cernes  
 aubier : 20 cernes mesurés [1 cerne estimé]  
 moelle : présente  
 dernier cerne mesuré : aubier  
 origine : 1706  
 terme : 1796

0075 0257 0139 0020 0017 0020 0027 0062 0161  
 0193 0112 0160 0130 0170 0265 0193 0157 0104  
 0138 0141 0197 0266 0144 0123 0135 0093 0113  
 0136 0074 0151 0122 0131 0172 0151 0153 0128  
 0088 0123 0068 0057 0138 0167 0156 0123 0109  
 0135 0136 0113 0097 0101 0099 0101 0100 0086  
 0066 0067 0084 0094 0115 0137 0140 0074 0084  
 0102 0145 0114 0126 0113 0124 0083 0089 0103  
 0100 0079 0088 0099 0088 0081 0068 0064 0073  
 0084 0067 0063 0061 0042 0055 0059 0060 0051  
 0061

**esvres19**

essence : *chêne (Quercus sp.)*  
 longueur : 95 cernes  
 aubier : 20 cernes mesurés  
 moelle : présente  
 dernier cerne mesuré : cambium (repos)  
 origine : 1705  
 terme : 1799

0077 0180 0179 0198 0154 0134 0164 0198 0207  
 0180 0163 0124 0127 0118 0103 0146 0161 0187  
 0120 0129 0147 0133 0161 0111 0115 0103 0082  
 0098 0088 0046 0074 0082 0090 0102 0074 0086  
 0077 0059 0059 0053 0037 0098 0112 0076 0067  
 0064 0062 0070 0058 0075 0051 0066 0074 0064  
 0073 0055 0053 0063 0075 0075 0069 0068 0036  
 0055 0077 0087 0065 0056 0062 0066 0048 0041  
 0053 0053 0049 0062 0053 0054 0055 0049 0035  
 0038 0032 0041 0060 0057 0046 0052 0051 0055  
 0042 0053 0048 0054 0069

**esvres15**

essence : *chêne (Quercus sp.)*  
 longueur : 67 cernes  
 aubier : 20 cernes mesurés  
 moelle : présente  
 dernier cerne mesuré : cambium (repos)  
 origine : 1730  
 terme : 1796

0250 0130 0354 0293 0194 0326 0271 0251 0283  
 0189 0167 0154 0119 0136 0085 0067 0118 0165  
 0151 0164 0130 0135 0107 0093 0102 0115 0133  
 0135 0115 0104 0073 0085 0091 0120 0102 0124  
 0105 0073 0083 0108 0135 0117 0091 0086 0123

0085 0085 0081 0068 0047 0063 0065 0053 0048  
 0041 0033 0041 0039 0034 0043 0030 0027 0036  
 0037 0038 0043 0043

0058 0099 0057 0048 0050 0058 0048 0034 0031  
 0027 0023 0027 0035 0049 0057 0059 0076 0028  
 0034 0042 0031 0026 0035 0035 0030 0050 0036  
 0056 0037 0039 0050 0044

**Séquence Moyenne**

**Esvres8\_ImpasseMarche.101**

*essence : chêne (Quercus sp.)*  
*longueur : 84*  
*origine : 1357*  
*terme : 1440*

0084 0209 0337 0217 0137 0232 0405 0233 0385  
 0336 0275 0276 0298 0157 0088 0135 0076 0076  
 0091 0111 0149 0144 0124 0119 0127 0082 0079  
 0083 0120 0134 0081 0127 0082 0038 0044 0057  
 0064 0065 0080 0072 0079 0095 0066 0051 0034  
 0058 0094 0058 0045 0051 0065 0050 0035 0035  
 0029 0025 0030 0040 0052 0066 0053 0071 0029  
 0038 0041 0027 0030 0033 0037 0029 0056 0041  
 0058 0037 0037 0040 0038 0024 0026 0028 0020  
 0031 0025 0030

**Composantes de la Moyenne**

**Esvres8\_ImpasseMarche.101**

**esvres17**

*essence : chêne (Quercus sp.)*  
*longueur : 82 cernes*  
*aubier : 12 cernes mesurés [15 cernes estimés]*  
*moelle : présente*  
*dernier cerne mesuré : aubier*  
*origine : 1359*  
*terme : 1440*

0108 0117 0077 0153 0308 0200 0426 0390 0267  
 0249 0352 0207 0067 0111 0085 0087 0098 0135  
 0175 0146 0136 0133 0160 0110 0087 0093 0125  
 0149 0090 0143 0088 0042 0044 0055 0065 0061  
 0089 0079 0080 0099 0073 0051 0035 0057 0089  
 0058 0042 0052 0072 0052 0036 0039 0030 0027  
 0032 0044 0055 0075 0047 0066 0030 0042 0040  
 0023 0034 0030 0038 0028 0062 0045 0060 0037  
 0035 0029 0031 0024 0026 0028 0020 0031 0025  
 0030

**esvres18**

*essence : chêne (Quercus sp.)*  
*longueur : 77 cernes*  
*aubier : 4 cernes mesurés*  
*moelle : présente*  
*dernier cerne mesuré : aubier*  
*origine : 1357*  
*terme : 1433*

0084 0209 0566 0317 0196 0311 0501 0265 0343  
 0281 0283 0302 0243 0107 0109 0159 0067 0064  
 0084 0086 0123 0142 0111 0105 0093 0053 0070  
 0072 0114 0118 0072 0110 0076 0033 0044 0058  
 0062 0068 0071 0064 0078 0091 0058 0051 0033



## DONNEES CHIFFREES Séquences non datées

### Séquences Individuelles

#### **esvres02**

essence : chêne (*Quercus* sp.)

longueur : 36 cernes

aubier : 5 cernes mesurés [4 cernes estimés]

moelle : présente

dernier cerne mesuré : aubier

0327 0387 0295 0212 0148 0091 0152 0172 0347  
 0268 0302 0250 0204 0267 0199 0169 0139 0100  
 0354 0290 0253 0265 0242 0311 0265 0260 0240  
 0293 0245 0341 0223 0177 0186 0123 0168 0186

#### **esvres06**

essence : chêne (*Quercus* sp.)

longueur : 43 cernes

aubier : 11 cernes mesurés [1 cerne estimé]

moelle : absente

dernier cerne mesuré : proche cambium

0139 0076 0107 0114 0152 0108 0127 0141 0085  
 0059 0093 0108 0142 0135 0175 0127 0139 0160  
 0223 0278 0403 0160 0160 0200 0181 0207 0217  
 0227 0200 0234 0238 0249 0259 0239 0193 0176  
 0144 0133 0193 0132 0206 0145 0226

## ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- ALIX C. (dir.), EPAUD F. (dir.) 2013** - *La construction en pan de bois au Moyen Âge et à la Renaissance*, Presses universitaires François Rabelais de Tours et Presses universitaires de Rennes, Tours et Rennes, 450 p.  
<http://pufr-editions.fr/livre/construction-en-pan-bois-au-moyen-%C3%A2ge-et-%C3%A0-rennaissance>
- ASTRADE L. (dir.), MIRAMONT C. (coord.) 2010** - *Panorama de la Dendrochronologie en France*, Actes du colloque (Digne-les-Bains, 8-10 octobre 2009), Collection EDyTeM, 11, Université de Savoie, Laboratoire EDYTEM (UMR 5204), Le Bourget du Lac, 226 p.  
<https://hal.archives-ouvertes.fr/halsde-00786410>
- BAILLIE M. G. L. 1982** - *Tree-ring Dating and Archeology*, Croom Helm, London and Camberra, 274 p.
- BARY-LENGER A., NEBOUT J.-P. 1993** - *Le chêne. Les chênes pédonculé et sessile en France et en Belgique. Ecologie, économie, histoire, sylviculture*, ed. du Perron, Allier-Liège, 604 p.
- BECKER B. 1981** - « Fällungsdaten römischer Bauhölzer, anhand einer 2350 jährigen süd-deutschen Eichen-Jahrringchronologie », *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 6 : 369-386.
- BERNARD V. 1998** - *L'Homme, le Bois et la Forêt dans la France du Nord entre le Mésolithique et le Haut Moyen-Age*, BAR International Series, 733, British Archaeological Reports, Oxford, 190 p.
- BERNARD V., BILLARD C., COUTURIER Y., JAOUEN G., LE DIGOL Y. 2012** - « Quand nos ancêtres allaient au pieu : des chaînes de production forestière du Bronze ancien tournées vers le taillis », in : MELIN M. (dir.), MOUGNE C. (dir.), *L'Homme, ses ressources et son environnement dans le nord-ouest de la France à l'âge du Bronze : actualités de la recherche*, Actes du Séminaire archéologique de l'Ouest (Université de Rennes 1, 22 mars 2012), Géosciences, Rennes : 27-57.
- BERNARD V., EPAUD F., LE DIGOL Y. 2007** - « Bois de haie, bois de bocage, bois d'architecture », in : ANTOINE A. (dir.), MARGUERIE D. (dir.), *Bocages et Sociétés*, Actes du colloque CERHIO/CREAAH (Université Rennes 2, 29-30 septembre et 1er octobre 2004), Presses Universitaires de Rennes, Rennes : 213-230.
- BERNARD V., EPAUD F., LE DIGOL Y. 2007** - « Les bois : de la forêt au chantier », in : EPAUD F. 2007 : 9-46.
- BERNARD V., PRODEO F. 2014** - « Pineuilh «La Mothe» (Gironde, France), la résidence d'un seigneur campagnard de l'an Mil », in : ARBOGAST R.-M. (éd.), RICHARD A. (éd.), *Entre archéologie et écologie, une*
- Préhistoire de tous les milieux : mélanges offerts à Pierre Pétrequin*, *Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté*, 928, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, 525 p.
- BLEICHER N. (éd.), SCHLICHATHERLE H. (éd.), GASSMANN P. (éd.), MARTINELLI N. (éd.) 2013** - *Dendro : Chronologie Typologie Ökologie : Festschrift für André Billamboz zum 65. Geburtstag*, Janus-Verlag, Freiburg im Breisgau, 178 p.
- CALAME F. 1983** - « Les marques de charpente », *Ethnologie Française*, XIII-I (janvier-mars), Presses Universitaires de France, Paris : 7-24.
- CHAPELOT O. 2003** - « Bois sec, bois vert. Vraie ou fausse question ? », in : POISSON J.-M. (dir.), SCHWIEN J.-J. (dir.) 2003 : 79-89.
- COLARDELLE M. (dir.) 1996** - *L'homme et la nature au Moyen Age : paléoenvironnement des sociétés occidentales*, Actes du Ve Congrès International d'archéologie médiévale (Grenoble, 6-9 oct. 1993), Errance, Paris, 259 p.
- DAVY C., FOISNEAU N. 2014** - *Sainte-Suzanne - Un territoire remarquable en Mayenne*, Cahier du Patrimoine, 106, Éditions 303, Nantes, 384 p.  
<http://revue303.com/produit/sainte-suzanne-un-territoire-remarquable-en-mayenne/>
- DELORME A. 1973** - « Aufbau einer Eichenjahrringchronologie für das südliche Weser und Leinebergland », *Forstarchiv*, 44 : 205-209.
- DOUCERAIN C., GIRARDCLOS O. 1998** - « Etudes dendrochronologiques sur les bâtiments de l'ouest de la France », in : PRIGENT D. (éd.), TONNERRE N.Y. (éd.), *La construction en Anjou au Moyen Age*, Actes de la table ronde (Angers, 29-30 mars 1996), Presses de l'Université d'Angers, Angers : 267-293.
- EGGER H., GASSMANN P., BURRI N. 1985** - « Situation actuelle du travail au laboratoire de dendrochronologie de Neuchâtel », *Dendrochronologia*, 3, Istituto italiano di dendrochronologia, Verona : 177-198.
- EPAUD F. 2002** - *L'évolution des techniques et des structures de charpenterie du XIe au XIIIe siècle en Normandie : une approche des charpentes par l'archéologie du bâti*, Thèse de doctorat d'Histoire sous la direction de A.-M. Flambard Héricher, Université de Rouen, Rouen, 2 vol. : 560 et 189 p.
- EPAUD F. 2007** - *De la charpente romane à la charpente gothique en Normandie : évolution des techniques et*



## ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

des structures de charpenterie aux XIIIe-XIIIe siècles, Publications du CRAHM, Caen, 613 p.

FILION L. (dir.), PAYETTE S. (dir.) 2010 - *La Dendroécologie. Principes, méthodes et applications*, Presses de l'Université Laval, Québec, 772 p..

<https://www.pulaval.com/produit/la-dendroecologie-principes-methodes-et-applications>

GASSMANN P., LAMBERT G., LAVIER C., BERNARD V., GIRARD CLOS O. 1996 - « Pirogues et analyses dendrochronologiques », in : ARNOLD B. (dir.), *Pirogues monoxyles d'Europe Centrale. Construction, typologie, évolution*, vol.2, Coll. Archéologie aujourd'hui, Archéologie Neuchâteloise, 20, Musée cantonal d'archéologie, Neuchâtel, 150 fig., 160 p.

HOFFSUMMER P. 1995 - *Les charpentes de toitures en Wallonie. Typologie et dendrochronologie (XIe-XIXe siècle)*, Etudes et Documents, série Monuments et Sites, 1, Division du Patrimoine, Ministère de la région Wallonne, Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine, Namur, 173 p.

HOFFSUMMER P. (dir.), MAYER J. (coord.) 2002 - *Les charpentes du XIe au XIXe siècle. Typologie et évolution en France du Nord et en Belgique*, Cahier du Patrimoine, 62, Monum, Editions du Patrimoine, Paris, 376 p.

HOFFSUMMER P. (dir.), TOUZE R. (coord.) 2011 - *Les charpentes du XIe au XIXe siècle. Grand Ouest de la France. Typologie et évolution, analyse de la documentation de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine*, Architectura Medii Aevi, 5, Brepols, Turnhout, 385 p.  
[http://www.brepols.net/Pages/ShowProduct.aspx?prod\\_id=IS-9782503540788-1](http://www.brepols.net/Pages/ShowProduct.aspx?prod_id=IS-9782503540788-1)

HOLLSTEIN E. 1965 - « Jahrringchronologische Datierung von Eichenhölzer ohne Waldkante », *Bonner Jahrbücher des Rheinischen Landesmuseum*, 165 : 11-27.

HOLLSTEIN E. 1980 - *Mitteleuropäische Eichenchronologie : Trierer dendrochronologische Forschungen zur Archäologie und Kunstgeschichte*, Philipp von Zabern, Mainz am Rhein, 273p.

HUBER B., GIERTZ-SIEBENLIST V. 1969 - « Unsere tausendjaehrige Eichen-Jahrringchronologie durchschnittlich 57 ( 10-150 )- fachbelegt », *Mathem.-naturw. Kl. Abst.*, 1/78, Hft. 1-4, Aus den Sitzungsberichten der Oosten-Akademie der Wissenschaften : 37-42.

HUBER B., GIERTZ-SIEBENLIST V. 1978 - « Our 1000 year Oak annual ring chronology », in : FLETCHER J., *Dendro in Europe*, BAR International Series, 51, Archaeopress, Oxford : 27-32.

HUNOT J.-Y. 2001 - *L'évolution de la charpente de comble en Anjou, du XIIe au XVIIIe siècle*, Patrimoine d'Anjou : études et travaux 1, Conseil général de Maine-et-Loire, Angers, 166 p.

JANSMA E. 1995 - *RememberRings : the development and application of local and regional tree-ring chronologies of Oak for the purposes of archaeological and historical research in the Netherlands*, Nederlandse Archeologische Rapporten, 19, R.O.B., Amsterdam, 149 p.

JONES M. C. E., MEIRION-JONES G. I., GUIBAL F., PILCHER J. R. 1989 - « The Seigneurial Domestic Buildings of Brittany : a provisional assessment », *Antiquaries Journal*, LXIX(1), Society of Antiquaries of London, London : 73-110.

JOURNOT F. 1999 - « Archéologie du bâti », in : BESSAC J.-C., BURNOUF J., JOURNOT F. et al., *La construction : les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Collection Archéologique, Errance, Paris : 101-162.

LAMBERT G. 1996 - « Recherches de signaux anthropiques dans des séries dendrochronologiques du Moyen-Age », in : COLARDELLE M. (dir.) 1996 : 143-150.

LAMBERT G. 1998 - « La dendrochronologie, mémoire de l'arbre », in : EVIN J. et al., *La datation en laboratoire*, Collection Archéologique, Errance, Paris : 13-69.

LAMBERT G. 2006 - *Dendrochronologie, histoire et archéologie, modélisation du temps. Le logiciel Dendron II et le projet Historic Oaks*, HDR (Directeur) présentée le 9 novembre 2006 sous la direction de A. Daubigny, Université de Franche-Comté, Besançon, 2 vol. : 1. Textes et annexes, 152 p. - 2. Figures, 206 p.

LAMBERT G., BERNARD V., DOUCERAIN C., GIRARD CLOS O., GUIBAL F., LAVIER C., SZPERTISKY B. 1996 - « French regional oak chronologies spanning more than 1000 years », in : DEAN J. S. (dir.), MEKO D. M. (dir.) et SWETNAM T. W. (dir.), *Tree Rings, Environment and Humanity : Relationships and Processes*, Proceedings of the International Conference on Tree-Rings (Tucson, mai 1994), University of Tucson, Tucson : 821-932.

LAMBERT G., LAVIER C. 1991 - « A new historical master chronology for dendrochronology of the oak in the East of France. Questions about the dating in a large

## ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

geographical area », *Dendrochronologia*, 9, Istituto italiano di dendrocronologia, Verona : 165-180.

LAMBERT G., LAVIER C. 1992 - « L'étalon dendrochronologique Bourgogne 29 », in : MAURICE B. (éd.), LAMBERT G. (éd.), *Les veines du temps : Lectures de bois en Bourgogne*, Catalogue d'exposition, Musée Rolin, Autun : 123-156.

LE DIGOLY. et BERNARD V. 2003 - « Les maisons à pans de bois vues par la dendrochronologie », *La Mayenne : Archéologie, Histoire*, 26, Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne : 166-170.

[http://www.dendrotech.fr/fr/Ressources/articles/LEDIGOL\\_BERNARD\\_2003.pdf](http://www.dendrotech.fr/fr/Ressources/articles/LEDIGOL_BERNARD_2003.pdf)

LE DIGOL Y. et BERNARD V. 2007 - « Dendro-archéologie sur le site de Pineuilh, «La Mothe» (Gironde) : dynamique de l'activité constructrice, cycles d'exploitation forestière et gestion des bois d'oeuvre », in : PRODEO F. (dir.), *Pineuilh, «La Mothe», Rapport Final d'Opération*, Inrap, SRA Aquitaine : 309-367.

LE DIGOL Y. et RIOULT J.-J. 2009 - « Le logis dit la Psalette à Nantes : la dendrochronologie et l'analyse architecturale au service de la restauration et de l'histoire », *Structures en bois dans le patrimoine bâti*, Actes des journées techniques internationales Bois (Metz, 29-31 mai 2008), ICOMOS France, Paris : 28-32.  
<http://france.icomos.org/store/Les-cahiers/3264-Structures-en-bois-dans-le-patrimoine-bati>

MEIRION-JONES G. (dir.) 2013 - *La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt - Salles, chambres et tours*, Collection Art et Société, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 488 p.  
<http://www.pur-editions.fr/detail.php?idOuv=3126>

MILLE P. 1996 - « L'usage du bois vert au Moyen Age : de la contrainte technique à l'exploitation organisée des forêts », in : COLARDELLE M. (dir.) 1996 : 166-170.

PILCHER J.-R. 1987 - « A 700 year dating chronology for Northern France », in : WARD R.G.W., *Applications of tree-ring studies : current research in dendrochronology and related subjects*, BAR International Series, 333, Archaeopress, Oxford : 127-139.

POISSON J.-M. (dir.), SCHWIEN J.-J. (dir.) 2003 - *Le bois dans le château de pierre au Moyen Age*, Actes du Colloque de Lons-le-Saunier (23-25 octobre 1997), Presses Universitaires Franc-Comtoises, Besançon, 448 p.

VARLEY G.C., GRADWELL G.R. 1962 - « The effect of partial Defoliation by Caterpillars on the Timber

Production of Oak Trees in England », *Proceedings of the 11th International Congress of Entomology* (Vienne, août 1960), vol. 2 : 211-214.



## REFERENTIELS DENDROCHRONOLOGIQUES UTILISES

### LCE-CNRS

Laboratoire de Chrono-Environnement - UMR 6249 - CNRS  
 Unité de dendrochronologie  
 Université de Franche-Comté  
 Campus de la Bouloie, 16 route de Gray  
 F - 25030 - Cedex  
 BESANÇON  
 Olivier GIRARDCLOS - olivier.girardclos@univ-fcomte.fr  
<http://chrono-environnement.univ-fcomte.fr/spip.php?article1486>

### RENNES1

Laboratoire d'Archéosciences - CReAAH - UMR 6566 - CNRS  
 Unité de dendrochronologie  
 Université de Rennes I  
 Campus de Beaulieu, Bâtiments 24 et 25, 263 avenue du général Leclerc  
 F - 35042 - Cedex  
 RENNES  
 Vincent BERNARD - vincent.bernard@univ-rennes1.fr  
<http://www.creaah.univ-rennes1.fr/spip.php?rubrique162>

### DENDROTECH

Expertise Dendro-Archéologique  
 6 rue de la Forge  
 F - 35830  
 BETTON  
 Yannick LE DIGOL - yannick.ledigol@dendrotech.fr  
 Yann COUTURIER - yann.couturier@dendrotech.fr  
 Axel MARAIS - axel.marais@dendrotech.fr  
<http://www.dendrotech.fr/>

### Coll. MEIRION-JONES

Musée de Bretagne  
 Professor Gwyn MEIRION-JONES - gwynmj@ntlworld.com  
 Martin BRIDGE - martin.bridge@ucl.ac.uk  
 Frédéric GUIBAL - frederic.guibal@univ-cezanne.fr  
 Jon PILCHER - j.pilcher@qub.ac.uk  
 Andy MOIR - amoir@tree-ring.co.uk  
 Donald SHEWAN - dshewan007@btinternet.com

### CEDRE

Centre d'Etudes en Dendrochronologie et de Recherches  
 sur l'Environnement  
 12 avenue de Chardonnet  
 F - 25000  
 BESANÇON  
 Christophe PERRAULT - cedre.perrault@wanadoo.fr  
<http://dendro-cedre.fr/>

### DUIg

Centre Européen d'Archéométrie  
 Laboratoire de dendrochronologie  
 Université de Liège  
 Bâtiment B5a - Allée du 6 août, 17 - Sart-Tilman  
 B - 4000  
 LIEGE  
 Patrick HOFFSUMMER - phoffsummer@ulg.ac.be  
 Georges-Noël LAMBERT - lambertgeorges@orange.fr  
<http://www2.ulg.ac.be/dendro/>

## Bibliographie.

### ASPE [sans date]

ASPE, *Chemin découverte. Nature et Patrimoine. Les vieilles pierres*. [en ligne], s.l. : Ville d'Esvres-sur-Indre, Lagoutte Imprimeur, URL : [https://www.ville-esvres.fr/images/a\\_decouvrir/depliant-vieilles-pierres.pdf](https://www.ville-esvres.fr/images/a_decouvrir/depliant-vieilles-pierres.pdf) [lien valide au 20 janvier 2017].

### Audin 1999

AUDIN P., « Les moulins dans le cartulaire de Cormery », 11, pp. 5-18.

### Bonnassie 1985

BONNASSIE P., « Survie et extinction du régime esclavagiste dans l'Occident du haut moyen âge (IVe-XIe s.) », *Cahiers de civilisation médiévale*, 28, 112, pp. 307-343.

### Bordes 1961

BORDES F., *Typologie du Paléolithique ancien et moyen*, Bordeaux, France : Impr. Delmas.

### Bourassé 1861

BOURASSÉ J.-J., *Cartulaire de Cormery, précédé de l'histoire de l'abbaye et de la ville Cormery d'après les chartes*, Tours : s.n., coll. « Mémoires de la Société Archéologique de Touraine », XII.

### Bruand 2003

BRUAND O., « La villa carolingienne : une seigneurie ? Réflexions sur les cas des villas d'Hammelburg, Perrecy-les-Forges et Courçay », in *Liber Largitorius. Etudes d'histoire médiévale offertes à Pierre Toubert par ses élèves, réunies par D. Barthélémy et J.-M. Martin*, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Genève : s.n., pp. 349-370.

### Cailliau 2015

CAILLIAU M., *L'eau et ses usages à Esvres-sur-Indre du Moyen Âge au XIXe siècle*, Mémoire de Master 1, sous la direction de S. Leturc (Tours, Université François Rabelais).

### Cailliau 2016

CAILLIAU M., *Les cours d'eau et leurs aménagements. Etude diachronique sur la commune d'Esvres*, Mémoire de master 2, sous la direction de S. Leturc (Tours, Université François Rabelais).

### Carré de Busserolle 1880

CARRÉ DE BUSSEROLLE J.-X., *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, Mayenne, France : Imprimerie de la manutention.

### Catafau 2016

CATAFAU A., « Le modèle du "village ecclésial" en Languedoc, Roussillon et Catalogne : les apports de l'archéologie et leur discussion », in BOLÒS J. (éd.), *Territori i Societat*, Lleida : s.n., pp. 19-58.

### Cherdo et al. 2014

CHERDO F., DELOZE V., FROQUET-UZEL H., KILDEA F., MILLET S., FONTAINE A., PRADAT B., WARMÉ N., CHIMIER J.-P., FOUILLET N., YVERNAULT F., *Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire). Les Hameaux du Peu*, Rapport de fouille, Tours : Inrap, SRA Centre.

### Chimier et al. 2007

CHIMIER J.-P., DUBOIS J., LEROY D., « 10 années d'archéologie préventive à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire) », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 53, pp. 95-98.

### Chimier et al. 2011

CHIMIER J.-P., FOUILLET N., COUDERC A., DI NAPOLI F., LEFÈVRE B., POUYET T., TRÉBUCHET E., *Evena, Evaluation archéologique d'une agglomération d'origine protohistorique*, Rapport d'activité, Tours, France : UMR 7324 Citeres-LAT, Inrap.

### Chimier 2012

CHIMIER J.-P., *Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire). Rue de la Passerelle*, Rapport de sauvetage urgent et rapport de diagnostic, Tours : Inrap, SRA Centre.

### Chimier et al. 2012

CHIMIER J.-P., FOUILLET N., COUDERC A., DESDEVANT G., DI NAPOLI F., JOLY S., KILDÉA F., LUSSON D., MORLEGHEM D., PICHON I., POUYET T., YVERNAULT F., *Evena, Evaluation archéologique d'une agglomération d'origine protohistorique*, Rapport d'activité, Tours : UMR 7324 Citeres-LAT, université de Tours, Inrap, SRA Centre.



**Chimier et al. 2013**

CHIMIER J.-P., FOUILLET N., LANDREAU C., DI NAPOLI F., KILDÉA F., POUYET T., YVERNAULT F., *Evena, Evaluation archéologique d'une agglomération d'origine protohistorique*, Rapport d'activité, Tours : UMR 7324 Citeres-LAT, université de Tours, Inrap, SRA Centre.

**Chimier et al. 2014a**

CHIMIER J.-P., DUBOIS J., FOUILLET N., POUYET T., « Esvres-sur-Indre, de la Protohistoire récente au début du Moyen Âge », in ZADORA-RIO E. (éd.), *Atlas Archéologique de Touraine* [en ligne], Tours : Université de Tours, coll. « Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France », 53, p. <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=65>, URL : <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=65> [lien valide au 10 février 2015].

**Chimier et al. 2014b**

CHIMIER J.-P., DUBOIS J., FOUILLET N., POUYET T., « Esvres-sur-Indre, de la Protohistoire récente au début du Moyen Âge », in ZADORA-RIO E. (éd.), *Atlas Archéologique de Touraine* [en ligne], Tours : FERACF, coll. « Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France », 53, p. <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=65>, URL : <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=65> [lien valide au 17 septembre 2014].

**Chimier et al. 2015**

CHIMIER J.-P., SIMARD M., DI NAPOLI F., JAFFROT E., KILDÉA F., POUYET T., *Communes d'Esvres, Azay-sur-Cher et Truyes (Indre-et-Loire)*, Rapport de prospection pédestre 2014-2015, Tours : UMR 7324 Citeres-LAT, université de Tours, Inrap, SRA Centre.

**Chimier et al. 2016a**

CHIMIER J.-P., FOUILLET N., BOUILLON J., CHERDO F., CHOLLET V., DI NAPOLI F., GAULTIER M., GARDÈRE P., JAFFROT E., JOLY S., KILDÉA F., LAULIAC E., LINGER-RQUIER S., MORLEGHEM D., PERRAULT C., PICHON I., POUYET T., SIMARD M., TRÉBUCHET E., YVERNAULT F., *Evena, rapport de projet collectif de recherche 2012-2014*, Rapport de projet collectif de recherche, Tours : UMR 7324 Citeres-LAT, université de Tours, Inrap, SRA Centre.

**Chimier et al. 2016b**

CHIMIER J.-P., FOUILLET N., BOUILLON J., CHERDO F., CHOLLET V., DI NAPOLI F., GAULTIER M., GARDÈRE P., JAFFROT E., JOLY S., KILDÉA F., LAULIAC E., LINGER-RQUIER S., MORLEGHEM D., PERRAULT C., PICHON I., POUYET T., SIMARD M., TRÉBUCHET E., YVERNAULT F., *Evena, rapport de projet collectif de recherche 2012-2014*, Rapport de projet collectif de recherche, Tours : UMR 7324 Citeres-LAT, université de Tours, Inrap, SRA Centre.

**Chimier et al. 2016c**

CHIMIER J.-P., AUNAY C., BOUILLON J., GARDÈRE P., JOLY S., LOZAHIC Y., MARSOLLIER B., YVERNAULT F., *Rouvres-les-Bois, Indre, Le Bourg*, Rapport de diagnostic, Tours : Inrap, SRA Centre Val-de-Loire.

**Chimier, Fouillet 2011a**

CHIMIER J.-P., FOUILLET N., *Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), Extension de la mairie*, Rapport de sauvetage urgent, Tours : INRAP, SRA Centre.

**Chimier, Fouillet 2011b**

CHIMIER J.-P., FOUILLET N., *Evena, Evaluation archéologique d'une agglomération d'origine protohistorique*, Rapport d'activité, Tours, France : UMR 7324 Citeres-LAT, Inrap.

**Chimier, Fouillet 2012**

CHIMIER J.-P., FOUILLET N., « Evena. Présentation du programme de recherche archéologique sur le village d'Esvres et son territoire communal et premiers résultats (2011-2012) », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 58, 2012, pp. 101-108.

**Chupin 1999**

CHUPIN A., « Cormery ou la formation d'une seigneurie, 791-1338 », *Bulletin de l'Association des Amis d'Alcuin et de l'Abbaye de Cormery*, 10, pp. 7-17.

**Chupin 2004**

CHUPIN A., « Alcuin et Cormery », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, 111-3, pp. 103-112.

**Costa, Robert 2008**

COSTA L., ROBERT S., *Guide de lecture des cartes anciennes*, Paris : Errance.

**Couderc et al. 2009**

COUDERC A., CHIMIER J.-P., COUVIN F., DI NAPOLI F., IRRIBARRIA R., LIARD M., *Esvres-sur-Indre. « Vallée de Beaulieu » (2). Les jardins du Vallon*, Rapport de fouille, Tours : Inrap, SRA Centre.

**Couderc 2009**

COUDERC J.-M., « Pouvoir féodal et pouvoir religieux en Touraine au XI<sup>e</sup> siècle », 93, pp. 93-120.

**Depreux 2005**

DEPREUX P., « La prébende de l'écolâtre et la gestion des biens de Saint-Martin de Tours au IX<sup>e</sup> siècle », in BRUAND O., BARTHÉLEMY D. (éd.), *Les pouvoirs locaux dans la France du centre et de l'ouest (VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles) : Implantation et moyens d'action* [en ligne], Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », pp. 23-38, URL : <http://books.openedition.org/pur/27486> [lien valide au 19 janvier 2016].

**Desdevant 2012**

DESDEVANT G., *L'ensemble castral d'Esvres-sur-Indre*, Mémoire de Master 1, sous la direction de F. Epaut (Tours, Université François Rabelais).

**Doireau 2010**

DOIREAU P., « Les fuies et colombiers de Touraine sous le regard de la Coutume », *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 56, pp. 91-104.

**Dupuy, Lejeune 2011**

DUPUY M., LEJEUNE B., *Racontez-moi le conseil municipal d'Esvres : 1830 à 1900*, Esvres : ASPE.

**Ferdière et al. 2006**

FERDIÈRE A., BEURTHERET M., HIRN V., MAROT E., *Stagede Prospection 2006 Chanceaux-sur-Choisille*, Tours.

**Ferdière, Marot 2008**

FERDIÈRE A., MAROT E., *Rapport de prospections extensives effectuées à Panzoult (Indre-et-Loire)*, Rapport de prospection pédestre, Tours : UMR 7324 CITERES, LAT, Univ Tours.

**Fouillet 2007**

FOUILLET, « L'établissement rural protohistorique et antique "Les Billettes" découvert à Esvres sur le tracé de l'autoroute A85 (37 179 026 AH) », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 53, pp. 69-76.

**Fouillet, Mortreau 2009**

FOUILLET N., MORTREAU J., *Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire). L'établissement rural protohistorique et antique de « Sur le Peu » (site 37 104 002 AH). Lotissement des « Allées du Peu »*, Rapport Final d'Opération de fouille archéologique, Tours : INRAP, SRA Centre.

**Fournée J 1979**

FOURNÉE J., « Abbayes, prieurés et couvents. Généralités sur les ordres religieux », in *Les abbayes de Normandie, actes du 13e congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie*, s.l. : s.n., pp. 27-58.

**Furetière 1690**

FURETIÈRE A. (1619-1688), *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts... ([Reprod.]) / par feu Messire Antoine Furetière...* [en ligne], s.l. : s.n., URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50614b> [lien valide au 7 décembre 2015].

**Gaultier, Poirier 2009**

GAULTIER M., POIRIER N., *Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire) Campagne de Prospection 2009*, Tours : SAD, ARCHEA, C Général.

**Godefroy 1889**

GODEFROY F., *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe s., composé d'après le dépouillement de tous les plus importants documents manuscrits ou imprimés qui se trouvent dans les grandes bibliothèques de la France et de l'Europe et dans les principales archives départementales, municipales, hospiciatères ou privées*, Paris : s.n.

**Grandmaison 1864**

GRANDMAISON, *Le livre des serfs de Marmoutier / publié par feu André Salmon,... suivi de chartes sur le même sujet. Et précédé d'un Essai sur le servage en Touraine / par M. Ch. L. Grandmaison...* [en ligne], s.l. : s.n., URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5580069d> [lien valide au 22 janvier 2016].

**Huchin 2001**

HUCHIN B., *De l'aquarelle au numérique : le cadastre napoléonien*, s.l. : Archives départementales de Maine-et-Loire.

**Jacquet 1999**

JACQUET A., « Histoires de seigneurs : Montbazou contre Esvres au XVIIIe siècle », *Val de l'Indre*, 11, pp. 27-34.

**Jacquet 2003**

JACQUET G., *La forêt en val de Loire aux périodes préindustrielles : histoire, morphologie, archéologie, dendrologie, l'exemple de l'Indre-et-Loire (Xe-XVIIe siècles)*, thèse d'histoire (Dir. J. Burnouf, Tours).

**Joly et al. 2014**

JOLYS., CHIMIER J.-P., FOURNIER L., « L'archéologie dans le village. Quelques exemples récents d'opération préventive en Val de Loire », *Archéopages*, 40, pp. 78-91.

**Joly 2014**

JOLY S., « Truyes, "Les Grandes Maisons" : l'établissement du haut Moyen Âge », in ZADORA-RIO E., *Atlas archéologique de Touraine* [en ligne], Tours : Féraçf, coll. « Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France », 53, URL : <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=215&menu=Texte> [lien valide au 1 juillet 2015].

**Lauliac 2013**

LAULIAC E., *Eglise Saint-Médard, Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire)*, Mémoire de Master 2, sous la direction de Frédéric Epaut (Tours, François-Rabelais).

**Lejeune 2010**

LEJEUNE B., *Racontez-moi le conseil municipal d'Esvres à ses origines : 1790 à 1830*, Esvres : ASPE.



**Lelong 2001**

LELONG C., « Les incursions normandes en Touraine et leurs conséquences », *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, pp. 43-51.

**Lepetit 2013**

LEPETIT L., *Etude du prieuré Saint-Pierre de Vontes (Esvres-sur-Indre, Indre-et-Loire)*, Mémoire de Master 1, sous la direction de F. Epaud (Tours, Université François Rabelais - Tours).

**Lorans 1995**

LORANS E., « La villa de Courçay en Touraine : approche historique et archéologique », in *Aux sources de la gestion publique, l'invasion des villae ou la villa comme enjeu de pouvoir*, vol. II, Villeneuve-d'Ascq : s.n., pp. 295-312.

**Lorans 1996**

LORANS E., *Le Lochois du haut Moyen-Age au XIIIe siècle : territoires, habitats et paysages*, Tours : Université de Liège.

**Mabille 1863**

MABILLE E., *Catalogue analytique des diplômes, chartes et actes relatifs à l'histoire de Touraine contenus dans la collection de Dom Housseau*, s.l. : s.n., coll. « Mémoires de la Société Archéologique de Touraine », XIV.

**Mabille 1864**

MABILLE E., *La pancarte Noire de Saint-Martin de Tours brûlée en 1793 et restituée d'après les textes imprimés et manuscrits*, s.l. : s.n., coll. « Mémoires de la Société Archéologique de Touraine », XVII.

**Marot 2004**

MAROT E., *Rapport de prospection à Pouille et Monthou-sur-Cher (41)*, Tours : UMR 6173 CITERES, Lab Archeo et Territoires, Archa.

**Moreau 2002**

MOREAU A., *Rapport de prospection à Tavant et Crouzilles (Indre-et-Loire)*, Tours : UMR 6575, Archéa.

**Munos et al. 2007**

MUNOS M., LIARD M., TROUBADY M., YVERNAULT F., *Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), « Vaugrignon », Varidaine*, Rapport de diagnostic, Tours : Inrap, SRA Centre.

**Noizet 2002**

NOIZET H., « Le centre canonial de Saint-Martin de Tours et ses domaines périphériques en Val de Loire (IXe-Xe siècle) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, 109, 2, pp. 9-33.

**Pernot, Doireau 2008**

PERNOT M., DOIREAU P., *Les pigeonniers de Touraine*, Chauvigny : s.n.

**Pérouse de Montclos 2001**

PÉROUSE DE MONTCLOS J.-M., *Architecture : méthode et vocabulaire*, 3. éd., Paris : Impr. Nationale.

**Pichon et al. 2011**

PICHON I., GARDÈRE P., HENRI-LARRÉ D., LIVET J., *Lourdoux-Saint-Michel, Indre, Place de l'église. Première approche du cimetière paroissial*, Rapport de diagnostic, Tours : Inrap, SRA Centre.

**Pichon, Livet 2015**

PICHON I., LIVET J., *Restauration de l'église Saint-Martin et des fresques, Nohant-Vic, Indre « Le Bourg de Vic »*, Rapport de diagnostic, Tours : Inrap, SRA Centre.

**Poirier 2004**

POIRIER N., *Rapport de prospection-inventaire sur les communes de Charentonnay, Sancergues et Saint-Martin-des-Champs (Cher)-2004*, Tours : Archa /Grahil, UMR 6173 citères.

**Poirier 2005**

POIRIER N., *Rapport de prospection-inventaire sur les communes de Charentonny, Sancergues et Saint-Martin-des-Champs (Cher)-2005*, s.l.

**Poirot 1998**

POIROT A., « Neuvy-le-Roi (Indre-et-Loire), depuis ses origines jusqu'au XIXe siècle / Neuvy-le-Roi (Indre-et-Loire), from the origins to the 19th century », *Revue archéologique du Centre de la France*, 37, 1, pp. 139-178.

**Provence 2005**

PROVENCE M., *Retracer l'histoire d'une maison*, Paris : Autrement, coll. « Généalogies ».

**Querrien 1998**

QUERRIEN A., « Apports de l'archéologie et des sciences naturelles à l'histoire du paysage. La mise en valeur des étroits de la seigneurie de Moulins-sur-Céphons (XIe - XVe. siècle) », *Revue de l'Académie du Centre*, 122, pp. 39-68.

**Querrien 2003**

QUERRIEN A., « Moulins-sur-Céphons au Moyen Âge », in *Histoire et archéologie du pays de Levroux, Indre*, Levroux : Adel, pp. 82-90.

**Querrien, Moulin 2010**

QUERRIEN A., MOULIN J., « Résidence seigneuriales et occupation du sol dans la vallée de l'Anglin au Moyen Age », *Cahiers de l'Anglin*, 1.

**Renard 2010**

RENARD E., « Domaine, village ou circonscription administrative ? La polysémie du mot villa aux VIII<sup>e</sup> - Xe siècles et l'assise territoriale des paroisses rurales », in *Autour du « village », établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IV<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles)*, vol. 25, Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain, coll. « Publications de l'Institut d'Etudes Médiévales », pp. 153-177.

**Salamagne 2012**

SALAMAGNE A., « Châteaux et enceintes urbaines à la fin du Moyen Age », in ZADORA-RIO E., *Atlas archéologique de Touraine* [en ligne], 2014<sup>e</sup> éd., Tours : Féraçf, coll. « Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France », 53, URL : <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=202> [lien valide au 16 janvier 2017].

**Trébuchet 2007**

TRÉBUCHE E., « Un établissement rural protohistorique et antique au “Bois de la Duporterie”, à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire) », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 53, pp. 77-81.

**Trochet 2002**

TROCHET J.-R., « Couderc, querreux, placître... L'assiette des “villages” dans la France de l'Ouest », in ANTOINE A., *La maison rurale en pays d'habitat dispersé de l'Antiquité au XXI<sup>e</sup> siècle*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 357-365.

**Zadora-Rio et al. 1994**

ZADORA-RIO E., FIXOT M., ZADORA-RIO É., « L'église et le regroupement de l'habitat en Anjou aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », in *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*, Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Document d'Archéologie Française », 46, pp. 139-148.

**Zadora-Rio 2014**

ZADORA-RIO E., « Les ressorts administratifs du haut Moyen Age : conditae et vicariae (8<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> s.) », in ZADORA-RIO E., *Atlas Archéologique de Touraine* [en ligne], Tours : Féraçf, coll. « Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France », 53, p. <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=17&menu=Texte>, URL : <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=94> [lien valide au 30 octobre 2014].

**Zadora-Rio, Fixot 1990**

ZADORA-RIO E., FIXOT M., *L'église, le terroir*, 0427 (LAT), Paris : Editions du CNRS, coll. « Monographie du CRA », 1.



## Liste des illustrations

- 7 **Figure 1.** Vue aérienne oblique du bourg d'Esuvres. Vue vers le nord. Cliché J. Dubois – 2009.
- 8 **Figure 2.** Localisation du diagnostic à l'échelle nationale, départementale, extrait de la carte IGN au 1/250000 et au 1/25000
- 9 **Figure 3.** Modélisation de la morphologie du bourg d'Esuvres
- 10 **Figure 4.** Topographie du bourg d'Esuvres.
- 13 **Figure 5.** Liste des stagiaires, année 2016
- 15 **Figure 6.** liste des zones prospectées en 2016
- 16 **Figure 7.** Zones prospectées de 2011 à 2016.
- 17 **Figure 8.** Récapitulatif par secteur, prospections 2016
- 18 **Figure 9.** Carte des zones prospectées et des descripteurs élémentaires.
- 19 **Figure 10.** Le mobilier hors site, prospections 2016
- 19 **Figure 11.** Le mobilier hors site, prospections 2011-2016
- 20 **Figure 12.** Zones prospectées en 2016, nombre de reste rapporté à la surface (ha).
- 21 **Figure 13.** Zones prospectées en 2016, nombre de céramique rapporté à la surface (ha)
- 22 **Figure 14.** Zones prospectées en 2016, nombre de TCA rapporté à la surface (ha).
- 24 **Figure 15.** DE mis au jour en secteur 3.
- 25 **Figure 16.** DE mis au jour en secteur 9.
- 26 **Figure 17.** DE mis au jour en secteur 1.
- 28 **Figure 18.** Synthèse des occupations du paléolithique moyen.
- 29 **Figure 19.** Vue générale du hameau et de la métairie de Forges sur le cadastre ancien (Assemblage des cadastres d'Esuvres, section F2 du Coule, de Truyes, section A de la Grue, d'Azay-sur-Cher, section F1 du Grais, ADIL).
- 32 **Figure 20. Carte de synthèse des occupations du secteur de Forges**
- 33 **Figure 21.** Extrait de la carte de Cassini, 18<sup>e</sup> siècle, section 29 de Blois.
- 36 **Figure 22. Vestiges de l'ancien « fresche de Forges » sur le cadastre de 1823 (ADIL, section F2 du Coule).**
- 38 **Figure 23. Extrait de l'Atlas de Trudaine et du plan itinéraire de Tours en Berry par Loches (Archim et ADIL C751).**
- 40 **Figure 24. Extrait du cadastre ancien de la commune de Truyes, ADIL section A2.**
- 41 **Figure 25. Extrait du cadastre ancien de la commune de Truyes, ADIL section A1.**
- 46 **Figure 26.** Esuvres. Détail du plan cadastral de 1823, feuille E2 dite du Bourg, 1/2500.
- 47 **Figure 27.** Feuille cadastrale E2, 1823. Détail de l'accès nord ouest.
- 48 **Figure 28.** Feuille cadastrale E2, 1823. Détail de l'accès nord est.
- 48 **Figure 29.** Feuille cadastrale E2, 1823. Détail de l'accès est.
- 49 **Figure 30.** Feuille cadastrale E2, 1823. Détail de l'accès par l'Indre.
- 49 **Figure 31.** Vue générale du village depuis le sud. A Droite la rue du Château et la rue de la Passerelle. Carte postale (vers 1950 ?). Collection ASPE.
- 50 **Figure 32.** Localisation des anomalies de morphologie parcellaires sur le cadastre de 1823.  
1. Tracé de l'axe rue de Tours – rue du château – rue de la Passerelle ; 2. Parcelles de lotissement ( ? ) ; 3. Groupe de parcelle au nord de l'église.
- 51 **Figure 33.** La partie nord de la rue du Château et le nom des rues actuelles
- 52 **Figure 34.** Partie nord de la rue de Passerelle. Détail d'une carte postale (vers 1950 ?). Collection ASPE.
- 52 **Figure 35.** La rue de la Passerelle et le nom des rues actuelles
- 53 **Figure 36.** ensembles parcellaires de la rue de la Passerelle
- 53 **Figure 37.** Le quartier Saint-Médard et le nom des rues actuelles.
- 54 **Figure 38.** Vue aérienne de la place G. Lhermitte et du quartier Saint-Médard depuis le nord est. Détail d'une carte postale, vers 1950. Collection ASPE.
- 54 **Figure 39.** Le quartier Saint-Médard en cours de réaménagement en 1999 vu depuis le sud ouest. En arrière plan les maisons numérotées du côté sud de la rue des Caves. Collection privée, cliché Azo.
- 55 **Figure 40.** Le quartier Saint-Médard en cours de réaménagement en 1999. En arrière plan les maisons numérotées du côté sud de la rue des Caves. Collection privée, cliché Azo.
- 55 **Figure 41.** Les ensembles parcellaire du quartier Saint-Médard
- 55 **Figure 42.** Les terrasses du « bourg ancien ». Détail d'une photo aérienne. Collection ASPE.
- 56 **Figure 43.** Le « Bourg ancien » et le nom des rues actuelles. Les puits de l'impasse du Marché sont pointés en rouge.
- 57 **Figure 44.** Le « Bourg ancien », axes parcellaires.
- 58 **Figure 45.** L'espace non bâti central.
- 58 **Figure 46.** Carte postale, début du 20<sup>e</sup> siècle. L'actuelle place G. Lhermitte vue depuis le sud-est et la montée du Château en arrière plan. Collection ASPE.
- 59 **Figure 47.** Carte postale, début du 20<sup>e</sup> siècle. L'actuelle place Georges Lhermitte vue depuis l'est et la montée du Château en arrière plan. Collection ASPE.
- 59 **Figure 48.** La place Georges Lhermitte vue depuis l'est et la montée du Château en arrière plan. Cliché J.-Ph. Chimier, 2011.
- 60 **Figure 49.** Les ensembles parcellaire du "Bourg ancien"
- 61 **Figure 50.** Plan cadastral de 1823 : type d'occupation du sol.
- 62 **Figure 51.** Affleurement du calcaire et indice de creusement dans le sondage 13. Cliché N. Fouillet, 2013.
- 62 **Figure 52.** Affleurement du calcaire et indice de creusement en face du 6 rue de la Tour. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 64 **Figure 53.** Carto interprétation des cadastres de Rouvres-les-Bois d'après (Chimier et al. 2016c : 34).
- 65 **Figure 54.** La rue Carlotti vue depuis le sud au niveau de sa jonction avec la ruelle anonyme. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 65 **Figure 55.** La ruelle anonyme depuis la rue Carlotti. Cliché M.-D. Dalayeun, 2016.
- 66 **Figure 56.** Vue générale de la place Joseph Bourreau depuis l'ouest. Cliché J.-Ph. Chimier, 2012.

- 66 **Figure 57.** Plan de l'extension de l'école communale 1895, archives communales. Cliché ASPE.
- 67 **Figure 58.** Le mur de terrasse de la place J. Bourreau. Cliché J-Ph. Chimier, 2012.
- 67 **Figure 59.** Carte postale, début du 20<sup>e</sup> siècle. Vue d'ensemble de la place et des écoles. Collection ASPE.
- 68 **Figure 60.** Vue aérienne du jardin public de l'étang Massoteau au sud et des jardins en lanières eu nord. Capture d'écran depuis [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr).
- 68 **Figure 61.** L'étang Massoteau vu depuis l'ouest. Carte postale du début du 20<sup>e</sup> siècle. Collection Azo.
- 69 **Figure 62.** Le bâtiment DE 5356 qui a succédé au moulin, vu depuis le sud-est. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 69 **Figure 63.** Le sud-ouest de l'étang Massoteau vu depuis l'extrémité occidentale de la digue. En arrière plan la rue de Tours. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 72 **Figure 64.** Localisation des bâtiments enregsitrés (2011-2016).
- 73 **Figure 65.** Etat de l'inventaire du bâti en décembre 2016 et du bâti inventorié mais non renseigné dans la base de données.
- 74 **Figure 66.** Fonction des bâtiments inventoriés.
- 75 **Figure 67.** Bâtiments inventoriés présentant une date inscrite.
- 76 **Figure 68.** Localisation des caves.
- 77 **Figure 69.** Bâtiments inventoriés présentant une porte cochère.
- 78 **Figure 70.** Répartition des types de toiture et de couverture
- 79 **Figure 71.** La cour des Douard sur le plan cadastral de 1823. 1 : parcelles et bâti ; 2 : domaines privé et public constituant l'espace central
- 80 **Figure 72.** Accès à la cour des Douard par l'impasse du marché vu depuis l'est. A droite la maison DE 5217, en arrière plan les bâtiments DE 5223 et DE 5224. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 80 **Figure 73.** La cour des Douard vue depuis le sud. En arrière plan le bâtiment DE 5335. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 81 **Figure 74.** La cour des Douard, bâti et parcellaire actuels avec les numéros de DE.
- 81 **Figure 75.** La cour des Douard, localisation des DE sur le cadastre de 1823.
- 82 **Figure 76.** DE 5219. Vue du mur gouttereau ouest du bâtiment 5219. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 83 **Figure 77.** DE 5219. Détail de l'empreinte de cheminée. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 83 **Figure 78.** DE 5219. Muret de terrasse dans l'impasse DE 5060 à l'est du bâtiment 5219. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 83 **Figure 79.** DE 5219. Mur pignon nord vu depuis l'intérieur. Détail de l'empreinte du coffre de cheminée, de l'accès (condamné) aux combles par le pignon et de la charpente. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 84 **Figure 80.** DE 5219. Empreinte de la souche de la cheminée au nord de 5219 vue depuis la cour des Douard. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 84 **Figure 81.** DE 5218. Vue du mur gouttereau ouest du bâtiment 5218. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 85 **Figure 82.** DE 5218. Vue de la cheminée du mur pignon sud depuis le nord. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 85 **Figure 83.** DE 5218. La cloison en pan de bois qui sépare les combles de 5218 et 5219, détail des parties brûlées de la charpente. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 85 **Figure 84.** DE 5218. Détail de la lucarne depuis l'intérieur des combles. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 86 **Figure 85.** DE 5345. Vue des murs gouttereaux ouest des DE 5218, 5345 et 5217. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 86 **Figure 86.** DE 5345. Vue de la cheminée depuis le nord ouest. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 87 **Figure 87.** DE 5345. Vue de la lucarne depuis l'intérieur des combles. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 87 **Figure 88.** DE 5345. Détail de la charpente depuis le nord ouest. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 87 **Figure 89.** DE 5345. Détail du coffre de la cheminée sur le mur pignon sud. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 88 **Figure 90.** DE 5345. Détail de la souche de cheminée depuis l'impasse DE 5060. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 88 **Figure 91.** DE 5217. Le DE 5217 vu depuis le sud-ouest. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 89 **Figure 92.** DE 5217. La façade ouest du DE 5217 vue depuis la cour des Douard. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 89 **Figure 93.** DE 5224. Vue du mur gouttereau est depuis la cour des Douard. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 90 **Figure 94.** DE 5224. Vue du mur pignon nord. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 90 **Figure 95.** DE 5224. Vue de la charpente et du mur pignon sud en arrière plan. Chimier, 2016.
- 91 **Figure 96.** DE 5224. Vue du mur de terrasse depuis le jardin de DE 5223. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 91 **Figure 97.** Vue générale de DE 5223 et DE 5222 depuis la cour des Douard. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 92 **Figure 98.** DE 5223. Vue du mur gouttereau est depuis la cour des Douard. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 92 **Figure 99.** DE 5223. Détail de la pierre d'évier. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 92 **Figure 100.** DE 5223. Détail de la charpente et de la lucarne. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 93 **Figure 101.** DE 5062. Vue générale de l'extension 5062 et du mur pignon sud de DE 5223 depuis le jardin. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 94 **Figure 102.** DE 5062. Vue de la façade ouest. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 94 **Figure 103.** Vue du mur gouttereau est depuis la cour des Douard. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 95 **Figure 104.** Vue du mur gouttereau ouest depuis le jardin. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 95 **Figure 105.** Détail de la souche de la cheminée vue depuis le nord-est. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 96 **Figure 106.** Détail de la cheminée actuelle sur le pignon nord et de la console de son état initial dans le placard. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 96 **Figure 107.** Détail de l'étagère de l'angle sud-est et de l'escalier d'accès aux combles aménagés. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 97 **Figure 108.** Ferme centrale de la charpente vue depuis le sud dans la partie aménagée des combles. En arrière plan le coffre de cheminée sur le pignon nord. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 97 **Figure 109.** Détail de la charpente dans la partie non accessible des combles. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 98 **Figure 110.** Plan et coupe du DE 5222
- 99 **Figure 111.** DE 5306. Le mur gouttereau est vu depuis la cour du bâtiment. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 99 **Figure 112.** DE 5306. Le mur gouttereau ouest vu depuis le jardin de DE 5306. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 100 **Figure 113.** DE 5306. Détail de la souche de cheminée. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 100 **Figure 114.** DE 5306. Détail de la charpente vu depuis le nord-est. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 101 **Figure 115.** DE 5333. Vue du mur gouttereau est depuis le sud-est. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 101 **Figure 116.** DE 5333. L'escalier d'accès aux combles sur le pignon sud. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 102 **Figure 117.** DE 5333. Vue du rez-de-chaussée depuis le nord. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.
- 102 **Figure 118.** DE 5333. Détail de la charpente et de la lucarne. Cliché J-Ph. Chimier, 2016.



- 105** **Figure 119.** Localisation des DE interprétés comme loges.
- 106** **Figure 120.** Localisation des groupes bâtis sur le cadastre de 1823.
- 106** **Figure 121.** DE 5209. Détail de la souche de la cheminée depuis le nord ouest. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 107** **Figure 122.** DE 5209. Vue générale du bâtiment depuis le sud. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 107** **Figure 123.** DE 5208. Vue générale du bâtiment depuis le sud-est. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 108** **Figure 124.** DE 5208. Vue générale de l'intérieur du bâtiment et du pignon ouest avec les consoles de la cheminée et la trace d'arrache du coffre du conduit. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 108** **Figure 125.** DE 5208. Détail de la console sud du faux manteau de la cheminée. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 109** **Figure 126.** DE 5208. Détail de la console nord du faux manteau de la cheminée. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 109** **Figure 127.** DE 5208. Traces d'arrache du coffre du conduit sur le pignon. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 110** **Figure 128.** Vue de l'ensemble du groupe BA\_2 depuis le nord. Au premier plan le DE 5312. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 110** **Figure 129.** En arrière plan, le groupe bâti BA\_4 en 1937. Collection ASPE.
- 111** **Figure 130.** Localisation des loges et des bâtiments à étage sur le cadastre de 1823.
- 112** **Figure 131.** DE 5232. Vue générale du bâtiment depuis le nord. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 112** **Figure 132.** DE 5232. Vue du pignon nord-ouest. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 113** **Figure 133.** DE 5232. La porte et la fenêtre du gouttereau sud ouest. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 113** **Figure 134.** DE 5232. La cheminée en tuffeau, à droite la pierre traversante, vestige de l'état à faux manteau et console. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 114** **Figure 135.** DE 5232. Détail de la souche de cheminée. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 114** **Figure 136.** DE 5232. Vue du gouttereau sud-ouest et du bâtiment DE 5231 à droite. Cliché J.-Ph. Chimier, 2012.
- 115** **Figure 137.** DE 5310 et 5243. Vue générale du bâtiment depuis le sud-est. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 116** **Figure 138.** DE 5310. Détail de la façade est. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 116** **Figure 139.** DE 5253. Détail de la façade est. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 117** **Figure 140.** DE 5310. Vue générale du rez-de-chaussée. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 117** **Figure 141.** DE 5310. Détail de l'évier et du placard. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 118** **Figure 142.** DE 5310. Vestiges de l'appui de l'escalier extérieur sur le face nord du pignon nord. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 118** **Figure 143.** Le coffre du conduit de cheminée le long du pignon nord. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 118** **Figure 144.** DE 5310. Vue de l'angle nord est, de l'extension nord et de la souche de cheminée en pierres. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 119** **Figure 145.** DE 5253. Détail du pignon sud. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 119** **Figure 146.** DE 5377. Vue générale de DE 5377 et DE 5318 depuis le sud ouest. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 120** **Figure 147.** DE 5377. Le gouttereau sud. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 120** **Figure 148.** DE 5377. Les solives du 2<sup>e</sup> niveau et la trémie de l'ancien coffre de cheminée. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 121** **Figure 149.** DE 5377. Détail de la façade est et de poutres traversantes au niveau de la cheminée. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 121** **Figure 150.** DE 5318. Façades des DE 5377 à gauche et 5318 à droite. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 122** **Figure 151.** DE 5318. Détail de la partie est de la façade. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 122** **Figure 152.** DE 5318. Rupture dans la toiture à l'emplacement du pignon intermédiaire. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 123** **Figure 153.** DE 5318. Traces d'arrachage du coffre de conduit de cheminée. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 124** **Figure 154.** Façade sud de DE 5254. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 124** **Figure 155.** Façade nord de DE 5254. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 125** **Figure 156.** Les DE 5263 et 5265 vus depuis la rue de la Tour. Cliché J.-Ph. Chimier,
- 125** **Figure 157.** La souche de cheminée du DE 5262. Vue depuis le sud. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 126** **Figure 158.** DE 5162 vu du nord ouest. Vue depuis le sud. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 126** **Figure 159.** DE 5163 vu depuis le sud ouest. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 127** **Figure 160.** Les DE 5109, rue château. Vue depuis le sud. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 127** **Figure 161.** Les DE 5110 et 5111 rue château. Vue depuis le sud. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 128** **Figure 162.** La souche de cheminée de DE 5111. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 128** **Figure 163.** DE 5103. Vue depuis l'est. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 129** **Figure 164.** DE 5103. La cheminée avant sa dépose. Collection particulière, cliché Azo.
- 129** **Figure 165.** DE 5103. La console de l'état ancien de la cheminée. Collection particulière, cliché Azo.
- 130** **Figure 166.** Maison en cours de destruction quartier Saint-Médard. Collection particulière, cliché Azo.
- 130** **Figure 167.** DE 5156. Vue depuis le nord est. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 131** **Figure 168.** A droite, le DE 5158 Vue depuis l'est. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 131** **Figure 169.** Vue aérienne extraite d'une carte postale. Vers 1950 ? La rue de la passerelle vue depuis le sud est. A gauche de la rue le DE 5156 puis un autre bâtiment de type loge. A droite le bâtiment à cheminée en pierre et escalier extérieur. Collection ASPE.
- 132** **Figure 170.** Carte postale du début du 20<sup>e</sup>. La rue de la passerelle vue depuis le nord. A droite le DE 5156 et un autre bâtiment de type loge. A gauche le bâtiment à cheminée en pierre et escalier extérieur. Collection ASPE.
- 132** **Figure 171.** Extrait d'une carte postale du début du 20<sup>e</sup>. La rue de la passerelle vue depuis le nord. A droite en arrière plan, le DE 5156 et un autre bâtiment de type loge. A gauche le bâtiment à cheminée en pierre et escalier extérieur. Collection ASPE.
- 133** **Figure 172.** Cliché pris pendant les inondations de 1982. La rue de la passerelle vue depuis le nord. A droite en arrière plan, le DE 5156 et un autre bâtiment de type loge. Collection ASPE
- 133** **Figure 173.** Extrait d'une carte postale du début du 20<sup>e</sup>. La rue de la passerelle vue depuis le sud. A gauche le DE 5156 au premier plan puis un autre bâtiment de type loge. A droite le bâtiment à cheminée en pierre et escalier extérieur. Collection ASPE.
- 134** **Figure 174.** DE 5148. Vue de la façade est du bâtiment. La partie sud, à gauche, est un ajout postérieur au cadastre de 1823. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 134** **Figure 175.** DE 5148. Vue générale du bâtiment depuis le nord ouest (rue des Caves). Cliché N. Fouillet, 2016.
- 135** **Figure 176.** Répartition des bâtiments à étage.
- 136** **Figure 177.** DE 5148. Détail de la date de 1627 inscrite sur le chaînage d'angle. Cliché N. Fouillet, 2016.
- 136** **Figure 178.** Le DE 5118 vu depuis l'ouest, il s'agit du bâtiment situé derrière la boucherie. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.
- 136** **Figure 179.** Le DE 5118. Carte postale, collection ASPE.
- 137** **Figure 180.** Le bâtiment à étage du quartier Saint-Médard, rue Nationale. Collection ASPE.
- 137** **Figure 181.** Le DE 5280 vu depuis l'ouest. Cliché J.-Ph. Chimier, 2016.

# Table des matières

<b>5</b>	<b>1.</b>	<b>Introduction (J.-Ph. Chimier, N. Fouillet)</b>
7	1.1.	<b>Présentation du programme</b>
9	1.2.	<b>Historique des travaux</b>
9	1.3.	<b>Problématiques</b>
9	1.3.1.	Généralités
11	1.3.2.	Les campagnes de 2016
11	1.4.	<b>Enregistrement des données</b>
12	1.5.	<b>Bibliographie</b>
12	1.6.	<b>Organisation du programme de recherche</b>
12	1.6.1.	Organisme et structures de recherche
12	1.6.2.	Organisation, financement et collaboration institutionnelles
<b>13</b>	<b>2.</b>	<b>Evaluation archéologique de l'espace rural</b>
13	2.1.	<b>Les prospections pédestres (Mélanie Simard, Jean-Philippe Chimier, Fiona Kildea, Etienne Jaffrot)</b>
13	2.1.1.	Présentation de la campagne et organisation générale
14	2.1.2.	Objectifs et méthodes.
17	2.1.3.	Résultats
23	2.1.4.	Conclusion sur les prospections pédestres
27	2.2.	<b>Etude d'archives (Françoise Yvernault avec la coll. de Jean-Philippe Chimier)</b>
27	2.2.1.	Introduction générale
29	2.2.2.	Forges, étude d'archive et documentaire
<b>42</b>	<b>3.</b>	<b>Evaluation du village d'Esvres : prospection-inventaire du bâti (J.-Ph. Chimier, N. Fouillet, M. Simard, avec la coll. d'O. Marlet).</b>
42	3.1.	<b>Présentation de l'opération</b>
42	3.1.1.	Problématiques et méthodologie.
43	3.1.2.	Présentation générale des tables attributaires et des shape files.
45	3.2.	<b>Niveau d'analyse 1 : à l'échelle du village</b>
45	3.2.1.	Le cadastre de 1823
61	3.2.2.	La prospection inventaire
79	3.3.	<b>Niveau d'analyse 2 : la cour des Douard, un ensemble bâti homogène</b>
79	3.3.1.	Description générale
82	3.3.2.	La prospection inventaire
103	3.3.3.	Etude dendrochronologique des charpentes (Y. Le Digol et Y. Couturier)
103	3.3.4.	Synthèse sur la cour des Douard



<b>104</b>	<b>3.4.</b>	<b>Niveau d'analyse 3 : à l'échelle du corps de bâtiments</b>
104	3.4.1.	Les loges : modélisation d'un type de bâtiment à partir des données de la cour des Douard
104	3.4.2.	Les lotissements identifiés sur le cadastre de 1823
111	3.4.3.	D'autres bâtiments de type loge ?
134	3.4.4.	Un autre type de bâti
<b>138</b>	<b>3.5.</b>	<b>Synthèse et conclusions de la campagne de prospection inventaire 2016</b>
<b>140</b>	<b>4.</b>	<b>Annexes</b>
<b>140</b>	<b>4.1.</b>	<b>Le mobilier hors site</b>
<b>141</b>	<b>4.2.</b>	<b>Les sources d'archive</b>
<b>143</b>	<b>4.3.</b>	<b>Exemple de fiche d'enregistrement</b>
<b>148</b>	<b>4.4.</b>	<b>Rapport d'étude dendrochronologique</b>
<b>179</b>		<b>Bibliographie.</b>
<b>184</b>		<b>Liste des illustrations</b>
<b>187</b>		<b>Table des matières</b>